

A.-C. DUGAS, ptre, curé
SAINT-CLET, P. Q.

GERBES DE SOUVENIRS

OU

Mémoires, Episodes,
Anecdotes et Rémiscences

DU

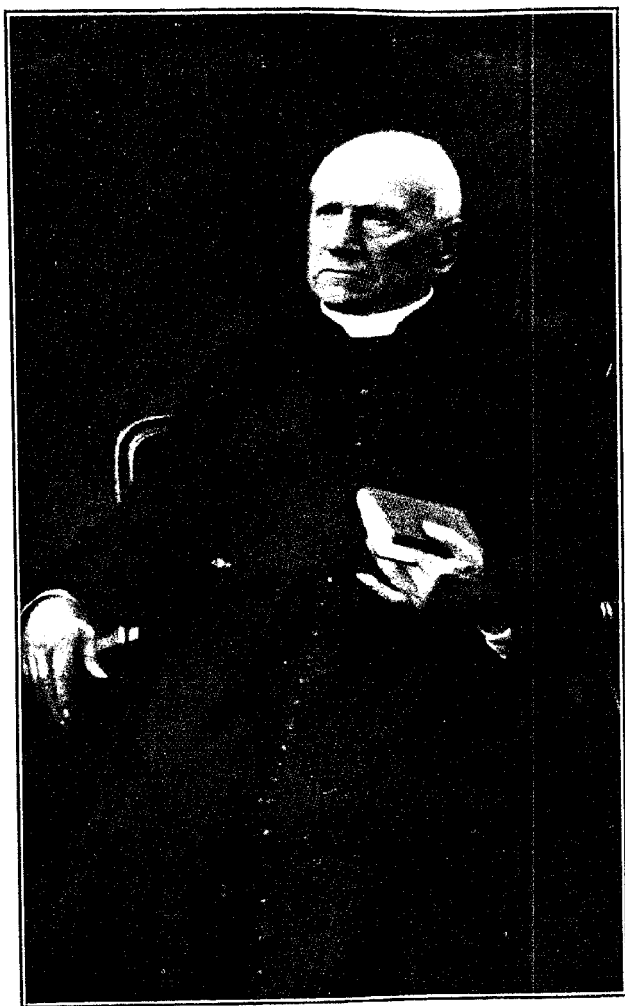
COLLÈGE JOLIETTE

FRANC ET SINCÈRE !

TOME PREMIER

MONTREAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
249, rue LaGauchetière Est

—
1914



T. R. P. P.-D. LAJOIE,
Supérieur Général des Clercs de Saint-Viateur.
(Dernière photographie, prise à ses Noces de diamant.)
(86 ans)



GERBES DE SOUVENIRS



ENREGISTRÉ en 1913, au Ministère de l'Agriculture, Ottawa, par
A.-C. Dugas, prêtre, conformément à l'Acte du Parlement du
Canada, concernant la propriété littéraire.

A.-C. DUGAS, ptre, curé

SAINT-CLET, P. Q.

GERBES DE SOUVENIRS

OU

Mémoires, Episodes,
Anecdotes et Réminiscences

DU

COLLÈGE JOLIETTE

FRANC ET SINCÈRE

TOME PREMIER

MONTREAL

ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

249, rue Lagauchetière Est

—
1914

APPROBATION

Nihil obstat

10 Januarii 1914.

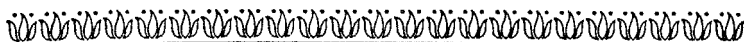
CAROLUS LECOQ,

Censor librorum.

Imprimatur :

Montréal, 13 janvier 1914.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.



DEDICACE

Au vénérable ouvrier de la première heure de notre maison (1847), le seul survivant des sept premiers novices réunis au collège pour la retraite, dans une chambrette appelée plus tard la *Sainte Chambre*; au Père bien-aimé couronné de la triple auréole des années, des mérites et des vertus; l'histoire vivante en soixante-et-six feuillets bien remplis (1847-1913) de notre collège devenu (1905) le Séminaire de Joliette; au très révérend Père Pascal Drogue-Lajoie, supérieur général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, à Bruxelles en Belgique, je dédie cet ouvrage avec la plus filiale affection.

“ Dans cette communauté, disait M. Joseph Bonin dans la *Santé de l'Alma Mater aux Noces de Diamant* (1910), il est un nom qui brille au premier rang. Ce nom béni est auréolé de la majesté des ans, de l'éclat des mérites et de la dignité de la position sociale. Ce nom, c'est bien celui du père chéri, du vénérable patriarche de cette grande famille réunie pour célébrer le 60^e anniversaire de notre *Alma Mater*. Vous avez reconnu celui que j'ai suffisamment désigné : le T. R. P. Pascal Lajoie. Il a vu naître et grandir cette maison : il était du nombre des premiers novices des Clercs de Saint-Viateur en 1847. Depuis il a passé par tous les grades : professeur, préfet d'études, directeur, curé de Joliette et, à la fois, supérieur du collège, toujours sage, patient, réfléchi, ferme et en même temps doux et affectueux; toujours semblable à lui-même, accueillant tout le monde avec bonté, répondant à tous avec une égale

bienveillance, sans jamais laisser voir à personne que ce surcroît de labeurs et de responsabilités l'incommodait tant soit peu. ”

Pour occuper dignement et efficacement un poste, un grade ou une dignité dans l'armée comme dans l'Eglise, il faut une préparation, un entraînement et la plus désirable formation sera toujours celle qui consiste à passer par tous les postes qui y mènent, à gravir l'un après l'autre, les échelons qui, du premier au dernier, conduisent jusqu'au sommet du commandement. Jamais pape ne fut mieux préparé à conduire l'Eglise de Dieu que le bien-aimé Pie X, car aucune des fonctions ecclésiastiques n'a de secret pour lui. Il fut, en effet, enfant de chœur, écolier, maître d'école, séminariste, vicaire, curé, chanoine, chancelier, directeur de grand séminaire, vicaire général et administrateur de diocèse, évêque, patriarche et cardinal.

Pour porter le poids et la sollicitude de toutes les Eglises, conduire non plus la gondole de Vénise, mais le vaisseau de l'Eglise universelle, paître les pasteurs comme les brebis, il lui sera toujours utile d'avoir occupé tous ces postes.

Notre bon Père Lajoie est aussi fort bien outillé pour commander une armée de religieux, clercs paroissiaux ou de paroisse. Il suivit les cours du Séminaire, fut maître d'école dans une paroisse de campagne et en fut le directeur. (Sainte-Elisabeth de Joliette. M. Quevillon, curé, en écrivait à Mgr de Montréal, le 5 août 1849 : “ M. Drolet aime à avoir M. Lajoie seul ou un autre de même mérite et capacité, et il partage l'opinion de la paroisse. ”).

Plus tard, il devint professeur, préfet des Etudes, directeur d'un collège, maître des novices, puis curé, après avoir été le vicaire de M. Manseau, v. g., curé de l'Industrie (Joliette). Avec le titre de curé (1864), il eut celui de vicaire forain ou d'archiprêtre et de supérieur provincial de son Institut au Canada (1870-1880). Enfin appelé en France (1880) il devint vicaire de la communauté, supérieur général ou directeur principal de l'Institut (1890) et vicaire général honoraire de Joliette (1910).

Dans sa communauté se trouvent des frères, des scolastiques, des séminaristes, des pères, des instituteurs, des vicaires, des curés, des directeurs et de simples catéchistes. Il peut donc les commander tous avec expérience et autorité, car il connaît personnellement tous les postes, les plus humbles comme les plus honorables.

Quels états de service que 87 ans d'âge, 66 ans de religion, 61 de sacerdoce, 20 ans de provincialat, 16 ans de cure et 23 ans de généralat. " Père au coeur tendre et affectueux, disait naguère le regretté Père Ducharme, aux ingénieuses délicatesses, à l'entier dévouement, vous avez gagné les coeurs de tous vos enfants; chef vénéré et respecté, vous conduisez votre bataillon à des conquêtes pacifiques et pleines de précieuses promesses. "

Trois fêtes principales, nous rappellent parfaitement les trois étapes de la vie sacerdotale du T. R. P. Général : Ses Noces d'Argent, d'Or et de Diamant. Celles-ci resteront dans la postérité, pour la famille des Clercs de Saint-Viateur, comme l'une des plus belles et des plus touchantes fêtes de famille. D'un côté, un vieillard de 87 ans, père d'une nombreuse famille religieuse; de l'autre un des plus augustes princes de l'Eglise, celui qu'on se plaît à nommer le " Cardinal de l'Eucharistie " le légat du Pape à plusieurs Congrès eucharistiques, le cardinal Vincent Vannutelli, qui " se réserve le plaisir d'apporter au vénérable jubilaire le *Rescrit autographe de Sa Sainteté* " : " En tombant à vos genoux, répond le R. P. Lajoie au cardinal protecteur, le coeur étreint par l'émotion et les yeux baignés de larmes, je ne puis trouver, dans ma reconnaissance, que ces seuls mots : *Merci! Merci!* " Et le bon Cardinal relève le Père Général, lui remet le précieux autographe du Pape et lui dit : " Voilà ce que le Saint-Père vous accorde en ce jour et je suis autorisé à vous transmettre les paroles qu'il m'a confiées, en me congédiant : " Oui, dites bien au Père Lajoie, dites à toute sa communauté, que je les aime beaucoup. "

Devant ce digne patriarche, nous sommes tous des enfants,

“ des enfants que vous aimez tendrement, que, selon les divines paroles de notre devise, vous attirez à votre personne par cette bonté paternelle qui semble toujours répéter avec la même puissance d'attraction : *Sinite parvulos venire ad me.* (Adresse du R. P. Charlebois aux noces du R. P. Lajoie).

Encore un mot de cette glorieuse fête du R. P. Général ; il est du R. P. Robert, qui l'a dit avec un tact exquis et une clarté toute française : “ Eminence, disait le R. Père, le diamant de ces noces sacerdotales aurait brillé par lui-même d'un éclat extraordinaire, mais, frappé par les rayons de votre pourpre cardinalice, il resplendit de feux que nous ne pouvions nous promettre. ”.

Je finis cette sorte de dédicace par une parole de notre bon Père Lajoie, qui le peint sur le vif. En présentant l'*Annuaire* de la communauté et le rapport de ses fêtes, le R. Père ajoute : “ Votre piété filiale est allée jusqu'à publier ma biographie, de mon vivant, j'aurais mauvaise grâce de vous en faire un reproche ; mais je vous en laisse toute la responsabilité devant Dieu ; c'est à Lui que vous répondrez de vos exagérations. ”.

Je laisse à mes lecteurs la saveur et l'arôme de ces bonnes paroles et j'envoie à notre vaillant général l'*Ad multos annos!*





PROLOGUE

“ Que dans l'affection, la charité, la paix,
Un baiser fraternel nous unisse à jamais !
Aimons-nous : n'est-ce pas le vœu de notre
mère ? ” (LES DEUX FRÈRES).

Enfin me voici avec mes *Gerbes de Souvenirs* solidement liées, grâce à quelques “ vieilles amitiés certaines ” auxquelles j'ai tendu la main. L'un de mes meilleurs amis, en apprenant ce geste, m'écrivait naguère : “ Dites donc ! Il y a de bien fidèles amis, plus de sept cents piastres, venues de quelques mains seulement ” ! Une douzaine de prêtres et deux ou trois laïques, à la simple voix de l'amitié accolée au nom de l'*Alma Mater*, viennent de m'ouvrir leurs bourses aussi grandes que leur cœur, en m'offrant d'y puiser à pleines mains pour achever cette oeuvre de piété filiale.

Mais ce premier cap doublé, il surgit bien d'autres obstacles dont le principal concerne l'oeuvre elle-même : elle est loin d'être parfaite, ne répondra, sans doute, ni à l'attente générale, ni à l'affection de l'auteur pour chacun des élèves de Joliette, ses amis, ses confrères, ses condisciples, ses jeunes frères du Séminaire, enfants d'une même mère, abreuvés au même sein, nourris de la même substance scientifique et religieuse.

Le point délicat dans une oeuvre pareille est de suivre un plan tracé, de se cantonner dans un cadre déterminé. Car,

comment se restreindre à un cadre si développé qu'il soit, quand la mémoire déborde de souvenirs qui s'y pressent pêle-mêle et ne demandent qu'à voir le jour et à s'envoler aux quatre coins du Canada, des Etats-Unis et jusqu'en Europe?

Puis encore: comment présenter ces *Gerbes* pour qu'elles plaisent ? Car l'un m'écrivit: " Allez jusqu'au bout; il reste beaucoup à dire, glanez tout. Particularisez, donnez des noms; là est le piquant. Tout en badinant, vous faites de l'histoire. " Consultez bien toutes vos notes, m'écrivit un autre, et, au besoin, informez-vous; mais parlez-nous longtemps du collègue Joliette ". (R. P. Beaudry). " Fouillez dans l'ancien temps, me dit un troisième, vous y trouverez bien quelque chose d'intéressant à glaner. " Un quatrième m'avertit de ne pas le nommer; un cinquième plus officieux me dit: " Quant à publier quelque chose, vous devez remplir votre cadre, le rendre non-seulement agréable, mais utile, intéressant et instructif. Ce sera l'histoire simple et vraie de notre *Alma Mater* Faites ceci; c'est un devoir, et, en autant que je puis vous le commander, je vous l'ordonne ".

Plus loin un autre me conseille de publier l'histoire complète du collège; son origine, ses débuts, son personnel de chaque année et ses fonctions, comme aussi les noms des élèves de chaque cours, leur état, leur décès, les principaux événements des diverses époques et d'y insérer les rapports des trois grandes réunions de 1878, 1897 et 1910. " (Excusez du peu!)

Celui-ci, très prudent, me conseille de me hâter, " car la mort peut vous arrêter au départ, ou à mi-chemin de votre oeuvre ; déjà trop sont disparus emportant avec eux, dans l'oubli de la tombe, les matériaux nécessaires à l'histoire du collège. ".

On pourra voir, au chapitre II d'autres lettres et d'autres aperçus.

Un brave curé me crie: *Macte animo!* " Courage! Ce tra-

vail devrait se poursuivre et plus tard paraître en volumes. Je vous assure qu'ils se vendraient! "

Un mien ancien élève avec d'autres choses aimables, m'adresse ces lignes: "Oui, cher maître, publiez ces souvenirs et mettez bien en lumière toutes les bonnes figures qui nous ont donné une mesure si pleine de leur vie! Ils auront toujours pour les fidèles de l'*Alma Mater* l'attrait mystérieux des vieilles choses aimées et la fraîcheur reposante des premières aurores. Vite! tirez une traite sur les *vieilles* amitiés certaines et donnez-nous ce livre de chevet qui fera rêver du passé toutes les âmes fraîches et aimantes qui ont connu le bon Père Beaudry. "

Qu'on me permette encore deux citations et je continue mon prologue.

" Si mon portefeuille parlait aussi haut que mon coeur, je me chargerais de la publicité de vos *Gerbes de Souvenirs*. Malgré que sa voix soit un peu éteinte, je vous prie de me compter au nombre de vos souscripteurs. "

La dernière est sûrement d'un avocat puisqu'il écrit ainsi : " Le *corpus delicti* constitue une preuve presque irréfutable du crime imputé. Mais, lorsque quelqu'un s'inculpe lui-même et vient se livrer à la justice, se déclarant coupable d'un forfait, son acte appelle aux sentiments des plus chers de l'être humain et l'on se demande le motif pour lequel cet homme a pu tomber dans cet égarement momentané. A-t-il obéi à un mauvais instinct?... Est-ce qu'il n'a pas été la victime de son bon coeur et de son amour?... et l'on se sent pris de sympathie pour lui. J'éprouve ce sentiment et je me sens porté vers la clémence et presque prêt à dire : suspendons sentence, puisqu'il a péché par amour pour son *Alma Mater* et les Joliettains ". (Le style de ces trois citations trahira leurs auteurs pour les initiés, mais pour les autres, je dirai qu'elles sont de MM. Lesieur, Lavigne et Lavallée, maire de Montréal).

En face de toutes ces notes écrites et de bien plus d'autres

que je ne vois pas, mais que je soupçonne, j'hésite plus que jamais, mais je reprends un peu d'aplomb à la lecture de la fable de La Fontaine: *Le Meunier, son Fils et l'Ane*.

Il faudrait citer toute cette fable un peu longue et bien connue du plus grand nombre de mes lecteurs. Au moins j'en veux citer la fin :

Que dorénavant on me blâme, on me loue,
Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
Je veux faire à ma tête. Il le fit et fit bien.

Je me décide donc à publier maintenant ces *Souvenirs*, car plus tard j'en deviendrai plus inhabile, et attendre serait s'exposer à l'insuccès dont parle Ovide quand il dit :

*Sero medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras.*

Il n'est plus temps de prendre des remèdes, quand la maladie s'est emparé de tout l'organisme humain.

M. de Gaspé est le seul Canadien qui prit la plume à 76 ans, pour nous laisser ses *Anciens Canadiens* et ses *Mémoires* " livres exquis où revit tout le passé. " et desquels on a dit, " De tous les auteurs canadiens, M. de Gaspé est, sans contre-dit, celui qui nous a transmis les détails les plus complets et les plus authentiques sur la vie, les moeurs et les coutumes de nos pères. ".

Voilà mon ambition, bien que je n'aie ni son âge, ni ses connaissances littéraires, ni son expérience, ni sa finesse d'observation, ni sa plume originale et si bien taillée. Mais je n'en veux pas moins consigner ici maints épisodes du bon vieux temps, maintes anecdotes et maints souvenirs de jeunesse hélas! bien éloignée et me rendre ainsi à cette invitation de nos saints Livres: *Colligite fragmenta ne pereant*. (Jean, VI, 12.). Ce qui paraîtrait anodin et puéril aux yeux des étran-

gers, ne laissera pas d'intéresser les vrais Jolietains et de leur offrir une saveur nostalgique et, selon le poète : " Il aura vécu deux fois celui qui, dans sa vieillesse peut jouir de son passé. "

Ce sera, j'ose l'escompter, " l'histoire simple et vraie de notre *Alma Mater* ", l'aide et le canevas d'une histoire plus volumineuse puisée aux sources les plus abondantes et les plus sûres, de même que les *Mémoires* de M. de Gaspé servent à comprendre, à apprécier et à aimer l'histoire du Canada.

J'écris aussi pour m'amuser et pour récréer mes amis :

Est-il donc défendu
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.
J'en puis jouir demain et quelques jours encore.
Ecrire me console de vieillir,
Vieillir c'est assister à bien des morts ;
Ecrire c'est assister à des naissances.

Avec M. de Gaspé je dirai : " J'admets franchement qu'il y a mille défauts dans cet ouvrage et que je les connais. "

Je termine ce prologue par ce vœu de M. Ernest Gagnon, un élève des premiers cours de Joliette : " Si ces pages ne sont pas de nature à faire aimer davantage la famille Joliettaine, c'est que ma plume fatiguée aura trahi ma filiale ambition. "

Inutile, je crois, de protester d'avance contre toute interprétation maligne qu'on voudrait trouver dans ces pages. Je ne désire que deux choses : *être utile et plaire*, ou si l'on veut : joindre l'*utile* à l'*agréable*. *Utile dulci* selon le conseil d'Horace et celui de Boileau :

Heureux qui..... sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

A la grâce de Dieu ! car on pardonnera beaucoup à celui qui aura beaucoup aimé !



GERBES DE SOUVENIRS

CHAPITRE I

CAMPAGNES

Haec scribimus ut gaudeatis.

(I JEAN, I, 4).

Ici commencent *Gerbes de Souvenirs* par un ancien élève " de qui tout le mérite est un peu de caquet ", mais qui peut s'appliquer cette parole de Molière et en faire sa devise : " Etre franc et sincère est mon plus grand talent. ".

Voilà, je l'avoue bien, les seuls titres que je puisse décliner auprès de mes lecteurs.

Mon but cependant ne manque pas de noblesse : évoquer les souvenirs d'un autre âge, d'une époque déjà lointaine et peut-être à demi voilée par l'oubli ; les grouper ensemble, afin de ménager à ceux qui auront le courage de me suivre, comme un retour à ces temps heureux de leur enfance, de leur jeunesse et un véritable regain de vie nouvelle.

Qui sait ? Il peut se faire aussi que nos jeunes frères, les élèves de notre collège trouvent, dans ces lignes, de quoi piquer leur curiosité et les mettre au courant des faits et gestes de leurs aînés.

Au risque de " battre la campagne " je commence par rappeler les fameuses "*Campagnes*" des élèves du collège Joliette.

Bien que La Fontaine en ses fables dise quelque part :

Quiconque a beaucoup vu,
Peut avoir beaucoup retenu,

il ne peut être question, dans ces pages, on le comprend, des campagnes des temps primitifs du collège, encore moins de celles qui se font aujourd'hui pour la simple raison que je n'en connais rien. A d'autres plumes plus anciennes et mieux taillées, ou plus nouvelles d'en dérouler le récit.

Ma tâche, à moi, se bornera aux campagnes du moyen-âge (non pas celles des Croisés) qui s'étend de 1870 à 1882.

D'autres chapitres s'ajouteront à celui-ci pour lesquels je sollicite la même indulgence, car ils découlent de la même source et furent publiés sans ordre, tels qu'envoyés à l'*Etoile du Nord* de Joliette, mais je n'ai pas l'intention non plus de leur appliquer ce que Boileau disait de l'Ode :

Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Pourtant :

Si ceux que j'introduis me trouvent peu fidèle,

Si mon oeuvre n'est pas un assez bon modèle,

J'aurai du moins ouvert le chemin :
D'autres pourront y mettre une dernière main.
Favoris des neuf muses, achevez l'entreprise ;
Donnez mainte leçon que j'ai sans doute omise.

(LA FONTAINE.).

Par "*Campagnes*" (je m'adresse à la galerie) on comprenait, dans ces temps-là, une promenade hors la cour du collège, hors des murs, soit dans les plaines environnantes, dans les bosquets voisins, dans les forêts prochaines, ou dans les paroisses limitrophes. Quand la troupe écolière évoluait au-dehors, c'était toujours sous la surveillance de nos maîtres, véritables anges gardiens placés par la Providence auprès des jeunes écoliers afin de veiller sur eux et de les entourer de tous les soins de la plus délicate affection.

Pour procéder avec un semblant d'ordre, je diviserai ces campagnes en quatre catégories 1o *Campagnes privées*, 2o *Ordinaires*, 3o *Extraordinaires*, 4o *Générales*.

1o Les premières se faisaient par les élèves d'une classe avec leur professeur — le jour de sa fête — ou bien par quelques élèves avec un professeur quelconque. Je ne saurais les illustrer mieux qu'en citant le R. P. Eucher — Michel — Laporte, c. s. v., et ses lecteurs, — quatre ou cinq à la fois, — qui partaient au commencement de chaque congé, dans la belle saison, pour aller s'installer le plus souvent sur les rives de l'Assomption, à l'ombre d'un bel arbre à double utilité : adoucir les rayons du soleil et diminuer la tombée de la pluie.

Pas un homme n'aimait plus les beautés naturelles, et le charme de la vie champêtre que le P. Laporte. La

vue d'un beau paysage faisait vibrer la lyre de son âme qui vraiment produisait des mélodies harmonieuses qu'on ne soupçonnait pas sous une enveloppe aussi rustique. Alors, que d'élangs vers le ciel ! que de réminiscences bibliques et littéraires ! que de belles réflexions ! que de pieux cantiques il entonnait de son assez triste voix. Tout cela intéressait vivement ses lecteurs, les enthousiasmait. Et quand le bon Père achevait ses accents inspirés, il revenait à lui-même en ajoutant : " J'ai bien parlé ! n'est-ce pas ? C'est beau ! Qu'en dites-vous ? Réponds-donc, toi, innocent," s'adressant à celui qui l'intéressait le plus.

Aussitôt le site choisi, la tente fixée, il fallait chercher des copeaux, des sarments secs, battre le briquet, communiquant l'étincelle à l'amadou et entretenir un feu bien pétillant près duquel un lecteur déroulait la trame de la grande *Histoire de l'Eglise* par Rhorbacher ou feuilletait les pages d'un autre ouvrage de longue haleine.

Pendant qu'on écoutait en silence, le P. Laporte, fouillait une branche d'arbre, avec la pointe de son canif et la transformait en canne dont il se servait non pas tant par nécessité que pour le plaisir de nous la montrer en disant avec La Fontaine :

Un appui de roseau soulageait ses vieux ans.

Qu'il en a donc semé partout des cannes, le bon Père ! Au moment où j'écris, j'en vois une faite par lui et sur laquelle il enroula cette belle inscription : *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt* (Ps. 22).

Une parole inoubliable lancée à la tête de ses lecteurs, au moment précis où il fallait quitter sa chambre est celle-ci : *Canes foras !* Et aussitôt chacun tire ses grègues et disparaît à l'instant.

A cette première classe de campagne se rapporte la fameuse excursion des élèves de Philosophie en 1874, à Béloeil, et à sa montagne superbe et renommée, sous la direction du professeur de Physique le R. P. Michaud, qui en fit tous les frais.

Mais je ne fais que mentionner cette promenade *ad rei memoriam* et comme transition.

2o *Campagnes ordinaires* auxquelles prenait part une partie de la communauté, tandis que l'autre continuait à folâtrer dans la cour ou la *récréation*. Deux surveillants présidaient inmanquablement à ces sortes de promenades. Le but en variait suivant les circonstances : c'était tantôt au *bois de M. Lajoie* (érablière qui, en arrière de l'évêché, touche la rivière de l'Assomption ; ou à celui de M. de Lanaudière, près de la gare du C.P.R., sur la ferme du collège à vingt arpents au nord de la ville ; ce qui nous permettait de nous désaltérer en passant au cristal de la source du père Longpré — *le long* — à une légère distance du noviciat des Clercs de Saint-Viateur ; d'autres fois, à la chapelle de Bonsecours pour y présenter nos hommages et nos civilités à la Vierge de céans. Souvent aussi nous allions au sanctuaire de Saint-Joseph en faisant le "tour des ponts" des Dalles et des Chars pour jouir ainsi des gracieux contours et du splendide panorama de la rivière de l'Assomption dont l'aspect est si pittoresque en ces endroits. Rien que d'y

penser l'eau m'en vient encore à la bouche ! On ne manquait jamais de nous faire remarquer, un peu au-dessous du pont des Dalles les deux culées, ruines vénérables aujourd'hui et sur lesquelles reposait autrefois le pont du chemin de fer de Lanoraie, Joliette et Montcalm, qu'on ne manquerait pas d'appeler aujourd'hui le L.-J.-M., tout comme on dit en France le P.-L.-M. (Paris-Lyon-Méditerranée.).

M. Joliette mit en communication son village de l'Industrie avec le fleuve à Lanoraie, par cette voie ferrée qui est le second réseau de chemin de fer de la province de Québec, et qu'il construisit de 1848 à 1850. Puis en 1853, il poussa ce chemin jusqu'aux limites du village de Montcalm, où la gare se voit encore, mais celui-ci dura peu et après quelques mois, il cessa d'exister.

D'autres fois encore, on allait sur la *voie ferrée*, pour y voir la locomotive et les wagons de l'unique convoi du jour.

“ Il y a trente ans, disais-je en 1898, on ne pensait pas même à visiter le hangar-gare qui fait aujourd'hui la risée de Joliette et la honte de la puissante compagnie du Pacifique Canadien. ”. Voici une curieuse coïncidence : cette note parut le jeudi et dès le lendemain, vendredi, la vieille gare flambait et débarrassait le sol de sa présence. La Compagnie possède maintenant une gare très opulente et digne de Joliette.

Pour en revenir à nos campagnes particulières, il faut bien avouer, au risque de passer pour naïfs et peu déniaisés, ce n'était pas pour les écoliers d'alors, une mince attraction que ce train roulant. Qui n'a pas vu n'a rien vu. !

La magnifique et riche installation moderne des wagons, l'allure rapide et légère de la locomotive, la solidité de la voie, en même temps que la mollesse des ressorts et le moëlleux des sièges rouges, capitonnés sans épargne, tout cela est aux antipodes de l'installation du chemin de fer de M. Joliette, et ne nous reporte aucunement à l'Industrie. Et ceux qui ont l'habitude de voyager par les trains rapides ou les *fast trains* ne se dérangeraient pas pour voir si peu, sinon à titre de curiosité d'antiquailles, comme on visite un musée. Mais pour la plupart d'entre nous, provinciaux ou campagnards d'origine ou de demeure, nous n'avions rien vu de mieux, ni même de pareil. La perspective de cette véritable *merveille* alimentait de longtemps nos conversations enfantines. Au lieu de la nuée d'employés du C. P. R. à Joliette seulement, la ligne " Industrie-Lano-raie ", n'en avait que trois : M. Maguire, chef de gare, M. Sheppard, ingénieur et M. Goulet, chef de train.

Aussi avec quelle majesté s'avavançait lentement le petit engin succombant, on le croyait, sous le poids de son énorme cheminée et roulant sur des lisses de bois recouvertes d'une lame de métal. C'était à mieux dire, un chemin de bois, ferré : des pièces de bois en guise de rails sur lesquelles s'étendaient deux lames de fer de trois pouces de largeur. On s'est bien aiguisé la langue, en médisances, sur ce chemin : son allure était lourde ; ses pas lents ; ses ressorts, durs et raides ; ses châssis étroits, petits et rares et, par suite, avares de soleil et de lumière ; tout cela était malheureusement trop vrai. On disait encore que les passagers, pour tromper le temps, descendaient cueillir des bluets ou pour tous autres ob-

jets qui n'ont rien de commun avec des cueillettes ; ou encore qu'on y attachait les animaux qui, arrivés à destination, n'étaient guère plus essoufflés que la locomotive à l'énorme cheminée de broche, faite à la Montgolfière. On affirme encore — j'en passe et des meilleures — que tout, comme aux trains d'aujourd'hui, il lui arrivait de sauter hors la voie et de prendre la clef des champs ; ce qui mit un jour, sur les lèvres de quelqu'un à qui le chef de train demandait : " Montez-vous avec nous ce matin ? " cette réponse typique : " Oui, si vous passez par la Chaloupe. " Mais par contre, les collisions étaient ce qu'il y avait de plus rare, vu l'unique convoi de chaque jour. On raconte pourtant qu'à Joliette des enfants, s'amusant à pousser des fourgons les uns contre les autres, causèrent la mort du jeune Almanzor Renaud qui eut ainsi la tête écrasée entre deux voitures.

Que d'épingles et de sous, pièces d'expérience, ont été aplatis et rendus à leur lustre primitif par la *lourde* locomotive, et son pesant cortège de voitures qui, dans leur ensemble, étaient, bien sûr, plus légers qu'une seule de nos machines géantes d'aujourd'hui !

Trêve de badinages au sujet de ce chemin de fer, car nous savons bien que cet embranchement fut pour Joliette un gage d'avenir et la clef du succès.

Pour cette raison et à cause des belles et joyeuses promenades que nous y avons faites, nous ne voulons plus en dire du mal.

Qui ne se rappelle et avec combien de charme les divertissantes campagnes de la *Savanne*, de la *Source*, ou de la *Pompe*. Inutile d'indiquer où est la Savanne la Pompe ou la Source, située à l'endroit où la voie fer-

rée bifurque pour s'engager dans la profondeur des terres.

Par la nature même de ses fonctions, cette voie ferrée n'était en opération que l'été, puisqu'elle servait à unir le port de Lanoraie à Joliette. Les bateaux amenaient les voyageurs de Montréal à Lanoraie et là, les chars prenaient passagers et marchandises pour les transporter à Joliette. L'hiver il chômait, et voyageurs et marchandises venaient en voitures à patins. A la fonte des neiges, à cette époque de l'année où ne vont ni les voitures d'hiver ni celles d'été, où les glaces résistent à l'action combinée du soleil et de la pluie, je me rappelle qu'alors une question angoissante se posait à Joliette : " Allons-nous avoir la famine ou bien la navigation va-t-elle remplir nos greniers d'abondance ? " Et ce problème demeurait insoluble pendant plusieurs jours et la famine planait au-dessus de nos têtes hantées par toutes sortes de fantômes, jusqu'à la débâcle qui sauvait la position.

Pour compléter ce récit, autant que possible, il faut dire que lorsque nous étions rendus au but de notre promenade, le terrain que nous foulions se transformait comme par enchantement en arène politique et littéraire, où les orateurs, montés sur une souche, en guise de tribune, se préparaient, dans la mêlée des chaudes discussions et des éloquents discours, à manier la parole en public. Je connais plus d'un de nos meilleurs orateurs qui ont cueilli leurs premières palmes dans ces joutes d'écoliers. D'autres fois, on envahissait le Palais de Justice ; on visitait d'abord les sombres cachots et les prisonniers, puis on assiégeait la salle d'audience et on y tenait lit de justice. Le juge était désigné par le suffrage populaire, les avo-

cats se disputaient le plaisir de défendre un client, les témoins étaient appelés et le coupable (on en trouvait toujours) gravissait péniblement les degrés de la boîte aux accusés et les écoliers, remplissant à merveille le rôle bien ordinaire des curieux, encombraient le parterre et les galeries de la Cour.

On le voit, rien n'y manquait, excepté peut-être un peu de cette gravité qui entoure la justice, néanmoins, tout ce passait avec majesté et cette Cour pour rire interprétait son rôle avec une aisance et un aplomb imperturbable. Et le jugement prononcé était sans appel.

J'allais oublier en route l'oratoire de Saint-Antoine de Padoue, élevé sur le côté est de la rivière, pour rappeler le souvenir de Messire Antoine Manseau, vicaire général de Mgr Ignace Bourget, et curé de l'Industrie. Chaque année, le 13 juin, on y célébrait la messe de la fête patronale.

Mais qu'y avait-il donc à visiter dans la ville de Joliette à cette époque ? Il y avait l'église paroissiale, le collège, le noviciat des Clercs de Saint-Viateurs, (cependant le Père Lajoie n'encourageait pas fortement les visites au noviciat et pour couper court à cet inconvénient, il avait donné la description de cette maison, en chaire dans son prône du dimanche) le manoir de M. Joliette, transformé depuis en pensionnat des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et derrière lequel s'élevait le magnifique orme qui ombrage et protège encore le couvent et qui est peut-être l'unique et fidèle témoin du premier défrichement de la forêt. Près de la maison seigneuriale de M. Joliette, on voyait encore à cette époque, l'aile droite du manoir du doc-

teur Léodel, ou comme tout le monde disait : " le docteur Lel ". Les anciens nous racontaient que cette demeure était en tout semblable à celle du fondateur et qu'on l'avait démolie pour en reconstruire une plus belle; mais une fortune ennemie s'y est opposée. Il y avait aussi, la chapelle de Bonsecours, dont l'autel était dédié à Notre-Dame des Sept-Douleurs et le couvent des soeurs de la Providence qui alors instruisaient les jeunes filles. Cette chapelle se composait de deux pièces dont l'une servait au public et l'autre aux soeurs et à leurs élèves. Une statue de la Sainte-Vierge ornait la niche de la façade et un tableau à l'huile de la même sainte, était suspendu au mur intérieur, au-dessus de la porte d'entrée. Quelques béquilles, et autres objets laissés en *ex-voto* disaient aux visiteurs que la Sainte Vierge bénissait ce sol et affectionnait ce modeste sanctuaire.

Un chapitre entier nous parlera des églises de Joliette.

Il y avait encore les marchés publics qui n'étaient rien moins que des châteaux branlants, dépourvus non seulement de tout ornement d'architecture, mais de toute élégance et dont la principale parure à l'intérieur semblait être une ceinture de revendeuses, cariatides vivantes paraissant soutenir un plafond de cinq pieds de hauteur, avec autant de majesté et d'aisance que les colonnes du Louvre. Elles avaient aussi le rôle de surveiller leur propre comptoir regorgeant, chaque samedi, de tire, de bâtons de canelle, de sucre d'orge, de pommes, de brioches et de cousins en pâte, de petite bière d'épinette très mousseuse que l'ami Lucien Pinault nommait de la petite *small beer*.

Et l'école de Saint-Viateur ou du bon Frère Narcisse Guay, c. s. v., où nous admirons encore les arbres splendides de la cour de récréation. Il faut convenir qu'il avait cent fois raison d'être fier de son école à laquelle on donnait le nom de *Sorbonne*, dont il fut le directeur pendant de longues années. Cette école et cette cour étaient bien à lui et c'est avec autant de vérité que de joie qu'il pouvait, dire et disait effectivement en bégayant : "Chez-moi."

A ce sujet, qu'on me permette une digression. Si la dévotion au Sacré Coeur est si fortement enracinée et si justement appréciée à Joliette, il faut avouer qu'il en revient un grand mérite au Frère Guay qui, de tout temps, a fait fleurir ce culte sublime, dans le coeur de ses petits enfants. Et la plus ancienne bannière du Sacré-Coeur à Joliette, était la propriété de l'école du bon Frère et il l'avait achetée et en avait amassé le paiement sou par sou en vendant de vieux chiffons et des journaux au rebut qu'il ramassait un peu partout jusque dans la salle de lecture du collège. Quelquefois même, il confisquait à son profit ou plutôt au profit du divin Maître, les journaux que le facteur venait de déposer sur la table et que personne n'avait encore lus.

Mais qui aura le courage de lui reprocher ces pieux larcins, en voyant cette bannière si richement brodée, flotter sur la tête des enfants et être pour eux, un signe de ralliement et un gage de victoire?

Il y avait encore la fonderie que tous ont visitée au moins une fois, dans leur vie d'écolier et mise en opération, en 1844, par M. Pierre Imbleau.

Enfin qui ne se rappelle, et avec plaisir, les différentes enseignes des magasins, etc., etc. : gros chapeau, capuche géante, livre énorme du libraire, la négresse portant le cadran de l'horloger, l'immense cheminée de la tannerie Clements, la vitrine aux cent figures de l'atelier de photographe et, en approchant du collège, sur la rue Manseau, le fameux " Laissez fleurir Joliette " qu'une légère couche de peinture ne peut dérober encore aujourd'hui aux yeux des anciens élèves qui ont peut-être oublié les célèbres apostrophes de Napoléon Ier à ses soldats et n'ont pu effacer de leur souvenir, ce magnifique laissez-passer à l'épanouissement et à la prospérité de Joliette. Et que de choses encore à voir pour les jeunes gens mondains qui plongeant leurs regards dans les fenêtres, espéraient apercevoir, à travers les lis et les roses, des visages aimés dont le souvenir hantait leur imagination à la fois rêveuse et sensible !

J'ai parlé des principaux attraits de ces promenades ; je devais à la justice de n'en omettre aucun.

Et puis, dans ces campagnes on faisait connaissance avec les principaux citoyens et l'on apprenait d'eux cette belle politesse française qui fait toujours l'ornement de la société Joliettaïne et lui vient en droite ligne de ses premiers fondateurs et seigneurs. Il me semble voir encore M. de Lanaudière tenir son chapeau bas, tout le temps que défilait devant lui, la troupe des écoliers. Comment n'être pas polis et prévenants après de tels exemples de respect et de savoir-vivre ?

Je finis cette classe de campagnes en ajoutant encore quelques endroits, but de nos promenades : M. Trudeau

sur le chemin de Saint-Thomas, ce cultivateur modèle dont la ferme si propre nous invitait au repos et à la collation que Mme Trudeau nous servait elle-même ; le grand bois, pour y cueillir la faine, sur la feuillée d'automne ; la fabrique de papier, pour y recevoir des leçons pratiques de choses ; ou encore le long de la rivière au temps du flottage ou de la *drave*, en y accédant par la rue de l'Etang ou par le pont des Chars. Un jour — un des plus beaux de notre vie d'écolier — M. Trudeau, vicaire général de Montréal, arrive au milieu de nous avec le Père Directeur, aussi inattendu qu'un coup de vent. Nous étions sur la grève à voir manoeuvrer les *draveurs* et l'intérêt croissait avec le temps, d'autant plus qu'il était plus d'une heure et l'on attendait avec angoisse l'appel de la cloche, quand soudain M. le Vicaire général après le complot d'un instant avec le Père Beaudry, nous lance un congé par la tête. Quelle joie inattendue ! aussi quelle délirante ovation fut faite à notre insigne bienfaiteur, dont la bonne et joviale figure s'éclaira d'un rayon de joie profonde !

Bien que rares, il y avait déjà au collège des sports et les concours hippiques les entraînaient invinciblement. Pour moi, je n'oublie jamais M. Georges Gilmour l'un des principaux juges de ces courses et assurément l'un des plus compétents. Ne pouvant accuser ni mon père, ni ma mère de ma courte taille, je crois que si faute il y a quelque part, elle est à M. Gilmour. A quatre ou cinq ans, " haut comme un pot au lait " me répétait notre maître d'école, M. Gilmour, qui demeurait à Saint-Liguori, dans la *Maison rouge* (l'ancien couvent), me prenait dans ses bras, me passait la figure au piquant de

sa barbe de huit jours, m'appelait toujours "l'homme de quinze ans " et me remettait son farine en me donnant cinq sous.

3o *Campagnes* partielles *extraordinaires* propres seulement aux grands écoliers, ou bien aux petits fort alertes et bons marcheurs; car le *Vieux Moulin*, la pointe aux Pins, le trou de fée, Saint-Paul et Saint-Thomas sont loin de Joliette.

1o Le *Vieux Moulin* de M. Joliette sur la rive sud-ouest de la rivière l'Assomption, à 3 milles de Joliette, du côté du " Grand Saint-Paul " voulait plutôt désigner l'endroit du vieux moulin, que la bâtisse elle-même dont l'existence n'était trahie que par les débris d'un vieux mur lézardé. Pour le moulin aucun élève du collège Joliette, si ancien soit-il, ne l'a vu en opération, car son mécanisme fut transporté à l'Industrie vers l'an 1828, dans le moulin bâti par M. Joliette, près du manoir seigneurial. Ce moulin fut le premier établi dans cette partie reculée de la seigneurie de Lavaltrie, bien des années avant la naissance de Joliette. Je pense qu'aujourd'hui il ne reste aucune trace du *Vieux Moulin* et qu'on peut dire tristement avec le poète : " Les ruines elles-mêmes ont péri. ".

De notre temps (1870-1882) le vieux mur existait, encore et dans une élégante pièce de vers, intitulée le *Vieux Moulin*, mon confrère de classe, M. Sylvestre Sylvestre, avocat et chef du cabinet des Travaux publics, à Québec en disait :

Quand, des feux de l'été, la grève s'illumine,
Il m'est doux de rêver sous la croulante ruine,
Dernier débris du vieux moulin.
Quand, libre de l'étude, on me mène au rivage,
Où languit, oublié, ce granit d'un autre âge,
Je lui souris dans le lointain.

Telle est la stance mise en vedette par M. Joseph Laporte dans une série d'articles publiés par la *Voix de l'Ecolier* sous le titre de *Le Vieux Moulin*. Il faudrait citer dans ces *Gerbes* cette intéressante et savante étude, mais impossible. Pourtant il faut en inclure quelque chose pour en émailler mon assez triste prose : " Le regard s'arrête avec curiosité sur une vieille ruine qui, malgré sa tête chenue, son pied calciné, ses flancs pleins de lézardes, dresse encore avec fierté ses pierres d'un autre âge, étale avec orgueil les décombres dont elle a jonché le sol. Ce pan de cheminée, dernier vestige d'un édifice dont les renflements et les nombreuses dépressions du terrain indiquent l'ancienne étendue, est ce qui porte encore le nom de *Vieux Moulin*. Il n'est peut-être pas un habitant de Joliette qui ne connaisse cette promenade si vantée ; pas un élève de toutes les générations sorties de notre collège qui ne soit allé folâtrer autour des ruines du *Vieux Moulin*. La rivière réunit à cet endroit ses ondes qu'elle retient un instant captives, pour les précipiter tout à coup avec fracas dans une déchirure profonde de son lit rocailleux. Cette cascade dont la grande voix mugit sans cesse, dont les eaux se soulèvent en tourbillons écumeux, se tordent et fuient rapidement, est le plus bel ornement du paysage. "

20 *Le trou de fée* sur les bords abruptes de la rivière Ouareau, aux confins de la paroisse Saint-Jacques-de-l'Achigan est, au moins à six longs milles du Séminaire. Chaque automne, aux beaux jours de septembre ou d'octobre, il fallait aller montrer aux *nouveaux* cette grotte merveilleuse entourée de mystère. C'est une sorte de petite catacombe, une excavation souterraine, à même les rochers escarpés de la rivière, à cinq ou six arpents en aval du pont des Dalles de la rivière Ouareau. L'ouverture de cette fameuse grotte ressemblait à s'y tromper, à celle d'un puits. On s'y introduisait à la file indienne, puis en rampant on avançait de quelques pieds. Alors s'ouvrait devant nous, comme un couloir, d'une cinquantaine de pieds de long par six à sept pieds de large et sur une hauteur de cinq pieds environ à l'extrémité duquel une source rafraîchissante nous invitait à nous désaltérer. La voûte de ce passage à travers la pierre avait la forme d'un canot renversé. Tel était le trou de fée d'autrefois.

Inutile d'ajouter qu'une fois la curiosité satisfaite et remis quelque peu des émotions vives ressenties à l'approche et à la visite du curieux trou, nous sentions l'aiguillon de la faim tourmenter nos estomacs vides; alors c'était le siège en règle des fermes du voisinage, pour acheter tous les articles de commerce favorables à l'alimentation : pain, beurre, lait, crème et sucre; tout y passait, en attendant le retour au réfectoire du collège, où le même combat se livrait, avec les mêmes armes et en plus, un renfort de rudes combattants.

Si, on me demande, à présent, le nom de la fée, dame de ce long couloir, j'avoue n'en rien savoir; d'abord,

comme les dames honnêtes de plusieurs romans, elle n'était jamais chez elle; puis les deux seules fées connues des écoliers étaient les fées Carabosse et Morgane, mais elles résidaient ailleurs. La dernière, (cachée sous les traits de Georges Bélanger), venait même de paraître sur la scène du collège, baguette magique en main, chantant en semant partout les merveilles et les mystifications avec ces mots :

Je suis la fée Morgane
Qui préside ici-bas.

En rappelant ces souvenirs, il sera facile au lecteur initié aux curiosités naturelles des environs de Joliette, de faire *remonter* à la surface de sa mémoire, même l'énorme caillou rond de quinze à vingt pieds de diamètre qu'on désignait tout simplement sous le nom de " grosse roche " tombée au bord du chemin ou laissée là en attendant, pour délester le trop plein d'un charriot. Elle est encore là, au même endroit, sur le chemin de Joliette à Saint-Jacques ou à Saint-Liguori, entre les ponts des rivières Rouge et Ouareau. Là ces deux rivières se rapprochent sensiblement, comme pour s'habituer ensemble, car à un mille plus bas, ce sera le confluent; la rivière Rouge y disparaît après avoir payé le tribut de ses eaux à sa compagne qui seule roule ses ondes vers l'Assomption, dont elle est tributaire.

Les bords rocailleux et escarpés, taillés en nombreuses dents de scie, par un ouvrier puissant, ne manquent pas non plus de piquer la curiosité, surtout aux endroits qu'on appelle les *Dalles*, sans doute, à cause de la hau-

teur des côtes très rapprochées qui resserrent les eaux, en un passage étroit comme une gorge. On remarque sans peine que les *Dalles* de l'Assomption et de la rivière Ouareau sont en tous points semblables.

Dans sa *Biographie* de l'hon. B. Joliette, M. J. Bonin décrit ainsi les *Dalles* de Joliette : " En descendant vers son embouchure, à la distance d'un demi-mille du moulin de pierre, la rivière engagée dans les rapides, se précipite en mugissant sur un lit rocailleux ; ses rives abruptes et élevées se resserrent tout à coup, ne laissant au passage des eaux bouillonnantes qu'un canal d'une soixantaine de pieds de largeur. Cet endroit fut désigné sous la dénomination de *Dalles* de la rivière ; de là le nom de *Pont des Dalles* construit par M. Joliette."

Il faut remarquer aussi que ce pont est le premier construit ; celui des *Chars* ne fut bâti qu'à la confection du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie.

Tout nous intéressait donc dans ces sorties lointaines, lorsque, comme le Souriceau de la fable, nous pouvions dire :

J'avais franchi les monts qui bornent cet Etat.

C'est avec des souvenirs pareils qu'on " se forge une félicité qui nous fait pleurer de tendresse " quand on cause du temps passé avec ses amis " qu'on connaît bien " comme ceux du Frère Guay. " J'étais là, telle chose m'advint ", ne cesse-t-on de répéter.

M. Alfred Lippé, curé de Saint-Médard du Coteau-Station, parle souvent du *trou de fée*, de la *Grosse roche*, comme des merveilles d'alors. Il n'avait pas encore fait

son *Tour du Mexique*, ni vu les fameuses murailles, ni les souterrains de Mitla !

3o Saint-Thomas et Saint-Paul nous revoyaient aussi au moins deux fois l'an. Chacun de nous doit garder au fond de sa mémoire un souvenir particulier pour la première de ces deux paroisses, où l'une de nos visites annuelles coïncidait d'ordinaire avec les Quarante-Heures, au mois d'octobre, ce qui nous procurait le plaisir de faire du chant à vêpres et de fournir notre quote-part aux solennités de ces exercices.

Notre première visite était à Notre-Seigneur et aux anges gardiens de ces églises, puis il fallait voir et examiner tous les édifices religieux, ainsi que les cimetières. Les jubés de l'orgue, comme la pierre aimantée, nous attiraient pour y chanter quelques bons cantiques préférés. Qu'il était beau d'entendre résonner nos plus harmonieuses mélodies sous les voûtes sonores de ces temples ! mais aussi, il y avait la contre-partie, c'est-à-dire le tapage fait en montant et descendant les escaliers en spirales de l'église de Saint-Paul. Jamais les infirmes portant béquilles ou cannes de bois ou souliers de fer au collège, ne causaient plus de bruit, en descendant les escaliers de la chapelle du quatrième étage de la bâtisse de briques, après les offices religieux. Et grands dieux ! que de gémissements dans les escaliers et les portes et que de tympan délicats ahuris et brisés par ce vacarme infernal ! Un certain professeur de musique d'humeur bien patiente — mettons que ce soit le Frère Vadeboncoeur — paraissait affectionner particulièrement ce genre d'harmonie et il n'était pas ra-

re de le voir quitter la chapelle à la hâte, et se lancer à la poursuite de ces artistes nouveau genre, pour jouir sans doute plus longtemps de ce concert, ou peut-être, ce qui est plus probable, pour leur servir de modérateur.

Revenons à notre sujet et disons tout de suite quelles joies naïves et franches nous offraient toujours ces promenades et, rien que d'y penser, mon coeur en vole encore de bonheur !

Et gardons-nous d'oublier ces délicieuses collations au pain, à la crème et au sirop d'érable — une des heures les plus intéressantes du congé — que nous offraient si généreusement les curés de ces deux paroisses : MM. Chicoine et Martel, et cet air de bonheur et de douce gaieté qui rayonnait sur la figure de ces vénérables prêtres, dont la vie de collègue semblait revivre à la vue de cette intéressante jeunesse si folâtre et si enjouée !

Plusieurs fois, nous avons vu ces bons curés, non contents de nous régaler des mets de leur table, nous faire ouvrir à leurs frais, les trésors sucrés des magasins de leur village. Honneur à ces bienfaiteurs de l'humanité !

40 *Campagnes générales.* Pour ces cas-là la cloche extérieure tintait, appelant tout le monde au poste, ce pendant qu'une voix de stentor faisait résonner au loin ces deux mots magiques : " Campagne générale " ! A ces appels, tous les élèves grands et petits, tous les professeurs non prêtres se rendaient à la salle de récréation ou dans la cour, près du collège pour y prendre leur rang.

Rien n'était laissé au caprice du hasard dans la formation des rangs ; chacun devait "trouver son homme",

c'est-à-dire le partenaire à lui désigné et donné au commencement de l'année scolaire par le premier maître de salle, quand il s'agissait de changer de local.

Ainsi formée, la longue théorie des écoliers, se déroulait à travers les rues de la ville, produisant la meilleure impression et le plus joli coup d'oeil par la symétrie des lignes et par la cadence du pas de la marche.

Il y avait campagne générale, pour ne citer que les principales, le grand jour de Pâques, où chaque élève devait porter son uniforme, le même pour tous, grands et petits : capote et casquette en drap bleu, ceinture verte et pantalons noirs. Le *costume*, pour me servir du terme classique, était de règle les dimanches et fêtes d'obligation, de la fête de Pâques à celle de saint Viateur, le 21 octobre. Depuis plusieurs années, on a débarrassé les jeunes écoliers de ces lourds et trop longs habits, pour leur donner un costume plus commode et plus en rapport à leur âge et à leurs amusements.

Après la retraite de septembre, il y avait aussi sortie générale, pour le pèlerinage annuel à Notre-Dame de Bonsecours auquel s'ajouta plus tard (1877) celui de Saint-Joseph, lorsque sa chapelle fut élevée, en face du pont des Dalles. C'était un véritable bonheur pour nous de chanter à la Souveraine du ciel notre cantique de pèlerinage :

C'est la Madone du village,
Encore un peu de chemin,
Bientôt tu verras son image ;
Courage, bon pèlerin !
Courage! (*bis*) courage! bon pèlerin!
Courage! (*bis*) courage! bon pèlerin!

Sur le penchant de ce riant coteau,
Ne vois-tu pas sa petite chapelle,
Va, pèlerin, te cacher sous son aile,
Elle t'attend, la vierge du hameau.

Tous les anciens reconnaîtront bien ce cantique d'ordonnance et de circonstance et qu'on ne chante plus, paraît-il, depuis près de vingt ans ; mais il faut avouer que cette poésie de facture étrangère à Joliette, s'accorde fort peu avec la topographie de Bonsecours, et ne sert qu'à illustrer ce vers de l'*Art poétique* de Boileau :

La rime est une esclave et ne doit qu'obéir.

Il y avait bien là une petite chapelle et une madone sous l'aile de laquelle on pouvait se cacher, mais de riant coteau, pas plus que sur la main. Heureusement que ça ne troublait en rien notre dévotion et notre confiance filiale et personne, du reste, n'en faisait la remarque.

Les deux parties du sanctuaire vénéré se remplissaient comme un oeuf et même quelques-uns parmi les grands stationnaient aux portes, faute de place, ce qui n'empêchait aucun d'entonner d'un commun accord les louanges de la bonne Sainte Vierge.

Cette chapelle, séparée du couvent par un espace de cinquante pas environ, ne brillait pas moins par sa pauvreté que par sa propreté, deux qualités distinctives de la communauté qui en prenait soin.

Ce sanctuaire fut érigé en 1848 par le respectable, je ne dis pas assez, le vénérable M. Jean-Olivier Leblanc

(venant de l'Achigan, aujourd'hui l'Epiphanie) 1803-1879, notaire public, premier registrateur de l'Industrie et dont la demeure en face de Bonsecours était " pleine de fleurs et d'oiseaux de toutes sortes. C'était un homme très pieux qui a laissé un excellent souvenir ", dit *Joliette illustré*.

Ce fut un véritable chevalier de la bonne Vierge, président de sa congrégation pendant trente ans. La musique et le chant firent aussi ses délices. Il fut maître-chante à la paroisse et le premier sacristain de Bonsecours (M. Martel).

Durant les douze années décrites en cet ouvrage, 1870-1882, la Providence de Joliette, fondée en 1855, fut sous la direction des Soeurs Elisabeth, 1866-1878 et Hippolyte, 1878-1886.

Un des principaux bienfaiteurs de cette Providence, est le bon et pieux M. Eusèbe Asselin, ancien marchand, dont la générosité est connue de tout Joliette.

A propos de ce pèlerinage annuel, il me revient en mémoire un événement unique, dans les annales religieuses de Joliette.

En 1878, au mois de septembre, du 9 au 16, la retraite de tous les vicaires du diocèse de Montréal, se fit au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, sous la présidence de Mgr E.-Charles Fabre. De la part du pieux prélat, c'était une marque de haute estime pour la communauté, et, pour la ville de Joliette, un honneur insigne de recevoir dans son sein, tous ces prêtres venus des quatre coins du vaste diocèse de Montréal; aucune paroisse, Joliette excepté, n'a encore joui de cet honneur et la retraite de temps immémorial, se fait toujours à Montréal au grand séminaire. Je me souviens parfai-

tement de la joie que nous eûmes, le soir de leur arrivée, de presser la main de nos amis et en particulier, de ceux qui venaient à peine de quitter l'*Alma Mater* et de nous fausser compagnie, parmi lesquels je vois MM. Avila Lapalme, O. Laferrière, et O. Dufault, vicaires à Saint-Cuthbert, à Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Janvier.

Au dernier jour des exercices spirituels, tous les retraits, à la suite de leur vénérable évêque, voulurent bien se rendre à la chapelle de Bonsecours, pour y clore, aux pieds de la sainte Vierge, la série de ces huit jours de récollection. Ainsi la Madone du village de l'Industrie a, de tout temps, été vénérée et saluée par tous les écoliers et tous ceux qui ont eu le privilège de suivre des retraites à Joliette; aussi elle n'est pas restée en dette de reconnaissance, et, de ses mains puissantes et toujours ouvertes, jaillit sans cesse un courant de faveurs et de grâces qui inondent les coeurs.

Une autre circonstance nous réservait encore une promenade générale, c'était le bazar des soeurs de la Providence, qui durait deux jours, au mois de janvier. De deux heures à cinq heures, à chacun des jours du bazar, on encomrait la vaste salle du couvent et on passait le temps à examiner les tables richement chargées ou à rafler les objets mis entre nos mains, par les dames de charité.

On a souvent parlé du drainage des capitaux, mais je ne crois pas qu'on ait voulu faire allusion à nos bazars où ce drainage se pratique, il est vrai, mais sur une petite échelle, surtout aux moments où il n'y a que des écoliers dans les salles. C'est bien plutôt le drainage des gros sous, où chaque élève, comme la veuve du Temple de Jérusalem, donne non du superflu, mais du nécessaire;

aussi ces légères oboles, arrosées des bénédictions célestes, se multiplient à merveille et arrivent à grossir considérablement les recettes de ces concours de charité. A cinq heures, s'opérait le retour au collège; pour quelques-uns, la fête se prolongeait davantage, et il restait encore un exercice d'une importance capitale, je veux parler du souper qui commençait à six heures et après lequel une bonne pipe de tabac, fumée sous les regards bienveillants du directeur, achevait d'embellir cette journée déjà si agréable.

Mais il fallait au moins vingt-cinq sous pour procurer ce plaisir à son estomac, de sorte qu'un bon nombre n'y pouvait songer. Le gousset était vide, la bourse était épuisée; le Juif errant avec ses inépuisables cinq sous était mort et enterré, sans communiquer sa recette à personne et les monnaies avaient fui leur retraite, pour tomber dans la cassette de la dame préposée à la table de rafraîchissements. Et en échange, — il faut tout dire — on avait eu crème fouettée, brûlée et quantité de gâteaux et en plus quelques verres d'une liqueur si douce que la prohibition la plus sévère n'aurait jamais pu atteindre, et que les partisans de l'hydrothérapie ne sauraient assez prescrire pour toutes les maladies !

Mme Edouard Scallon, née Ducondu, petite de taille, mais grande par ses qualités, fut jusqu'à sa mort, l'âme et le coeur de ces fêtes de charité.

M. Edouard Scallon, un des pionniers de Joliette avec MM. Joliette, Léodel, G. de Lanaudière, Ch. Panneton, Leblanc, Leprohon, Voyer et Derome, pour ne mentionner que les plus connus parmi les écoliers, venait de Drummondville. De concert avec M. Joliette, il établit

une distillerie bientôt réduite en cendres. Plus tard le commerce de bois l'enrichit. Il mourut en 1864, laissant à la ville une somme importante avec laquelle M. l'abbé P. Beaudry construisit, en 1884, une Ecole industrielle, transformée en Jardin de l'enfance.

Ce vertueux citoyen était maire de Saint-Charles-Borromée et du village de l'*Industrie*, quand Joliette fut constitué en municipalité de ville (1864), mais il déclina l'honneur d'en être le premier maire, en faveur de M. de Lanaudière.

Deux mois après, le 15 mars, il cessait de vivre.

Après les bazars, venait la visite générale des repôts, le Jeudi saint, après-midi. Il était facile de voir que partout on rivalisait de zèle et de piété pour orner les autels sur lesquels reposait Notre-Seigneur.

De plus le Vendredi saint et le Samedi saint au matin, la prière et la méditation avaient lieu à l'église paroissiale où l'on se rendait en corps. Le souvenir de tous ces lieux de pèlerinage est bien vivace, mais les sanctuaires d'autrefois, pour la plupart, sont des choses du passé. L'église en particulier a disparu, pour faire place à une des plus belles églises du Canada. Mais nous en parlerons plus tard.

Pour terminer la série de ces articles sur les campagnes des élèves au collège Joliette, il me reste à parler des pique-niques à " la pointe aux Pins " qu'on pouvait appeler " pointe des Ecoliers ". Toutes les générations qui se sont succédé au collège, depuis son origine, jusque vers l'an 1882, peuvent rendre témoignage des agréments uniques de ce petit coin de terre, pour le but qui nous occupe en ce moment, c'est-à-dire, pour les diners à la

campagne. Cette pièce de bois, abattue depuis, appartenait à un nommé Gravel et occupait une des nombreuses pointes taillées par les caprices de la rivière de l'Assomption, dans la concession appelée communément " cinq Gorlots ", ou bien en termes de cérémonie " cinq Grelots. ". Deux grands congés, en automne et en printemps, nous offraient d'avance la perspective d'un pique-nique à cet endroit légendaire. Et tant que ce bois a existé, je crois qu'il n'a jamais été question d'aller dîner ailleurs, attendu que cette pointe embellie par la nature, offrait tous les avantages désirables.

Sur un coteau de sable à pente douce, s'élevait une centaine de gros pins, dont l'ombre bienfaisante nous préservait des rayons du soleil et entretenait une fraîcheur agréable et dont le feuillage épais nous mettait bien à couvert des averses inattendues dans les jours où l'aurore avait été plus brillante.

Au pied du coteau et sur son lit de cailloux, coulait en bouillonnant la rivière de l'Assomption, laquelle achevait de donner à la pointe à Gravel ce charme inexprimable qu'on ne saurait trouver ailleurs aux environs de Joliette.

Nous allions au bois pour dîner, chacun donc apportait des provisions ou plutôt un ou deux élèves, par maison de pension, se chargeaient du panier des vivres et ces portefaix de circonstance à leur arrivée à destination, se métamorphosaient subitement en cordons bleus, sans diplôme, il est vrai, mais parfaitement au courant de l'art culinaire.

Le signal du départ se donnait à 8 heures, après le déjeuner et la messe pendant laquelle le chant du re-

frain " Donnez nous un beau jour " avait créé le plus vif enthousiasme et réveillé les échos les plus réfractaires de la chapelle. Après trente à quarante minutes de marche, l'avant-garde de la troupe écolière atteignait les premières limites du bosquet.

Ces départs n'avaient lieu qu'après le chant du *Sancte Joseph, ora pro nobis*, entonné, on le comprend, avec un entrain sans égal.

Pour compléter la description de la pointe aux Pins, j'emprunte la plume distinguée du Père Peemans : "Tous ceux qui connaissent les environs de Joliette savent que la nature a réuni en cet endroit tous les agréments qui peuvent charmer une journée de pique-nique. Avec quelle maternelle sollicitude n'a-t-elle pas prévu les éventualités fâcheuses qui viennent parfois troubler des réjouissances de ce genre ! Le soleil lance-t-il des rayons trop ardents, quel ombrage magnifique n'offre pas cet impénétrable dôme de verdure ? La chaleur devient-elle accablante, quelle délicieuse fraîcheur ne rencontre-t-on pas sur les rives pittoresques de l'Assomption dont on voit fuir au loin les eaux bouillonnantes et écumeuses ? Un orage imprévu vient-il tout-à-coup interrompre les jeux, quel abri ne trouve-t-on pas sous ce vaste toit de feuillage ?

" Vers dix heures, la nature réclame impérieusement, ses droits. Le dîner est sans contredit l'une des principales préoccupations des journées de pique-nique et convenons-en, un repas pris sous la voûte des cieux, avec l'haleine des zéphyrs pour condiment, à un charme auquel on peut sacrifier sans être gourmet ou disciple d'Epicure. A peine l'idée du repas est-elle émise que

déjà une multitude active couvre la grève; de toutes parts de petits fournaux sortent de terre; le bois pétille sous une foule d'âtres rustiques; une hécatombe d'oeufs s'accomplit; le lard gémit dans la poêle et une fumée saturée d'arômes appétissants s'élève en spirales capricieuses. ”.

Donc en trois quarts d'heure, le dîner se prépare, le lard est grillé dans la poêle ou à la broche, les crêpes dorées et rebondies s'étalent en piles sur les assiettes de ferblanc et les oeufs cuits dans le sirop, par leur arôme et leur apparence, nous invitent au festin. La nappe est étendue sur l'herbe, le repas est servi, le menu en est alléchant; alors les convives sont priés de s'asseoir à la table, mais comme cette table se confond avec le sol et ne fait qu'un avec lui, les banquettes aussi ne se distinguent pas du sol, de sorte que mets et invités sont à niveau en attendant de former un tout homogène.

Chacun fait honneur aux mets si bien préparés et qu'une faim vorace assaisonne à merveille et rend plus succulents encore, tandis que l'onde la plus limpide et la plus pure de la rivière procure en abondance des rades magnifiques et arrose les estomacs avec une générosité sans pareille.

Pour les pensionnaires du collège, on leur servait un dîner tout préparé au collège et apporté au bois avec mille précautions, sur les doux essieux des grand'charrettes. Plus varié, peut-être, que celui des autres élèves, mais à coup sûr, il n'était ni meilleur ni moins bon.

“ Les grâces récitées, la foule se disperse, les jeux s'organisent, mille cris éclatent, l'animation est générale. ”.

L'après-midi se passe ainsi à mille jeux et amusements et, comme les heures joyeuses s'écoulent vite, déjà cinq heures annoncent la fin de la campagne et le solennel *abeamus*, renchérisant encore sur l'heure, nous fait connaître que le retour doit s'effectuer sans délai.

J'ai souvenance qu'un jour destiné au pique-nique, le temps n'était pas sûr; dès le matin, le vent soufflait du Nord-Ouest, enfin, le malheureux coq de l'église, pour me servir de l'expression du temps, " regardait Saint-Thomas " et par suite ne présageait rien de bon pour la température. Après le déjeûner, le Père Directeur nous dit qu'il est impossible d'entreprendre un si long voyage, dans des conditions d'atmosphère si peu satisfaisantes.

Mais contrarié n'est pas battu !

Et si le coq tourne, ajoute-t-on, s'il vient à regarder la rue Manseau, le pique-nique aurait-il lieu ? Oui, fut sa réponse. Et quelques minutes après, le coq changeait de vue, et au lieu de jeter des regards malfaisants sur Saint-Thomas, il regarde la ville en face, (" il a la queue derrière " disait un jeune, au grand amusement du Père Beaudry), le vent souffle du bon côté; le soleil montre son radieux visage, à travers les nuages et après quelques hésitations, le ciel devient tout à fait pur et l'on part pour la pointe aux Pins. Autrefois on faisait tourner les tables, par l'intervention diabolique, pour nous, je ne sais pas par quelle influence, mais nous avons réussi à faire, non pas tourner complètement la tête du bipède, mais à le faire dévier d'un quart de rond, ce qui suffisait à nos désirs.

Les incrédules diront peut-être que ce changement est plutôt l'oeuvre du vent, que de la magie, je n'insisterai

pas sur ce point; l'essentiel est que la promenade eut lieu.

Je ne dois pas omettre de dire que la fanfare du collège, dont la naissance remonte à l'année 1871, nous précédait toujours à ces campagnes au bois, charmant notre marche et régularisant nos pas, au moyen du tambour major, frappé avec beaucoup de brio, par le grand Fabien Laforest, aujourd'hui curé à Abbéville (La).

Aux morceaux de musique, succèdent sans interruption les joyeux refrain de nos chansons populaires parmi lesquelles je citerai :

*Vive la Canadienne ;
A la claire fontaine ;
Alouette! gentille alouette !
Sur le grand mât d'une corvette ;
Le curé de notre village ;
J'aime la galette, savez-vous comment ;
La femme que j'aurai, n'aura pas toutes ses aises;
Ah ! c'était un petit navire ;
Derrière chez-nous y a-t'un étang ;
Lève ton pied légère bergère ;
Dans les prisons de Nantes ;
A Saint-Malo, beau port de mer ;
Ah! c'était une chèvre ;
Les gueux, les gueux ;
J'ai soufflé une fois dedans ma clarinette;
Allons enfants de la patrie ;
Malborough s'en va-t-en guerre, avec toutes ses ritournelles;
Bonsoir! mes amis, bon soir !*

*Un canadien errant ;
Canadiens fils de soldats ;
En roulant ma boule ;
Par derrière chez mon père ;
Par derrière chez ma tante ;
C'est la belle Françoise ;
M'en allant à la campagne, petit galop, grand galop !
Le casque de mon père ;
La Brigantine qui va tourner ;*

A chacune de ces chansons se rattache le souvenir d'un élève ou d'un professeur, et les trois dernières nous rappellent trois personnages distingués : le bon Frère Vadeboncoeur chantant de sa belle grosse voix de basse ; *M'en allant à la campagne*, le Père Ducharme faisait valoir *Le casque de son père*, et le Père Beaudry, nous charmant de sa voix sympathique, dans le chant de la *Brigantine*.

O beaux jours d'autrefois, ô chants de notre enfance, ô joies pures et naïves de notre collège, ô aimable compagnie de nos maîtres et de nos condisciples, ô délicieuses campagnes, ô congés heureux, pourquoi vous êtes-vous envolés ? et que ne revenez-vous pas, pour chasser les ennuis et les soucis de cette vie et nous faire goûter encore à vos charmes et à vos attraites !

En laissant le petit bois, et, avant de reprendre nos gais refrains, le premier maître de discipline récitait le chapelet, prélude ordinaire du repas du soir.

Voilà pour les campagnes générales. J'ai à peu de choses près, rappelé tous les souvenirs de ces promenades mais à ces pique-niques s'en rattachent deux autres plus

importants qui ont eu lieu à Lanoraie, l'un en 1871 et l'autre en 1875. C'était les campagnes par excellence : aller en chars dans une paroisse éloignée de quatre lieues du collège, et faire ce trajet en moins d'une heure et demie, puis voir le beau fleuve Saint-Laurent, prendre le dîner dans le bosquet de pins en arrière de l'église, après avoir assisté à une messe solennelle, à l'église paroissiale avec accompagnement d'orgue ; telles étaient les réjouissances de ces promenades à Lanoraie. Par leur rareté elles acquéraient un prix inestimable.

Elles marquent bien en effet quelques-uns des plus beaux jours de notre vie d'écolier. Et le digne et vénérable Messire C. Loranger, curé de la paroisse, frère des juges de ce nom, ami aussi de notre *Alma Mater*, passait une partie de ce jour, au milieu des élèves, prenant part à leurs amusements, après avoir partagé leur modeste repas.

Loin de déranger nos études, ces beaux congés stimulaient le travail et l'application et nous préparaient à une attention plus soutenue.

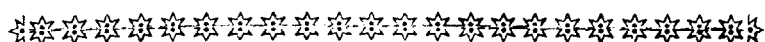
Qu'il fait bon jeter un coup d'oeil sur le passé de notre vie et contempler, à travers le voile, parfois bien sombre de notre existence, ces jours radieux, sans mélange de tristesse, tout tissés de joie, de bonheur et de tendres souvenirs !

J'ai fini ces quelques pages remplies d'agréables reminiscences. J'aurais voulu être habile dans l'art difficile d'exprimer ma pensée, pour intéresser mes lecteurs dans le récit de ces événements passés, mais que voulez-vous ? on ne peut donner ce que l'on a pas. Néanmoins comptant sur l'indulgence de mes lecteurs, j'ai entrepris

de coucher sur le papier ces faits et gestes, afin que du moins, ils pussent servir de canevas à ceux qui voudraient entreprendre d'écrire les Annales du collège Joliette. Ces notes ont un mérite réel ; elles sont vraies, passant de ma mémoire qui est fidèle, au bout de ma plume, sans subir d'altération.

Sur ce, M. le rédacteur, je vous dis " au revoir ", ainsi qu'à ceux qui ont eu la patience de me suivre jusqu'à ce passage le plus intéressant peut-être pour eux, où je prends congé de mes lecteurs.





CHAPITRE II

SALLES ET COURS DE RECREATION

Otiare quo melius labores.

Après ces *Campagnes* auxquelles je n'avais pas ajouté de chapitre, prouvant ainsi ma volonté bien arrêtée de ne plus envoyer mes souvenirs à l'imprimerie, j'attendis la suite des événements et le retour de l'accueil de mon premier essai. Ce ne fut pas long, et le R. P. Beaudry m'écrivit le 12 novembre 1898 une bonne lettre que je publie, y trouvant un appui pour mes *Gerbés*. " Je viens de lire votre dernier article intitulé : *Gerbés de Souvenirs*. Je vous remercie de ce travail si *fidèle* et si utile. Les anciens ont dû éprouver ce que j'ai ressenti moi-même : des souvenirs presque toujours agréables. On se reporte aux anciens jours. On voit défiler devant soi la génération d'alors. On voit des prêtres, des médecins etc., alors confiants dans l'avenir, aujourd'hui en possession d'une position honorable et responsable. Je ne puis m'empêcher de bénir la divine Providence d'avoir veillé si attentivement. sur notre humble maison. Notre collè-

ge a prospéré considérablement. Il est connu aujourd'hui. Le nombre de ses élèves atteint le chiffre respectable de 338. Nos anciens font sa gloire, son honneur et disent énergiquement ce qu'on fait au collège Joliette. Ils encouragent nos humbles efforts. Veuillez agréer mes sincères salutations et me croire bien sincèrement votre tout dévoué ami. ”

Le même courrier m'apportait des lettres du R. P. Roberge et du R. P. Joly, directeur du noviciat. Le premier me disait : “ Ce n'est pas sans une douce joie et une bien vive émotion que j'ai lu et relu *Gerbes de Souvenirs* qu'a publiées *l'Etoile du Nord* depuis quelques semaines. Permettez au plus humble des enfants de Joliette de vous présenter ses plus chaleureuses félicitations pour la généreuse idée que vous avez eue de faire un tel travail. Plus d'un, j'en ai la conviction, a dû surprendre une larme mouiller sa paupière, en se voyant, pour ainsi dire, transporté au temps de sa première jeunesse, au milieu de si chers et si tendres souvenirs ”. Le P. Joly écrivait de son côté : “ Grâce à vous, d'aimables souvenirs du collège se perpétuent. Tout en badinant, vous faites de l'histoire. Il en reste encore beaucoup à dire. Allez jusqu'au bout, glanez tout. Particularisez, donnez des noms, là est le piquant. Vous faites oeuvre agréable et utile. ” M. Ls Bonin, alors curé de Sainte-Mélanie, m'encourageait en ces termes : “ C'est bon que quelqu'un s'y mette, pour conserver une foule de souvenirs qui, sans vous, périraient. Pendant que vous êtes en frais, faites les gerbes aussi grosses que possible ”. D'autre part, M. Ernest Gagnon de Québec me sollicitait de continuer l'ouvrage commencé : “ J'ai lu, non

sans émotion, je vous l'assure, vos *Gerbes de Souvenirs*. Vos notes sont trop instructives pour ne garder que cette forme éphémère. Quand vos *Gerbes* seront bien pleines, il faudra les *lier* sous une bonne couverture, afin de les bien conserver. Remarquez que plus vos notes vieilliront, plus elles acquerront de valeur. ”

Avec d'aussi bons certificats de véracité, de précision et d'utilité, je me remis tout de bon à l'oeuvre ; je séparai mon étude en chapitres avec des titres particuliers pour en faire des points de repère.

J'ouvre ce second chapitre consacré à nos *Salles et cours de récréation*.

Je crois inutile d'affirmer qu'en publiant ces notes, je n'entends pas épuiser le sujet, car ce sont seulement mes souvenirs personnels, n'excluant pas ceux des autres qui, en réalité, doivent être bien plus nombreux et plus intéressants que les miens. Je serais le premier à me réjouir et à féliciter ceux qui, mettant de côté, tout respect humain, comme je le fais moi-même, publieraient aussi leurs mémoires. Ce serait, à la fin, une vraie mine pour l'histoire de notre collège.

En ouvrant l'*Ordo* du collège Joliette pour l'année scolaire 1895-1896, à la page 88, je puis, à l'aide des notes qui s'y trouvent, retracer le site des salles de récréation, depuis l'ouverture des cours du collège, jusqu'à ce jour.

Au R. P. Beaudry, revient l'honneur d'avoir publié cet *Ordo*, et l'*Etudiant* de M. Baillaingé, en son numéro de février 1887, l'annonce en ces termes : “ Le R. P. Beaudry commence cette année (1886-1887) la publication d'un *Ordo des élèves* du collège. Ce livret sera très utile aux écoliers de la maison. ”.

La première de ces salles se trouve, dans le collège primitif, à gauche en entrant, c'est-à-dire, dans les chambres du Père Supérieur. En 1858, on la voit au premier étage, dans l'aile de pierre du côté de l'église et qu'on appelait : "l'aile de M. Langlais", puis on l'a transportée au premier étage dans la bâtisse de briques faite en 1867, précisément au-dessous de la chapelle actuelle. C'est là qu'elle se trouvait, à l'époque où commencent ces souvenirs.

Assurément, c'était une grande et belle salle, bien éclairée, qui mesurait 80 pieds de longueur par 40 pieds de largeur, ayant six châssis de chaque côté et deux rangées de colonnes de bois, pour le soutien des étages supérieurs.

Entre chaque pilier s'étendaient des tables destinées à nos jeux et quelques fois aussi à nos pensums. Du côté de la cour et adossées au mur, on voyait deux grandes armoires à petits compartiments, pour déposer les habits de chœur des élèves et séparées l'une de l'autre par un panneau, sur lequel pendait un beau crucifix. Dans la suite, vers l'an 1875, on installa dans la salle des élèves, en même temps que dans celle des professeurs, un magnifique billard. De l'extérieur on entraît dans cette salle par une porte pratiquée dans le long pan, du côté du nord et s'ouvrant sur un très joli portique. Vis-à-vis, du côté sud, il y avait une autre porte qu'on pouvait bien appeler : porte sainte ou du jubilé, car je ne l'ai vue ouverte que très rarement.

On communiquait à l'intérieur avec le reste de la maison, par une autre porte ouverte au centre de l'extrémité de la salle, qui touchait à l'ancien collège.

Je ne croirai pas cette description complète, en ne parlant pas un peu de l'*abreuvoir* des écoliers. Dans l'un des angles de cette salle, près de la cuisine, se trouvait ce meuble si utile, même dans ces temps reculés. Une excavation de six pouces de profondeur et mesurant à peu près 5 pieds par 3, enduite de ciment, avec un entourage de grosses pierres plates, permettait de recevoir un tonneau toujours rempli d'une eau claire et limpide, comme en fournissait la fameuse source de la cave du vieux collège.

Un ancien domestique bien connu de toute la gent écolière, remplissait chaque jour la tonne en question, car on avait pas encore introduit le système si commode de l'aqueduc, mis au collège Joliette en 1877, par un ancien élève, M. Ulric Foucher. Mais, par malheur il arrivait, de fois à autre, que ce breuvage si pur à sa source, se trouvait en quelque sorte contaminé, pour me servir d'une expression chère à un certain milieu, et, si le conseil d'hygiène eût vécu, je ne sais pas ce qu'il aurait décrété, dans ces cas graves soumis à sa juridiction. Par le plus fâcheux renversement, ce réservoir devenait parfois un vrai " coin de Fanchette. ". Et tel qui avait perdu une claque, à qui on avait pris une mitaine ou un casque ou une vieille chaussure qu'il portait chez un certain cordonnier, au commencement de septembre, pour l'avoir au premier de l'an, et qui avait crié au voleur, n'avait eu affaire qu'à un farceur et retrouvait plus tard, ses effets disparus, au fond du quart, lorsqu'on faisait le grand ménage. Il n'est pas surprenant qu'à boire le bouillon aussi gras, on ait eu une santé magnifique; c'était vraiment l'âge d'or de la bonne constitution. Qui sait si ces

matières ne contenaient pas en elles-mêmes, une puissance médicinale, fortifiante et curative?

Badinage à part, depuis de longues années déjà, un aqueduc repartit aux six étages du collège, une eau qui n'est certainement pas meilleure que la précédente, mais qui a l'avantage de venir directement de la rivière et d'être toujours servie à nouveau.

La communauté avait-elle des humeurs malignes, du mauvais sang, peu d'appétit, vite le docteur Purgon entra en scène, sous les traits d'un complaisant élève en disponibilité de service, cuisinait adroitement un laxatif, préparait habilement, en un tour de main, une mesure de bois de plomb suffisante pour changer toute cette masse d'eau en un remède infaillible.

“Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.”

Et le docteur Purgon, à la vue de ses succès, se frottait les mains d'aise et savourait les fruits de sa victoire. Et je rappelle ici une figure bien expressive et bien à nous, puisqu'elle fut un jour employée en présence du R. P. Beaudry, par Mlle Marguerite Saint-Georges à l'adresse de Jérôme malade. Je laisse à la phrase sa saveur et son arôme de terroir: “ M'en parlez pas, Jérôme est comme une débouche depuis le matin. ”.

Comme vous voyez, j'avais bien raison de parler de ce trésor inépuisable de la tonne à l'eau, dont l'utilité ne laisse plus aucun doute. La *Voix de l'Ecolier* annonçant la pose de l'aqueduc au collège, mentionne ainsi, pour la dernière fois, la fameuse tonne: “ Dans la salle de récréation, une rangée de robinets a pris la place de l'ancienne jarre qui, comme un serviteur inutile, vient d'être mise au rebut. ”.

Asscz de balivernes sur cet " abreuvoir " qui n'existe plus que dans le souvenir des anciens.

Elevons à présent le diapason de notre entretien, parlons de choses plus importantes et disons avec le poète : *Majora canamus*.

Aux murs de la salle apparaissaient de pieuses images nous rappelant nos fins dernières et nous aidant ainsi à être de bons élèves en récréation, selon ce principe de nos saints livres : " Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez pas. " (Eccl., VII, 40).

Cette salle fut le témoin de nos jeux jusqu'au 4 novembre 1875, où l'on entra dans la grande salle actuelle qui, selon l'*Ordo* précité, était bien nue, bien froide et bien peu confortable, mais quelques mois après, à l'entrée de 1876, la salle avait la toilette qu'elle a encore aujourd'hui : plafond neuf, colonnes boisées, le tout recouvert de la plus belle chaux blanche.

Qu'on me permette d'ajouter une note explicative à cette phrase de la page 93, de cet *Ordo* : " En 1875, on délibéra à l'effet de savoir si l'on devait refuser des élèves ou faire un agrandissement au collège, on se décida pour ce dernier parti. "

Au printemps de 1875, pendant que le visiteur de France, le R. P. E. Gonnet qui fut plus tard supérieur général de sa communauté, était ici, il fut question, avant le projet de la bâtisse, de séparer la communauté des élèves en deux parties : le cours classique et le cours commercial. Le premier devait continuer ses classes au collège et le second devait s'en aller en bloc au noviciat, ni plus ni moins au " grand Coffre jaune ", dans la partie qui sert aujourd'hui aux novices, c'est-à-dire, la partie

neuve, qui, en ce temps-là, n'était occupée que pendant les vacances des religieux.

Déjà des menuisiers se préparaient à faire certains changements aux appartements destinés au cours commercial, lorsque la décision d'une construction nouvelle fit abandonner ce projet.

La joie d'un changement si extraordinaire fut donc de courte durée; on décida de bâtir et tout le monde put reprendre son aplomb.

En parlant des salles, je suis amené à dire un mot des surveillants. Les plus célèbres maîtres de salle ou de discipline, pendant ces douze ans (1870-1882) sont : MM. A. Derome, H. Désaulniers, T. Archambault, C. Ducharme, O. Laferrière, F. Mondor, C. Lafortune, J. Desrosiers, P. Sylvestre, J.-B. Manseau, A. Boucher, P. Lamarche, M. Hamelin et A. Mondor. Outre les deux maîtres titulaires, il y avait, pour les congés en marge de la règle ordinaire (les grands congés et ceux du mardi n'entraient pas alors dans le règlement), d'autres surveillants pris parmi les professeurs à qui on donnait chacun un mois de congé à faire parmi les élèves.

Aux salles de récréation se rattachent les jeux et amusements en usage en ces temps-là. Il faut dire sans délai que le soir de l'entrée, à la première récréation, après l'appel nominal des élèves, le Frère directeur de la fanfare, par un sentiment de délicatesse aimable, dont on ne peut bien se rendre compte qu'aujourd'hui, rassemblait les " bandistes ", selon le nom consacré, et tous ensemble, venaient dans la salle, nous faire entendre leurs plus gais morceaux et chasser l'ennui qui, déjà, semblait vouloir assombrir les fronts, au souvenir de nos mères

qui, tout en pleurs, nous avaient embrassés le matin. Jugez de l'effet magique produit et de l'ébahissement des jeunes élèves dont les oreilles étaient peu familières aux harmonies musicales. Ce soir-là, le Père Directeur et les professeurs se donnaient rendez-vous dans la salle, allant de groupe en groupe, échangeant de chaudes poignées de mains, se donnant mille nouvelles agréables et se faisant une foule de bons souhaits pour l'année scolaire. Pendant que les flots d'harmonie inondaient la salle et pénétraient partout, je remarquais un prêtre à l'âge mûr, courtaud et trapu qui paraissait prendre un intérêt spécial aux jeunes arrivants et, au contraire, semblait peu sensible aux accords musicaux. Accompagné d'un de ses amis, il parcourait les rangs, accostait chaque élève et lui demandait d'abord son nom, les noms de ses père et mère, de son curé, de sa paroisse et plusieurs autres informations qui, d'ordinaire finissaient par celle-ci : " Es-tu bon garçon ? " Après cet interrogatoire en règle, il baptisait son écolier d'un nom toujours inoffensif, mais le plus souvent très approprié à son sujet.

En voici quelques uns entre mille : *Joachim* (M. Dufault), *Grandis Ruber* (M. Laferrière), *Sévère* (M. C. Dugas), *Batoche* (M. Landry), *Grégoire* (M. Deschênes), *Abraham* (M. Cavanagh), *Soie-blanche* (W. Désy) la *Grand'Figure* (N. Bourgeois), *Trois-Rivières* (H. Gingras), *Beauport* (F.-X. Parent), etc. Ainsi, de part et d'autre, la glace était vite brisée, la connaissance vite faite. Parmi la gent écolière, il en adoptait quelques uns en faveur desquels il avait un répertoire de bons gros mots : " bêtes, innocents, bêtas, braques, pas fins, etc., etc. Et par privilège ces épithètes ne portaient qu'à

l'adresse de ses amis intimes et ainsi, ce vocabulaire d'allure assez rondelette, servait de pierre de touche de son affection. Tout le monde sait que je parle du R. P. J.-E. Laporte. Il reviendra sûrement un bon jour, dans ces mémoires. J'ai gardé tant et de si bons souvenirs de cet ami généreux et fidèle que je ne pourrai pas m'empêcher, à l'occasion, de faire valoir ses qualités et ses mérites, et de le faire connaître à la jeune génération, comme l'ont connu et apprécié les générations d'autrefois.

Chaque époque a son genre d'amusements et d'occupations ; celle qui fait l'objet de ces articles, en avait assurément de très curieux. Dans le premier groupe que je rencontre, je vois certains grands élèves qui, armés de pincettes, appelées par eux, " béquettes ", font des chapelets, ou des chaînes de montre ; dans le second, ils font jouer la lime et le couteau, et préparent des noyaux de fruits, pour en faire des chaînes, des barils de parure, tandis que dans un troisième, ils confectionnent des cordons en crin, pour chaînes de montre, autant d'articles de commerce.

Pour ceux qui s'amuseaient aux cartes, ce sont les jeux de bésigues, de majors, de dix et de quatre-sept, qui sont en vogue et puis, à la récréation du midi et dans les congés, ceux qui gardent la salle ou " la récréation " s'amusaient aussi à jouer aux osselets. Parmi les jeunes, les marbres ou les billes surtout ont de fidèles adhérents. J'en vois d'autres qui, en quête d'un exercice plus violent, causent vivement, tout en faisant le grand tour de la salle. Ceux qui ont passé par nos collèges peuvent, seuls, se rendre compte du brouhaha des salles de récréation, même dans les temps les plus calmes et les plus

sereins. Un étranger croirait qu'un coup de révolte se prépare, cependant il n'en est rien et ce bruit ne présage rien de fâcheux, au contraire, un silence anormal serait plutôt, pour un habitué, l'annonce de quelques tempêtes. On se sert de la chanterelle en parlant, dans le seul but de se faire entendre et comme on parle partout et très fort, il s'en suit un vacarme étourdissant. L'habitude de parler haut devient tellement une seconde nature qu'elle s'attache à nous et nous suit partout. Et maintes fois nos mères nous en reprenaient en disant : " Mais ne parle donc pas si fort, personne n'est sourd ici ".

Dans la *Récréation* du P. Peemans on lit : " Il s'élève du sein de cette multitude turbulente un vacarme si puissant qu'on en demeure assourdi et cependant tout est calme. La salle de récréation c'est le forum scolaire où des groupes animés discutent les événements du jour. La conversation, ici, ne peut s'éteindre ni même languir, car chaque jour amène un contingent d'incidents qui lui donne un aliment perpétuellement neuf et toujours du plus haut intérêt. La salle de récréation, c'est le monde en miniature ; toutes les passions bonnes et mauvaises s'y trouvent en germe... Mais nous aimons à contempler dans la vaste salle où s'agite cette jeunesse si nombreuse, la ravissante image d'une famille chrétienne unie par les doux liens de l'affection et de la charité fraternelles."

Pendant une année 1874-1875, je crois, il y eut un comité de jeux tels que " le paradis, la bagatelle ", etc. Pour une faible quote-part, on avait droit à l'usage de ces jeux, dont le soin était confié à Frs Lefebvre, aujourd'hui avocat à Sorel et en cette année-là, modérateur du dit comité. Jamais président ne fut plus à sa place et ne

fit meilleure mine *right man in a right place* que François, ainsi que le nomment tous les Sorellois, à la tête d'un comité de jeux ! Sous un président tel qu'était Lefebvre au collège, cette société pouvait bien prospérer, mais aussi n'avoir qu'une existence éphémère, par l'instabilité des choses humaines !

Dans la salle neuve, en 1875, on réserva un petit appartement, au magasin de fournitures classiques et de bonbons. Jusque vers l'an 1876, il n'y avait au collège, pendant la saison d'automne, que des marchands ambulants faisant le détail des pommes. Ordinairement, un grand élève, passant par le marché, achetait quelques sacs de pommes, pour les revendre au collège, avec un certain profit, bien entendu. Il ne faut pas croire cette fonction de revendeur au détail bien facile à remplir ; sans doute à compter sans l'espièglerie des élèves, (cet âge est sans pitié) rien de plus aisé, mais avec tous ces froufrous, c'est une autre histoire — M. Louis Lévesque pourrait nous en dire quelque chose. Que c'était plaisant pour nous et désagréable pour le marchand, quand le sac tirillé en tous sens cédait enfin et roulait sur le plancher, semant les pommes dans toutes les directions. Faible sauve-qui-peut pour les pommes et vrai grippe-qui-peut général pour les élèves — un vrai pillage, un brigandage, quoi !

Assez souvent, le bon Frère A. Martel, procureur au noviciat, connu et apprécié de tous les élèves qui ont étudié à Joliette, venait en récréation pour nous lire, soit une pièce comique, soit un discours comme celui du président de la Société Saint-Roch, dont j'ai gardé soigneusement le texte, ou encore pour faire sauter la danse

ronde à tous les élèves, autour de la grande salle, en chantant en chœur : “ Savez-vous planter des choux, à la mode de par chez nous ? ” Quel beau *pop corn* ou blé-d’inde grillé au sucre blanc, il nous distribuait dans de grands paniers ! Je me rappelle aussi que des anciens élèves, en visite au collège, descendaient à la salle et nous chantaient des chansons. M. Letellier de Saint-Just, ancien écolier de notre maison, nous a parfaitement rendu, un jour, la romance des *Louis d’or*.

Quelques fois aussi le Frère Vadeboncoeur, pris à l’improviste pour un cantique qu’il lui fallait chanter le lendemain, arrivait à la salle, donnait quelques exercices et en cinq minutes, il avait son affaire. C’est ce qui arriva pour le cantique : “ Pitié mon Dieu, pour Rome et la patrie. ”. Voici son entrée dans le répertoire des cantiques du collège : Deux religieux de Cîteaux, du monastère de Notre-Dame-des-Neiges, à Aiguebelle, en France : le R. P. François d’Assise et le Frère Prosper, de passage à Joliette, en 1873, avaient donné au Frère Vadeboncoeur ce cantique si populaire en France.

Le professeur de musique, pour faire une amabilité aux Trappistes, vint en récréation, après le souper, monte sur une table, exerce deux ou trois fois le cantique et le lendemain, à la messe célébrée par le Père français, il fait chanter ce cantique, dont les paroles et la mélodie surprirent agréablement le Père et chatouillèrent à la fois ses oreilles et son cœur de Français.

Je ne puis quitter les salles de récréation, sans parler d’un vieil ami et d’un compagnon de jeux qui, bien que d’un autre âge, aimait à venir retrouver la fraîcheur de sa jeunesse, dans la société des élèves, véritable fon-

taine de Jouvence. Je veux rappeler le souvenir du père Trumble ou plus communément le père " Tombleur ", corruption de son véritable nom.

Ce vieillard, dont le souvenir est en quelque sorte indentifié avec ceux du collège, était Irlandais de naissance et résidait à Joliette, rue Saint-Viateur, avec sa mère et sa soeur Mme Scallon, mère des deux écoliers Edouard et William Scallon. Il avait fait une campagne américaine et recevait une pension du gouvernement des Etats-Unis. Le père Trumble était un beau vieillard, au teint rose et aux cheveux d'argent, d'une forte stature et d'une agileté surprenante à son âge. Il est toujours resté célibataire. Il peut paraître insolite et curieux de voir un étranger admis et toléré dans la communauté, tant parmi les élèves que parmi les professeurs. Les Directeurs lui avaient toujours accordé ce privilège avec bienveillance et il en usait de manière à le mériter longtemps. Le mot de passe du Chevreau au Loup était : " Montrez-moi patte blanche ou je n'ouvre pas ". Ici ce n'était pas patte blanche mais *tête blanche* qu'on exigeait.

C'était un beau modèle à mettre sous les yeux des écoliers. D'une piété exemplaire, son bonheur consistait à passer toutes ses journées devant le bon Dieu, soit à l'église paroissiale, soit à la chapelle du collège où à Bonsecours. Il ne lui restait plus que ses récréations qu'il partageait avec nous. Ses compagnons se recrutaient parmi les écoliers de langue anglaise avec lesquels il conversait, quand il ne jouait pas à la *foot ball*, où les écoliers se plaisaient à lui faire des malices et à lui donner des " courbes " ou coups de pied sur les jambes. Il ne sut jamais parler français, mais connaissait bien tous

les écoliers par leurs noms, surtout ceux qui lui volaient sa canne et pour ceux-là, il savait bien se servir de sa canne retrouvée, pour les rosser d'importance.

Tout l'hiver il portait un grand manteau noir, sous lequel il dissimulait souvent des fruits et des bonbons pour ses intimes. Arsène Aubin, notaire à Berthier, doit encore s'en lécher les lèvres. Ce long manteau, sorte d'*amphibie*, paletot en arrière, manteau en avant avec collerette pour couvrir les bras, s'appelle *MacFarlane* du nom de son inventeur, mais il me semble qu'il mériterait mieux celui de *Manteau-capote* de l'armée française. Je cite Larousse au mot *MacFarlane*; il explique bien la forme de ce vêtement : "Manteau sans manches, ayant de chaque côté une ouverture pour passer les bras, sur lesquels retombe une pèlerine descendant jusqu'à la ceinture." Le bon père Trumble est le dernier qui, à Joliette, ait porté cette sorte de vêtement.

Chaque dimanche matin, il arrivait à la chapelle vers 6 heures et, là, sur un prie-Dieu en avant, du côté de la rivière, il se préparait à la sainte communion. Pour pouvoir lire, avant la lumière du jour, il se servait de son chandelier et de sa bougie. Sa conscience paraissait timorée et même scrupuleuse et tout le monde l'a vu, à l'église ou à la chapelle, se frapper la tête ou les épaules, avec son chapelet en disant à demi-voix, au démon de déguerpir et de lui laisser continuer ses prières dans le calme.

Il mourut à Joliette, il y a plusieurs années. Il continue là-haut, c'est ma conviction, la vie contemplative qu'il menait sur la terre !

Un autre habitué des salles, que je tiens à mentionner ici, c'est le Frère Guay, nom cher à plus d'un élève. Chaque soir, après le *Sancte Joseph*, il s'installait à la dernière table, du côté de l'église, avec trois de ses amis "qu'il connaissait bien" et faisait la partie de cartes au dix. Gagnait-il, dans ce cas, il trouvait la récréation trop courte, mais avait-il des revers souvent répétés, alors, il jetait un coup d'oeil autour de lui et disait à ses compagnons en bégayant un peu : "il doit y avoir un carreau d'ouvert quelque part; je sens un méchant courant d'air sur la tête, etc., etc.", et il s'en allait, traversant la salle, en compagnie d'un de ses partenaires qui le suivait jusqu'à la porte. Il m'a dit lui-même que ça le gênait énormément de s'en retourner seul et de passer à travers les groupes d'écoliers, sans être accompagné d'un élève.

Quant au Père Directeur, il venait souvent voir ses écoliers et il parlait à tous, adressant une bonne parole à ceux-ci, des encouragements à ceux-là, et à d'autres, d'affectueux et paternels reproches. Sa présence seule valait une prédication; elle incitait les bons dans la pratique du devoir et de la vertu, et aux méchants, elle reprochait leur mauvaise conduite !

En vertu de l'association des idées, la canne du père Trumble m'amène à rappeler un incident qui trouve ici sa place.

En 1872-73, les deux maîtres de salle, MM. H. Désaulniers et T. Archambault, portaient continuellement une canne. Pour celle du premier surveillant, elle devait être, et le paraissait, une canne bien ordinaire, un simple bâton noueux détaché d'un arbre quelconque de la forêt, mais celle de l'autre était célèbre, et son histoire

semblait bien connue des écoliers; son propriétaire lui-même avait déclaré qu'elle lui venait en droite ligne, en héritage de son grand père. A ce souvenir déjà si vénérable se rattachait celui d'une rencontre et d'un danger extraordinaires. En effet, elle a joué un rôle et l'un des principaux, dans la rencontre fameuse des cordonniers et des écoliers en 1871, laquelle fut sur le point d'avoir une seconde édition dans l'automne de 1872 à son anniversaire, par suite de paroles imprudentes de part et d'autre. On se permet de rire aujourd'hui de cette échauffourée, mais elle fallit tourner non seulement au tragique mais au sanglant, et n'eût été l'intervention sage et éclairée du P. Beaudry, on aurait gémi sur la malheureuse issue de ce conflit, à la porte de la cour du collège, dans les ténèbres d'une soirée d'automne. Pour en revenir à la canne; un des cordonniers l'avait arrachée des mains du " bonhomme " —le Père Archambault — qui la portait toujours et celui-ci, inconsolable de cette perte, réclamait son bien par des paroles mêlées de larmes : " Donnez-moi ma canne, c'est la canne de mon grand' père. " Cette prière si touchante eut un bon effet, la canne fut remise et en prenant la soutane en 1872, le Père Archambault, nouveau maréchal français, reçut son bâton de commandant.

Parmi les joyeux passe-temps qui charmaient nos loisirs, il faut mentionner les séances d'acrobates et de prestidigitateurs dont plusieurs sont restés célèbres. L'un d'entre eux surtout, doit être bien ancré, dans nos souvenirs, par l'air hébété qui le prit, lorsqu'au beau milieu de la séance qui tournait au comique de bas étage, le Père Directeur d'alors, qui n'a jamais goûté ce genre

suspect, lança son protêt, en traitant l'acteur de mal élevé et de polisson et quitta subitement la salle, avec tout le corps enseignant

Marchant à pas comptés,

Comme un recteur suivi des quatre facultés.

BOILEAU.

Et les élèves, plutôt par sympathie pour leur Directeur, que par scrupule, font chorus en applaudissant et le pauvre hère, comme le geai de la fable, " se vit bafoué, berné, sifflé, moqué et joué. ". En souvenir de cette scène, l'élève sujet de la dernière expérience, hérita d'un nom significatif ; on l'appela " la poule ".

En 1880, au mois de juin, Félix Poutré lui-même, le célèbre patriote de 1837, vint nous redire la page d'histoire du Canada écrite par lui-même. Avec beaucoup de sel et de naturel, il nous déroula le tableau des principaux événements de sa vie : sa participation à la révolte, sa prison, sa folie simulée qui lui valut son élargissement et le préserva de danser au bout de la corde, comme plusieurs autres.

Auparavant, la pièce *Félix Poutré* avait eu l'honneur d'une représentation au collège.

Que de jolies fêtes encore nos salles ont été le théâtre ! Que de belles scènes comiques et tragiques se sont déroulées sur les tréteaux du collège ! Que d'écoliers se sont à jamais illustrés dans l'un et l'autre genre ! Quelle différence pourtant entre les premiers acteurs tenant l'auditoire sous le charme de leur pose et de leur débit, et les autres dont les rôles plus pâles et moins prisés de gardes

ou de paysans se bornent à faire un geste ou à lancer une parole pouvant néanmoins couvrir leur réputation d'artistes, d'un lustre incomparable ! Ces derniers rôles défavorables au déploiement des ressources scéniques, sont les derniers choisis et parfois, une parole d'amertume trahit le dépit de ceux qui les remplissent. Encore jouaient-ils de bonheur et de chance quand ils pouvaient placer au bon endroit leur mot cabalistique. On se souvient du désespoir du R. P. Lacasse, o. m. i., quand sur la scène, il vit le rideau descendre et voiler à jamais son rôle important. Mais ayant, comme le renard, cent ruses en son sac, il lance son mot qui surnage au naufrage et résonne encore.

Après tout, vaut mieux parler peu que de ne rien dire et de ne figurer sur la scène qu'à titre de pied de lampe ou pour compléter le nombre dix d'une escouade de soldats.

On se souvient toujours des *Vengeance!* et *S'il résistait seigneur!* M. Joseph Bonin, ancien curé de Saint-Charles, en retraite à Berthier, nous racontait naguère à Joliette l'anecdote suivante : Un acteur quelconque devait entrer sur la scène en disant : " C'est moi qui suis le cocher de M. Coquelet. ". Rien de plus simple. Mais Auguste Marion l'avait tellement hypnotisé qu'il lui fit dire : " C'est moi qui suis le cochon de M. Langlais " (le Père Procureur). Coup de théâtre magnifique et applaudissements à faire crouler la salle ! Lucien Pinault doué d'un véritable talent oratoire, au point que le premier prêtre séculier, parmi les anciens élèves, il fut prié de prêcher la retraite des élèves du Séminaire, mettait beaucoup d'emphase et d'importance dans ses rôles. Un soir de répétition, le P. Beaudry lui dit : " Pinault pas

tant d'emphase, s'il vous plaît. ". Il obéit à regret, en disant à son voisin. : " Je me retiens, ce soir, devant le P. Beaudry, mais demain tu vas voir ça". Et le lendemain, ce fut un foudre d'éloquence, causant de l'émotion parmi les auditeurs, quand il s'écria de toute la puissance de sa voix et de son emphase : " A moi la partie, tu as l'as, j'ai le roi. " (Si l'autre anecdote appartient à M. Bonin; celle-ci est de M. Ls Lévesque.)

Il serait trop long et difficile de faire le choix de nos meilleurs acteurs tragiques. Par où commencer, par où finir? A qui donner la palme ? Je n'ose pas faire une liste. Mais je me sens plus à l'aise dans le genre comique et la *Voix de l'Ecolier* me trace parfaitement ce que je dois en dire.

Un jour se jouait le *Fils adoptif* et le R. P. Peemans, après la séance, en parlait ainsi : " Cette pièce, dans laquelle le comique occupe une part prépondérante, fit avantageusement diversion aux scènes à la fois si graves et si pleines d'un triste intérêt qui avaient caractérisé le drame précédent. D'un commun accord, l'assistance accorda les honneurs de cette partie de la soirée à M. O. Houle, dans le rôle de Bonaventure, conscrit revêché et poltron. " Plus loin, dans le *Héros de Châteauguay* (dont l'auteur est M. Joseph Laporte, aujourd'hui curé à Sherbrooke-Est) joué en 1879, le même acteur se distingue dans *José* et le P. Peemans le rappelle ainsi : " Le rôle de José, qui jette à propos une note badine, au milieu de toutes ces scènes, a été fort bien interprété par M. O. Houle, l'auteur comique privilégié de nos solennités scolaires ". M. Houle raconte lui-même qu'il entendit dans la rue une jeune fille dire à ses compagnes, le

lendemain d'une séance au collège : " Tenez ! regardez ! C'est lui qui faisait le fou, hier soir, sur la scène du collège ! "

A côté du nom de M. Houle je glisse ceux de Georges Desaulniers, Wilfrid Désy, Frs Lefebvre et Adolphe Renaud " notre bon acteur comique ", qui tous méritent une mention honorable.

Arrivons de ce pas aux beaux choeurs de chant. Ce n'est pas sans un grand plaisir que je pense à la pieuse et touchante cantate à l'hon. B. Joliette qui fut chantée pour la deuxième fois, je crois, à la séance de la fin d'année en 1873. Si je me souviens bien, elle fut préparée deux fois par le Frère Vadeboncoeur : avant 1873 et en cette dernière année, puis une autre fois par le Frère C. Paul, c. s. v., en 1876 et en 1878 par le Frère J.-O. Maynard, c. s. v., à l'occasion de la grande réunion des élèves. Le R. P. Dubé, c. s. v., nous en a donné les plus touchants extraits dans la soirée intime des Noces de Diamant ; bien des larmes ont coulé dans l'auditoire aux souvenirs éveillés par le chant de cette cantate jugée par nous si belle et sans défaut.

D'après les renseignements qu'on m'a donnés, dans le temps, cette cantate, qui a toujours remporté un si beau succès, est l'oeuvre du R. P. G. Paul, c. s. v., quant aux paroles, et du Frère Vadeboncoeur quant à la musique, qu'il a extraite de l'oeuvre d'un grand maître et adoptée aux mots de la poésie. Le chœur en est extrêmement fort : les centaines de voix sont accompagnées de piano et d'orchestre, tandis que les solos sont doux et moelleux.

Auguste Marion, avocat de Montréal, mais aujourd'hui décédé, avait la charge des solos en 1873 et plus

tard, ils furent rendus par un Irlandais du nom de John Carson (curé du diocèse de Saint-Jean, N. B., aussi décédé). On disait autrefois de saint Yves :

*Res mirabilis
Fuit advocatus et non latro.*

Sans vouloir trop généraliser, on peut appliquer ce dicton à notre chantre irlandais :

Chose admirable
Il était Irlandais et chantait juste.

Le choix de Marion en 1873 était très heureux, car quand il voulait chanter, Auguste le faisait à merveille. Je ne puis résister au plaisir de citer de mémoire quelques strophes de cette cantate :

Qu'ils sont beaux les jours que l'on coule
A l'ombre de ces murs chéris,
Le ciel toujours serein déroule
Son azur à nos yeux ravis.

.....

Son nom resplendissant de gloire
Est écrit aux pages du ciel
Et dans notre jeune mémoire
Il luit d'un éclat immortel.

.....

Toujours dans sa douleur amère
Près de lui le pauvre orphelin

.....

Du pauvre il fut la Providence
De tous il tarissait les pleurs.

.....

La première grande démonstration dont j'ai été le témoin au collège, s'est faite à l'occasion des Noces d'Or de prêtrise de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, au mois de novembre 1872. Longtemps d'avance, une messe en plein-chant, avec parties, se préparait; la salle de réception s'agrémentait de tentures et de verdure; les Frères Vadeboncoeur et Martel dont il n'est pas permis aux Joliettains d'ignorer l'habileté, le goût et le talent, dans ces sortes d'ornementations, surveillaient les travaux.

Il y eut une séance à laquelle assistaient un très grand nombre de prêtres; bref la fête fut magnifique. C'était bien l'hommage filial que Joliette devait et rendait à son Evêque et Père.

La grandeur et la sublimité de l'épiscopat, nous apparurent alors, dans toute leur réalité, en la personne du vénérable Monseigneur Bourget que le collège ne cesse de considérer comme son co-fondateur et, pour me servir d'une très heureuse expression de feu M. Arthur McConville, comme " son parrain ".

Devant cette figure vénérable et douce, au teint de rose, aux cheveux d'argent, aux yeux d'azur, aux lèvres de carmin, je me souviens du mot de l'un de nos professeurs (le Frère J. Séguin, c. s. v.) : "Ce bel évêque pourrait, sans déparer les autres, prendre place parmi les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, entrevus par saint Jean auprès du trône de Dieu ".

Une année plus tard, le collège eut la joie de recevoir pour la première fois, comme évêque, Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Gratianapolis et coadjuteur de

Montréal, qui, avec une grande bienveillance, jeta les yeux sur Joliette, pour célébrer sa première fête patronale, la Saint-Edouard. Mgr Fabre était loin d'être étranger au collège où il avait donné les exercices de la retraite annuelle en septembre 1872, alors qu'il n'était que M. le chanoine Fabre (on lui avait donné la chambre de Pèpère Dussault, à l'endroit du bureau privé du procureur en 1898).

A la séance de réception, où l'on joua le drame *Saint-Alexis* ou la *Perle cachée*, un élève de Philosophie, Georges Bélanger, prononça un très beau panégyrique de saint Edouard, roi d'Angleterre, qui plus tard, fut reproduit dans la *Voix de l'Ecolier*. Deux célébrités au point de vue de la taille et de l'esprit: MM. les abbés Poulin et Villeneuve, arrivèrent au milieu de la séance.

Outre les séances de chaque année, durant l'hiver ou à la sortie et celles de Sainte-Cécile et de Sainte-Catherine que nous prisons beaucoup, il y eut encore grand gala aux Noces d'Argent du R. P. P.-D. Lajoie, célébrées au mois d'octobre 1877 et où se trouvaient réunis, autour du vénérable jubilaire, presque tous les anciens élèves prêtres, un grand nombre d'autres et une multitude d'anciens élèves. C'est à cette fête que prit naissance le projet de la grande réunion des anciens élèves en 1878.

Les deux jours consacrés à ce jubilé où toute la famille Joliettaine célébra la fête de son père, furent les 23 et 24 octobre 1877. " Quel monde de souvenirs écrivait le R. P. Peemans, se réveillait au fond de tous ces coeurs unis dans une pensée commune. Le " temps passé " avec ses joies naïves et pures, avec ses délicieuses

réminiscences, avec ses ineffables souvenirs de fraternité scolaire, semblait revivre tout entier au sein de cette belle réunion et tous subissaient le charme des plus suaves émotions. ”

Télesphore Plante, élève de Philosophie présenta l'adresse des élèves du collège Joliette, tandis que M. Charbonneau, élève du collège Bourget, lut celle des élèves de toute la communauté. La réponse du Père Supérieur fut admirable ; la *Voix de l'Ecolier* nous la rapporte textuellement. Je n'en reproduis qu'un mot, mais combien éloquent : “ Je l'aime ce collège Joliette, car, témoin de sa fondation, j'ai assisté à toutes les phases de son agrandissement ; je l'ai vu dans les jours difficiles qui suivirent son établissement. C'est ici le berceau de la communauté ; ici que j'ai fait mes premières armes comme Clerc de Saint-Viateur. ”

La messe fut chantée par le vénéré jubilaire et le sermon prêché par M. Jos. Bonin, avec ce texte : *Et suscitabo mihi sacerdotem fidelem* (I Reg., 2, 35.).

Un comité se forma pour une réunion générale des élèves. M. G. Baby et M. F.-X. Chagnon furent appelés aux charges de président et de secrétaire.

Le vénérable Mgr Bourget, empêché d'assister à cette fête de famille écrivit une touchante lettre qui souleva l'enthousiasme et fut hachée d'applaudissements. “Qu'il vive encore de longues années, pour faire les délices de ses chers paroissiens et bien aimés collégiens ” disait le bon et sympathique archevêque.

Je crois qu'il y avait au banquet cinquante-sept prêtres.

Avant la clôture de l'année scolaire, les 3 et 4 juin 1877, fut célébré au collège, le jubilé épiscopal de Sa Sainteté Pie IX. La *Voix de l'Ecolier* raconte fidèlement cette belle fête qui commence par une illumination splendide au collège et surtout au noviciat, qui, de tout temps, eut la palme des décorations artistiques et esthétiques. " La façade principale du collège, dit le journal, ruisselait de lumières; à chaque fenêtre des inscriptions artistement découpées rappelaient en lettres de feu les dates mémorables et les gloires du règne de Pie IX. Un portrait du Saint-Père profilé sur un transparent colossal à l'aide d'une lanterne magique, occupait le centre de la bâtisse. Du sommet du clocher descendaient des guirlandes de lanternes chinoises reliées entre elles par un arc voûté sur lequel étincelaient en lettres phosphorescentes, ces mots : *50 ans d'Episcopat*.

L'illumination de la ville fut générale et très imposante.

Le lendemain, il y eut messe solennelle au collège, avec sermon de circonstance, par le R. P. Laporte, c.s.v.

Mais la fête de 1878 fut d'emblée la plus grandiose que Joliette ait eue jusqu'alors.

A l'appel du comité, quatre cents anciens élèves, se rendent à la fête et se joignent aux deux cents élèves de ce temps-là et forment un redoutable bataillon de six cents personnes.

La messe pontificale fut chantée par Mgr Fabre, évêque de Montréal. Le dîner fut servi dans la salle de récréation transformée en immense réfectoire. C'est précisément dans la relevée de cette fête, qu'on présenta au

R. P. Lajoie, son portrait à l'huile, suspendu dans le grand parloir du collège.

Je ne dirai rien de plus de cette grande fête, dont les détails les plus intimes ont été racontés, dans un style magnifique, par le R. P. J. Peemans, dans la *Voix de l'Ecolier* au numéro du premier novembre 1878. Cependant je dois ajouter qu'après le dîner, la foule envahit le parterre sous les grands arbres, où se firent les adresses et les discours, après lesquels un photographe, appelé pour la circonstance, put reproduire, à la faveur de son instrument, sur une même carte, les quelques centaines de figures qui ornaient le parterre et les fenêtres de toute la maison.

Je me souviens aussi parfaitement, qu'aussitôt après, un des plus anciens cours, représenté, ce jour-là, par le P. Beaudry, MM. S.-O. Perrault, curé de Saint-Stanilas, J.-O. Désilets, protonotaire de Joliette et Norbert Drainville, médecin de Saint-Barthélemy, ainsi que par un de leurs professeurs, le Frère F.-X. Dussault, "Pépère", voulut se faire photographier et laisser à l'*Alma Mater* ce souvenir précieux.

Dans le personnel du collège pour 1877-1878 je vois apparaître un nom bien connu, celui du Frère Jean-Bte Manseau, c. s. v., nommé à la procure. Il reçut la tonsure à Montréal, le 24 août 1877, avec M. Joseph Laporte et plusieurs autres séminaristes, professeurs au collège: MM. G. Bélanger, O. Laferrière et O. Dufault, qui furent promus au diaconat; M. C. Forest au sous-diaconat et le P. Sylvestre aux Ordres Mineurs.

Le R. P. Manseau reçut la prêtrise à Montréal, le 20

décembre 1879, ainsi que M. Théodore Gervais. Etant l'un des directeurs, président des finances, il fut l'objet d'une réception intime, mais cordiale par la communauté, le 23 du même mois. Voici le chant de cette fête :

Amis, chantons,
Accueillons un nouveau Père,
Amis, chantons ;
D'un coeur sincère
Gaîment fêtons.
A lui nos voeux,
Pour lui notre prière ;
Qu'il soit heureux
Dans sa belle carrière !
Là-haut, unissez-vous à nous,
Anges du ciel, dites un chant bien doux.
Amis, chantons.

Amis, chantons,
Acclamons le nouveau prêtre
Amis, chantons,
Un défenseur
Pour l'Eglise vient de naître.
Que notre coeur,
En ce beau jour,
Mêle aux hymnes des anges,
Un chant d'amour ;
Redoublons tous nos louanges,
Puis qu'entre nous et le ciel
Le Dieu clément dresse un nouvel autel.
Vivat ! Vivat ! Vivat !

Le Frère Martel lui offrit un beau calice d'argent, avec dédicace qu'on peut voir à la sacristie du collège.

Comme "noblesse oblige", il y eut, vous pensez bien, un menu spécial pour le dîner où la réception fut belle et bonne, puisque "y-y a-a-ait des des *beignes*".

Trois grandes fêtes se sont encore déroulées à Joliette en 1883, en 1884 et en 1888 à l'occasion des Noces d'Argent du R. P. Beaudry, de la visite de Son Excellence Mgr Smeulders, cistercien de Rome, et de la restauration de l'ancien collège.

La fête du supérieur provincial, du Père de famille fut la plus remarquable et la plus pieuse. Il s'agissait de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale (1857-1883) et deux jours entiers furent assignés à cette solennité : les 17 et 18 janvier 1883. Le programme des fêtes et la *Semaine religieuse* de Montréal nous aideront à les rappeler à notre souvenir.

Le programme annonçait une séance littéraire et musicale comprenant : une adresse présentée au nom des anciens élèves par M. F.-X. Chagnon, curé de Champlain N. Y., et une autre des élèves actuels lue par H. Viau, élève de Philosophie ; un discours en deux parties prononcées par Oscar Lavallée et Arthur Lesieur, élèves de Philosophie ; deux morceaux de chant dont l'un à quatre voix : *Gloire immortelle à notre Père* et un *Hommage* au T. R. P. C. Beaudry, en une poésie de circonstance, oeuvre du R. P. Peemans, et déclamée par Chrysologue Lacasse, élève de Rhétorique "pièce de vers très réussis de forme et de pensée" ajoute la *Semaine religieuse*. La voici ; on ne saurait trop bien l'apprécier :

VIVE JESUS !

Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitae, quae nunc est, et futurae. (I TIM., IV, 8.).

Doux ange du Seigneur, que ton souffle m'inspire !
Accours d'un vol rapide et fais vibrer ma lyre,
Car au Prêtre de Dieu ma faible voix d'enfant,
Par l'amour enhardie, ose entonner ce chant.
Aux célestes concerts, dont s'enivre ton âme,
Daigne emprunter pour moi quelques notes de flamme,
Car je veux, fils aimant, à mon Père en ce jour
Offrir mon coeur, mes vœux dans un hymne d'amour,
Et je veux feuilleter les pages de sa vie
Des plus belles vertus si saintement remplies.
De ton aile puissante, ah ! soutiens mes efforts,
Prête à mon humble luth de sublimes accords !

Quand du fond de la nuit, l'aurore radieuse
Dessine au firmament sa ligne lumineuse,
Et que du sein des flots l'astre-roi triomphant
Couvre de pourpre et d'or les portes du Levant,
Les mortels éblouis par sa magnificence
Laissent leurs coeurs émus s'ouvrir à l'espérance ;
De notre Père ainsi s'annonça le destin,
Sa pieuse enfance eut l'éclat d'un beau matin,
Ce fut d'un jour heureux le gage et la promesse.
Semblable au doux printemps fut sa belle jeunesse ;
Pure comme un rayon émané du ciel bleu,
Elle passa rapide à l'ombre du saint lieu.

Dans ce jeune écolier au transcendant mérite
Ses Directeurs déjà devinaient le lévite.
Ce fut l'âme joyeuse et le front rayonnant
Qu'à son Dieu, qu'à son roi, pour toujours se donnant,
Il fit ses premiers pas dans la pieuse enceinte
Et gravit le versant de la montagne sainte.
Puis quand la cime enfin apparut à ses yeux,
Moment tant désiré par l'ardeur de ses vœux,
Voyez-le s'avancer, vêtu de l'aube blanche :
Avec amour vers lui le Pontife se penche,
Il impose les mains sur ce front incliné
Des torrents de la grâce aussitôt inondé ;
Il a donné son cœur, sa vie au divin Maître,
Ses vœux sont accomplis, il se relève PRÊTRE.

Vous avez répété, doux échos de l'autel,
Le serment qu'il prêta dans ce jour solennel ;
Invisibles témoins, anges du sanctuaire,
Sur vos ailes d'azur s'éleva la prière
Qui, brûlante, partait de son âme au saint lieu !
Et dans des coupes d'or vous offrites à Dieu
Les larmes de bonheur perlant sur sa paupière.

La voilà désormais ouverte la carrière
Que devaient illustrer de si nobles vertus.
Mettant tout son espoir dans le Cœur de Jésus,
Consacré tout entier à son divin service,
Depuis longtemps son âme est prête au sacrifice.
La voix de Dieu l'appelle à de premiers combats :
Aux confins du couchant, sous de lointains climats,
Il court distribuer le pain de la parole,
Il fait régner le Christ et renverse l'idole.
Vous avez tressailli, solitudes des bois,
Quand sous vos dômes verts, il vint planter la croix !
Et que de pleurs versés dans les huttes sauvages,
Lorsqu'épuisé, souffrant, il quitta ces rivages.
Où son zèle alluma le flambeau de la foi !!

Son coeur toujours docile à la divine loi,
Salua pour jamais sa mission chérie.
Avec l'amour d'un fils il revit la patrie,
Ses forêts et ses lacs, son fleuve merveilleux ;
Des larmes de bonheur jaillirent de ses yeux
Quand, après les tourments de l'exil, de l'absence,
Il reconnut les lieux témoins de son enfance :
Le foyer paternel et le clocher natal
Où vint se raviver son amour filial.

Mais le repos pesait au bon missionnaire,
Il reprend sans tarder un nouveau ministère.
De son zèle brûlant qui dira les ardeurs ?.....
La gloire de Jésus, son règne dans les coeurs,
Voilà le noble but qui sans cesse l'anime.
Un jour qu'auprès de Dieu, dans un colloque intime,
Il demeurerait plongé dans l'adoration,
Un tableau radieux, comme une vision,
Vint frapper son regard. Sur les sommets mystiques
Où l'Eglise a placé les ordres monastiques,
Son oeil vous aperçut, ô sainte pauvreté,
Divine obéissance, aimable chasteté !
Suaves fleurs du ciel, son coeur pour vous s'enflamme,
L'odeur de vos parfums vient enivrer son âme ;
Il entend, éperdu, dans un rayon de feu,
Retentir en son coeur la voix même de Dieu !
Docile à cet appel, comme l'apôtre Pierre,
Il abandonne tout, il brise sa carrière.
Vous vous en souvenez, fils de saint Viateur,
Ce fut un jour heureux, un jour de vrai bonheur
Quand il vint vous offrir ses précieux services
Et, joyeux, se mêler aux rangs de vos novices.
Pour gagner plus de coeurs, pour faire plus de bien,
Il s'attache à Jésus par un nouveau lien.
L'heure sonna bientôt, où devant tous ses frères,
Versant devant l'autel de ferventes prières,

Dans un élan d'amour il prononça ses vœux.
Le Prêtre du Seigneur s'est fait religieux !....

Ce fut portant au front cette double couronne
Que sur l'ordre de Dieu de tout coeur il s'adonne
A l'oeuvre qui devait à jamais l'illustrer.
Avec quelle main ferme il sut l'inaugurer !....
Du collège bientôt la nombreuse jeunesse
Proclama d'une voix l'éminente sagesse
Du zélé Directeur que le ciel lui donnait.
La foi dans l'avenir partout se ranimait ;
Mais il survint un jour d'affliction profonde !
Ainsi dans un ciel pur la foudre parfois gronde,
Et parmi les clartés diaphanes de l'air
L'oeil surpris n'a pu voir la lueur de l'éclair !....
Le Père allait partir !.... Le chagrin fut extrême,
Car l'absence est toujours amère quand on aime.
Mais c'est Dieu qui l'ordonne, il faut se séparer,
A de nouveaux travaux il faut se consacrer.
Il est nommé Pasteur dans le bercail du Maître,
Toujours soumis, il part ; car il sait, ce bon Prêtre,
Que l'homme obéissant est béni du Seigneur.

Dans sa nouvelle charge il fut bientôt vainqueur :
En le voyant si doux, si fervent, si fidèle,
Nulle âme ne résiste aux ardeurs de son zèle.
Il est des jours sereins que rien ne vient ternir
Et dont le coeur toujours garde le souvenir.
Il est des ans bénis !.... De sa moisson dorée
La campagne est au loin pompeusement parée ;
Le zéphyre caresse aux rayons du soleil
Et la fleur odorante et l'arbre au fruit vermeil ;
Tout respire la paix, le calme, l'abondance.
Tel fut ton heureux sort, troupeau que sa prudence
A su pendant quatre ans guider avec tant d'art.
La paroisse longtemps pleura ce prompt départ ;

Mais de l'heureux collègue exauçant la prière,
Jésus à ses enfants a voulu rendre un Père,
Un Père qui ne doit plus jamais les quitter !!

O ma lyre, pitié !.... Pour te faire vibrer
Si je pouvais avoir une main plus puissante !....
Je voudrais sous mes doigts te sentir frémissante,
Et tu ne chantes plus !.... L'inspiration fuit
Comme un flambeau brisé qui s'éteint dans la nuit !
Au secours, mon bon ange, achève ton ouvrage,
Daigne chanter pour moi ce gardien du jeune âge.

Il connaît tout le prix de l'âme de l'enfant,
Avec un soin jaloux il l'aime et la défend ;
Il aperçoit Jésus sous sa blanche parure,
La foi lui montre un temple en cette fleur si pure ;
C'est un miroir limpide, un vase de cristal
Que brise ou que ternit l'affreux contact du mal.
Avec quelle douceur, quelle délicatesse
Dans les sentiers du bien il guide la jeunesse !
Comme il sait lui montrer l'exemple des vertus !
Avec quels saints transports il parle de Jésus !
Il a cet accent vrai qui dompte et qui captive,
Il imprime partout l'impulsion active
Qui transforme, agrandit, relève une maison
Et pour elle bien loin dilate l'horizon.
Que dire maintenant du zèle qui l'anime ?
Et comment retracer l'apostolat intime,
La sainte affection, les soins persévérants
Qui font de lui le Père et l'Ange des enfants ?
Mais ici je me tais !... Si mon âme ravie
Avait pu dans le ciel voir le livre de vie !....
Mais de ce livre d'or les feuillets précieux
Par un voile discret sont cachés à mes yeux !.....

Aujourd'hui, chef aimé de la belle phalange
Qui sous les étendards de VIATEUR se range,

Le digne et pieux Prêtre, amant du Sacré Coeur,
Pour faire aimer au loin le doux nom du Seigneur,
Erige pour sa gloire un nouveau sanctuaire,
Et cet acte d'amour couronne sa carrière,
Pour l'oeuvre de ton fils, Père, sois indulgent,
Reçois ce souvenir de tes NOCES D'ARGENT.

Le lendemain la messe solennelle fut chantée dans la chapelle du collège, par le R. P. Beaudry, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. A. Baril, directeur du collège de Varennes et J. Lévesque, vicaire au Sault-au-Récollet. Parmi les nombreux ecclésiastiques présents, il convient de noter MM. Mongeau, curé de Saint-Remi et Provost, curé du Saint-Esprit ses confrères d'ordination "venus, dit la *Semaine religieuse*, pour témoigner leur sympathie au vénérable P. Beaudry. "

Voici comment cette même revue parle de la chapelle encore inachevée de Joliette: " Cette chapelle n'est pas encore terminée à l'intérieur, mais par la hardiesse et les belles proportions de sa voûte par la pureté et l'irréprochable correction de ses lignes, elle fait présumer qu'elle sera un véritable bijou. "

Le sermon fut prononcé par M. Régis Bonin, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Un choeur de 160 voix chanta la messe du second ton harmonisée. A l'offertoire le *Justus* de Lambillotte fut exécuté par M. A. Derome, curé de Lachute, et par M. Victor Côté, médecin de Joliette.

L'assistance remarqua beaucoup, à la visite de Mgr Smeulders, la lecture d'une adresse en langue flamande écrite par un Flamand authentique le R. P. Peemans, c. s. v.

M. F. Baillairgé a raconté cette fête dans une brochure de quarante pages sous le titre de : *Mgr Smeulders à Joliette*.

Parmi les visiteurs distingués qui nous ont honorés de leur présence, pendant cette période de douze ans (1870-1882), on peut rappeler les noms suivants : NN. SS. Bourget, Fabre, Pinsonnault, évêque de Birta qui fit une ordination, dans la chapelle du collège, à la suite de la retraite prêchée par M. Fabre en 1872; Cameron, évêque d'Arichat, Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, son curé d'office, devenu plus tard Mgr Gravel de Nicolet, venus pour chercher des religieux de Saint-Viateur; Laflèche, évêque des Trois-Rivières qui, lui aussi, présida à une ordination au collège en 1879.

Je ne fais que nommer les principaux, mais il s'en trouve plusieurs autres, dont la présence apportait quelques adoucissements aux rigueurs de la règle. Je pourrais nommer les RR. PP. Gonnet, c. s. v., Lacombe et Lacasse, o. m. i.

En faisant un retour sur nos amusements en récréation, j'allais oublier les *Mardi-gras*, les plus belles pièces de résistance qui ne résistaient pas toujours aux attaques de la bruyante jeunesse. Le dernier des jours gras, la veille des Cendres, il était d'usage au collège, comme dans les campagnes, de recevoir la visite des *Mardis-gras* à la récréation du soir.

Cinq ou six grands garçons habillés de la plus drôle de manière, portant jupes et mantelets, masques et bourrures, en un mot, grimés en *Mardi-gras* " qui s'admirent d'autant plus qu'il nous font plus horreur ", selon un fabuliste français, apparaissaient tout à coup, au mi-

lieu des élèves, faisaient en courant plusieurs fois le tour de la salle et exécutaient mille sauts et pantomimes des mieux réussis, puis sortaient, pour revenir encore à la grande terreur des plus jeunes, dont quelques-uns demeureraient stupéfaits, au point d'en pleurer de crainte et de frayeur.

Cela ne produisait pas la même impression chez les autres, et un fou rire s'emparait d'eux, à la vue des scènes comiques et burlesques dont ils étaient les témoins. Tout cela se passait en quelques minutes ; les *Mardi-gras* protégés un instant par les autorités, étaient bien obligés de fuir en toute hâte, de regagner leur quartier, ou bien de subir la honte de se voir atteints, de perdre leurs masques et leurs habits d'emprunt, d'être reconnus et de passer pour de vulgaires charlatans, ce que, au risque de manquer la partie, ils ne pouvaient permettre.

Il est juste de dire pourtant que chaque fois, tous les ans, le succès des *Mardis-gras* était complet.

La salle servait aussi de boutique aux barbiers ; il s'est toujours trouvé des écoliers, en état de faire les cheveux, moyennant finance. Et ce n'était pas qu'à Joliette, de notre temps que l'usage en régnait, car il me souvient toujours de voir M. Alfred Dupuis, curé de Sainte-Elisabeth, faire les cheveux à son confrère M. Damien Laporte, curé de Saint-Ambroise et en recevoir ensuite le même service. (survivance d'une coutume de collège).

Pour la barbe, chacun se rasait soi-même, au dortoir les jeudis ou les samedis. Dès l'âge de quatorze ans, barbe ou non, il fallait soumettre sa figure au "tranchant de l'acier", au moins une fois par semaine, quitte à s'en repentir plus tard.

Il arriva même une curieuse aventure à l'un de nos figaros du collège vers 1874, si je me souviens bien. Les personnages en question sont l'un (M. John Hart) prêtre aux Etats-Unis et l'autre (M. Noé Roberge), médecin, décédé depuis plusieurs années aux Cèdres après y avoir pratiqué la médecine et vécu en excellent chrétien. Dans un moment d'oubli, ou poussé par je ne sais quel motif ou suggestion, ce barbier mit un jour la main à l'encensoir, en s'arrogeant une fonction épiscopale. Faisant la chevelure à un professeur anglais, qui n'avait que la soutane, il lui fit la première tonsure.

Le cas était grave et rare, le conseil tint séance et l'élève fut sévèrement réprimandé et mis à l'étude avec les petits. Il s'en alla bientôt chez ses parents (Saint-Cuthbert) pour revenir plus tard reprendre ses classes et sa place à l'étude.

Comme l'exemple est contagieux et le mauvais plus encore que le bon, la même chose se répéta quelque temps après, non pas cette fois, sur la tête d'un professeur portant la soutane, mais sur un bambin de sept ans qui, à son tour, fut tonsuré par son frère qui en avait dix : Antoine et F. X. Chalifour, de Beauport (Québec).

Tous deux, pensionnaires au collège, se trouvaient à l'infirmerie, c'est-à-dire dans une petite chambre, vis-à-vis celle du P. Supérieur, et réservée aux étrangers, car il n'était pas encore question d'infirmerie proprement dite, à cette époque.

Tout à coup — ils devaient être sur le chapitre de la tonsure et des ordres — l'un des deux, l'aîné prend des ciseaux et ouvre une jolie petite tonsure dans la chevelure épaisse de son petit frère.

Ces deux tonsurés laïques et par des mains profanes, sont devenus prêtres, mais cette première opération n'a pu compter; ils ont dû être "retonsurés" plus tard.

Comme cette faute n'était pas préméditée, la punition du dernier coupable ne fut pas bien forte, au moins pas éclatante et le jeune tonsuré en fut quitte pour garder la chambre quelques jours de plus, probablement à sa grande joie.

Aujourd'hui tous les exercices du règlement et tous les privilèges de l'écolier sont prévus et manifestés aux élèves, au moyen d'un *Ordo* très bien fait et plein d'intérêt, de sorte que les élèves, depuis 1886 où il fut inauguré, savent parfaitement à quoi s'en tenir pour les congés.

Mais autrefois, il n'en était pas ainsi et un beau congé pouvait bien venir suspendre à l'improviste nos études et nos classes.

Alors comment faire pour découvrir s'il y avait congé ou non ?

A force d'observation, on était parvenu à considérer certaines choses, comme indices presque infallibles de congé.

Voici les principales :

Le chant à la messe de communauté, aux jours où il n'y en avait pas ordinairement était une excellente marque. Le *Deo gratias* ou permission de parler au déjeuner. Je crois que ces années-ci, le repas du matin ne se prend plus en silence, comme ci-devant. Puis encore et la dernière marque, la plus sûre et la plus convaincante d'un grand congé, en hiver, c'était quoi? Vous n'y êtes pas, c'était le feu qui flambait dans les poêles de la salle

de récréation, Jérôme devenait le confident des secrets de l'autorité; si les poêles étaient allumés, à la sortie de la chapelle, c'était signe évident de congé. Ces poêles qui n'existent plus, Dieu merci, mais dont je ne veux pas médire, à cause de leurs généreux services devenaient parfois l'occasion de graves désordres et de malaise général.

Lorsque, dans les temps secs et froids de l'hiver, où le besoin d'une bonne chaleur se faisait le plus sentir, les poêles devenaient rouges, alors un ou deux élèves, à la suite d'un complot, ourdi dans l'ombre sans doute, glissaient, à la sourdine, quelques poignées de poivre rouge sur les surfaces brûlantes. Tout le monde sait qu'en brûlant, ce poivre produit une odeur âcre, étouffante et insupportable qui porte invinciblement à tousser et à éternuer.

C'était-là le but, c'était aussi un beau triomphe pour les coupables de voir un effet si prompt et si bruyant, résulter de leur mauvais coup. Et si les professeurs entre autres, comme le commun des mortels, avaient le malheur de céder au besoin de tousser et d'éternuer, alors les drôles pouvaient donner libre cours à leur joie; leur réussite était parfaite, pour le moment, quittes à en payer plus tard la façon, si la lumière venait à luire sur leur ténébreux agissement.

On se servait encore des poêles comme d'une espèce de pilori, pour fixer à leurs pattes ceux qui, cédant à un trop grand désir de liberté, avaient pris la clef des champs et passé une récréation ou un congé en dehors du collège. J'ai vu ces élèves, pris en flagrant délit de désertion, pour avoir abusé de la liberté, devenir esclaves et enchaînés à l'une des pattes du poêle.. N'allez pas vous

récrier et croire à la cruauté; les chaînes n'étaient ni lourdes ni pesantes, ni de nature à blesser d'autre chose que le coeur. Un simple fil les retenait, mais de même que le petit oiseau, dont la patte est embarrassée d'un fil, ne peut plus prendre son vol dans l'espace, ainsi ce simple lien retenait le déserteur et l'empêchait de prendre ses ébats, dans la grande salle où l'appelaient les rires et les jeux de ses confrères.

Les salles ne nous parlent-elles pas aussi de nos militaires, de leurs armes, de leurs exercices, des officiers, en un mot, de tout le bataillon? Un sergent envoyé par le gouvernement, venait chaque hiver, former nos jeunes collégiens au rude métier des armes. Il y avait loin de ces commandements militaires à cette parole d'un bon vieux capitaine de milice faisant sa revue à la porte d'une église de campagne (Qu'on passe l'expression) " Enlignez-vous sur la b. . . . de vache qui est là-bas ".

Le docteur Sheppard a longtemps exercé ce redoutable ministère, à l'entière satisfaction de tous.

Il fallait voir la pose altière et la mine guerrière de ces soldats, leur allure martiale, leurs regards farouches, l'ensemble uniforme des manoeuvres.

On eût dit vraiment que l'officier n'avait affaire qu'à un seul soldat, tant les évolutions s'opéraient vite et lestement. Avec ce fier bataillon, le pays pouvait respirer en paix; sa garde en était entre mains sûres et habiles. Aussi pendant toute cette période, pas le moindre bruit de guerre se fit entendre. C'eût été trop terrible, à la vérité, pour les ennemis, de tomber sous le fer et le feu de cette vaillante jeunesse et rien qu'à y penser, un frisson d'épouvante s'empare de tous nos membres !

La prière du soir se faisait dans la salle de récréation aux jours de congé, où il n'y avait pas d'étude après souper, de sorte que, en ces jours, on passait directement de la salle au dortoir.

Jusqu'ici, nous n'avons rappelé que des souvenirs joyeux, voulant réaliser cette parole d'un écrivain : " Je cherche dans le passé, des souvenirs agréables ", mais il n'est pas moins vrai que les salles ont été les témoins de bien des misères d'écoliers, car, il faut l'avouer, s'il y a bien des joies et des roses, dans la vie de collège, il s'y trouve aussi des peines, véritables épines qui parfois déchirent légèrement la main de celui qui ne cherche qu'à cueillir des roses et des fleurs.

Ce n'est donc pas en vain qu'on chantait : " Ah vraiment on a bien de la peine, quand on est petit écolier. " Mais il faut remarquer que ces peines sont relatives à l'âge tendre et que, comparées aux épreuves sérieuses de la vie, elles ne valent pas la peine d'être comptées.

Et les tables de nos salles qui, dans l'intention des Directeurs, sont faites, pour servir à nos seuls amusements, servent quelquefois aussi à nos punitions et c'est appuyés et courbés sur ces tables, que les élèves s'acquittent de leurs pensums.

Ainsi, à promener nos regards autour de ces salles, nous voyons plus d'un endroit marqué par un châtiment, plus d'un trumeau ou d'un banc, témoins secrets d'un long silence forcé.

Hâtons-nous de terminer cette note triste et lugubre, en disant encore que les salles voyaient parfois se dérouler de pénibles scènes, lorsqu'il fallait éloigner publiquement certains élèves de leurs confrères, pour lesquels

ils étaient devenus des causes de scandale. Ces cas étaient rares et les Directeurs y allaient, avec autant de répugnance, que le malade va chez le chirurgien, pour se faire retrancher un membre devenu nuisible à son corps.

J'ai bien assez babillé sur les salles de récréation, il me faut garder quelque chose à dire, sur nos cours d'amusements, puisque comme caquet-bon-bec de la fable, je dois jaser au plus dur, sur ceci, sur cela, sur tout, Dieu sait.

A côté et en avant du collège, on avait planté, dès l'origine de la maison, une rangée de peupliers canadiens appelés communément liards, qui bordait tout le terrain à l'usage des élèves. Sans doute, ces arbres avaient eu la préférence, parce qu'en croissant rapidement, ils peuvent fournir en peu d'années, un abri protecteur. Mais plus tard, on s'aperçut bien que ces arbres, outre qu'ils ne sont en aucune façon agréables à la vue, sont encore très nuisibles, par la mousse blanche qu'ils laissent tomber, au printemps, après la floraison, et par le mauvais usage qu'en faisaient les écoliers, dans la salle d'étude, en mettant le feu dans ce duvet léger qui courait sur le plancher.

Pour les faire disparaître plus tard, on planta entre chaque liard, un ormeau qui grandissant comme ses aînés, pouvait en peu d'années, étendre ses bras et offrir, par son feuillage, une ombre suffisante contre les ardeurs du soleil et remplacer ses devanciers.

C'est ce qui arriva, il y a plus de trente ans, à la grande joie de tous.

Donc les ormes qui seuls maintenant forment la magnifique rangée d'arbres que tout le monde admire en

face du collège, comptent bien une cinquantaine d'années d'existence.

Si les salles de jeux n'ont subi que peu de variations, puisque la salle actuelle n'est que la quatrième comme on l'a dit plus haut, il n'en est pas ainsi de nos cours, qui, bien que peu différentes, quant au site, ont grandement changé de forme, de parure et d'ornementation.

Et avant d'être ce parc si gracieux et si vaste qu'on admire de toutes parts, cette cour a passé par bien des phases. La première cour, selon l'*Ordo* 1894-1895, page 68, était restreinte à la façade du collège. Dans un autre mémoire le R. P. Beaudry ajoute certains détails que je veux citer : " Les élèves, dit-il, peu nombreux — 42—n'avaient besoin que d'un peu d'espace pour y prendre leurs ébats. Aussi les directeurs ne mirent à leur disposition qu'un tout petit coin de terre devant le collège : c'était tout simplement l'espace compris entre le collège et la rue Saint-Charles-Borromée. Encore faut-il retrancher de cet espace le terrain de la *petite école* qu'on voyait encore, il y a quelque vingt-cinq ans (1875) dans l'angle sud du jardin potager, *quantum mutatus ab illo !* Le pignon est du collège servait de jeu de balle. La plate-forme était pontée et avait trois travées de long. On avait planté dans cette cour un *Mai* au haut duquel flottait le pavillon français aux jours des grandes fêtes."

Le P. Beaudry ne parle que d'un jeu, mais on m'a dit qu'il s'en trouvait deux, à chaque extrémité de la maison. L'inconvénient des vitres disparaissait sous un grillage. " Toute la communauté, continue le R. P. Beaudry, composée de dix professeurs et de soixante et quinze écoliers se mouvait dans ce petit cercle. Mais il n'y

avait ni ballon ni *base-ball*, ni tournoi de courses, ni lieu de promenade. Pourtant les heureux écoliers d'alors jouaient, chantaient, comme on le fait aujourd'hui. »

Le jeu de l'extrémité nord de la bâtisse, toujours d'après les traditions, vit se dérouler un jour une scène de mutinerie qui fit de l'éclat. Deux professeurs, dont l'un ecclésiastique et l'autre religieux, deux grands élèves d'ordinaire bien sages, une palissade de planches et une misérable pelote en caoutchouc en furent la cause et l'occasion. Un jour de congé, un surveillant refusait aux élèves la permission d'aller chercher une balle rebondie par delà la palissade. Le jeune Cyrille Beaudry — car c'est lui, élève de Philosophie, se révolte à la pensée d'une punition injuste, infligée non pas à une faute, mais à un accident inévitable. Comme sa conduite est exemplaire, ses démarches doivent aussi avoir plus de poids. Les joueurs l'abordent et lui demandent d'aller lui-même chercher la balle; il y va, mais il est puni. Pourtant, son cas porté à l'autorité sage du R. P. Lajoie, supérieur, fut déclaré digne d'absolution et le professeur dut s'incliner.

Dans la suite, cette cour s'est agrandie de telle sorte que les écoliers pouvaient prendre leurs ébats sur le terrain que recouvrent les constructions actuelles et l'espace qui règne au côté nord de la chapelle. Le reste du parterre d'aujourd'hui appartenait au curé de l'Industrie, M. le Grand Vicaire Manseau et portait le nom de "Jardin de M. le Grand Vicaire. ". Pauvre jardin, je m'apitoye sur sa triste situation! Que pouvait-il garder de précieux et de bon? N'était-il pas à la merci des écoliers? J'ai entendu raconter plus d'un tour, au sujet de

ce jardin. Peut-être qu'un jour ou l'autre, on nous en parlera.

“ En 1852, continue le R. P. Beaudry, il fallait plus d'espace pour laisser jouer les cent-vingt élèves qui fréquentaient les classes du collège. On abandonna la première cour pour se transporter tout près de la chapelle actuelle, non loin du jardin de M. le Grand Vicaire Manseau, alors curé de Joliette. La nouvelle cour ne valait guère mieux que la première, mais elle avait meilleure apparence; elle était moins exposée aux regards indiscrets des curieux; les élèves y étaient plus chez eux. Mais il était plus aisé de chasser les étourneaux qui, après tout mangeaient les fruits mis à leur disposition par la divine Providence, que d'empêcher les élèves de s'emparer furtivement du bien d'autrui. ”

Il valait mieux, je crois, sous tous les rapports, faire un échange de terrains, comme du reste on l'a fait, avec M. le curé et livrer tout entier le beau jardin aux courses et aux jeux bruyants des jeunes collégiens.

Mais pour cet échange, il fallait attendre le départ de M. Manseau ou une autre occasion favorable que la Providence pourrait ménager. Le changement de curé survint et l'échange se fit.

M. Manseau donna sa démission le 2 février 1864 et le R. P. Lajoie fut nommé le 1er mars suivant.

“ En 1865, dit encore le R. P. Beaudry, tout le jardin du R. P. Lajoie successeur, comme curé, de M. Manseau, servit de cour. On se sentit plus à l'aise sous ces témoins muets de bien des déprédations nocturnes et diurnes des élèves.

“ Les arbres fruitiers furent abattus, la charmille disparut, les allées du jardin furent nivelées. Le R. P. E. Laporte, aidé de quelques élèves, l'orna considérablement en traçant une vaste allée tout autour du jardin d'autrefois, en plantant des ormes de distance en distance. Un jeu de balle plus haut et plus large s'éleva sur la côte, tout près du presbytère actuel.

“ Qu'elle était spacieuse et coquette cette nouvelle cour où il était permis de courir et de se livrer à mille amusements ! Mais il y a toujours un revers à la médaille. Qui ne se rappelle les lamentations, le désespoir même des joueurs quand leur balle, passant à côté ou au-dessus du jeu, allait se perdre dans la fondrière qui se trouvait en arrière du jeu ! Plus d'un passa des congés à la recherche de la balle égarée. Les balles avaient plus de prix que celles dont on se sert aujourd'hui, car il fallait les faire soi-même. Si les balles avaient pu prendre racine et produire des balles, comme fruits, on aurait pu en faire une collection pour les âges à venir. ”

En 1870, la cour de récréation s'étendait donc jusqu'à la terrasse actuelle, au bas de laquelle se trouvait un marais, véritable gouffre où se perdaient les balles qu'une main trop vigoureuse ou trop novice, lançait par-dessus les jeux. On voyait encore, à cet endroit, les débris d'un canal fait par M. Joliette (1837), coupant les terres du noviciat, de la Fabrique et du collège, pour le transport du menu bois. Tout près des grands ormes et leur faisant face, il y avait trois beaux grands jeux de balles. C'était le bout du monde — *l'Ultima Thule* — habité par les écoliers ; et lorsque, de temps à autre, on

nous conduisait dans le bois qui forme maintenant la limite de la cour, on allait à la campagne. Outre les trois jeux que je viens de mentionner, il s'en trouvait un quatrième, plus près du collège, pour les petits; comme dans les temps anciens, on leur avait réservé et préparé un joli jeu, au pignon de la bâtisse de briques qui a fait place à la chapelle. Après les jeux de la terrasse il y eut, au centre, les jeux (six) touchant à l'érablière; puis les jeux actuels.

Inutile d'ajouter que le grand édifice qui fournit les salles d'étude et de récréation aux générations de nos jours, n'existait alors qu'à l'état de puissance, dans le cerveau de l'architecte et qu'il n'a eu son existence qu'en 1875.

Cette cour avait pour ceinture une allée ombragée d'un côté par les grands ormes et des deux autres par des arbres plus petits qui ont bien aujourd'hui quarante-cinq ans d'existence.

Pour mettre ces tendres plantations, à l'abri des mauvais traitements des écoliers, soit dans leurs joûtes, soit dans leurs courses, on les avait d'abord entourées d'un cercle protecteur qui dans la suite devint inutile.

Voilà pour l'entourage de la cour, mais au centre, il n'y avait pas ces gracieuses figures de gazon vert-tendre qu'un savant professeur de géométrie — le Frère Joseph Séguin, c. s. v. — traça avec tant de succès, ni ces tilleuls qui en font aujourd'hui non pas une cour de récréation ordinaire, mais un vrai parterre qui ne déparerait pas les squares des quartiers fashionables de nos grandes villes.

Puisque je parle en famille, à des frères et amis, dont les coeurs battent à l'unisson, au sujet de l'*Alma Mater*, et que je rappelle des souvenirs intimes, je puis bien citer des noms qui plus tard seront du domaine de l'histoire de notre maison et dire que tous les travaux de la cour du collège Joliette, ont été imaginés, suggérés, faits et exécutés par le P. Beaudry qu'on peut en quelque sorte appeler le créateur du collège, tel qu'il est (1904). Puis il a rencontré des auxiliaires dévoués dans le P. Laporte, et le Frère Guay, pour les plantations et le soin des arbres, le Frère Séguin, pour le dessin des arabesques de la partie supérieure de la cour, le P.C.Forest pour le gazonnement des terrasses, et dans tous les élèves qui se sont succédé depuis cette époque déjà lointaine.

A cette époque, chaque classe était corvéable, et, comme dans le plus heureux des mondes, la corvée devenait une véritable fête.

Les élèves actuels et leurs devanciers des vingt-cinq dernières années, n'ont peut-être fait que jouir de ces doux ombrages et admirer la symétrie des figures et des arbres et la pureté des lignes, sans songer aux efforts inouïs et aux travaux gigantesques exécutés pour en arriver à un tel résultat. Pour nous qui avons été témoins de ces évolutions, qui avons vu les ouvriers à l'oeuvre et qui avons sué et peiné, sous le poids de la chaleur et du jour, nous savons bien quel est le prix de toutes ces beautés. Mais, à côté de la peine et des fatigues, et comme palliatifs, il y avait la satisfaction du travail accompli et de plus, deux sentiments généreux qui, dans ces travaux, nous montraient d'un côté, l'ornementation et la gloire

de notre collègue, et de l'autre, le bien-être et la joie de nos jeunes frères qui, dans la suite des ans, devaient profiter du travail de leurs aînés.

Comme le Vieillard de La Fontaine, il devait nous arriver de dire :

Mes arrières neveux me devront cet ombrage
Hé bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui,
J'en puis jouir demain et quelques jours encore.

Et notre récompense, je puis dire qu'elle a été magnifique et au-delà de nos espérances, aux inoubliables fêtes des Noces d'or du collège en 1897, au sacre de Mgr Archambeault, en 1904, aux Noces de diamant en 1910 et à l'arrivée de Mgr G. Forbes, second évêque de Joliette en 1913, lorsque nos yeux purent contempler la féérique illumination, non seulement du collège, mais du parterre, de la terrasse et de toute la cour.

Et lorsque, prêtant une oreille indiscrete, mais attentive aux cris d'admiration que les assistants ne pouvaient retenir, à la vue de la merveilleuse parure de feu que le collège et le parterre avaient revêtue, ces soirs-là, une sensation bien agréable agitait nos coeurs, et notre récompense recevait son centuple.

Je crois pouvoir, en quelques mots, donner l'historique des embellissements de notre cour, telle qu'elle existe aujourd'hui.

Mettons encore le R. P. Beaudry à contribution. Nous

sommes en 1875 : “ Le collège, dit-il, comptait au-delà de 200 élèves. (Le premier annuaire du collège 1875-1876, indique 214 élèves parmi lesquels figurent 28 élèves de langue anglaise). La cour était devenue insuffisante aux jeux. Que faire ?

“ La terre du R. P. Curé fut mise à contribution. Le collège avait droit à une compensation motivée par un échange de terrain fait entre les Clercs de Saint-Viateur et M. le Curé de Joliette. C'était le temps d'en profiter. Le R. P. Lajoie jugea opportun de rendre justice au collège. Accompagné du Père directeur, il se rendit au milieu de la terre de l'église et consentit à faire agrandir la cour, agrandir encore, agrandir jusqu'à ce que le Père directeur fût satisfait (P. Beaudry). Ce n'était pas peu concéder, mais puisqu'il était permis de prendre, de tailler, il prit et tailla si bien, si grand, qu'on y reconnaît aujourd'hui encore la cour actuelle, moins la lisière de terre où est bâti le jeu de balle d'aujourd'hui. La cour mesurait dix arpents de long par un et demi de large ; mais que de travail à faire sur ce champ raboteux ! ”

“ La persévérance vint à bout de tout. Les bras des élèves furent mis à contribution ; chaque classe fit sa corvée et en moins de deux semaines, la fondrière disparut comme par enchantement, une magnifique terrasse fut élevée, séparant le parterre de la cour des jeux à laquelle on descend par trois larges escaliers. ”

Le parterre, les terrasses et l'étang datent des années 1877-78 ; la pièce liquide—l'étang—avec ses cinq jets d'eau “ qui ne se taisent ni jour ni nuit ” (Bossuet) fut l'occasion d'une belle fête d'inauguration le 21 octobre

1878. Précisons davantage : le parterre ou la cour supérieure fut fait dans l'été de 1877 ; la terrasse et la cour inférieure dans l'automne de 1877 et au printemps de 1878. On comprend qu'il a fallu apporter là des milliers et des milliers de charges de terre pour niveler ces marécages ; combler ces terrasses en talus et prolonger l'allée qui touche au presbytère, laquelle est complètement faite de terre rapportée.

L'étang, qui mesure bien cent quatre-vingts pieds de longueur, fut creusé, aux mois de septembre et d'octobre 1878 et entouré de la digue nécessaire pour retenir l'eau captive. La surface de cette digue forme la promenade circulaire de l'étang.

Cinq jets d'eau s'acquittant à merveille de leurs fonctions, furent installés et posés en sautoir ou selon le langage héraldique 2-1-2. Un petit ilot émergeait du liquide et portait à son faite le jet numéro 1. Il finit par disparaître, rongé par l'eau. Un contretemps vint dès l'origine, contrarier le bon P. Beaudry, car cet étang, comme le petit bateau de la chanson avait un défaut : " il laissait couler l'eau. ”.

Un Vauban encore en herbe, avait omis, dans la construction de la digue, certaines précautions essentielles, paraît-il, de sorte qu'il fallut reprendre l'ouvrage.

Voici comment le défaut principal fut corrigé : " On mit d'abord, aussi rapproché que possible, un rang de gros madriers d'a peu près six pieds de hauteur, puis on en remplit les joints de calfat goudronné ; ce qui avec une terrasse d'une dizaine de pieds de large, suffit amplement à retenir l'eau dans son lit.

La *Voix de l'Ecolier* du 16 décembre 1878 dit à ce sujet : " Il s'agit aujourd'hui d'un étang qui a surgi comme par un coup de baguette magique au milieu du champ de mars scolaire..... Les travaux de terrassement ont été, pour la plus grande partie, exécutés par les élèves. Pendant trois semaines, des cohortes actives de travailleurs ont manié avec entrain la pioche, la bêche et la brouette. L'ouvrage a été entièrement terminé le 19 octobre; les tuyaux de l'aqueduc ont aussitôt déversé l'eau dans ce vaste bassin, et le 21 octobre, fête de saint Viateur, a eu lieu l'inauguration solennelle de l'*Etang*".

Peu de jours après, sa surface se congela et la poésie décrivit ainsi son état : (Nous ne citerons que la première et dernière strophe de cette longue pièce.) :

Dans la triste saison où la feuille flétrie
Vole au gré de la bise et jonche la prairie,
Naquit notre petit étang ;
Mais déjà revêtu d'un froid manteau de glace
Depuis que des beaux jours l'hiver a pris la place
Il s'endort sous son linceul blanc.

.....

Délaissé maintenant, mais riche d'espérance,
Il dormira six mois dans l'ombre et le silence.
Puis pour lui de beaux jours viendront,
De l'obscur écolier n'est-ce point là l'histoire ?
Il grandit ignoré, mais les succès, la gloire
Peut-être un jour lui souriront.

Jugez un peu, si ce fut un beau jour de congé, celui où

l'on inaugurerait ainsi, une des plus saillantes améliorations de toute cette année si féconde en progrès de toutes sortes.

Lorsqu'il fallut combler le marais, il y eut encore un contretemps qui vint retarder la marche des travaux. Des fascines devaient rendre ce marais plus sec et plus résistant, mais Dieu sait pour quelle raison, elles furent plus tard enlevées.

Je mentionne tous ces arrêts de travail et ces retards, pour bien faire comprendre aux jeunes, les obstacles qu'il fut nécessaire de vaincre pour leur préparer un terrain aussi avantageux pour les exercices du corps.

Un autre détail à rapporter est celui-ci : on dut arracher, bien à regret, deux des grands ormes, les derniers, du côté de la rivière, pour permettre à l'allée de la partie inférieure de la cour, d'entourer tout le parterre. Les écoliers seuls suffirent à cette besogne qui consistait à abattre, ébrancher l'arbre et en arracher la souche. Et Dieu sait s'ils tenaient à la terre par de géantes racines ! Dire ce que les élèves ont fait en cette occurrence, c'est donner une idée de la tâche ardue et opiniâtre accomplie par eux. Tout un grand congé passa dans ce travail.

Si notre collège n'est plus le même, à cause de ses innombrables transformations, il faut en dire autant de notre cour que les anciens ne sauraient reconnaître.

Je veux parler des anciens de l'ancien temps, qui ont quitté les bancs du collège avant 1876. Pour ceux-là qui n'ont point revu leur collège, depuis cette époque ; qu'ils tournent leurs regards de tout côté, ils ne peuvent rien ou presque rien saisir pour les orienter.

L'église a disparu, l'humble presbytère peint en ocre jaune est démoli et tous deux sont remplacés par une cathédrale magnifique et par un riche et vaste presbytère transformé en un évêché remarquable qui fait la gloire de Joliette. Le vieux collège n'existe plus; c'est le séminaire de Joliette avec sa colossale construction si bien finie et si confortable (1909); les jeux de balles sont éloignés et construits avec d'immenses proportions 200 pieds (1897). Les visiteurs aperçoivent une élégante pièce d'eau là où croupissait un marais fangeux; un pavillon à deux étages, aux formes élégantes, garni de clochetons et d'ornements de goût, qui sert de salle de lecture et de tabagie, précisément à l'endroit où jadis les fumeurs se tapissaient pour " tirer une touche " *in fraudem legis*. Et la cour d'autrefois, cette cour plate et inculte, est elle-même devenue, comme sous la baguette de la fée Morgane, un splendide jardin et un square luxueux. Que reste-t-il donc de l'ancien temps? Rien, si ce n'est la rangée d'arbres, la statue de Saint-Joseph dont il sera question plus tard et la rivière de l'Assomption qui coule toujours et dont

J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage.

(Ronsart.)

La vue de cette rivière qu'aucune palissade ne cache plus, depuis l'achat de la lisière riveraine, le 28 avril 1903, est charmante, mais elle fait naître en nous, de pénibles souvenirs par les amis, les compagnons que son onde toujours perfide nous a ravis, sous nos propres yeux. Il est vrai qu'en hiver son vaste et brillant miroir

reflétait les figures de centaines d'élèves montés sur leurs patins et décrivant des tours les plus bizarres et les plus gracieux, mais il faut ajouter aussi, qu'un jour, cédant sous le poids, elle engloutit deux élèves, sous les regards atterrés de leurs confrères en 1848. Le surveillant était le Frère H. Duvert, c. s. v., et les deux victimes se nommaient: Urgel Cloutier et Charles Gouger dont le père était meunier. Cloutier fut retrouvé aussitôt, tandis que Gouger ne le fut qu'au mois d'avril suivant accroché aux branches d'un arbre.

Quel sacrifice pour la première année du collège (1847-1848)! Plus tard, en 1873, le 2 septembre, deux religieux de Saint-Viateur que j'ai bien connus, les Frères Chambier et Coutu descendent à la rivière pour y prendre un bain, non loin de la manufacture Vessot, et y perdent la vie tous les deux ensemble. Les deux soutanes sont trouvées sur le rivage et les deux cadavres repêchés plus tard. En 1879, le 30 mai, on vint annoncer au Père Directeur qu'un des finissants, le jeune John Colwell, fils unique, un futur prêtre, venait de disparaître pour toujours dans l'onde rapide, au Vieux Moulin. La classe de Philosophie (1878-79), sous la surveillance du Frère R. Coutu devenu le R. P. R. Coutu, un des assistants du R. Père Général en Belgique, faisait un pique-nique au Vieux Moulin, au congé des finissants. Les élèves se baignaient à l'eau basse, lorsque soudain Colwell est attiré dans un remou, et faillit entraîner trois de ses confrères: Philippe Lamarche, Wilfrid Désy et Omer Houle qui n'échappèrent au péril que par une sorte de miracle. Le sacrifice était assez grand! On ne saurait trop bénir la divine Providence d'avoir préservé de

la mort, ces trois braves qui occupent une si large place, dans le coeur de leurs nombreux amis. (W. Désy est décédé maintenant). On rapporte le cadavre au collège, dans la salle de l'infirmerie. Je vois encore le Père Directeur en face d'un si grand malheur. Il pense sans doute aux parents du malheureux jeune homme, et, vaincu par la douleur, il éclate en sanglots. Le cadavre fut confié à M. John McCusker, professeur d'anglais au collège, cousin de Colwell qui l'accompagna jusqu'à New York d'où il venait.

M. A. Lacasse ne manquait pas de rappeler à M. Houle cet accident et ajoutait : " De ce moment-là, sa mère lui a bien défendu de se mettre à l'eau. ".

Plus récemment encore, le 20 juin 1893, c'était le tour de quatre étudiants à l'Université Laval : Rivard, Cloutier, Magnan et Kelly, dont trois anciens élèves de notre maison qui trouvent la mort, aux environs de Joliette, dans une promenade où ils cherchent l'air pur, la santé et la vie.

En évoquant le souvenir des élèves qui ont misérablement péri, dans les eaux de la rivière de l'Assomption, il me souvient qu'un autre élève Hormisdas Gingras, de la paroisse de Saint-Didace (précisément celui que le P. Laporte appelait " Trois-Rivières ", pour la raison qu'avant de venir à Joliette, il était allé au collège des Trois-Rivières), enfonça sous la glace, le 30 novembre 1876, avec un de ses frères, en patinant sur le lac Mandeville, situé dans leur paroisse.

En 1891, le 27 avril, c'est le Frère Eugène Lacasse, c. s. v., un de nos condisciples qui se noie à Terrebonne. Et, pour clore cette liste néfaste, je nomme encore le

jeune étudiant R. Hamelin noyé à la rivière des Prairies à la fin de mai 1912.

Laissons de côté ces lugubres souvenirs et réjouissons-nous à la pensée que tous ceux qui sont tombés à l'eau, n'y sont pas restés; plusieurs en sont revenus sains et saufs.

Un printemps, au moment du flottage ou de la *drave*, lorsque la rivière disparaissait sous des milliers de billots, nous étions au fond de la cour, tandis que plusieurs hommes s'occupaient, le long de la grève, à charroyer du bois; tout à coup, un homme tombe à l'eau, un billot sur lequel il se cramponnait, se prend à rouler trop vite, et fait perdre l'équilibre au *draveur*. Avant qu'on put le secourir, il remonte sur son billot, puis comme jouant de malheur, il pique une seconde pointe dans la rivière. Enfin ses compagnons sont rendus, le repêchent et cette fois le mettent en lieu sûr. A peine était-il sauvé, qu'un des charretiers de la berge, Callixte Cottenoire, lui crie à tue-tête: " T'es-tu mouillé, Maillet? " Personne ne connaissait ce Maillet, mais tout le monde a bien ri de la question *philosophique* qui lui fut posée.

Je ne sais pas si c'est dans le même temps, mais dans une circonstance analogue, le P. Laporte — Michel — voyant, tous les jours, les *draveurs* danser sur les billots, crut sans doute que le jeu en était facile, alors il se hasarda de traverser au village des Flamand, et d'atteindre l'autre rive, sur les pièces de bois. Tout allait à merveille; ses prévisions se réalisaient; c'était facile et commode comme sur un pont. Pendant qu'il roulait ces pensées, un billot se mit à rouler et par malheur, c'était précisément celui qui le portait, et voilà le Père à danser, à

pirouetter et à tomber. Il aurait bien pu nager, mais des obstacles sans nombre s'y opposaient. Par bonheur, son bon ange, vint le prendre par la main, lui posa le pied sur une pièce de bois immobile et le rendit au rivage qu'il n'aurait pas dû quitter.

Je crois que le principal obstacle était son ignorance absolue des principes de la natation, ce qui me dispense d'énumérer les autres.

Le P. Peemans, notre professeur (professa la Rhétorique de 1875 à 1886), nous racontait cette anecdote : " Une commune reçut un jour la visite d'un grand personnage ; dans l'adresse présentée, le maire s'excuse de ne pas avoir tiré du canon et cela "pour dix-sept raisons, dit-il, dont la première est que nous n'avons jamais eu de canon ". L'interrompant, le visiteur rétorque ainsi : " M. le Maire, cette raison est si convaincante et si péremptoire que je vous dispense des seize autres " (Ne pas oublier de prononcer ces deux mots à la manière du P. Peemans, de fixer les yeux sur lui et de retenir son spirituel éclat de rire.).

Une quinzaine d'années plus tard, le bon P. Laporte, allant de Sainte-Clotilde à Saint-Remi, dans la voiture de M. Zéphyrin Auclair, aujourd'hui curé de Saint-Polycarpe, fut précipité dans la *Citrouille*, petit cours d'eau longeant le chemin du Roi et considérablement grossi par un dégel et une pluie de janvier. Cette fois encore, il ne put nager que faiblement avec ses deux paletots dont l'un de peau de chat sauvage. Enfin, après bien des efforts, il parvint à quitter son bain froid et à se rendre à la maison voisine distante d'une trentaine d'arpents et dans laquelle il eut la bonne fortune de recevoir les soins

que peuvent donner à un prêtre, un petit vieillard mendiant et sa pauvre femme dans une habitation d'une seule pièce. Le vieux bonhomme n'avait qu'une jambe, de sorte que le bon Père eut plutôt recours à la jupe de la bonne femme qu'à l'étroite *bavaloise* de son mari. Mais il faut entendre dire cette aventure par le Père lui-même, qui, quand bon lui en semble, la raconte parfaitement jusque dans les plus intimes détails. J'en appelle au témoignage de ceux qui en ont joui.

Une autre fois le même voyageur part de Saint-Remi en wagonnet *hand-car* pour Saint-Constant. Confortablement assis sur la plate-forme, il laisse ses compagnons conduire le véhicule, à leur guise. Pour lui il ne songe qu'à la poésie de la promenade et aux gais paysages qu'il traverse, en fredonnant sans doute un de ses deux refrains favoris : " Charmante prairie, qu'arrose un ruisseau ", ou bien " Ah ! quel nez ! Ah quel nez ! " quand soudain, il fut ramené à la réalité de sa position. Par mégarde on était arrivé, sans le prévoir le moins du monde, à une aiguille fermée—l'aiguilleur n'avait pas été averti de la venue de ce train mixte, — le char fit un vilain saut, dégringola en bas de la terrasse et le P. Laporte reprit siège dans les jones où il put à son aise, étendre ses jambes trop ramassées sur l'étroite voiture et faire pleuvoir de là, sur ses compagnons d'infortune, ses plus gros mots. "Vous êtes-vous fait mal, M. le curé?" — " Ce n'est pas de vos affaires; donnez-moi mon chapeau. "

Mais où suis-je donc? J'étais dans la cour du collège, il y a un instant et me voici à trente lieues de mon point de départ et plus encore de mon sujet. Je reviens

aussitôt et me propose de ne plus aller si loin, battre la campagne; ce n'est pas la peine vraiment, car je puis réussir tout aussi bien dans les environs.

J'ai promis tout à l'heure de dire quelques mots de saint Joseph et de sa statue, dans le parterre du collège. J'y suis. Il me tardait d'arriver à un sujet si aimable et si cher! Oui, Saint-Joseph est bien toujours là qui veille avec une tendre sollicitude à ne jamais se démentir, sur les écoliers. Nous l'avons vu, aux Noces d'or, et aux Noces de diamant, et nous l'avons bien reconnu; il était au poste assigné, toujours fidèle à sa mission.

Mais avant de parler de la statue de Saint-Joseph, comme je l'avais promis, à la fin de mon dernier article, je vais reproduire une lettre que la malle vient de m'apporter et qui m'a fait un plaisir charmant. Et de même qu'on aime à faire partager ses peines et ses douleurs, on éprouve aussi du plaisir à raconter ses joies et à voir un rayon de bonheur s'épanouir sur les figures de ses confrères et de ses confidents. Voilà pourquoi je veux publier cette lettre, dont la lecture et la provenance me sont si douces, d'autant plus qu'elle vient me servir à souhait, dans le but que je poursuis.

Ailleurs, dans une autre partie de ces *Gerbes*, je manifestais l'intention de faire mieux apprécier à nos jeunes frères et cadets, un vieil ami de coeur qu'ils comment peut-être déjà à connaître et j'en suis sûr à aimer, car connaître bien et aimer le P. Laporte, c'est *unum et idem*, selon la formule qu'il nous répétait souvent.

Depuis ma chronique de la semaine dernière, je nourrissais une crainte secrète: avoir quelque peu froissé son

amour-propre, quoique de ma part, il n'y eût aucun autre sentiment que celui de l'affection la plus sincère pour ce prêtre, dont le commerce social est si facile et si doux, mais une lettre datée du 15 janvier 1899, me fit connaître comment il sait se venger et me prouva à l'évidence que le révérend Père, quoiqu'il en dise lui-même, reste dans la pleine possession de toutes ses facultés et qu'il est encore jeune de style, comme il y a trente ans.

Voici la preuve de mon affirmation, qu'on en juge :

“ Joliette, en la fête du Saint Nom
de Jésus, le 16 janvier 1899.

Mon cher et bien-aimé Charles,

Ton court passage à Joliette a laissé dans mon esprit et surtout, dans mon cœur, un souvenir parfumé et embaumé des “ parfums ”, du bon vieux temps jadis, où tu me faisais fâcher en classe, par tes rires intempestifs. Hélas ! ce temps de drôlatique mémoire s'est enfui ! loin — loin !

Pourquoi la vie s'écoule-t-elle, comme l'onde du ruisseau, en murmurant et sans laisser quoi que ce soit qui demeure ?

J'avais toujours pensé que les paroles du roi David étaient vraies, quand il dit qu'après soixante et dix ans, la vie n'est que *labor et dolor*, mais maintenant je vois que rien n'est plus exact que le sens renfermé dans ces deux courtes paroles : la vieillesse, c'est le soir d'un jour long et pénible, ce sont les ténèbres, c'est la nuit avec ses

horreurs, ses spectres et ses fantômes; c'est le temps où l'on ne peut plus rien, ni pour soi, ni pour les autres, c'est la désolation, c'est l'approche de la mort que l'on sent nous pousser dans l'abîme de l'éternité !

Allons ! laissons ce style de Jérémie, pour dire d'autres choses moins lugubres et moins noires.

L'autre jour, par hasard, il me tomba, sous la main, un numéro de *l'Etoile du Nord*. En le parcourant, par distraction, mes yeux s'arrêtèrent sur un article intitulé *Gerbes de Souvenirs*. Ce titre qui me semblait annoncer quelque chose de plus ou moins poétique, me jeta tout à coup au milieu du collège Joliette, de sa cour, de ses arbres, de ses pièces d'eau, puis enfin, arrive mon nom. Ah diable ! me dis-je, c'est grave.

Alors, je me suis mis à lire gravement et sérieusement de mes deux yeux. On parlait de mes faits et gestes plus ou moins intéressants. Le morceau était signé de trois lettres que j'oublie. (A.-C. D.).

Je me creuse la tête pour savoir qui a griffonné ce grimoire. Alors je me dis : " mon petit N... qui découvre les choses qui ne sont pas cachées, doit le savoir. " Voilà pourquoi je t'écris, pour connaître quel est l'individu qui m'a couché sur *l'Etoile du Nord*. J'espère que ta réponse va m'arriver vite et prompte, comme les pieds légers de la gazelle du désert. Quand tu auras trouvé l'individu en question, tu lui feras bien mes compliments en lui disant : " Je te trouve sans gêne, d'aller ainsi m'étaler sur la gazette, sans permission au préalable. "

Rien de nouveau, ici, depuis ton passage. Eh bien ! mon cher N... c'est tout. Ma pauvre tête est toujours

comme une pomme rôtie sur la plaque du poêle. Tout à toi des pieds et des mains. ”.

Cette lettre écrite, il dit à un de ses amis : “ Ce petit fou-là n’aura pas envie de recommencer ses taquineries”. *L’Etoile du Nord* de la semaine suivante le renversa ; il y lisait sa lettre elle-même. Il prit la chose en philosophe qu’il était : “ Après tout, c’est une belle lettre, n’est-ce pas ? ” Moi, je la trouve superbe et saturée d’un bon sel gaulois ; le Père y manie le sarcasme de main de maître, ses “ par hasard il me tomba—en le parcourant par distraction — qui a griffonné ce grimoire ? — mon petit N. . . qui découvre des choses qui ne sont pas cachées — Le morceau est signé de trois lettres que j’oublie. ”, sont on ne peut plus méchants, mais à la manière du P. Laporte.

Ce premier point réglé, revenons au sujet principal et promis, c’est-à-dire à la statue de Saint-Joseph. Autrefois, en 1870 du moins, la statue du saint, reposait sur le même piédestal qu’à présent (renouvelé en 1906), mais à un autre endroit de la cour ; elle avait place, entre les grands ormes, dans l’allée du milieu qui descend à la terrasse vis-à-vis de l’étang. Elle n’occupe le centre du parterre que depuis trente-six ans, lors des améliorations que nous venons de décrire.

Il me semble que le temps est venu de raconter l’origine de la pieuse invocation : *Sancte Joseph, ora pro nobis* que les élèves chantent le midi et le soir, après le dernier son de la cloche.

En avant de la statue et à ses pieds, se trouvait un

petit banc en demi-cercle, où chaque élève, selon que le coeur lui en disait, allait au début de la récréation, s'agenouiller un instant pour se mettre sous la garde du grand saint. De jour en jour cette pieuse pratique gagnait du terrain au point qu'elle devint presque générale. Alors cette coutume devint loi, et tout le monde salua saint Joseph par cette invocation : " Saint Joseph, priez pour nous ", *Sancte Joseph! ora pro nobis*.

Et chaque année, avant de partir pour les vacances, on n'oubliait pas plus que maintenant, de chanter avec un entrain nourri d'enthousiasme et d'émotion, notre chant favori. Et les finissants surtout, au moment d'abandonner le collège, ce second berceau, confiaient leurs espérances au coeur du bon saint, dont la mission est de protéger les jeunes gens.

Si on veut me permettre cet aveu, je dirai que saint Joseph a toujours occupé une place de prédilection dans le coeur des élèves du cours de 1870-1878 (notre cours), pour la raison que ce cours l'avait choisi pour patron et avait suspendu, aux murs de ses classes, l'image encadrée de ce saint.

Cette image est maintenant dans la salle d'étude, avec les autres tableaux des différents cours précédant ou suivant le nôtre.

On la reconnaît toujours, notre image en couleur et, il y a quelque temps, en examinant, avec un de mes confrères de classe, ces souvenirs, on s'arrêta longtemps devant notre Saint-Joseph à nous et des larmes montant de notre coeur à nos yeux, nous découvrirent à l'un et à l'autre tout un monde de regrets, de plaisirs et de joies. Comme il nous était doux, après de longues années,

d'absence de nous retrouver, deux frères, aux pieds de notre bon père ! Que de choses nous aurions pu lui dire, en lui racontant notre vie depuis notre départ !

Ah ! chers élèves actuels qui grandissez à l'ombre de sa statue, sous sa tutelle et son égide, aimez beaucoup et saluez souvent le bon Monsieur qui préside à vos jeux et qui d'une main tient Jésus enfant et de l'autre un beau lis, symbole de sa pureté. Il porte l'enfant Jésus, parcequ'il est pur et parcequ'il a conservé son innocence, dont ce lis est l'emblème, il mérite d'être l'ami du Sauveur et de recevoir ses caresses. On raconte qu'un marin anglais et protestant disait : " Je n'entre jamais dans le port de Montréal, sans saluer la bonne Dame qui, du sommet de l'église de Bonsecours, étend ses bras sur le fleuve pour nous bénir. " Il ne vous siérait pas d'en moins faire pour votre gardien, dont le sceptre s'étend sur votre cour de récréation !

Un jour et si ma mémoire me sert fidèlement, c'était le 29 juin 1873, jour de la fête des saints Pierre et Paul, il y eut fête inaccoutumée dans la cour du collège. Il s'agissait ni plus ni moins de couronner la statue de Saint-Joseph. Les autorités de la maison étaient allés chez un ferblantier, est-ce chez M. Thériault ou M. Laurion ? peu importe, pour commander une belle couronne en fer-blanc, l'avaient fait dorer ou du moins " souffler en or " et la destinaient à reposer sur la tête du bon saint. A l'heure convenue, tout le monde stationnait dans la cour ; le directeur, les professeurs et tous les écoliers formaient couronne autour de la statue, en attendant le moment solennel. Mais comme il fallait se servir d'une échelle pour atteindre à cette hauteur, on choisit un ec-

clésiastique (séminariste), de première année, agile, preste et léger : M. Régis Bonin fut l'élu. Je l'aperçois encore, la couronne de fer-blanc doré à la main, escalader avec grâce le piédestal. de la statue et déposer ce diadème sur le front de Saint-Joseph, aux applaudissements enthousiastes des assistants. Son bonheur me paraissait complet ; à vingt-trois ans, couronner solennellement la statue d'un saint, c'est, il faut l'avouer, sortir du commun.

Je ne sais pas si M. Bonin avait une procuration en bonne et due forme — elle n'a pas été lue — pour représenter N.-S.-P. le Pape à cette cérémonie, mais toujours est-il qu'il portait, ce jour-là, un castor flambant, une soutane luisante comme un satin, avec un large ceinturon moiré en soie noire et des bottes, comment dirais-je ? à servir de miroir. Ce fut une fête très brillante !

On n'aurait pas pu trouver, parmi les lévites de cette époque, un sujet plus distingué ou plus digne et plus pénétré de la grandeur de sa fonction.

Ce qu'est devenue cette couronne, je n'en sais rien. Sans doute que le temps, dont les ravages s'exercent même sur les métaux les plus précieux et les plus réfractaires, aura fini par dévorer complètement ce diadème qui n'a pas été remplacé.

En 1877 on donna le centre du parterre à cette vénérable statue. M. Georges Bélanger, curé de Dannemora, N. Y., fit renouveler, à ses frais (1906), le piédestal et la statue, comme on le verra plus loin.

Il entre bien dans le cadre sans limites de mon ouvrage de faire un lexique de certains mots en usage dans

notre collègue et d'en donner la signification, tels que : *déniaiser les nouveaux, passer au bob, draver, chatter, rapporter, aller au tartare, copier, faire les cinq minutes, fumer à la chaise, etc., etc., etc.*

Déniaiser les nouveaux était une opération décisive qui consistait à prendre un nouveau (*naveau*) (écolier nouvellement arrivé), à partie, à le taquiner, le tirailler en tous sens et à lui jouer maintes petites malices. On voulait voir de quel " bois il se chauffait " et s'il était d'un caractère à se défendre ou à se " laisser manger la laine sur le dos " ; si à l'épreuve, l'élève savait tout supporter, ou bien encore s'il n'endurait rien et savait, au contraire, répondre à l'attaque, par de bons coups bien appliqués, alors il passait d'emblée, dans la classe des déniaisés et son épreuve était définitive, mais s'il se fâchait, ou bien essayait de se défendre, sans succès, il devenait le point de mire des railleries et des brocards de ses compagnons ; ce qui pourtant n'allait jamais trop loin. Il s'est trouvé parfois des nouveaux qui savaient tellement bien " tirer leur épingle du jeu ", qu'ils étaient punis, dès la première récréation, tout comme des anciens. Au jugement du public, ils arrivaient tout déniaisés, et entraient de plain-pied dans le cercle des autres.

Cette cérémonie rappelle les brimades militaires en France, ou celles des élèves de l'Université.

Je serais bien en peine de découvrir l'origine du mot *passer au bob* et d'en donner la véritable signification. Mais il est plus facile d'en rappeler la cérémonie.

A la fin de l'automne, alors que la terre disparaissait sous une blanche et épaisse couche de neige et souvent

pendant la tempête elle-même, les élèves grands joueurs pour qui c'était plaisir de gambader dans la neige, entraient dans la salle, et, choisissant ordinairement un écolier qui n'osait pas sortir, ils l'entraînaient dehors. Et là, après l'avoir étendu sur la neige, chaque élève, de venir à qui mieux mieux, non pas lui donner le coup de pied de l'âne, mais soulever autour de lui, avec le pied, une épaisse *poudrerie*, une véritable tempête de flocons de neige, de manière à le couvrir entièrement.

L'opération, terminée, il *était passé au bob* et en était quitte pour le reste de l'hiver.

On n'attachait pourtant aucun sentiment d'animosité, ni de manque de respect, dans cette épreuve glaciale, car j'ai vu des professeurs et des plus grands et des mieux côtés, sous le rapport de l'autorité, " être de cérémonie " au *bob*.

J'arrive maintenant à l'explication du mot *draver*. Est-il encore connu au collège? c'est ce que je ne puis dire. Arrivait-il un mauvais coup dans le collège, parmi les élèves: un complot, une dissipation grave, où un élève donnait-il de sérieux sujets de plainte, alors il s'agissait de découvrir le méfait, de connaître et de saisir le coupable, de redresser cet écolier dont la conduite devenait inquiétante et reprehensible. Aussitôt les surveillants et les professeurs se faisaient limiers et détectives de circonstance. Ils ouvraient une véritable enquête, appelaient près d'eux les élèves soupçonnés, ou mis au courant, leur " tiraient les vers du nez ", selon l'expression populaire, puis citaient encore à leur tribunal ceux qui, d'une manière ou d'une autre, pouvaient apporter quel-

ques traits de lumière dans ce dédale ténébreux. Et quand l'affaire était urgente l'enquête se poursuivait en récréation, et, au milieu des cris et du tumulte des jeux, le professeur enquêteur, marchant avec un écolier le mettait à la question. Alors, suivant notre manière de parler, à cette époque, ces professeurs faisaient *draver ces élèves*, et ceux-ci *dravaient* ou allaient *draver*. Heureux ceux qui, sans compromettre leur propre cause, ni leurs amis, parvenaient à sortir indemnes de cet interrogatoire en règle et serré !

Il y avait des cas plus sérieux où l'élève sentait " la soupe plus chaude ", ou bien se trouvait plus serré par la logique ou les manoeuvres habiles de l'inquisiteur, alors, on le voyait pâle comme un drap, tout essoufflé, plaider sa cause de son mieux et puis enfin, tout ruisselant de sueurs, comme au sortir d'une étuve et lançant un ouf ! significatif, il allait rejoindre ses compagnons.

Si de cette enquête, ou *drave*, ne résultait rien de satisfaisant pour la divulgation des coupables, alors il y avait quelquefois, selon la gravité de l'offense, punition générale. Et, après les repas, au lieu de rester en récréation comme d'usage, on prenait la route de l'étude et les congés étaient retranchés ou salés, et les justes payaient pour les coupables. Ces punitions générales qui, dans les temps anciens, avaient une place d'honneur, sont tombées en disgrâce, pour le plus grand bien de tous.

Depuis quarante ans, c'est à peine si la punition générale fut appliquée une ou deux fois.

Monsieur le grand Vicaire Manseau, en se plaignant de la légèreté des écoliers, à l'église, leur faisait donner punition générale, par le directeur d'alors, le R. P. La-

joie. Et plusieurs années après, les élèves furent privés de la récréation pour avoir contribué, à imprimer sur le front de l'un des surveillants de l'étude, une malheureuse tache d'encre. (R. P. Ducharme, avant son entrée au noviciat.).

Passons au mot *chatter* : chatter avec quelqu'un, c'est lui montrer une affection tendre et assidue. Au collège Joliette, on disait chatter, avoir son chat, tandis qu'ailleurs, dans d'autres maisons, on employait le mot *bester* avoir son chou, un *best* en un mot. Chatter s'employait encore au jeu de balles ou de billard, lorsque le joueur ménageait son jeu pour faire le plus de points possible.

La *chatterie* était chose assez rare, cependant il s'en glissait un peu. C'était, par exemple, un grand élève, montrant ainsi des prévenances pour un jeune condisciple; il le prenait sous sa protection, le couvrait, pour ainsi dire, de ses ailes, était attentif à tous ses désirs et devenait langoureux à force de tendresse, car

Les petits sont gentils !

Il fallait voir ces oeillades dérobées, ces douces effusions de sentiments, ces rêveries profondes, ces promenades solitaires où les fronts se rident et paraissent si pleins de soucis et de mystères; puis peu après, ces explosions de joie, cet autre jeu de physionomie, lorsque ces deux compagnons se trouvent en présence l'un de l'autre ! Les petits eux-mêmes ne dédaignaient pas trop leurs aînés, trouvant aussi que

Les grands, sont charmants !

Deux mots à la mode, il y a trente-cinq à quarante ans et qui se faisaient entendre lorsque deux de ces amis marchaient ensemble, étaient ceux-ci : “ chat! chat! ” ou bien *fire! fire!* l’un ou l’autre jetait l’épouvante dans le camp, servait de douche d’eau froide et suffisait à les éloigner.

Souvent ce n’était pas assez de traduire son amitié, par des signes et des paroles, il fallait confier ses tendresses au papier. Je me rappelle ce quatrain célèbre qui fit fortune dans le temps :

Cher Eugène,
Pas de gêne,
Donne-moi ton coeur.
Il fera mon bonheur.

Parlant d’un de ces “ beaux petits saints ” qui trouvent facilement des protecteurs, ici-bas, un de ceux

Que le ciel chérit et gratifie,
Du don de plaire infus avec la vie,

un gros lourdeau qui ne forçait pas son talent, car il disait avec grâce : “ Le petit N..... n’est pas *hagui* (haï) au collègue ”. Le mot est charmant !

Rapporter signifiait reprendre une leçon manquée et un devoir mal fait, ou bien revenir sur un examen, dont le résultat laissait à désirer. J’ai rapproché à dessein ce verbe *rapporter* d’un autre mot qui naturellement vient se placer, sous ma plume, en ce moment. J’ai nommé le *tartare*, lieu tristement célèbre qui touchait au

Corridor des maîtres. (c'est ainsi qu'on désignait la salle de récréation des professeurs au-dessus de l'entrée principale), sans pourtant lui communiquer aucune note de tristesse.

Je me demandais, au mois de décembre dernier (1898), si on comprenait encore au collège, la signification primitive de ce mot. Mais au mois de janvier suivant, j'ai pu me convaincre *de visu* que si le mot n'était plus connu, la chose elle-même était encore en honneur et presque au même lieu qu'il y a trente ans. Car j'ai vu deux jeunes élèves, la tête dans leur livre, faisant piteuse mine et attendant la répétition. Il peut se faire qu'en entendant nommer le *tartare*, les savants du jour, au collège, se représentent le noir séjour des enfers, mais les anciens de notre temps, savent tous bien que tartare voulait désigner l'endroit où se réunissaient les paresseux de tout âge, de toutes classes qui n'ayant pas travaillé à l'étude et n'ayant pas su leurs leçons en classe, les avaient à reprendre ou à rapporter, à la récréation du soir. A une certaine heure de la récréation, la cloche sonnait, et tous les condamnés au tartare, quittaient la salle et se rendaient au corridor susdit, transformé maintenant pour le mieux en salon des maîtres (1888-1910), (l'endroit précis se trouve dans le passage du deuxième, en face des salons de Mgr l'évêque de Joliette). Les professeurs appelés quittaient leur salle et faisaient réciter les leçons. Un caricaturiste, en quête de types rares et remarquables, aurait eu belle aubaine, en un certain moment, au bout de ce corridor. On peut dire, qu'il n'y avait pas de classes privilégiées et exemptes. On y voyait des élèves plongés dans l'étude des principes de la sagesse se mêler

aux rhétoriciens et aux humanistes qui eux coudoyaient leurs petits condisciples en Eléments ou en " queue de chemise "; (on désignait ainsi la classe préparatoire), et tous ensemble se diriger vers le tartare, comme pour le prendre d'assaut.

C'était assez rare pour les premiers, mais un certain professeur de mathématiques et de logique tenait à fournir sa quote-part à cette intéressante exposition. Selon le temps, plusieurs se souviendront de M. Moïse Mainville, d'autres du Frère J. Séguin; de plus jeunes placeront ici d'autres noms que je ne connais pas.

Pour le mot *copier*, il était pris dans son véritable sens et voulait bien dire transcrire une leçon, un thème, une version, ou quelques pages de dictionnaire, c'était le vrai *pensum* classique. Un professeur encore sous le coup de l'émotion, avait ordonné à un élève, de copier quelques pages, non pas du dictionnaire de Bénard, mais du dictionnaire de Bernard, ce qui nous amusa bien, car la pensée nous rappelait le Frère Bernard de la cure. Seulement avant de se mettre à la table des copistes, il fallait remplir une formalité légale sans laquelle le travail ne valait rien, comme satisfaction; il était nécessaire d'approcher le premier maître de salle, avant et après la récréation, pour lui présenter son cahier, afin qu'il y apposât ses initiales, pour attester que la copie s'était faite en bonne et due forme, à l'endroit voulu et non à l'étude *in fraudem legis*. Ceux qui copiaient très vite pouvaient utiliser ce talent pour eux-mêmes, ils n'en pouvaient faire vantardise et narguer le professeur. J'ai connu un élève de Rhétorique, Martin Kehoe, mon confrère de classe, un excellent élève doublé d'un talent bril-

lant qui, après avoir transcrit quelques pages de Bénard, avait ajouté à la fin de son pensum, comme pour se dédommager lui-même, ces mots latins : *Calamus scribae, volociter scribentis*. Mal lui en prit, car il dut ressaisir sa plume courante et répéter la punition.

A vrai dire, le copiage était une punition à la mode, chez les professeurs d'anglais et il n'était pas rare de voir presque toute une classe, à l'oeuvre le midi et le soir, et " désimprimer en choeur le dictionnaire ", au compte des maîtres anglais, selon notre manière de dire.

Quant au mot *cinq minutes*, il avait plusieurs sens, dont l'un est bien connu dans les collèges, ce qui m'exempte d'en parler. On donnait cinq minutes de temps pour passer d'un appartement à l'autre : de l'étude à la chapelle, de la chapelle à la récréation, des classes à la salle d'étude, de cette salle au réfectoire, ou au dortoir. On quittait une salle cinq minutes avant l'heure, pour commencer l'exercice subséquent à l'heure juste. Puis comme il fallait souvent monter plusieurs escaliers, traverser de longs corridors, il se trouvait, d'espace en espace, des professeurs pour tenir l'ordre dans les rangs. Ce bel ordre frappa un jour Mlle Marguerite Saint-Georges. Voyant tous les élèves en silence, dans un passage qu'elle traversait elle-même, elle ne put s'empêcher d'en faire la remarque et de dire à haute voix : " Mon Dieu, ils sont tous en componction. " Eh bien ! on disait que ces professeurs échelonnés, faisaient les *cinq minutes* à tel endroit. Dans d'autres maisons, on désignait cette fonction, par ces mots : " faire le piquet ". Quand le piquet n'était pas au poste, il arrivait aux élèves de sortir de la " componction " qui les gênait passablement.

Le temps des cinq minutes était dans le passé, pour plusieurs, un obstacle terrible à leur note "excellente" et bien des fois, tel élève avait su conserver son "excellence" partout ailleurs, mais il perdait ou plutôt gagnait des points, en parlant dans les corridors, pendant les cinq minutes.

Le mot *faire la salle* est très ancien et veut dire faire la surveillance de la salle de récréation, pendant les amusements et les congés. L'expression *perdre son excellence* ou *gagner son excellence* signifie simplement perdre ou conserver la note excellente pour la conduite à chaque mois. De notre temps du moins, chaque infraction au règlement, comptait pour un point; deux points faisaient une croix et trois croix suffisaient à faire rayer un nom et par suite à faire perdre l'excellence. On n'emploie cette locution que depuis l'an 1875, au mois de février, je crois, où l'on établit ces notes et les récompenses qui en sont comme la sanction. Nous y reviendrons plus tard.

Encore deux mots et je finis ce lexique ennuyeux peut-être.

A l'anniversaire de sa fête patronale ou de sa naissance, un élève avait le privilège de *recevoir la bascule*. *Volens, nolens*, il était saisi par deux, fiers-à-bras, qui lui faisaient embrasser, pas en pincettes, deux ou trois fois, une colonne ou le coin d'une table.

Puis mettait-il en ce grand jour de fête, un habit, un chapeau ou une chaussure pour la première fois, alors on disait qu'il *étrennait*, employant ainsi ce verbe dans son vrai sens, mais en sus, il fallait toucher de la main ou du pied, l'objet étrenné en criant: "il étrenne!" Outre

cela, il était de rigueur de savoir qui avait confectionné ces habits et mille autres détails fertiles en incidents joyeux.

Quand un élève, appelé à la chaise pour subir son examen, restait court, ne sachant que répondre aux questions posées, alors “ *il fumait à la chaise.* ”.

On aimera peut-être à connaître le genre d'amusements de l'époque, à l'extérieur ou dans la cour. Il y avait deux camps : ceux qui jouaient sans cesse et ceux qui ne jouaient pas du tout ou fort peu et qui passaient en causeries utiles et agréables, j'aime à le croire, les heures fugitives des repos et des congés. En première ligne des amusements, venaient les jeux de balles, soit sur les jeux eux-mêmes, — balles au mur — soit au centre de la cour où les joueurs se lançaient les pelotes, en les frappant avec un gros bâton en bois franc et d'un bras vigoureux. — balles au bond. — M. Pierre Sylvestre alors élève a failli tuer un de ses confrères, M. Olivier Dufault, en lui appliquant sur l'estomac le coup vigoureux qu'il préparait à une balle et qui par mégarde s'était trompé d'adresse. Puis il y avait les courses, la foot-ball, les marbres ou billes, les boules de neige en hiver où les combattants, sur deux lignes, feignaient les opérations d'un véritable combat militaire.

Pendant que d'un côté on s'amusait, de l'autre on passait le temps à faire endéver ou à taquiner les confrères et à parcourir en tous sens les allées de la cour.

Comme je venais de la campagne, une chose m'intriguait beaucoup, à mon entrée au collège : voir tous ces grands garçons, à l'air bonne société, marcher ainsi, sans but apparent, et cela pendant des congés entiers.

Je ne compris que plus tard la nécessité de ces exercices corporels.

On en a même vu qui risquaient un livre d'étude pour se récréer ; *rara avis* dans ces temps-là, hormis peut-être à la veille des examens.

De même que dans les salles, certains jeux avaient le privilège d'entraîner tous les écoliers à la fois, ainsi dans les cours, il arrivait que le branle se donnait de proche en proche et qu'à la fin, tout le monde entraînait en jeu. Le *bed away* qu'à certains jours d'été on jouait, avant la prière du soir, possédait ce pouvoir magique.

Il y avait sans cesse deux maîtres de salle dont l'un se tenait en haut de la cour et l'autre au jeu de balles. On voit par là quel soin on prend des jeunes gens que les parents confient à nos collèges. Pas un instant, ni un endroit sans surveillance.

J'achève mes notes sur les salles et cours de récréation et je m'aperçois qu'il n'a pas encore été question du canon, oui du canon du collège, un canon, authentique comme tous les autres canons, capable de porter au loin l'épouvante et la mort. Mais diront les jeunes : " le collège a-t-il jamais eu un canon ? Et pourquoi un canon ? " Mais oui et il servait à tirer. Dans les grandes circonstances, aux fêtes solennelles, le canon grondait et sa " voix semait la terreur ", comme le dit la chanson. Je ne suis pas en état de faire l'histoire de cette pièce de guerre, pendant sa vie, mais je connais bien sa fin tragique. M. Jules Brault, ancien élève (1856-58), raconte dans ses notes, que le 12 mai 1857, (c'est précis, comme vous voyez) il y eut grande promenade en chars à Lanoraie, avec le canon à bord. Pendant que M. Jean-Olivier Gi-

roux, curé, distribuait du sucre et des noix en disant de jolies histoires, le canon grondait dans le jardin de M. le curé, sur le bord du grand fleuve. Il existait donc en 1857.

Voici la triste fin du célèbre canon :

Le 24 juin 1872, jour de la fête nationale, célébrée à Joliette, avec grande solennité; le canon résonna tout le jour depuis le matin jusque vers le soir. Je n'étais pas écolier, mais venu à Joliette pour la fête et, dans la fête, ce qui nous intéressait davantage, c'était bien le petit Jean-Baptiste avec son agneau et le canon du collège. Nous avions contemplé les traits du petit saint, nous avions entendu le canon, nous pouvions retourner au foyer. Encore un coup vers 5 heures ; ce fut le dernier et un triste coup. Il paraît qu'au collège, on refusait, le concours du canon, dès le matin, mais sur les représentations des citoyens de Joliette et même sur leur offre de fournir les munitions, le Père Directeur céda, et le canon fut de la fête. Il se trouvait placé dans l'allée du parterre qui donne sur la rivière, à une cinquantaine de pieds de la salle actuelle. Le dernier coup fut donc terrible. Vers 5 heures la machine éclate au milieu des écoliers; ses morceaux volent partout et l'un d'eux va se loger dans l'abdomen d'un nommé Dufresne qui, dans le moment, se trouvait par hasard dans la basse-cour, chez son père, marchand de la rue Saint-Charles-Borromée, non loin de la rue de l'Etang. Aucun élève ne fut blessé, bien qu'un autre morceau de fonte, passant au-dessus des têtes, atteignît la glacière combinée du presbytère et du collège. (Noé Roberge était l'un des artilleurs.).

Pour cet accident pourtant bien involontaire, on intenta au collège un procès qui dura longtemps. En résumé, le collège perdit sa cause, fut condamné à payer à la famille du défunt la somme de deux mille dollars.

Ainsi finit la carrière de cette terrible machine; son dernier coup avait été trop sensible au collège et son écho trop douloureux pour en renouveler l'essai sur un autre canon.

A cause de la malheureuse issue de ce procès, le collège fut longtemps sans prendre part officielle à la fête nationale de Joliette.

Pendant que ce long — trop long peut-être — chapitre se déroulait dans l'*Etoile du Nord*, plusieurs lettres me sont venues qui prouvent qu'on s'intéresse vivement à ces souvenirs. " De tous les journaux, m'écrivait un ami de Cohoes, c'est l'*Etoile du Nord* qui a la préférence et sur ce journal, ce sont vos *Gerbes* " (juin 1899).

" On vous lit avec un grand plaisir; prenez garde, on vous suit pas à pas " (10 juin 1899).

" Après ma lecture spirituelle, ce sont vos *Gerbes* qui ont la préférence dans mes lectures " (C. S. V., juin 1899).

" Je vous remercie, écrit le R. P. Beaudry le 7 avril 1900, d'avoir repris vos *Gerbes de Souvenirs*. Je m'y intéresse plus que bien d'autres. Vous me faites revivre du passé. Le souvenir du passé n'est pas toujours agréable, mais, la plupart du temps, il réveille de douces réminiscences. Consultez bien toutes vos notes, au besoin, informez-vous, mais parlez-nous longtemps du collège."

Avec ces certificats, je clos ce chapitre de nos Salles et de nos Cours de récréation.

Avant d'aller plus loin il me semble utile de préciser davantage certains détails concernant l'origine de notre collège, ses fondateurs et ses directeurs, les progrès de sa marche, les résultats de son action, les transformations de son programme d'études.

Je parierais ma fortune que 95 pour 100 des élèves de Joliette, anciens ou nouveaux, sont parfaitement étrangers au programme d'études des premiers cours de Joliette. Quant aux 5 autres pour 100, je crois que la plupart n'en sait pas plus long, sur ce sujet, que le petit homme dans la lune.

Prenons donc le R. P. Beaudry pour principal *Cicero*; il aura tôt fait de dissiper les ombres et de nous éclairer sur cette question, car sa compétence en la matière est incontestable.

Tous les renseignements qui vont suivre sur ce sujet seront condensés dans trois courts chapitres.





CHAPITRE III

LE COLLEGE JOLIETTE

Sinite parvulos venire ad me.

(MARC, X, 12).

“ *L'Industrie* venait de naître, placée dans un centre agricole, située sur la rivière l'Assomption sinon navigable, du moins propre au flottage du bois. Déjà elle voyait ses rues se dessiner, s'aligner, les maisons se construire rapidement, la population augmenter de jour en jour, les affaires prospérer. Des moulins à carder, à scier, à moudre le grain, amenaient un flot considérable de cultivateurs des paroisses éloignées, en recherche du bois de construction et de tout ce qui est nécessaire à la vie.

“Une église élégante et belle à cette époque et remarquable par ses peintures donnait à la population toujours croissante, l'assurance d'y trouver les secours religieux dont elle était avide.

“ Une activité fiévreuse s'était emparée de cette ville naissante. Son nom était dans toutes les bouches; on l'appelait l'*Industrie*. (“ Or, disait W. Lamarche aux écoliers en 1897, *Industrie* veut dire *travail* et puisque c'est l'*Industrie* qui créa Joliette, la même cause fait produire les mêmes résultats. C'est l'adage formulé par Virgile: *Labor omnia vincit improbus*. ”).

“ Une âme d'élite dirigeait seul ce mouvement, voyait à tout. L'hon. Barthélemy Joliette, vraie Providence de ce centre d'activité et de progrès, se dépensait au service de tous. L'*Industrie* était devenue un centre d'industries et de commerce.

“ Il manquait une chose essentielle à son développement complet et à sa prospérité. On n'avait pas encore songé effectivement à la jeunesse déjà considérable. M. Joliette y pensait depuis longtemps, mais ses occupations incessantes et le défaut de moyens précuniaires l'avaient empêché d'en venir à une conclusion pratique. Car c'est au prix de grands sacrifices qu'il fonda son collège en 1846. Il ne faut pas croire que cet honorable monsieur ait doté d'un collège son village de l'*Industrie*, à l'aide de ses rentes et d'une fortune colossale. Loin de là. S'il n'eût été doué d'un génie supérieur, d'un dévouement remarquable à la diffusion de la science, à une époque où les lettres et les sciences étaient peu encouragées, s'il n'eût poussé l'économie jusqu'à sa dernière limite, s'il n'eût administré les biens de son épouse, Mme Marie-Charlotte de Lanaudière, avec sagesse et intelligence, son oeuvre n'existerait pas.

“ Seul le commerce de bois qu'il poussait avec une grande activité, lui fournit les moyens de bâtir une église

spacieuse et le collège qui éternise son nom et sa mémoire. Honneur à ce patriote chrétien, à ce fils dévoué de l'Eglise, à ce citoyen probe et éclairé !

“ *Joliette*, disait M. A. McConville, avocat, est le premier anneau de la longue chaîne qui relie aujourd'hui, dans cette enceinte, le présent de cette institution à son passé le plus reculé. ” C'est bien là en effet, le nom glorieux donné à notre collège dès l'âge le plus tendre. Il le reçut, pour ainsi dire, à son baptême et c'est aux grands noms qui l'ont patroné, qu'il doit sa force et sa gloire, encore plus qu'au soutien matériel dont il fut l'objet.

Joliette n'existait pas ; il n'y avait encore que le village de l'Industrie, dans la paroisse de Saint-Charles-Borromée et le collège se nommait déjà le *collège Joliette* à l'Industrie. Et tous les documents officiels de l'époque, toutes les pièces conservées aux archives établissent, sans conteste, cette importante affirmation. Par conséquent il n'y a jamais lieu d'écrire ou de dire : le *collège de Joliette*, mais le *collège Joliette*. L'hon. juge Baby illustre par un bon mot ce que nous venons de dire : “Pouvons-nous oublier, dans une pareille fête (1878) celui qui, animé d'un patriotisme aussi désintéressé, a cru devoir élever ce collège tant aimé auquel des citoyens reconnaissants, ont voulu en quelque sorte *dérober le nom*, afin de le donner à une jeune ville aujourd'hui l'ornement du pays. ”. (l'*Industrie* changea son nom en celui de Joliette en janvier 1864, lorsqu'elle fut érigée en municipalité de ville.)

“Il conféra donc de son projet de collège avec son ami Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal à qui il fit connaître ses plans. Mgr de Montréal, de sainte et vénérée

mémoire, l'ami intime de ce citoyen éminent, l'approuva pleinement et bénit son entreprise.

“ Mais ce sera toujours la gloire de M. Joliette d'avoir fondé une maison d'éducation sur un système jusque-là inconnu au Canada; à cette gloire s'en joint une autre, celle d'avoir mené une vie sans défaillance pour la vertu, sans compromis avec sa conscience et d'être mort pauvre, après avoir sacrifié tout son bien à son Dieu et à sa patrie.

“ Et ce sera aussi la gloire de Mgr Bourget de l'avoir compris et secondé. Hommage donc à ce type accompli de zèle apostolique et de fermeté épiscopale, à Mgr Bourget, en qui les vues élevées du Fondateur ont toujours trouvé une aide assurée; l'oeuvre naissante reçut, en effet, du Pontife la sollicitude la plus active et la plus dévouée ! ”

C'est bien avec raison que M. Arthur McConville, en 1878, appelle si bien Mgr Bourget: le “ parrain de notre collège ”, tandis que l'hon. juge Baby, en 1877, le nomme “ le fondateur spirituel ” de notre *Alma Mater*.

Mais revenons au collège de M. Joliette. Fort de l'approbation de son évêque, le grand citoyen se met à l'oeuvre en 1845, et bientôt une maison de modeste mais solide apparence, de 80 sur 40 pieds jaillit du sol. A deux étages percés, chacun, de huit châssis sur façade, couronné par un haut toit taillé en croupe, avec double mansarde pour deux dortoirs et surmonté d'un clocheton portant la croix, il était prêt à recevoir la bénédiction aux vacances de 1846.

Un portique de 10 pieds sur 10 encadrait l'entrée principale et soutenait, de ses quatre colonnes une ga-

lerie grande comme la main, qui fut toujours, on peut dire, le seul promenoir à l'usage des professeurs.

Cette façade première ne disparut jamais complètement, malgré les transformations nombreuses de ce caméléon que fut l'établissement de Joliette. D'ailleurs chacun tenait à cette maison, comme à un vieux meuble de famille, comme à une relique, et plus d'un, en apprenant la démolition prochaine en 1908, " du collège de M. Joliette ", enveloppa une dernière fois, d'un regard de tendresse et de regret, le vieil édifice qu'il ne croyait plus revoir. Mais, c'est ici qu'on doit être reconnaissant envers nos directeurs, qui ont voulu garder quelque chose de l'antique façade, dans ces vieilles pierres si éloquentes à nous parler de M. Joliette et de Mgr Bourget nos fondateurs; et voici le procédé qui a servi à mettre en relief les pierres d'antan, sans les perdre dans le tout. Un cordon de pierre de taille court autour de la maison nouvelle, séparant les deux premiers étages; sur cette base solide, s'élancent entre chaque fenêtre, des pilastres en saillie de six pouces et tranchant sur le ton de l'édifice entier, lesquels vont se rejoindre en arcades au-dessous de la corniche. Ces ornements d'architecture font très bel effet, brisent la monotonie des lignes et enchâssent en quelque sorte, dans un beau mur, ces reliques du vieux collège qui en a fourni les blocs.

La bénédiction du nouvel édifice eut lieu le 22 septembre 1846, la veille de la première entrée, par Mgr Jean-Charles Prince, évêque de Martyropolis, coadjuteur de Mgr Bourget.

Il vint à l'Industrie, dit un mémoire publié par la *Semaine religieuse* de Montréal, avec M. Alexis Truteau,

vicaire général de Montréal, un bon ami de toujours de notre maison et duquel le R. P. Lajoie, disait en 1878 : “ Parmi les protecteurs puissants que la divine Providence a ménagés à notre jeune collège, nous devons compter le bien aimé Messire le Grand Vicaire Truteau que la mort hélas ! a enlevé trop tôt à notre affection. ”.

Après la messe pontificale célébrée à l'église paroissiale, le prélat et sa suite se rendirent au nouveau collège et là, devant une foule nombreuse et attentive, il bénit solennellement les constructions dues à la générosité éclairée de M. Joliette.

Il finit son allocution de circonstance par ces paroles vraiment prophétiques qui ouvrent la première page des annales du collège : “ En quittant ce collège, j'emporte, dans mon coeur, la douce espérance qu'il ne cessera de prospérer et qu'il deviendra l'une des plus florissantes maisons de cette province ”.

Pour parler ainsi devant la simple et modeste maison, ajoute un mémoire du temps, il fallait avoir une sorte de seconde vue, car rien ne faisait présager la réalisation de semblables espérances. En moins de deux ans cette prédiction se réalisait : le collège était rempli d'une centaine d'élèves et plus tard cette maison est devenue, en réalité, l'une des plus florissantes du pays.

Il paraît bien que le fondateur du collège mit dans son oeuvre tout ce que son grand coeur possédait de force morale, de charité et de piété. Il est aussi visible que les supérieurs ecclésiastiques n'ont pas épargné, dès les début du collège, les soins, l'attention et la sollicitude la plus active et la plus paternelle.

C'est ce qui explique l'admirable développement de

l'Alma Mater ". La semence était bonne, continue le R. P. Beaudry, le terrain bien préparé; le rapport a dépassé toutes les espérances. Le grain de sénévé a produit un arbre à l'ombre duquel s'abritent aujourd'hui des centaines d'enfants.

" Grâce à la parole prononcée à l'origine du monde, rapportée dans la Genèse (I, 28), et dite avec bienveillance par le Pape Grégoire XVI au T. R. P. Querbes, fondateur, le 31 mai 1839: "Croissez et multipliez-vous", grâce aux bénédictions du grand évêque de Montréal, le collège Joliette, occupe aujourd'hui un rang honorable parmi les institutions qui donnent à la jeunesse de notre pays une éducation solide ".

A ces deux fondateurs il faut ajouter encore un nom, car

La gloire aime toujours la trinité des noms.

et c'est celui du R. P. Etienne Champagneur que le R. P. Beaudry associe aux deux premiers : (Nous en parlerons encore au chapitre des Directeurs) " Hommage, dit-il, à ce vénéré Père Champagneur, l'humble religieux qui choisit pour lui le silence et la retraite de la cellule, avec le travail et la prière pour concourir à la fondation nouvelle. La vertu, le talent, les mérites et les labeurs de ces trois hommes ont seuls pu nous faire ambitionner votre présence (des évêques) aux solennités jubilaires (1897) de notre humble maison qui ne possédait aucun titre à tant d'honneur. ".

De son côté le R. P. Lajoie parle ainsi de nos fondateurs: " C'est encore la famille de Lanaudière qui unit son dévouement et son influence au dévouement et à l'es-

prit d'initiative de l'hon. B. Joliette: deux noms à jamais mémorables dans les chroniques de l'Institut et du collège. De bouche en bouche, hon. Barthélemy Joliette, votre nom magnanime passera aux générations les plus reculées.

"Vient ensuite le vénérable Mgr Bourget, le grand Pontife, le grand patriote dont les éminentes vertus et les talents ont illustré le siège épiscopal de Montréal, ainsi que la nationalité canadienne-française. Soyez mille fois béni, vénérable archevêque de Martianopolis. Occupant le siège épiscopal de Montréal, vous avez secondé par vos efforts incessants la fondation de cette humble maison; vous l'avez soutenue dans ses difficultés sans nombre, vous l'avez plusieurs fois visitée et comblée de vos bénédictions. Aussi votre nom est-il écrit dans nos coeurs en caractères ineffaçables

"Après M. Joliette et Mgr Bourget, j'en arrive à Messire Antoine Manseau, vicaire général et curé de l'*Industrie*. La vive sympathie qu'il a toujours accordée au collège Joliette, et l'appui moral dont il l'a toujours honoré, nous obligent à le considérer comme l'un de ses insignes bienfaiteurs. C'est lui qui se met en correspondance avec le T. R. P. Querbes et avec son Ordinaire. Il supplie, il presse, il conjure; sa constance appuyée sur sa foi, obtient enfin les religieux qui dirigeront son collège. Il les accueille avec une fraternelle affection. Et, durant toute sa vie, il ne cessera de les soutenir et de les aimer. "

Quels sont à présent les progrès de la marche et les résultats de l'action de notre collège depuis 1846? Nous allons les considérer dans le chapitre suivant.



CHAPITRE IV

PROGRES ET SUCCES. — COURS D'ETUDES

Fecit mirabilia.

(ECCL., XXXI, 9).

“ Depuis ce temps (1846) dit encore le R. P. Beaudry grâce à la divine Providence, le collège a prospéré sous le rapport du nombre des élèves, de l'agrandissement de ses murs et de la force de ses études. Il a contribué, dans une bonne mesure à la prospérité matérielle, intellectuelle et religieuse de cette partie du pays. Il a fourni à l'agriculture et au commerce, à l'industrie, un bon contingent de bras et d'énergies. Les professions libérales sont bien représentées. On rencontre de ses élèves un peu partout : sur le banc des juges, dans la législature, au barreau, dans l'étude des notaires, dans le commerce, la finance, l'industrie. L'art musical a ses célébrités.

“ Je constate (1897) que le collège, dit-il encore, n'a

pas travaillé en vain. Je vois des prêtres d'un caractère inattaquable, des religieux fidèles à leurs devoirs, dévoués à leur emploi, d'honorables juges qui n'ont en vue que la justice et le droit, des médecins experts et avides de science, de savants avocats, des notaires consciencieux, des marchands habiles, des cultivateurs intelligents, des artistes distingués; en un mot des hommes de toutes classes qui exercent leur emploi avec honneur.

Dans son discours en 1907, Mgr Archambeault, premier évêque de Joliette parle ainsi de notre *Alma Mater*: " C'est la fête de cette institution bénie de Dieu qui a donné à la société tant de citoyens distingués, à l'Eglise, tant de religieux, de prêtres et de missionnaires, dont le zèle et les travaux apostoliques ont répandu, dans toute l'Amérique du Nord, le nom de Jésus-Christ et les bienfaits de sa sainte religion. On aime à se rappeler ses modestes débuts, ses développements successifs, le bien immense qu'elle a opéré; à faire revivre les noms vénérés de son illustre fondateur, de ses premiers directeurs, des chers professeurs disparus depuis longtemps déjà de la scène de ce monde, mais dont le souvenir est fidèlement gardé au foyer, objet de leur sollicitude et de leur inlassable dévouement. "

D'après les plus récentes statistiques, le collège Joliette a travaillé à la formation totale ou partielle de 500 prêtres et d'un évêque, Mgr Frédéric Eis, évêque de Marquette, E.-U., de 80 religieux-prêtres, de 115 religieux non prêtres, de 230 médecins, de 145 avocats, de 120 notaires, de 25 ingénieurs civils, de 50 pharmaciens, de 30 dentistes, de 80 comptables, de 900 commerçants, de 760 cultivateurs. Il ne faut pas oublier les journa-

listes, les hommes de finance, les instituteurs, les sculpteurs, les architectes, les bijoutiers, les menuisiers, les ingénieurs de l'Etat, les arpenteurs, les employés civils, les industriels, etc., etc.

De notre collège sont donc sortis, depuis sa fondation plus de 5,000 élèves.

Quelle belle page écrite par notre maison sans bruit comme sans ostentation !

En racontant ces gloires le R. P. Beaudry éprouve une sorte de scrupule avec le besoin de s'en excuser ainsi : " Ce n'est pas dans une pensée de gloire que nous écrivons ces lignes, mais dans un sentiment de reconnaissance. Redire les bienfaits, exalter ceux de qui on les tient, n'est-ce pas une des formes de la gratitude ? "

Et selon M. Régis Bonin, curé de Saint-Barthélemy, dans son sermon de fête en 1897 : " Cette maison a voulu faire de nous des hommes, des hommes grands par l'esprit, le coeur et le caractère, des hommes qui aient la fierté de la foi et qui ambitionnent la science, non pour servir l'erreur et l'indifférence, mais comme le piédestal de cette foi, comme l'ostensoir d'or qui porte le Sauveur. "

Je cite, en terminant, ce beau témoignage, ce certificat excellent donné au séminaire de Joliette, par Mgr Archambeault, lors des fêtes du Séminaire en 1910 : " O beau et cher séminaire de Joliette, joie, force et consolation de mon épiscopat ! O maison bénie qui m'accueillis au jour de ma consécration comme tu aurais accueilli le plus aimé de tes fils devenu ton chef et ton pasteur, laisse-moi te féliciter le premier de l'oeuvre admirable accomplie au cours de tes soixante-quatre ans d'existence.

Depuis l'heure providentielle où l'hon. B. Joliette, ton illustre fondateur, te posa comme un riche joyau au front de l'Eglise canadienne, tu n'as jamais cessé de travailler pour la religion et pour la patrie, pour la patrie que tu veux belle, forte, fidèle toujours à sa foi, à sa langue, à ses nobles traditions. Tu as préparé au sacerdoce, à l'état religieux, aux professions libérales, au commerce et à l'industrie une longue suite de générations. Eh ! bien, cueille aujourd'hui dans la joie ce que tu semas dans les larmes. Lève en ce moment, avec une légitime fierté, ta tête blanchie par le travail et par l'épreuve, plus que par les ans. Lève ta tête et regarde. Ces générations murmurent doucement à ton oreille l'espoir secret que l'un d'entre leurs directeurs, le regretté P. Beaudry, aura un jour les honneurs réservés aux vrais serviteurs de Dieu.

Ton passé, ô séminaire de Joliette, est le gage assuré de tes oeuvres à venir. ”.

Toutes ces paroles et ces bons souhaits reçurent leur couronnement par la lettre élogieuse de Sa Sainteté Pie X à l'adresse de notre séminaire, en date du 1er novembre 1912, et dont voici la traduction :

LETTRE AUTOGRAPHE

(TRADUCTION)

A Notre Vénérable Frère JOSEPH-ALFRED, évêque des
Joliettais,

PIE X, PAPE.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est grâce assurément à votre prévoyante sagesse, à votre vigilance et à celles de vos prédécesseurs, que nous devons attribuer ce qui Nous a été tout récemment rapporté de l'état florissant de votre collège Joliette. Cette prospérité, que Nous avons tant à coeur, quand Nous en avons été informé de source certaine, Nous Nous en sommes réjoui dans le Seigneur, et avec Vous, Vénérable Frère, Nous Nous en sommes grandement félicité. Nous ne croyons pas, en effet, que rien puisse donner à l'Eglise et à la société de plus riches espérances, qu'une jeunesse polie, comme il convient, par la culture des belles-lettres, et recommandable par sa vertu. Or, à ces heureux succès de Votre Collège, ont, à Notre avis, grandement contribué, outre les secours de la Providence divine, cette organisation de votre Institut et cette méthode des études que Vous avez voulu sagement régler pour préparer avec soin chacun des élèves à remplir parfaitement dans la société la fonction qu'il aura préférée, et fournir à ceux qui ont pour le sacerdoce, d'heureuses dispositions de coeur et d'intelligence, les secours opportuns.

Ainsi, par un bienfait de Dieu, est-il arrivé que du

grand nombre d'élèves formés par le collège Joliette, la plupart ont apporté, apportent encore au bien public un concours très utile, et beaucoup aussi, promus à la dignité sacerdotale, exercent dans l'Eglise un ministère digne de louanges. Pour ce qui Nous regarde, Nous ne désirons certes, rien si vivement que de voir ce Collège, non seulement continuer sans cesse de fleurir, mais encore croître et s'agrandir de jour en jour, grâce au renom que lui méritent son amour de la vertu et son culte pour les belles-lettres. Et, afin que se réalisent heureusement ces espérances, Nous souhaitons et demandons pour Vous l'abondance des secours divins, en gage desquels et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous Vous accordons de grand coeur pour Vous-même, Vénérable Frère, pour les Directeurs et les Elèves de Votre Collège, pour Votre Clergé tout entier enfin, et pour Votre peuple, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, au jour consacré à honorer tous les Saints, l'an MCMXII, de Notre Pontificat le Dixième.

PIE X, Pape.

Donc, en résumé, dès la première année, en 1846, l'entrée eut lieu le lendemain de la bénédiction du collège, le 23 septembre et quarante-quatre élèves sont venus s'inscrire dans les registres et suivre les classes.

C'était un joli commencement, il est vrai, mais le nombre s'en est toujours accru et aujourd'hui le séminaire (1913) compte plus de quarante professeurs et plus de quatre cents élèves; le personnel primitif s'est tout simplement multiplié par dix.

Si on ajoute que l'établissement, dans son ensemble a 500 pieds de longueur sur 60 pieds de largeur et cinq étages et parfois six, on verra que la maison de M. Joliette s'est aussi décuplée.

Mais c'est par vingt que la cour de récréation s'est multipliée.

Quel heureux résultat. Il me semble impossible d'en-
vier plus beau certificat du progrès du collège et des béné-
dictions du ciel !

PROGRAMME D'ETUDES

Il nous reste à parler de notre programme d'études à ses origines et de son évolution à travers ce demi-siècle d'existence.

C'est encore le R. P. Beaudry qui va nous battre la marche.

"Autour de l'université Laval, ce centre lumineux, se multiplièrent les collèges classiques affiliés à cette université.

"Ainsi du collège Joliette. Pour se rendre bien compte de l'évolution de son programme, il faut remonter à 1846. On pouvait espérer la prospérité de la maison à cause du directeur et du personnel de grande valeur que Mgr de Montréal lui avait fournis.

Le programme primitif des études du collège Joliette fut tracé par son fondateur lui-même : l'hon. M. Joliette. Ce programme différait du tout au tout de celui des autres maisons d'éducation secondaire alors existantes.

Avec une claire vue qui l'honore le fondateur du collège avait compris les besoins de notre société et le genre d'instruction qu'il convenait de donner à la jeunesse de son temps; aussi voulut-il que de son collège sortissent non seulement des aspirants aux professions libérales, mais aussi des jeunes gens préparés et capables de faire honneur à leur race dans la finance, dans le commerce et dans l'agriculture. Le programme avait donc un double but et c'était à l'époque, chose si inusitée, qu'on le trouvait un hors d'oeuvre, une excentricité.

“ On fit au collège une opposition systématique, à cause de son programme mixte et, peut-être un peu, dans la crainte de la concurrence. On lui donna le nom de *petit collège*; on s'en moqua. ”

Encore bien jeune, il n'avait pas déposé les langes de l'enfance, il se vit privé du soutien de son père, le grand citoyen à qui il devait la vie, l'hon. B. Joliette qui mourut en 1850.

Il n'avait alors que quatre années d'existence, mais on se plaît à reconnaître et à proclamer bien haut que la Providence a veillé sur lui, et, en lui enlevant son principal soutien, elle l'a dédommagé de cette perte, en mettant, dans le coeur du second fondateur ou mieux de son co-fondateur et son parrain, selon qu'on le dit plus haut, Mgr Ig. Bourget, un surcroît d'amour, de tendresse et de dévouement. Et tous ces dons qui ont à jamais rendu ce saint évêque de Montréal, cher à tous les élèves du col-

lège Joliette, l'ont porté à prendre cette maison naissante, sous son influente protection et à la considérer comme sa fondation et un legs sacré de M. Joliette, son ami.

Plaçons ici un incident qui ne manque pas d'intérêt et qui se rattache à " l'opposition systématique " dont parle le R. P. Beaudry: " Après sa fondation (*Biographie du R. P. Beaudry*) le collège Joliette languit longtemps, faute d'encouragements, autant que par faiblesse d'organisme et par opposition de ses frères aînés, les collèges voisins. On eût dit que Joliette, nouveau fils de Jacob, trop aimé peut-être par son " parrain " qui lui laissait dans son cours d'études, commercial et classique, différent de celui des autres collèges, comme un habit de différentes couleurs *tunicam polymitam*, était, à cause de cela jaloué par ses frères. Un jour il fut à deux doigts de sa perte. C'était dans un symode resté célèbre, tenu à l'évêché de Montréal, le 23 août 1863; cent trente-huit voix sur cent quarante-deux votèrent l'abolition du cours classique à Joliette; on ne voulait garder que les quatre collèges classiques de Montréal, de Sainte-Thérèse de l'Assomption et de Sainte-Marie. Mgr Bourget fit valoir les droits de Joliette à l'existence et aux bienfaits du soleil. Avoir un tel défenseur, c'était la partie gagnée, la vie assurée. Evidemment c'était l'oeuvre de Dieu et à toute oeuvre semblable, il faut une marque spéciale, l'empreinte divine. L'épreuve ne fit pas défaut, mais l'oeuvre ne devait pas périr. "

Après cette digression donnons encore la plume au R. P. Beaudry: " M. Joliette avait-il manqué de sagesse? Si la question était troublante, en 1846, elle ne l'est plus aujourd'hui, puisque plusieurs collèges classiques, éta-

blis depuis, ont calqué leurs cours d'études sur celui du collège Joliette, modifié avec le temps, mais le même quant au fond.

Les grands collèges eux-mêmes ont imité le collège Joliette, en accolant un cours commercial à leur cours classique, afin de répondre mieux aux besoins nouveaux du pays et aux exigences des populations.

Dès les premiers temps du *petit collège*, quand les élèves avaient parcouru le cycle des études, ils se présentaient qui, devant le bureau des médecins, des avocats, des notaires, qui, devant l'Ordinaire du diocèse; tous étaient admis à l'exercice des fonctions de leur état. Ils n'ont pas rougi de leur *petit collège*, et ils en ont fait l'honneur et la force.

Le cours d'études du collège Joliette, tel qu'il a été voulu par M. Joliette, se composait primitivement de cinq années réparties comme suit :

- 1^{ère} année : Eléments français et anglais.
- 2^e " Syntaxe française et anglaise.
- 3^e " Belles-Lettres et Rhétorique.
- 4^e " Physique, Mathématiques.
- 5^e " Philosophie.

Ce cours fut suivi à la lettre pendant cinq ans. Les *finissants* d'alors à qui l'ardeur ne faisait pas défaut, pour mieux répondre aux vues de Dieu, ne voulurent pas s'arrêter en aussi bonne voie. L'étude du latin était chose plus facile à ces jeunes gens qui avaient appris la grammaire française et la grammaire anglaise, l'histoire, la littérature, etc.

Aussi l'on put se contenter de trois années de latin

dont la première commençait en Philosophie et la dernière se terminait un an après la seconde année de Philosophie.

(Le premier cours commença en 1846 et se termina avec le latin en 1852, année qui, au mois de juin, coïncide avec l'entrée du jeune Cyrille Beaudry à Joliette. Il demeura ainsi un mois avec les élèves de premier cours).

“ En 1852, les Belles-Lettres furent séparées de la Rhétorique, afin de donner plus de temps à l'étude de la littérature et de l'histoire. En 1861, les directeurs firent un changement dans la disposition des matières. L'étude du latin, au lieu d'être réservée aux graves philosophes, put être abordée par les élèves sortant de la Syntaxe française et anglaise, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Mais alors, après un an de latin, les élèves passaient aux Belles-Lettres. En 1866, pour donner plus de temps à l'étude du latin, de la langue française, de l'histoire, on introduisit la Méthode et Versification. L'étude du grec fit son apparition vers cette époque. (C'est le R. P. Beaudry qui lui donna droit de cité au collège.).

“ En 1880 le collège fut affilié à l'Université Laval. Dès la première année de son affiliation, les élèves finissants subirent l'examen du baccalauréat. Ils avaient été obligés de se livrer à un travail excessif. Ils avaient dû suivre la classe de Philosophie, subir en même temps l'examen sur les lettres, les sciences et la philosophie, repasser en quelques mois tout le cours d'études. Malgré ces difficultés presque insurmontables, plusieurs d'entre eux purent décrocher le titre de Bachelier-ès-Sciences, ou ès-Lettres. C'était une preuve que notre cours d'études valait quelque chose.

“ En 1890, les études font du progrès partout. Il faut suivre le courant. En conséquence on ajoute une année aux cours. Les Eléments latins sont séparés de la Syntaxe. Le cours complet arrive donc au nombre de neuf années, du moins pour les élèves qui n'arrivent pas au collège avec une connaissance parfaite de la syntaxe française.

“ En 1891, les élèves de Philosophie qui, jusqu'alors, avaient été réunis sous un seul maître, furent divisés en deux classes qui eurent chacune leur titulaire. Ce qui avait longtemps été un rêve, était enfin réalisé; professeurs et élèves y trouvèrent leur profit.

“ Le cours d'études du collège Joliette répond maintenant, comme autrefois, au désir de son fondateur et aux besoins du public. Les directeurs ont gardé l'esprit qui a présidé à sa création. Ils ont les yeux ouverts sur les besoins de la société et ils favorisent de toutes leurs forces, les hautes études et les études commerciales. Depuis 1883, le cours commercial bifurque avec le cours classique, après la Syntaxe française. Il comprend : la classe des Lettres et deux années d'Affaires. A la fin de la troisième année, un diplôme est décerné aux élèves dont les études ont été couronnées de succès.

“ Ainsi, si nos jeunes gens savent mettre à profit les leçons qu'ils reçoivent ici, ils pourront, sinon briller du moins parcourir honorablement la carrière embrassée.

Ici peut se placer un document très précieux; c'est le prospectus de notre collège pour l'année de son ouverture en 1846. Je le prends dans la *Revue ecclésiastique* de Valleyfield de 1896.

PROSPECTUS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION À L'INDUSTRIE

“ Ce nouvel institut, sous la présidence de M. Manseau, vicaire général et curé du lieu, ouvrira ses classes le 23 septembre. En attendant l'arrivée des Frères de l'Ordre de Saint-Viateur, qui doivent avoir la conduite de cette maison, des ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la lecture et l'écriture, tant en anglais qu'en français et les premières règles.

“ Mais il y aura aussi des classes plus élevées où l'on enseignera l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres de compte, la géographie, l'usage des globes, l'histoire et le dessin; enfin toutes les parties de l'instruction qui sont le plus en usage dans le monde.

“ Dans le cours de l'année, on sera en mesure de donner aussi des leçons de musique aux élèves pour le piano et l'orgue dans le but de former des organistes pour les campagnes.

“ Les écoliers résideront constamment à l'Académie; ils y coucheront, afin d'être élevés dans la discipline chrétienne, sous la vue de maîtres religieux; mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension.

“ Pour les conditions on pourra s'adresser à Messire Manseau, président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parents à y envoyer leurs enfants.

“ On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé: la belle rivière de l'Assomption qui passe à quelques arpents de cette maison ne contribue pas peu à la salubrité de l'air, et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé.

Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village, évitera bien des distractions aux enfants, en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous leurs devoirs de religion, et même leurs petits exercices de piété suivant leur goût et leur dévotion.

“ Une ligne de stage régulière est établie entre le village de l'*Industrie* et Lavaltrie. Chaque fois que le bateau touche à ceete dernière place, il s'y trouve des voitures commodes, pour transporter les voyageurs. ”.

P. S. — “ Le public est de plus averti que tous les enfants prendront les trois repas au village et non à l'Académie. ”.

J'ouvre avec joie le chapitre suivant à nos Directeurs.





CHAPITRE V

NOS DIRECTEURS

Gloria filiorum patres eorum.

(PROV., XVII, 6).

En attendant la communauté qu'il avait promise à M. Joliette et qu'il devait aller chercher en France, Mgr Bourget plaça dans le collège naissant, trois séminaristes à la tête desquels se trouvait M. Zéphyrin Resther, diacre, ordonné à l'*Industrie* le 19 décembre 1846, par Mgr R. Gaulin, évêque de Kingston, et curé de l'Assomption. Les deux autres sont MM. Norbert Barrette, protégé de M. Joliette et Joseph Dequoy (Picard) tous deux sous-diacres.

Le R. P. Beaudry parle ainsi de ces trois messieurs : " La maison naissante fut confiée à un prêtre séculier, dévoué et zélé, aidé de quelques séminaristes distingués". M. Resther est devenu le R. P. Resther, s. j. M. Norbert

Barrette s'est rendu célèbre au collège de l'Assomption, dans ses fonctions de préfet des Etudes et de supérieur; M. Joseph Dequoy s'est montré toujours et partout le vrai pasteur à la parole éloquente et distinguée, à l'excellent caractère, au coeur d'or, mais " prompt comme la poudre ".

Le R. P. Lajoie reconnut un jour publiquement le mérite des premiers directeurs du collège: " Soyez bénis, disait-il, jeunes et dévoués lévites qui, à la voix de notre évêque, veniez en 1846 les premiers, prendre soin du tout petit arbre qu'il plantait alors sur ce point reculé de son vaste diocèse; nous n'oublierons jamais les noms vénérés du R. P. Resther et de Messieurs Norbert Barrette et Joseph Dequoy. ".

L'année suivante (1847) cinq Clercs de Saint-Viateur venant de Vourles, près de Lyon, furent mis en possession de cette jeune institution qui leur fut cédée définitivement, en pleine propriété, au mois de février 1850. A la tête des premiers religieux (Frères Fayard et Chrétien) marche le Frère Etienne Champagneur leur supérieur, partis tous trois, de Vourles en France, le 17 avril 1847. Les deux autres religieux, les RR. PP. Thibaudier et Lahaie, sont venus à Joliette par les Etats-Unis. Ils furent les premiers directeurs de la maison, après le R. P. Resther, mais je ne connais rien ou si peu de leur passage à Joliette, que je signale aussitôt le R. P. Etienne Champagneur, quatrième directeur de 1851 à 1852, supérieur de sa communauté et en même temps, maître des novices.

Déjà nous avons raconté le départ de Vourles, du R. P. Champagneur dans la *Vie du R. P. Beaudry* (chapi-

tre Ve). Nous ne reproduirons ici que les témoignages des RR. PP. Lajoie et Ducharme sur le premier supérieur des Clercs de Saint-Viateur au Canada.

Il naquit dans l'Aveyron en France en 1808 et mourut à Rodez en 1882. Depuis 1906 son corps repose au cimetière du noviciat de Joliette où il occupe une place d'honneur. En 1897, le R. P. Lajoie en disait :

“ Pour comprendre toute l'excellence des mérites de ces serviteurs de Dieu, il faudrait connaître leur immense amour du bien, leur zèle que jamais les plus grands sacrifices n'ont refroidi, leur abnégation héroïque, leur pleine et entière confiance, dans le Seigneur. Leur tâche était ardue. Ils n'ont pas reculé devant le travail.”

“ Le Supérieur de la petite colonie, disait le R. P. Ducharme en 1897, ne se distingue ni par ses talents extraordinaires, ni par une vaste érudition, mais sans s'en douter, il possède la vertu qui attire les bénédictions célestes. Dieu a trouvé en lui assez d'humilité pour bénir son oeuvre. ”

M. P. Sylvestre, chanoine et curé de Saint-Gabriel, de Brandon, dans son panégyrique du R. P. Champagneur, signale ainsi les premiers succès de la communauté : “ Grâce à Dieu, élèves et novices affluèrent à Joliette : actifs, disciplinés, pieux et studieux, les uns et les autres allégeaient la charge de leur commun directeur et portaient au loin la réputation des nouveaux religieux. ”

Le R. P. Champagneur partit pour la France le 28 septembre 1874, avec le Frère Augustin Martel. “ Les anciens gardent le souvenir ému de la scène du départ, de ce triste matin où les adieux s'achevèrent dans les

sanglots. Le plus fort semblait être le bon Père, mais son courage le trahit et cet homme pleura. ”.

Toute la communauté du collège accompagna le R. Père jusqu'à la gare et fut témoin de ce départ attristant comme un jour gris d'automne.

Dans la mémoire des anciens revit cet homme “fortement musclé, à la taille massive, à la tête forte, au front bas, à la chevelure abondante, au teint bronzé, à la physionomie sévère et ridée qu'on trouvait d'un abord difficile, très avare de compliments, mais dont la haute vertu, l'ardeur et l'esprit de prière triomphaient des obstacles et dont le dévouement et la sincère affection s'attachaient si fortement les coeurs. ”

“ Au noviciat d'autrefois (sur le chemin public devenu la rue Saint-Charles-Borromée, près des deux gros pins) il occupe, racontait le R. P. Ducharme, un petit coin de huit pieds carrés au bout d'un corridor; c'est sa chambre avec une toile clouée sur deux bancs pour lit, un billot pour fauteuil, un vieux contrevent fixé à l'appui-chaise pour secrétaire, bibliothèque, etc. ”.

Le successeur du R. P. Champagneur au directorat du collège est le R. P. A. Jacques-Duhaut né à Saint-Cuthbert (Saint-Barthélemy n'existait pas encore) le 4 juillet 1811, qui mourut à Joliette le 24 septembre 1888, des suites d'une paralysie qui le fit languir durant sept ans.

L'Etudiant de M. Baillairgé, en annonçant la mort du bon Père Jacques, ajoute quelques détails sur sa carrière sacerdotale: “ Elève du séminaire de Saint-Hyacinthe, ordonné prêtre en 1848, il fonda la paroisse de Saint-Côme, en 1863, dirigea divers établissements, exerça le

ministère plusieurs années à Joliette. C'était un prêtre d'une sainteté remarquable ; sa charité se traduisait surtout par la visite des pauvres et des malades. Les visites du P. Jacques étaient si agréables que l'on désirait presque être malade pour les avoir. Il a fallu donner aux fidèles, après sa mort, une partie de ce qui avait appartenu au vénérable défunt. ”.

Joliette illustré publié (1893) plusieurs années après la mort du bon Père, lui consacre cependant un entre-filet plein de louanges :

“ Nous aimons à rappeler ici le souvenir du R. P. Jacques, ce saint homme qui fut apprécié de tous. Son existence entière fut consacrée aux malades, aux pauvres et aux enfants. Sa bonté, sa douceur, sa piété sont proverbiales à Joliette. ”.

Il mourut donc laissant après lui, le meilleur souvenir et la réputation d'un grand saint et d'un thaumaturge. Les malades ne voulaient pas mourir sans avoir vu le P. Jacques, comme à Rome, sans avoir vu le *Bambino*. Durant les Quarante-Heures des paroisses voisines, on lui portait des malades, avec prière de les guérir.

Sa voix douce et sympathique plaisait beaucoup ; il faisait nos délices en chantant la messe, surtout l'Evangile, sur l'ancien air, et la préface. Il pleurait chaque fois qu'en officiant, il lisait la Passion de Notre-Seigneur, et tout cela nous émouvait fortement.

Après avoir été professeur plusieurs années (avant et après sa prêtrise), le R. P. Lajoie, ordonné au Sault-au-Récollet, le 12 septembre 1852, fut nommé directeur premier terme 1852-1856, deuxième terme 1857-1860, troisième terme 1863-1864. (Tout en étant à Vourles,

1860-1863, il demeura directeur titulaire du collège; le R. P. Rivet ne le fut qu'intérimaire.)

Le R. Père de Grandpré dans sa conférence sur le R. P. Lajoie parle ainsi de son séjour au collège: " Aimé de ses élèves et de ses confrères, il manifestait déjà hautement la prudence et le calme qui l'ont toujours caractérisé. Infatigable à la besogne, il s'occupait des élèves, était aumônier des religieuses de la Providence et un peu vicaire en même temps, car M. Manseau vieillissait et aimait à se reposer sur le P. Lajoie d'une partie de l'administration paroissiale" (M. Manseau eut son premier vicaire en 1856, en la personne de M. André Brien).

On pourrait ajouter qu'il faisait encore la classe de Philosophie, tout en étant directeur, car M. Octave Perreault me disait: " Quand le Père Lajoie allait aux malades, durant sa classe dont le local était la salle de musique elle-même, Désilets, Beaudry et Drainville. (On les connaît bien) faisaient de la musique. "

Mais comment notre bon Père Lajoie, prit-il son rôle au collège ? lui-même se charge de répondre à cette délicate question: "J'ai été pour votre *Alma Mater* l'un — aujourd'hui le seul survivant — des ouvriers de la première heure. Dès le début de son existence et pendant plusieurs années, j'ai travaillé sous son modeste toit au dur labeur de l'éducation de la jeunesse et comme professeur (de Belles-Lettres, de Rhétorique et de Philosophie A.-C. D.), et comme directeur. J'ai dépensé pour l'aider à sortir de ses langes, les plus ardentes et les plus vigoureuses années de ma vie. Aussi ce fut avec un vif regret que je la quittai en 1864, pour occuper un autre poste. Car je prévoyais déjà pour cette modeste maison

un bel et glorieux avenir. J'avais saisi et je comprenais parfaitement bien le but et l'importance de l'oeuvre de l'hon. Barthélemy Joliette et de sa Grandeur Mgr Ignace Bourget d'heureuse et bénie mémoire; j'aimais cette oeuvre, je lui avais voué tout mon coeur. J'aurais aimé travailler plus longtemps à son épaulement et à sa prospérité, lorsqu'en 1864, Mgr de Montréal et mes supérieurs m'appelaient à recueillir l'honorable mais onéreuse succession du vénéré M. le Grand Vicaire Antoine Manseau à la cure de Joliette. ”

Il disait ailleurs (1877) : “ Le collège Joliette fut le berceau de la communauté. C'est ici que j'ai fait mes premières armes comme Clerc de Saint-Viateur; ici que j'ai puisé cet amour de la jeunesse; ici que, pendant de longues années, comme professeur et comme directeur, j'ai travaillé à la vigne chérie que le Seigneur avait confiée à mes soins. Je l'aime ce collège, car témoin de sa fondation, j'ai assisté à toutes les phases de son agrandissement; je l'ai vu dans les jours difficiles qui suivirent son établissement. ”

Voilà ce qu'il a fait, ce qu'il porte dans son coeur. Nos anciens nous diront ce qu'ils ressentent eux-mêmes à l'égard du pieux directeur.

“ Permettez-moi de vous rappeler lui disait le docteur Norbert Drainville en 1897, que c'est à notre *Alma Mater* que vous avez donné les prémices de votre ministère. Votre dévouement fut grand et fructueux, votre parole si féconde que votre supérieur ne tarda pas à vous confier l'importante et délicate fonction de maître des novices à Vourles. Là-bas, comme ici, le même désintéressement inspire toutes vos démarches, la même passion

du bien guide vos actions et opère des prodiges, la même prudence, la fermeté, une inépuisable bonté de coeur vous distinguent toujours. ”.

“ Pendant vos emplois successifs de professeur et de directeur, on a pu admirer l’inépuisable bonté de votre coeur et apprécier toute l’étendue de votre dévouement. Vous connaissez à fond le grand art de l’éducation chrétienne et peu de maîtres possèdent, au même degré que vous, le don si précieux de la pénétration des âmes et de l’intelligence des caractères. ” (Adresse des élèves en 1877.).

M. Joseph Bonin, alors curé de Saint-Charles de Montréal, dans son discours (1897) donne au R. P. Lajoie un titre qu’il faut rappeler ici : “ Si l’hon. B. Joliette, dit-il, entre autres oeuvres magnifiques, a bâti le collège matériel qui est si fier de porter le nom de cet illustre citoyen, le R. P. Lajoie en a consolidé l’édifice actuel par son talent, sa sagesse et sa prudence, comme il a admirablement dirigé sa paroisse; il en est le SECOND FONDATEUR. Je me rappelle avec délices les douces années passées sous sa tutelle comme vicaire dans l’ancien et modeste presbytère de cette paroisse. ”

L’hon. juge de Montigny ne put s’empêcher de dire en 1897 ce qu’il pensait de la gravité de son ancien directeur qui “ venait de jeter une note joyeuse et badine au milieu du sérieux de la scène officielle”. (“La gaieté, disait le P. Peemans, qui frémissait au fond des coeurs n’attendait depuis longtemps, qu’une étincelle pour faire explosion. Dès les premières phrases du R. P. Lajoie elle éclata en un rire général, entremêlé de bruyantes acclamations. ”).

“ M. le Supérieur, dit-il, qui, depuis trente ans et plus, êtes au poste sérieux de l'enseignement et de la direction de la jeunesse et que le mérite a désigné comme digne successeur du vénéré Père Champagneur, vous qui n'avez osé qu'hier nous faire rire pour la première fois. ”

Mgr Bourget dans une lettre adressée au R. P. Lajoie, à l'occasion de ses *Noces d'Argent*, et lue au banquet par le regretté M. Alfred Dupuis, curé de Sainte-Elisabeth, souhaita “ de longues années au bon pasteur et au bon supérieur, pour faire les délices de ses chers paroissiens et de ses bien-aimés collégiens ”. Si l'empereur romain Titus, par sa bonté, sa douceur, et ses manières affables, mérita d'être appelé “ les délices du genre humain ”, je ne vois pas pourquoi, avec des qualités bien supérieures, on ne donnerait pas au R. P. Lajoie, selon l'indication de Mgr Bourget, le nom tant mérité de : “ DÉLICES DE JOLIETTE ”. Nous savons qu'il l'était dans sa ville, dans sa communauté, dans son collège et auprès de tous ses collègues, ainsi que de son évêque.

Pendant l'année 1856-1857, le R. P. Lajoie eut la direction du collège de Chambly où il avait fait ses études et celle de Joliette passa entre les mains du R. P. Stanislas Rivet, c. s. v. (Sancine). Né à Saint-Paul, le 26 mai 1827, ordonné à Montréal le 6 novembre 1856, (C'est donc le premier prêtre parmi les élèves de Joliette), il fut directeur du collège une première fois, de 1856 à 1857, puis une seconde fois par *interim* seulement, durant l'absence du R. P. Lajoie de 1860 à 1863. Il mourut à l'Hôpital général d'Ottawa le 19 septembre 1875, mais à cette date, il n'était plus clerc de Saint-Viateur.

Blond-clair, cheveux frisés, atteint de strabisme, figure extrêmement mobile, animée et comique. Il était d'un caractère très gai, facétieux et spirituel, mais il se montrait aux écoliers sous d'autres traits et "était craint une lieue à la ronde" avec cette devise apparente :

Je pourrais être aimé, je préfère être craint.

La communauté, soumise à un gouvernement rigoureux, au système de la fêrule, au sceptre de bois franc et aux arguments frappants des anciens n'avait pas trop bon esprit.

Il était bien de son temps et de ce temps-là. Mais il semble qu'il voulait se surfaire une réputation d'autocrate et de *mauvais*. On raconte qu'il voulait punir tous les écoliers et, pour les trouver en faute, il faisait les cinq minutes au bas des escaliers.

Ce fut un soulagement quand il remit le commandement du collège au R. P. Lajoie.

On raconte que saint François de Borgia, général des Jésuites, avait une main très ferme dans son gouvernement. Quand il mourut, un des historiens de l'ordre dit : *Societas visa est respirare*. Au départ du R. P. Rivet *Communitas visa est respirare*. La communauté qui retenait son souffle, prit vent.

Après le R. P. Beaudry en 1867 jusqu'en 1871, le directeur fut le R. P. Léon Lévesque, c. s. v., un type très différent du R. P. Beaudry.

Sous le P. Lévesque la fêrule était encore en honneur et voici ce qu'en disait M. Octave Gadoury en 1897 : "De

mon temps, chaque professeur était un roi qui apparaissait chaque jour à la classe avec son sceptre. Si son sceptre n'était pas de fer, il était toujours de bois franc. Le sceptre disparut en Belles-Lettres (1868-1869) ; on nous avait donné pour professeur le R. P. E. Laporte ; il ne savait pas mieux manier le sceptre qu'il aurait su manier l'épée. Ceux qui vinrent après lui imitèrent son exemple ; ils se contentèrent de trôner et de porter glorieusement la couronne de leurs mérites. Deux fois je goûtai la fêrule, et, comme je l'avais doublement méritée, on me l'administra sur les deux extrémités de ma personne.

“ L'autre directeur (R. P. Lévesque) que j'ai connu, dit encore M. Gadoury, était d'une toute autre trempe. C'était un noble coeur, caché sous une rude écorce. Possédant de vastes connaissances, versé dans les classiques, il donna une forte impulsion aux études de son temps, et, un jour, il disparut pour aller mourir à la Trappe de Tracadie. A son décès, le R. P. Abbé écrivait au Père Supérieur du collège Joliette, pour lui annoncer la mort du Père Léon Lévesque : “ Oh ! Père Léon, écrivait-il, pourquoi vous avoir connu si tard pour vous perdre si tôt ! ”

C'est en 1887, au mois de mars, qu'il mourut dans l'exercice de son ministère, en allant dire la messe chez les Soeurs Trappistines. Il était prieur de son monastère. C'est bien ici qu'il faut placer le mot du Père Archambault : “ Ce cher P. Lévesque, il est mort en allant dire la messe chez les *Trapines*. ”

Tout le monde a admiré le courage du Père Lévesque.

Né à Sainte-Elisabeth le 3 août 1833, ordonné le 25 août 1861, il mourut à 54 ans.

Je ne crois pas que le P. Lévesque ait eu son égal pour la connaissance des classiques; il courait, mieux, il volait dans la langue latine et dans l'explication des auteurs latins. Il fit ses études au collège l'Assomption où il fut une étoile de première grandeur dans le firmament des lettres latines. Le R. P. Ducharme, MM. Ls Bonin, Louis Beausoleil, Arthur Tremblay et Anselme Baril furent ses élèves et s'en félicitaient beaucoup.

Le P. Lévesque possédait aussi une fort belle voix et connaissait à merveille le plaint-chant. Il observait avec scrupule la règle des accents et de la quantité.

Il était grand, bien fait, très blond, au teint rose, au front découvert; sa physionomie qu'il voulait rendre sévère était douce, malgré sa parole brève et peu littéraire parfois. Il ne ménageait pas ses expressions à l'adresse des écoliers, leur distribuait comme nourriture du foin, de la paille et de la balle et tout cela au bout de la fourche, mais ça n'effrayait pas outre mesure; à part peut-être par quelques nouveaux, il n'était pas pris au sérieux, car son regard franc et doux le trahissait.

La lecture des notes de la semaine, lui fournissait, chaque dimanche soir, l'occasion d'aiguiser sa verve et de lancer ses traits jamais mortels. ”

Un tel à la queue (de la classe)

Un tel, plus bas que la queue,

Un tel, vingt-cinq fautes.

Voilà pour nos directeurs; j'en excepte les RR. PP. Beaudry et Ducharme qui viendront plus tard occuper, dans ces *Gerbes* la place qu'ils méritent si bien. En disant que le R. P. F.-M. Roberge succéda au R. P. Beaudry en 1904 et fut à son tour remplacé en 1913 par le R. P. J. Morin, nous aurons la nomenclature complète de nos directeurs.

Depuis la nomination du R. P. Beaudry au poste de supérieur provincial en 1880, ceux qui président à la direction du collège Joliette, portent le nom officiel de *R. P. Supérieur*.

Après les trois derniers chapitres glissés récemment dans ces *Gerbes*, j'aborde le chapitre de nos Chapelles.





CHAPITRE VI

NOS CHAPELLES

Domine dilexi decorem domus tuae.

(Ps., 35, 8.)

Que dirais-je de nos chapelles dans lesquelles on peut lire en lettres d'or la munificence du Sacré Coeur ? Car sous un toit rustique et grossier ou bien sous de riches lambris, on n'en voit pas moins sa bonté infinie et l'oeuvre de ses mains. L'historique en a déjà été fait, avec beaucoup de précision, quoique brièvement, dans l'*Ordo* du collège, pour l'année scolaire 1895-96, sous le titre de *Nos Chapelles*. Je n'aurai donc qu'à suivre le chemin tracé, tout en mettant par-ci par-là certaines explications et quelques souvenirs. D'après le mémoire précité, il fut donc impossible en 1846, de réserver dans les deux étages du collège primitif, un local convenable à une chapelle, il fallut emprunter la première salle de

récréation, à gauche de la porte d'entrée, pour y réunir les élèves et leur procurer l'avantage d'assister à la sainte messe.

Une pauvre armoire servait d'autel, de vestiaire et donnait même asile à un marchepied qu'on retirait chaque jour, avant la messe. Après l'étable de Bethléem, il eût été difficile de trouver un endroit plus pauvre et plus dénué. Notre-Seigneur qui vint sur la terre au sein de la pauvreté, qui en fit sa passion favorite, devait se complaire sur cette table de bois et entre ces quatre planches, figure assez frappante d'un tombeau.

M. S.-O. Perrault, ancien curé de Saint-Stanislas de Kostka, dont la mémoire était très heureuse et qui est le premier prêtre, sorti de Joliette, après y avoir fait ses études complètes, m'a souvent entretenu de cet oratoire et des premiers temps du collège. (Il mourut à la Providence du Côteau-du-Lac en 1904. Un chapitre spécial lui est consacré.)

Il est bon de se souvenir que l'église paroissiale, d'après le premier prospectus, " donna aux élèves le moyen de remplir facilement tous leurs devoirs de religion et même leurs petits exercices de piété suivant leur goût et leur dévotion. " C'était à deux pas du collège. Il est probable qu'on n'utilisa la chapelle-armoire du collège que pour la sainte messe.

Cet arrangement provisoire ne devait durer que quatre ans, bien longs cependant pour les directeurs de la maison et en 1850, ils purent donner à l'Hôte divin, une demeure spéciale, plus en conformité à leurs désirs et à leur piété.

" C'était humble, mais spacieux et bien propre (60

pieds sur 35) : une seule nef couronnée d'une voûte en chaux, un autel de papier ; l'architecte avait oublié les sculptures ; le décorateur, les peintures, mais la présence de Jésus jetait comme une splendeur de vie sur cette pauvreté. " (R. P. Beaudry.).

Telle fut la chapelle en boit enduit de chaux, élevée en grande partie par le R. P. Jacques, c. s. v., à l'endroit précis du sanctuaire du Sacré-Coeur, et qui n'eut aussi qu'une existence bien éphémère, ayant été consumée en 1857, à la fête de saint Joseph, après avoir servi sept ans.

" C'était la veille de la fête de saint Joseph, dit le R. P. Beaudry dans *Nos chapelles*, le 18 mars 1857. La chapelle avait revêtu un air de fête. Des bouquets ornaient avec profusion les autels surtout celui de Saint Joseph. Pour tenir compagnie à saint Joseph, pendant le sommeil des élèves, on avait laissé allumé un lampion devant sa statue. Au milieu de la nuit, le cri d'alarme : " Au feu ! au feu ! retentit dans les dortoirs. Les élèves sont plus prompts qu'à l'ordinaire, à interrompre leur doux repos. Plus d'un incident s'est produit parmi eux en cette circonstance. Les peureux, les nerveux les extravagants eurent beau jeu. . . . Que faire sans pompe ? Un issue se fait jour : la neige était molle. On entretint avec des boules de neige un véritable combat contre l'élément destructeur ; et Dieu aidant, l'issue en fut assez heureuse. Le collège fut préservé, mais la chapelle fut réduite en cendres. Les saintes Espèces ne furent pas même sauvées. Tout passa au feu : l'harmonium, les ornements d'église, les fleurs artificielles. "

M. l'abbé A.-U. Martel, de Chicago, ancien pro-

fesseur de Joliette, m'écrivit à ce sujet : " Le bel harmonium donné par M. Joliette lui-même ne put être sauvé de l'incendie, malgré les efforts d'un professeur qui le traîna jusqu'à la porte de la chapelle où il brûla. La grande statue de la Sainte Vierge, continue le même témoin oculaire, (n'est-ce pas plutôt le tableau de Marie-Immaculée dont parle plus loin le R. P. Beaudry?) fut le dernier morceau qui s'écroula. Elle se balança longtemps dans les flammes, comme pour dire adieu à la foule qui se pressait autour de l'incendie. La Mère voulait apparemment laisser la place au Fils dans une nouvelle chapelle. "

Ce fut le premier tabernacle stable que Jésus habita dans le collège. C'est aussi l'endroit qu'Il s'est choisi pour y demeurer toujours; en effet la chapelle du Sacré-Coeur s'élève sur ces ruines.

Après cet incendie qui faillit réduire en cendres l'établissement tout entier, on se trouvait encore sans chapelle. Où allait-on se loger pour les offices ?

Dans une première nécessité, on avait utilisé, à cette fin, la salle de récréation; cette fois, ce fut le tour de la salle d'étude, au-dessus de la récréation, de prêter son concours, heureuse elle aussi, d'offrir un gîte au Roi de la Pauvreté.

La raison de ce choix s'explique par le fait que dans la salle d'étude, il était plus facile de garder la Sainte-Eucharistie, dans un petit espace ménagé au bout de la salle.

" On fit une cloison à panneaux qu'on ouvrait pour y dire la sainte messe, de sorte que les élèves n'avaient qu'à se tourner pour assister au saint sacrifice; les directeurs n'avaient rien de mieux à offrir au divin Maître.

“Une maison de la ville fut louée pour y continuer les classes. Cette maison assez spacieuse (à deux étages fut longtemps habitée par M. Ildaige Mercier) connue plus tard sous le nom de *collège Bruno*, de l'autre côté de la rue, fut louée et servit à l'installation des classes détruites par l'incendie. ”

Après un long circuit, on revenait pour la chapelle, au point de départ : le même dénûment qu'autrefois.

Cette fois du moins, ce ne fut que pour quelques mois et en 1858, M. Langlais dota la maison de l'aile en pierre, à trois étages, du côté nord et toujours connue sous le nom de “ l'aile de M. Langlais. ” Elle paraissait énorme pour le temps et le R. P. Beaudry dit qu'elle s'élevait *majestueuse* et *grandiose*. “ On eût dit qu'on bâtissait pour les siècles futurs. Ce fut un événement que la prise de possession de ce corps de bâtiment : vaste salle de récréation ; étude à *perte de vue*, chapelle coquette et pieuse, etc., tout y était. Des prières ardentes s'exhalaient de toutes les âmes pour remercier le divin protecteur.”

Tout le temps que le P. Langlais fut procureur au collège, on le nomma toujours : “ M. Langlais ”. On n'avait pas encore adopté les noms de Pères et de Frères pour les religieux ; on disait : M. Lajoie, M. Beaudry, M. le Directeur, M. Vadeboncoeur, et ce n'est que plusieurs années après, en 1875, je crois, que le mot Monsieur disparut, pour désigner les religieux, et qu'en retour on eût des Pères et des Frères, noms qui symbolisent parfaitement leurs fonctions vis-à-vis des écoliers.

J'ai parlé du P. Langlais et de ses constructions ; qu'il me soit permis maintenant de consacrer à ce bon religieux quelques lignes, afin d'honorer sa mémoire d'un juste tribut de respect et de reconnaissance.

Le Père Louis-Georges Langlais, c. s. v., qui fut procureur du collège, pendant dix-neuf ans, de 1853 à 1872, naquit à Kamouraska en 1823, et, après avoir été simple clerc une douzaine d'années, il fut ordonné prêtre en 1860 et continua ses fonctions au bureau des finances.

Pendant son administration, il bâtit l'aile susdite en 1858; en 1863, il ajouta un étage à la maison principale, en 1867 fit faire la maison en briques qui a longtemps servi de salle de récréation, et de chapelle et, en 1872, il trouva moyen de remplacer un train-d'union, en bois, qui contenait les escaliers et un étroit passage, entre la chapelle et l'ancien collège, par une construction de vingt pieds de long, à trois étages et dont on peut voir le modèle sur les murs du parloir du collège où se trouvent réunis, les plans de l'établissement, avec toutes ses transformations.

C'est au commencement de son administration, c'est-à-dire vers 1853 que Mlle Marguerite Saint-Georges et Maître Jérôme Olivier sont entrés au collège, la première pour prendre le département de la cuisine qu'elle a conduit avec un rare bonheur et une fidélité sans reproches, et le second, pour se rendre généralement utile dans plusieurs autres départements moins délicats, mais aussi nécessaires. Dans tous les embarras qu'elle rencontrait Mlle Marguerite allait consulter son " bourgeois " (patron, maître ou maîtresse dans le langage des domestiques où l'on disait souvent plus qu'aujourd'hui: " le bourgeois, la bourgeoise. "), comme c'était son devoir, et, souvent l'appelait à la cuisine. M. Langlais, retenu par des affaires plus importantes, se faisait parfois bien attendre et se contentait de dire : " je vais y aller ".

Et quand, à son tour, Mlle Marguerite était mandée quelque part, elle ne manquait pas de répondre, parodiant la réponse de M. Langlais : " On va-z'y-aller. ".

A son départ du collège, le Père Langlais fut employé à la cure de Joliette, avec les Pères Lajoie et Jacques et le Frère Charles Bernard, sacristain à qui le Père Champagneur, maître des novices, avait dit en l'admettant au noviciat et en le voyant si *chétif* et si *cautéreux* : " Entrez, il y a encore de la place au cimetière. " Plus de cinquante ans ont fui, depuis cette époque et le Frère Bernard, s'est contenté de sa place en communauté, laissant à d'autres, y compris celui qui l'avait reçu de cette façon peu engageante, la place au cimetière.

Mais j'avoue franchement que je perds souvent le fil de mon discours; je compte pourtant sur l'indulgence du lecteur, pour cette digression en faveur du pieux sacristain si cordial, si poli et si recueilli dans le sanctuaire.

Donc le P. Langlais exerça le ministère à Joliette pendant six ans (1872-78), avec un grand zèle, une régularité remarquable et une piété digne d'un fils de Viateur servant à l'autel, aussi il fallait voir le respect qu'il sut inspirer à tous les paroissiens.

Chantant la messe tous les dimanches et fêtes, il laissait la prédication au P. Lajoie. A ma connaissance le P. Langlais n'a prêché qu'une ou deux fois, avec une diction de novice, une action de commençant et un succès final de vieux débutant.

Il ne put jamais supporter le moindre courant d'air; il n'y a pas de mal à cela, dira-t-on et nous n'avons rien à y voir pour lui, mais ceux qui ont vu l'étroit espace du

choeur de l'ancienne église de Joliette, peuvent aisément se faire une idée du bien-être et du confortable de 180 élèves entassés là comme des anchois en boîtes, dans les chaleurs de l'été. (La communauté devenue trop nombreuse a cessé en 1876 d'assister aux offices de l'église paroissiale.)

Quelquefois un élève glissait légèrement la main sur la targette d'une fenêtre, l'entr'ouvrait petit à petit et à la sourdine, mais au bout de quelques secondes, le célébrant, dont la vigilance avait été surprise, la faisait re-fermer.

Il ne quitta Joliette que pour aller fonder le collège Saint-Denis du Richelieu en 1878. C'est de ce poste qu'il est passé à la cure de Sainte-Marie de Beaverville, aux Illinois, où il mourut en 1902, à 78 ans, après 52 ans de religion.

D'une tenue toujours irréprochable, se rasant chaque matin, il portait aussi un grand soin à ses vêtements. Ce qu'il était à Joliette, il l'était dans sa cure, son église, son presbytère, et en 1891, nous avons pu, M. Louis Bonin et moi, admirer son esprit d'ordre, sa bonne administration et, par-dessus tout, son hospitalité si aimable qu'il savait exercer dans le beau presbytère qu'il a construit. Depuis de longues années, le Père portait une perruque. Or, un ancien religieux, le Frère Lamarche, c. s. v., qui ne l'avait pas rencontré depuis bien longtemps lui disait en 1897: " Mais c'est surprenant, mon Père, que vous ayez conservé tous vos cheveux et que pas un seul ne soit passé du noir au blanc. " Figure des assistants et du Frère en particulier, quand il sut sa méprise.

Pour en revenir à l'aile de M. Langlais, le premier

étage servait de salle de récréation, le deuxième de salle d'étude; la chapelle occupait le troisième.

L'*Ordo* donne pour dimension à cette aile 60 pieds sur 35, mais on ne put donner à cette chapelle que quarante-cinq pieds, réservant les quinze autres, pour deux classes, du côté de la rue Saint-Charles-Borromée. L'autel et le chœur occupaient l'autre extrémité de la bâtisse. Je me rappelle fort bien avoir vu, dans les appartements de cet étage, les marques de la forme du chœur. C'est à la porte de ce sanctuaire que furent inscrits ces mots significatifs: " Paix mon âme, Dieu est ici! " Pendant neuf ans de 1858 à 1867, ce local fut employé à ce saint usage.

En 1867 fut bâtie la chapelle de brique qui a existé jusqu'en 1875 et dont les murs n'ont disparu que pour faire place en 1881-1882, à l'église du Sacré-Cœur.

Cette chapelle de 1867 (inaugurée à la Sainte-Catherine), était vaste, mais cependant elle ne mesurait pas encore les 80 pieds de la bâtisse elle-même de laquelle on avait retranché, par motif d'économie de local, comme pour la chapelle précédente, une quinzaine de pieds pour deux classes. Pourtant ces deux dernières pièces ouvraient leurs portes et servaient d'annexes à la chapelle, pour les étrangers et les domestiques qui, au moyen d'un châssis, avaient la vue des autels et des cérémonies, sans se mêler aux écoliers.

La pauvreté pour n'être pas un vice, n'en demeure pas moins un inconvénient malcommode. Elle ne permit pas aux directeurs du collège de finir cette chapelle qui servit cinq ans (1867-72) dans sa toilette primitive couleur de brique, et ce n'est qu'en 1872, pendant les vacances, qu'elle fut terminée à la chaux blanche. Pen-

dant ce lustre entier, il n'y eut dans cet abri, du côté de la température, que le froid glacial de l'hiver et la chaleur accablante de l'été. " La vapeur, dit le R. P. Beaudry, sortait de la bouche des écoliers en hiver comme d'autant de sifflets à vapeur. Le froid extérieur devait l'emporter sur le feu intérieur allumé par la foi et la piété. " C'était glacière en hiver et fournaise en été.

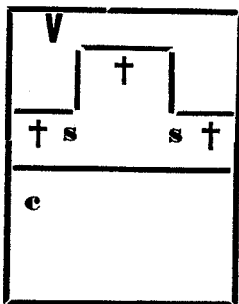
Mais, direz-vous : " que faisait en hiver la grosse fournaise à charbon ? " C'est bien vrai la fournaise restait au poste, mais pour le chauffage d'alors il fallait compter avec Jérôme (Olivier ; il aura son chapitre plus tard) qui, malgré toute sa bonne volonté, ne put pas saisir le mécanisme de tous les systèmes de chauffage, en usage au collège pendant cinquante ans.

Il ne put jamais se familiariser avec les fournaises ; elles ne lui dévoilaient qu'une partie de leur secret, le reste demeurait un mystère pour lui. Mais il était plus heureux, dans le système des poêles à bois et des gros tambours, dont le mécanisme est moins compliqué, surtout quand il savait les allumer à temps, mais souvent hélas ! il entraînait en classe, avec son porte-feu en tôle (ustensile très rare de nos jours, mais déjà en progrès dans le temps, car auparavant dans les campagnes, c'était le sabot de bois qui faisait l'office), au moment du *Veni sancte* ; alors le poêle se montrait revêche, refusait sa chaleur et trop fréquemment n'était prodigue que de fumée.

Et ceux qui, dans les classes de l'étage supérieur, n'avaient que le tambour de ce poêle pour réconfort, faisaient piteuse mine et grelottaient, pendant une heure au mois. J'en sais quelque chose ; nous n'avons eu en Elé-

ments latins et en Rhétorique que ce moyen de chauffage assez favorable, quand il y a du bois et du feu, dans le poêle qui l'alimente.

Quoique terminée, cette chapelle n'était ni élégante ni jolie, mais seulement propre et convenable, avec sa voûte en plafond ; elle avait cette forme :



(Les croix indiquent les autels et la lettre V est à la place du vestiaire ; S indique deux statues ; C. le confessionnal du R. P. Beaudry.).

Ainsi revêtue de sa nouvelle parure, elle servit au culte trois ans, (1872-75). Au mois de novembre 1875, elle fut abandonnée à d'autres usages moins nobles et le quatrième étage de la nouvelle bâtisse en briques qu'on venait d'élever, fut assigné comme local de la chapelle du collège.

C'est de ce sanctuaire devenu pieux (1876) par des améliorations subséquentes, qu'en 1882 on est entré, je me trompe, que vous êtes entrés dans la chapelle du Sacré-Coeur, qui est à présent, l'un des plus beaux temples qu'on puisse voir.

Il eût été plus commode, sans doute, d'avoir la chapelle où l'on entre si souvent, à un étage moins élevé et de réserver ce quatrième étage à un dortoir, mais on sait bien qu'il n'est guère convenable de placer une chapelle au-dessous d'un dortoir et que, si le fait existe quelque part, il ne peut être toléré que par une nécessité réelle.

La chapelle du Sacré-Coeur est donc le septième endroit qui a servi de chapelle et où l'on a offert le saint sacrifice de la messe au collège Joliette.

Dans l'espace d'une quarantaine d'années, on a passé de l'extrême pauvreté à une grande richesse, du dénûment à l'abondance, de la rusticité des premiers jours à une beauté éclatante. Et si aujourd'hui, (1898), le Père Beaudry prenait avec lui, un élève de chacun des cours du collège, depuis 1846 jusqu'au moment où cette magnifique chapelle a été livrée au culte, avec ses peintures et ses décorations, ses tableaux, ses lustres et ses vitraux, ses prie-Dieu, son chemin de croix, ses statues, son autel et son orgue et la montrant illuminée de mille feux et étincelante dans sa parure, tout ébahis, ces élèves ne pourraient retenir un cri d'admiration et s'empêcher de dire, comme autrefois Clovis en entrant dans la cathédrale de Reims, pour recevoir le baptême, à la vue des fonts baptismaux, des autels et des nefs ornés de tentures et de guirlandes et ruisselants de lumières : " Mon Père, est-ce là le ciel dont vous nous avez parlé si souvent ? " — Non, mes enfants, pourrait nous répondre le Père, se servant des paroles de saint Remi au roi Franc, non, ce n'est pas le ciel, ce n'en est que l'entrée, mais vous avez raison de l'avouer, c'est une entrée magnifique, un véritable avant-goût du ciel. "

Je n'ai pas vu toutes ces chapelles et je n'en ai habité que deux : celle du trait-d'union et celle du quatrième étage.

Pour celle du Sacré-Coeur je n'en ai vu que les préparatifs, durant ma dernière année de collège. J'ai même quêté à domicile pendant les vacances de 1881, à Saint-Hyacinthe, avec M. Pierre Desmarais, dans un voyage très célèbre et mouvementé, un vrai voyage de plaisir à raconter aujourd'hui, mais dans le temps une vraie marche funèbre; j'en appelle au P. O. Joly, mon seul compagnon survivant, qui partagea les prémices de nos déboires, vit notre jardin des Oliviers sous le porche de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Nos deux autres compagnons : MM. Pierre Desmarais et Edmond Joly ne sont plus là pour répondre *adsum* au classique appel de leur nom.

Dans le même temps et pour le même but, MM. Anthime Boucher et Omer Houle envahissaient la Beauce de Québec, croyant rapporter mer et monde, mais ils sont revenus, le gousset mince, plus mince encore que le nôtre, si c'est possible.

Décidément ni les uns ni les autres n'étaient nés pour quêter, même en faveur de la plus excellente des oeuvres. Ces deux excursions devraient être racontées et celui qui s'en chargerait, mériterait une belle image, ou au moins un rien tout neuf.

Revenons à la chapelle de 1872, telle qu'elle se trouvait le soir du 3 septembre. On l'étrennait. En guise de voûte, un beau plafond blanchi à la chaux. C'était une amélioration sensible; nos regards n'iraient plus se perdre dans la charpente du toit, mais se fixeraient à la

voûte; nos chants jusque-là éparpillés dans les pièces enchevêtrées du toit, résonneraient plus forts et mieux nourris. Par cette voûte, on ménageait dans les mansardes un vaste dortoir nommé “ le grand dortoir ” pour le distinguer du “ dortoir des grands. ”. Les murs étaient décorés comme le plafond, et les colonnes, grosses pièces de bois carrées, polies et couvertes de peinture blanche.

Examinons-la en détail. Nous sommes à la chapelle, pour le salut du saint Sacrement, à 6 heures, après l'appel nominal, auquel chacun répondit : *adsum*.

Les deux sacristains d'alors Remi Prud'homme devenu prêtre et Olivier Dufresne (Tivier) qui fut longtemps un des principaux fonctionnaires de l'hôtel de ville de Montréal et venant tous deux de Sainte-Elisabeth, avaient préparé une fort jolie parure. Quand je parle d'une jolie parure, il ne faut pas s'extasier, ni faire de comparaison avec celles du Sacré-Coeur; la lumière était moins vive: quatre lampes à l'huile de charbon, refoulait les ténèbres, en faisant luire partout une lumière pâle et vacillante. L'électricité ne prodiguait pas encore ses trésors de lumière éclatante qu'on admire partout de nos jours. Sur l'autel reposait un ostensor petit et pauvre, et pour ornement, le prêtre ne portait qu'une chape blanche en laine qui servait à toutes les fêtes liturgiques de première ou de troisième classe. Un maigre tabernacle en bois, sans retable, deux gradins et un tombeau en carton, composait tout le maître-autel. Cependant, aux jours de fête, on substituait au carton du tombeau un splendide devant d'autel fait et donné par M. L.-J. Huot, curé de Saint-Paul l'Ermite, un des plus fidèles amis de

Joliette. Je ne devrais pas ici manquer de nommer ce curé *M. l'abbé* qui fut un des premiers à décrocher ce titre — *rari nantes* — dont on nous accable aujourd'hui malgré nous.

C'était en 1854. Quelqu'un mentionne, en présence de M. Vézina de l'Assomption, le nom de *M. l'abbé* (Huot). Est-ce *labe conceptâ* ? demande le bon vieil économe.

Au milieu du parement de l'autel brillait un beau Maria en galon d'argent, duquel s'élançaient des rayons faits de paillettes d'argent, retenues par un fil d'or. Réellement, c'était un beau morceau dont la provenance et l'usage doubleraient la valeur intrinsèque. Pour les jours ordinaires, on plaçait un devant d'autel en carton, couvert d'un papier fleuri, aussi pauvre que celui de l'autel de Saint Joseph. L'autel de la Sainte Vierge pourtant tranchait sur ce dénûment : il était tout en bois, sculpté par le Père Michaud qui en avait adouci les lignes, par de légers filets d'or. Je crois que cet autel a trouvé grâce et a été jugé convenable pour la chapelle actuelle où il est encore. La table de l'autel est appuyée sur quatre colonnettes corinthiennes. Ce fut longtemps la seule pièce d'architecture qui soit entrée dans le collège, si j'en excepte les colonnes-modèles d'architecture du "cabinet de physique".

Un petit, pauvre et triste chemin de croix, pendait aux murs et, en arrière, se trouvait le tableau de la congrégation de la Sainte-Vierge préparé et écrit par le Frère Vadeboncoeur, le calligraphe fashionable et indispensable du temps, et à coup sûr, un véritable artiste, dans les travaux à la plume et de dessin. Au bas du tableau,

en exergue, il avait gravé cette légende : *Ego diligentes me diligo*. (Salomon, 8).

Aux quatre angles de la chapelle, l'oeil pouvait apercevoir quatre confessionnaux ou, pour être plus exact, quatre grilles qui, je crois, servent encore au même usage qu'autrefois. Le Père Beaudry a toujours occupé le tribunal du côté de l'église tout près de la balustrade ou de la table de communion. Depuis ce temps, combien d'élèves ont passé par là et ont retrouvé la paix et l'innocence, sous ces pauvres rideaux d'indienne ! Quels souvenirs sont attachés à ce tribunal et à celui qui y siégeait, entouré de la miséricorde et de la douceur de Celui qui a dit : " Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et je vous soulagerai. ". Jamais confesseur ne fut plus assidu à entendre les confessions : chaque samedi de 8 heures à 9 heures et le dimanche pendant l'étude du matin de 6 heures à 7 heures. La veille des grandes fêtes, on pouvait se confesser durant l'étude de 4.30 heures à 6 heures. La réception du sacrement de pénitence était obligatoire chaque mois et, à l'entrée, le Père Directeur exigeait un certificat de confession pendant les vacances.

Dans les premiers jours de l'année scolaire, on faisait circuler, dans les classes, des listes, avec les noms des prêtres de la maison pour en-tête, puis on enregistrait les noms des pénitents à la suite de celui du directeur choisi.

J'ai dit, et avec intention, que le tribunal du Père Beaudry touchait à la sainte table, aussi a-t-il sans cesse travaillé à développer le culte de la sainte Eucharistie. Qu'on aille pas s'imaginer que le règne de la communion fréquente a toujours fleuri au collège. Et en citant plus haut les heures destinées à entendre les confessions, je

n'ai pas voulu dire que ces heures étaient employées tout à ce ministère, dans les premiers vingt-cinq ans, comme dans le dernier quart de siècle.

Autrefois le jansénisme exerçait ses ravages jusque dans les collèges, tout comme dans les paroisses; on avait peur de s'approcher de Notre-Seigneur; on ne communiait que très rarement. Il y a quarante ans, à peine deux ou trois élèves faisaient la communion hebdomadaire au collège Joliette.

Le Père Beaudry a implanté dans sa communauté la communion fréquente, puissamment secondé par le Père Laporte qui prêchait des mois entiers par exemple aux mois de Marie et de Saint Joseph, pour réveiller la foi des élèves et leur faire désirer la céleste nourriture.

Il y eut unité d'action sur ce terrain, de sorte que les précieuses semences jetées dans l'âme des élèves, purent s'épanouir et grandir, et maintenant (1898), la communion fréquente et quotidienne a une place d'honneur parmi les élèves de Joliette.

La chapelle avait aussi un harmonium pour soutenir le chœur des écoliers. Il avait place sur le parquet, en arrière, dès l'an 1872; les années précédentes, on l'avait monté, dans une petite galerie où l'on arrivait par un escalier situé dans une des classes annexées. (Echangé contre un neuf en 1876, celui-ci fut raflé au profit de l'orgue inauguré le 9 avril 1891).

Parmi les meilleures voix du temps, il faut mettre en première ligne : MM. Léon Lévesque, Vadeboncoeur, Arthur Derome, C. Ducharme, Hormisdas Desaulniers et plus tard, les Frères Peemans et J.-O. Maynard. Parmi les élèves : Auguste Marion, James Leprohon, Paul

Renaud, Hector et Antonio Beaudoin, Olivier Dufault, pour qui, à douze ans, le plain-chant n'avait aucun secret, Olivier Laferrière, Téléphore Morel, Adolphe Renaud, Joseph Laporte et Joseph Landry qui, sauf le respect que je lui dois, ne peut avoir sa place cependant parmi les plus jolis gosiers, mais qui mérite bien une mention honorable pour sa connaissance parfaite du chant grégorien, dès son entrée au collège. Dans la suite on eut : Avila Chartier, Louis et Sylvestre Sylvestre, Anthime Lavigne, Joseph Lavallée (le gros) James Gilday et John Carson, les seules voix agréables et justes parmi les américains, *res mirabilis*, Eugène Marion, Auguste Lacasse, Alexandre Rivard, Athanase Desrochers, Arthur Lesieur Louis Vignault, Angelbert et Lactance Beaudoin, etc.

On me dispensera bien, je suppose, d'ouvrir la liste de ceux qui chantaient mal ou dont la voix ne présentait rien de remarquable en harmonie ou en cacophonie. La liste en serait interminable.

Pendant douze ans 1870-1882, il y eut pour organisés : les Frères Vadeboncoeur, Modeste Champoux, C. Paul, qui touchait l'orgue avec distinction, paraît-il, mais certes il prenait les choses froidement, contrairement à plusieurs autres musiciens et, en accompagnant, il ne se donnait pas la peine d'éloigner du clavier, le tapis de l'instrument qui couvrait une partie des notes ; J.-O. Maynard de très sympathique mémoire, J.-O. Tessier et M. A. Lavigne.

Le Frère Maynard, dont le souvenir parle encore dans le cœur de ses nombreux amis, ne fit que passer au collège, pour ainsi dire, de 1877 au commencement de 1879. Mais, dans ces quelques mois, il sut prendre place

dans l'estime des élèves et des professeurs, et, lorsque la mort vint nous le ravir, le jour de la Saint-Viateur, le 21 octobre 1879, le deuil fut général parmi le personnel de la maison et plus d'un ne put retenir ses larmes.

Au commencement de chaque année, tous les prêtres, soit de la cure ou du collège, invités par le Père Directeur donnaient à tour de rôle, la messe de communauté à laquelle il y avait toujours musique et chant. Comme à tout seigneur, tout honneur, le R. P. Lajoie, en sa qualité de supérieur et de curé, avait la préférence et ouvrait la marche.

Il y avait encore fête, parure à l'autel, chant et musique à toute messe célébrée, pendant l'année, par un prêtre étranger.

Je me souviens, comme d'hier, de monsieur l'abbé Huot qui, avant de commencer la messe, nous adressait inmanquablement un petit bout de discours *en tarmes*, comme suit: " Ayant été invité à dire la messe de communauté, je la dirai et pour les maîtres et pour les élèves. " Ce vénérable prêtre a toujours été l'ami véritable de notre maison, fidèle à assister à toutes nos fêtes, séances et réceptions — on l'eût pris pour un de ses anciens élèves — généreux et magnifique dans ses dons, pendant sa vie, il a voulu à sa mort, prendre place parmi nos bienfaiteurs.

Par contre, les directeurs du collège et en particulier le Frère Vadeboncoeur dont les goûts artistiques le mettaient en harmonie parfaite avec le bon curé, ne manquaient jamais de se rendre à Saint-Paul l'Ermite pour les Quarante-Heures où s'allumait l'autel *des parfums* ou à l'*Ermitage* (presbytère) pour la Saint-Joseph ou

paradait, sur la table, le fameux *bélier d'Abraham* (lampe à deux tiges d'argent). M. J. Richard, curé de Verdun connaît bien ces mots et ces choses.

Mais j'oublie qu'il ne s'agit pas ici des mémoires du collège de l'Assomption auxquels appartiennent les meilleurs souvenirs de l'abbé Huot.

La bibliothèque des professeurs de Joliette lui doit des ouvrages très précieux et très considérables et le trésor de la chapelle entre autres dons, deux magnifiques candélabres d'argent, à trois branches, portant des prismes somptueux. Le Frère Vadeboncoeur, sacristain en chef, dans une pieuse exagération mise en oeuvre, pour inspirer aux sacristains du temps, une grande précaution dans le soin de ces précieux chandeliers, leur disait que c'était comme un dernier coupon et qu'on ne fabriquait plus rien de semblable.

Après tout, je crois qu'il avait raison et lorsqu'un jour, O. Joly, perché sur le faite de l'armoire-rétable pour faire l'ornementation de l'autel, perdit l'équilibre et entraîna dans sa chute, comme jouant de malheur, une demi-douzaine de bouquets et autant de chandeliers, au nombre desquels se trouvait un des candélabres; on n'a pas pu renouveler ces prismes de huit à dix pouces de longueur.

Voyons maintenant ce que l'on chantait pendant les messes, à certains jours de la semaine et les dimanches. Car il y avait du chant le mardi, quand c'était congé, le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche.

Chaque vendredi, on chantait les invocations suivantes au Sacré Coeur: *Cor Jesu sacratissimum, Miserere nobis. Cor Jesu pro nobis vulneratum et laceratum, par-*

ce nobis. Cor Jesu flagrans amore nostri, inflamma cor nostrum amore tui. Et le chœur de répéter chacune de ces trois invocations.

Le samedi était réservé à l'invocation du saint cœur de Marie à laquelle on chantait : *Cor Mariae immaculatum, ora pro nobis. Cor Mariae sedes misericordiae et pietatis, ora pro nobis. Cor Mariae, refugium peccatorum, intercede pro nobis.*

A la messe basse du dimanche, le chant ne commençait qu'après la consécration et la prière : " O bon et très doux Jésus ", etc., les cinq *Pater* et *Ave* récités par le Frère Vadeboncoeur.

Le jeudi soir, à 6 heures, avait lieu le salut et bénédiction du Saint-Sacrement. Après un motet à Notre-Seigneur, le psaume *Miserere* avait toujours sa place, pour la conversion de l'Angleterre. En vertu d'une ordonnance épiscopale et comme condition à l'octroi du privilège du salut hebdomadaire on devait chanter ce psaume.

En ce temps-là, au lieu de l'antienne *Fidelis servus*, on chantait le *Da pacem* et après les messes basses, le célébrant récitait les litanies de la Sainte Vierge.

La chapelle avait une voûte maintenant; on pouvait donc en toute vérité et convenance, entonner certains cantiques qui, les années précédentes, ne se faisaient pas remarquer précisément par leur à propos, tels que : " Chantons sous cette voûte antique " ou bien encore : " Que cette voûte retentisse, etc., etc. "

Figurez-vous l'impression de ce chant dans nos chapelles sans voûte, ni plafond et l'inspiration de nos virtuoses qui, en jetant un coup d'oeil vers le ciel, n'apercevaient qu'une prosaïque couverture en planches.

Il me souvient qu'un jour, le Père Directeur en fit la remarque au modérateur du chant qui lui, n'y regardait pas de si près, et trouvait bon d'insérer, dans le répertoire des élèves, ces cantiques qui d'ailleurs exhalent un suave parfum de piété.

Il est très agréable, aux anciens élèves, de voir, à la fin de l'*Ordo* du collège pour 1896-1897, la liste d'un grand nombre de cantiques connus, conservés et choisis pour les messes basses. Et soit dit en passant, la majorité des anciens préfèrent ces cantiques simples et doux, aux morceaux de musique et de chant plus savants et plus harmonieux sans doute, mais qui ne peuvent être goûtés que par des dilettanti et qui bien souvent disent fort peu de choses au coeur et à la mémoire, tandis que les premiers ne peuvent manquer de remuer profondément le coeur et l'âme !

J'en appelle à ceux qui ont entendu, et ils sont légion, le chant de " Ah ! c'était un petit navire ! " enlevé en 1897 par un choeur de 1500 voix, accompagnées par le gentil orchestre du collège !

L'homme est ainsi fait, que c'est après s'être envolé du toit paternel ou de son *Alma Mater* qu'il goûte et savoure à longs traits les jouissances et les souvenirs de son berceau et qu'il aime infiniment tout ce qui peut lui donner l'illusion d'un retour à ces temps heureux de son enfance. Voilà pourquoi il s'attache passionnément à ces cantiques et à ces chansons qui lui rappellent les jours ensoleillés d'autrefois !

Il y a quelque trente-cinq ans, on fit revenir sur la scène, un ancien cantique, en honneur dans les premiers temps du collège — un écho lointain des premiers chants

de nos frères aînés. C'était un cantique à la sainte Vierge dont je ne me rappelle plus que ce refrain :

Elle est notre mère,
Vive sa bonté !
Elle nous est chère,
Par sa charité.
Conduis nos pas dans les sentiers
De la vertu, de l'innocence ;
Que nous passions des jours entiers
Vivant d'amour et d'espérance !

Jusqu'ici rien de mieux, mais on avait adapté ces mots à l'air de la chanson populaire : " C'était un petit aveugle ", ce qui le rendait suspect aux oreilles musicales, mais M. le grand vicaire Manseau avait un faible pour ce cantique qui fut baptisé " le cantique de M. le Grand Vicaire " ; il en avait un autre : ne vouloir entendre chanter ce cantique que par un grand élève devenu le supérieur de la maison (P. Beaudry) et dont la voix semblait se prêter merveilleusement à toutes sortes de chant pieux.

Pour les ornements sacerdotaux, les plus riches, un ornement blanc et un rouge, étaient en soie ; les autres, y compris l'unique chappe blanche étaient en laine grossière, sans aucun sujet ni emblème, pour en rehausser la valeur et leur donner de l'éclat. Cependant le P. Beaudry en 1873 enrichit le vestiaire d'un bel ornement de drap d'or avec fleurs en couleur dans le tissu ; il dure encore, ainsi que l'ornement de soie rouge. Le Frè-

re Descôtes, c. s. v., sacristain du collège m'a fait le plaisir de me les remettre sous les yeux l'an dernier ; je les reconnus parfaitement.

A son retour d'Europe en 1875, le Père Directeur rapporta plusieurs riches morceaux qui ravissaient notre admiration.

Puisque nous avons parlé des autels, il convient de leur associer les statues, et d'en dire un mot. Ces statues n'accusaient pas une grande richesse, étant en plâtre grossier, vieilles et portant les traces des années et de la poussière, sans aucune décoration.

Outre la Sainte-Vierge et Saint-Joseph qui dominaient leur autel respectif, il y avait adossés au colombage de séparation, entre les petits autels et le sanctuaire proprement dit, Saint-Viateur et Saint-Louis de Gonzague, je crois, puis au bas du choeur, suspendus à deux colonnes le Sacré-Coeur d'un côté et l'Ange-Gardien de l'autre.

On les remplaça en 1874, par des statues en couleur richement décorées et du meilleur goût.

Le Sacré-Coeur et Saint-Joseph portaient à leur cou, des coeurs en vermeil qui s'ouvraient au moyen d'une vis et dans lesquels on avait placé les noms de tous les bienfaiteurs du collège, surtout ceux qui avaient contribué au succès de la grande loterie de 1873.

Sous l'une de ces statues, celle de droite, se trouvait une boîte à trois compartiments et à triple enseigne. C'était la boîte au trésor spirituel de la milice du Pape, différente de celle qui existe aujourd'hui et qui ne date que d'hier (1895). Cette milice était une association de prières et de bonnes oeuvres pour la délivrance de Notre-

Saint-Père le Pape, établie au collège par le P. Beaudry à son retour du Mile-End en 1871.

Il n'y avait que trois bataillons, ayant chacun à sa tête un capitaine et deux lieutenants, et le bataillon entier marchait glorieusement au combat sous le nom du capitaine comme drapeau. On disait : le bataillon Archambault, Masse, Dufault, Plante, etc. Chaque soldat pouvait se procurer et porter une médaille d'argent, mais le capitaine vainqueur recevait une médaille d'or qui décorait sa poitrine aussi longtemps que la victoire demeurait fidèle à son drapeau ; les autres officiers avaient aussi des médailles d'honneur. Ces insignes venaient, paraît-il, de quelques amis du collège.

Dernièrement j'ai eu la bonne fortune de voir un groupe, les trois officiers du bataillon T. Archambault, en exercice pendant l'année 1871-1872, trois vénérables figures des temps anciens : MM. Tancrède Archambault, curé de Sainte-Monique, Israël Desroches, médecin, de Montréal, et F. X. Paré, ancien marchand de Saint-Ambroise de Kildare et surnommé " le Vieux ".

La formation des bataillons avait pour but de stimuler l'ardeur des soldats et voici comment se faisait la lutte, s'obtenait la victoire et se donnait la récompense. Sur la boîte plus haut mentionnée, il y avait les noms des trois capitaines. A ces noms correspondaient des casetins destinés à recevoir les billets chargés. A la fin de la semaine chaque zouave inscrivait les bonnes oeuvres faites, sur un morceau de papier, et le glissait dans la boîte, par l'ouverture des casetins.

Le Père Directeur dépouillait, chaque mois, la boîte aux bonnes oeuvres et en faisait additionner le montant

par des élèves de bonne volonté. Bien des fois, ces petits billets prêtaient à rire, par exemple, lorsqu'un jeune élève, voulant faire entrer ses communions sacramentelles, mettait cette autre appellation qui lui semblait être l'opposé de communions spirituelles: " Communions corporelles une fois, deux fois. "

Après les sommes faites, le capitaine qui en avait réuni la plus grande, gagnait la victoire et méritait le titre de vainqueur.

On comprend qu'il fallait tâcher de favoriser également chaque bataillon, en lui donnant un nombre équivalent de bons élèves reconnus puissants en prières et en bonnes oeuvres. C'était le Père Directeur qui faisait ce triage et formait le corps des bataillons. Mais n'était pas officier qui voulait et ceux qui commandaient étaient portés au pouvoir par le suffrage des soldats.

Pour prix de sa victoire le vainqueur et son bataillon, avaient congé d'étude, un dimanche du mois, de 8 heures à 9 heures du soir. C'était une heure de joie pour les uns et de regret pour les autres; il y en avait même qui, à ce seul moment, regrettaient de ne s'être pas enrôlés dans la milice.

Mais à tout ce monde militaire, il fallait du nerf, de l'ambition et de la discipline, or pour atteindre ce but, les capitaines réunissaient leur bataillon, dans une classe et là, gravissant les degrés de la tribune, ils *électrisaient* leurs auditeurs, par de prétendues improvisations préparées à tête reposée et mûries par l'étude et la réflexion.

Continuons notre tournée d'inspection autour de la chapelle. Les marche-pieds des trois autels et une par-

tie du parquet du sanctuaire disparaissaient sous trois riches tapis, aux nuances les plus délicates et les mieux choisies.

Trois calices d'argent dont l'un très petit, servaient au saint sacrifice de la messe. Plus tard deux autres sont venus s'ajouter aux trois premiers. A l'ordination du R. P. J.-B. Manseau en 1879, le Frère Aug. Martel, c. s. v., directeur de l'académie de Saint-Timothée, lui présenta un beau calice sur lequel sont gravés deux noms et une date mémorable. Il en a été de même à la prêtrise du R. P. Jules Peemans en 1882. Ses anciens élèves de 1875 à 1882, mus par un sentiment bien légitime de reconnaissance envers ce professeur plein de zèle et de désintéressement, lui firent cadeau d'un service d'ornements en drap d'or et d'un beau calice laissés au collège.

Le R. P. Laporte se servait toujours du plus petit de ces calices pour sa messe qu'il célébrait chaque matin, à l'autel de la Sainte Vierge, son servant de messe était Joseph Robillard, venant de Sainte-Elisabeth et maintenant médecin à Thurso. Le P. Laporte disait la messe matin et probablement à une heure fixe, mais il arrivait parfois un changement d'heure; alors, pendant l'étude du matin, on entendait monter quelqu'un clopin-clopat, pesamment, puis par la porte de l'étude, discrètement entr'ouverte, nous apparaissait un antique chandelier de cuivre, avec sa chandelle de suif qu'une main présentait comme signal de convention. C'était le P. Laporte qui requérait son servant de messe, alors Jos. Robillard quittait la salle pour le service de l'autel.

Puisque je viens de nommer un des servants de messe, il convient que je dise ce que je sais des autres.

L'élève qui avait la bonne fortune de servir une messe avant sept heures, se trouvait par là même exempt d'entendre la messe de communauté, pendant laquelle il pouvait ou bien rester en récréation pour y étudier, ou bien continuer sa préparation dans une classe. Quel moment fortuné ! Pour un écolier : être en dehors de la règle au su et au vu des professeurs, sans risque d'être puni, n'est-ce pas le comble du bonheur ?

Les servants de cette époque étaient pour le P. Beaudry qui disait toujours la messe de communauté, un élève quelconque nommé et servant *ad turnum*, et qui devait, bien entendu, savoir tous ses répons. Si par hasard un élève était incapable de servir ou de répondre, alors le Père Directeur demandait un autre servant. Aussi prompt que l'éclair Elie Bellehumeur accourait pour le remplacer et comme il portait ordinairement des chaussures molles et douces, il ne faisait aucun bruit en marchant, voilà pourquoi les élèves disaient : " E. B., avec ses " tranquilles " est allé servir la messe. "

Pour les dimanches, et les jours de fête, le servant était désigné par les officiers de la congrégation de la Sainte Vierge.

Jos. Robillard servait la messe du P. Laporte en 1872, Camille Forest accompagnait le P. Michaud et servait sa messe à Bonsecours, Télesphore Morel était le servant de son oncle le P. L. Lévesque. Après le jour de l'an, il y eut deux prêtres de plus : MM. Louis Beausoleil et Anselme Baril dont les servants étaient Jos. Dalcourt, neveu de M. B. ou simplement " son neveu " et Avila Lapalme, élève de Philosophie. Le P. Charles

Ducharme est arrivé du noviciat au collège un peu après le jour de l'an.

Au sujet de M. Av. Lapalme il lui est arrivé une petite aventure qu'on m'a racontée plus tard. Après sa messe servie, au lieu d'étudier, il prit la coutume de s'en aller en ville où à sa maison de pension, de sorte qu'un beau matin, M. Baril averti de la chose, lui signifia qu'il allait prendre un autre servant. Et je fus demandé, heureux de rencontrer une si belle aubaine, mais sans rien connaître de l'affaire, et ce n'est que plusieurs années après que M. Baril me raconta l'aventure de notre bon ami Av. Lapalme.

Sur l'autel, je remarquai de fort jolis rosiers, dans de petits pots peints en vert et dont la tige était dissimulée par une verdoyante épaisseur de mousse (faits par Mlle Aurélie Beauregard très habile en ces sortes d'ouvrages). Outre ces bouquets, il y avait aussi plusieurs fleurs sous globes en verre. (C'était la mode du temps et tout à fait joli). Pour achever de mentionner ce qui servait au culte et à l'usage des élèves, disons qu'il y avait trois rangées de bancs bruns, avec dossiers, et crachoirs remplis de bran de scie, pour aider à entretenir la propreté dans le lieu saint.

La chapelle que je viens de décrire dans tous ses détails est celle qui a existé jusqu'en 1875.

Avant de changer de chapelle et de commencer la description de l'autre, je dois faire entrer dans ces souvenirs, les deux congrégations : celle de la Sainte Vierge et celle des Saints Anges, dont les membres se réunissaient, à la chapelle, chaque dimanche matin, pour réciter l'office. Avant l'âge de quatorze ans, les élèves en-

traient dans la congrégation des Saints Anges et ceux qui dépassaient leur quatorzième année pouvaient devenir enfants de Marie, après avoir fait quelques mois de probation, de septembre au huit de décembre, jour de réception.

En 1872, M. A. Baril, sous-diacre était directeur de la congrégation des Anges gardiens et Joseph Caisse, élève des Eléments latins en était le préfet.

Cette congrégation fut confiée, après M. Baril, à MM. F.-X. Boisseau, Olivier Dufault, Ch. Dugas et P. Desmarais.

Le dimanche matin, à 6 heures moins 10 minutes, c'est-à-dire, après la prière, mais avant la méditation, les Anges gardiens se rendaient à la chapelle et disaient les Petites Heures de l'office des Saints Anges pendant la récitation desquelles, deux cierges brûlaient devant la statue représentant l'Ange gardien. Ils étaient de retour à l'étude à 6 heures et dix minutes, puis les congréganistes de la Sainte Vierge descendaient à leur tour et récitaient Matines et Laudes de l'office de la Sainte Vierge. Le premier dimanche de chaque mois, on lisait l'office des morts. Deux cierges allumés montaient la garde autour de Notre-Dame. Tous les professeurs non tenus à la récitation du bréviaire, devaient assister à l'office comme aujourd'hui probablement.

A la tête de cette congrégation établie au collège, le 24 janvier 1848, il y avait un préfet, ayant un premier et second assistant élus trois fois l'an, par les congréganistes réunis à la chapelle: aux mois de septembre, décembre et à Pâques.

Les candidats désignés d'avance, en assemblée régu-

lière, à la chambre du Père Directeur étaient : le préfet, les deux assistants, les deux lecteurs, les sacristains et le servant de messe du dimanche et des fêtes d'obligation.

Une fois les trois premiers candidats choisis, le Père Directeur, arrivait à la chapelle, immédiatement avant l'office, le dimanche suivant, avec leurs noms, et portait sous son bras, la boîte au scrutin et un petit vase rempli de fèves.

Pendant le laps de temps qui court de 1870 à 1882, il n'a pas été question de déqualification, ni de procès pour cause d'intimidation ou de corruption électorale, au sujet de ces élections, aussi le fléau des cabales et des achats ne sévissait pas encore et le Saint-Esprit était libre de faire son oeuvre et de souffler où bon lui semblait.

Voici du reste comment tout se passait : le Directeur en entrant, dans la chapelle, annonçait l'élection, récitait le *Veni Creator*, puis présentait la fameuse boîte, dans le couvercle de laquelle trois ouvertures, correspondant aux trois noms des candidats, avaient été pratiquées. Alors chacun des électeurs s'approchant gravement, glissait son vote dans une des cases. L'officier rapporteur comptait les suffrages ou les voix par le nombre des fèves, proclamait les élus et entonnait le *Te Deum* d'action de grâces.

Le préfet qui sortait de charge, loin d'être relégué dans l'ombre, assumait au contraire, une plus lourde responsabilité, en héritant d'un nom et d'une fonction honorables et solennelles ; il devenait " père des approbanistes ", et sa charge lui enjoignait de trouver et de préparer de nouveaux membres pour la pieuse société.

Préparés d'avance, ces nouveaux aspirants, deve-

naient membres de la congrégation le 8 décembre, jour de la réception solennelle et annuelle des congréganistes.

C'est ainsi que, le 8 décembre 1872, onze élèves s'enrôlaient sous la bannière de Marie Immaculée, c'était : Anthime Boucher, Arsène Aubin, Charles Dugas, Esdras Asselin, Louis Lévesque, Télesphore Plante, Gédéon Rochette, Pacifique Saint-Germain, Paul Roy, Ulric Riel et Wilfrid Ferland.

Que sont devenus ces onze petits écoliers, qui, par un soir du mois de décembre en 1872, agenouillés ensemble, devant l'autel de la Sainte Vierge, au collège Joliette, prononçait l'un après l'autre, l'acte de consécration qui les armait chevaliers de Marie? Ils sont tous au nombre des vivants, mais ils occupent, dans la société, des postes différents et sont séparés par une grande distance, comme on peut le voir : A. Boucher est curé à Saint-Stanislas du diocèse de Valleyfield, A. Aubin est notaire à Berthier; C. Dugas curé à Saint-Clet; E. Asselin, marchand à Saint-Félix de Valois; L. Lévesque curé à Newburyport, E.-U.; T. Plante, curé à Minnesota; G. Rochette, cultivateur à Saint-Barthélemy; W. Ferland curé aux Illinois; P. Saint-Germain et P. Roy, sont aux Etats-Unis, et U. Riel, à Joliette.

Pour la cérémonie, des sièges spéciaux étaient mis à la disposition des récipiendaires en face de l'autel de la Sainte Vierge, illuminé et couvert de fleurs.

Nous avons pour la récitation de l'office, ou bien de petits livres d'office, avec rubrique rouge, ou bien nos *Heures de Congrégation*, magnifique recueil de prières, à l'usage des congréganistes qui, malheureusement n'en ont plus d'aussi complets.

Aux fêtes de première classe, ainsi qu'à celles de la Sainte Vierge, le Frère Vadeboncoeur accompagnait, avec l'harmonium, le chant des hymnes à Matines et à Laudes et du *Salve Regina*.

J'ai dit qu'à notre entrée, dans la congrégation, on nous armait chevaliers de Notre-Dame; un si noble office exigeait donc des soins assidus auprès de notre bonne Reine.

Au moyen âge on armait chevalier le soldat chrétien; on l'adoubait (armait) selon l'expression reçue et quelquefois c'était le Pape lui-même qui remettait au jeune chevalier l'épée bénie. Il combattait pour l'Eglise, pour la patrie, pour les Lieux Saints; puis il promettait de protéger la Vierge Sainte sa fiancée. Ainsi le jeune congréganiste devenait le serviteur et le protecteur de la Vierge Immaculée.

L'entretien de la chapelle était par là même du ressort des congréganistes. Tout le reste de la maison était entretenu par les domestiques en jupons ou par Jérôme, mais la chapelle était réservée aux enfants de Marie et chaque jeudi, quatre élèves faisaient les frais du ménage: nettoyage, balayage, époussetage, etc. etc., de la chapelle.

Notre congrégation est régulièrement affiliée à celle du collège Romain approuvée par la bulle du 5 décembre 1584 sous le nom de l'*Annonciation* ou *Prima-primaria*.

Comme dans les paroisses les mieux organisées, nous faisons, au collège, tous les mois de dévotion populaire: le mois de Saint Joseph, de la Sainte Vierge et des âmes du purgatoire.

Le Père Directeur faisait le Chemin de la croix, cha-

que jour du mois des âmes et pour cet exercice, se servait de pieuses et tendres considérations qui, m'a-t-on dit, étaient l'oeuvre de M. Pierre (Pitre) Dufresne, décédé, avec la réputation d'un saint, au collège de Saint-Hyacinthe.

Ce M. Dufresne put facilement laisser des prières et des méditations à remuer les âmes, puisque, au dire de M. P. Allaire, prêtre, avant d'entrer au collège, n'étant encore que jeune commis, chez un marchand de Beloeil, il travaillait déjà au salut des âmes, en apprenant et en déclamant avec beaucoup de chaleur et d'éloquence quelques passages du *Pensez-y-bien* qui ont converti son patron, par trop oublieux de ses devoirs de religion.

Durant les jours gras, où le monde a coutume de s'en donner à coeur joie, de courir aux amusements bruyants et dangereux, on avait au collège, dans la chapelle, l'exposition des reliques des saints; il y avait, à cette époque plusieurs beaux médaillons, ornés de précieuses reliques. La pénitence était bien de mise en ces jours, afin de neutraliser les parties de plaisir et les désordres qui en sont comme la conséquence inévitable.

Que de jolies fêtes, que d'impressionnantes cérémonies nous avons été les heureux témoins, que de moments fortunés passés, aux pieds des autels, soit à la célébration des saints mystères, soit dans nos retraites annuelles où les yeux de notre âme se reposent à la lumière du ciel, notre patrie, et où notre âme elle-même, portée par les ailes de l'amour et de la foi, s'élève jusqu'au trône de Dieu, pour y chercher lumière et protection.

Comme les paroles du cantique emprunté à la Sainte Ecriture sont bien exactes — l'expérience nous en fait

la preuve plus tard — “ Un seul moment qu'on passe dans ton temple, vaut mieux qu'un siècle aux palais des mortels. ”

Les premières messes des nouveaux prêtres nous conviaient aussi à d'aimables rendez-vous. Ces fêtes étaient clairsemées dans ces temps-là, car notre maison n'avait pas la joie de présenter, chaque année, au sacerdoce, autant de membres de sa famille qu'aujourd'hui. Aussi ces fêtes en étaient-elles plus grandes et plus remarquées. (Seize prêtres ordonnés en 1898 et vingt-deux en 1907).

Pour l'ornementation des autels, en ces solennités ou en d'autres fêtes, les sacristains, avec une hardiesse naïve et touchante, mettaient tous les jardins et les serres de la ville à contribution et revenaient au collège, chargés des plus belles fleurs, qu'une bonté sans égale sinon notre témérité, s'empressait de mettre à notre usage. En 1873, à la fin de janvier, trois élèves de Joliette, confrères de classe, sont promus au sacerdoce : Messieurs A. Baril, Ls Beausoleil et C. Ducharme et sont revenus à Joliette, avec un autre de leurs confrères, M. L.-F. Bonin, ordonné au mois de décembre précédent. Le P. Beaudry les accompagnait dans ce voyage de Montréal à Joliette.

Ceux qui seraient tentés de savoir comment on voyageait à cette époque de l'année n'ont qu'à consulter M. Ls Bonin, le seul survivant de ce voyage mémorable. Quelle piteuse mine ils devaient faire “ dégradés ” comme ils l'étaient, entre l'Assomption et le grand Saint-Paul. Car le cheval venait de se casser une jambe et comme dans la fable du *Coche et la Mouche* :

Femmes, moines, vieillards tout était descendu :
L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Il me semble voir le cheval et la voiture enfoncés dans la neige, à ne pouvoir s'en tirer, le P. Beaudry pilotant ses confrères et tâchant, malgré l'obscurité de la nuit, d'atteindre aux premières maisons, puis les autres — les jeunes prêtres — s'en vont péniblement, portant chacun un enfant jusqu'à la maison prochaine, enfin quelques pauvres femmes grelottant de froid, mais heureuses, tout de même, d'avoir pu confier leurs enfants à d'aussi sages compagnons.

Malgré tout, ils ont dû sortir de cette impasse, car trois de ces nouveaux prêtres : MM. Beausoleil, Bonin et Baril, ont célébré la sainte messe, le lendemain, en même temps, aux trois autels de la chapelle.

L'horizon s'ouvrait à peine pour ces prêtres du Seigneur, qu'un autre jeune prêtre venait de quitter cette terre d'exil, et, bien qu'au matin de sa vie, il avait assez vécu pour mériter la couronne des élus et il était allé la ceindre au ciel.

Je me rappelle fort bien les traits empreints de douceur et de bonté de ce premier prêtre que j'ai vu exposé, après sa mort, revêtu des habits sacerdotaux. Messire Ch. Brouillet, ce jeune prêtre décédé, était fils d'un ancien bedeau de Joliette, fut élève de notre collège, et ordonné en 1867. Après cinq ans de prêtrise, il vint mourir à Saint-Thomas, non loin de l'église, et fut inhumé à Joliette, au mois de septembre 1872. On transporta son corps de Saint-Thomas à Joliette, où il fut exposé dans

la chapelle du collège pour y passer la nuit. C'était le cousin germain de M. F. Mondor, curé de Saint-Thomas (né à Joliette en 1845, ordonné le 15 juin 1867 et décédé le 18 septembre 1872).

Nous avions encore les offices des Quarante-Heures, avec l'exposition solennelle du Saint-Sacrement qui durait jour et nuit. Chaque soir de ces saints exercices, nous ramenait aux pieds de Notre-Seigneur, autour duquel brillait une multitude de cierges qui, en se consumant, priaient à leur manière, en présence de leur Dieu !

À la fête de Noël, dès l'aube du jour, nous pouvions contempler le berceau de l'Enfant Dieu et y voir ce divin Sauveur représenté sous les plus aimables traits d'un bel enfant, couché sous un large globe ; à ses pieds on voyait, sans en entendre le murmure, un mince filet d'eau qui s'enfuyait dans les rochers ; au-dessus de l'enfant, deux anges portaient une banderolle avec ses mots : *Gloria in excelsis Deo*.

Cette crèche, si je puis m'exprimer ainsi, pour désigner un objet très élégant et même très riche, fut donnée par le collège, à la grande loterie, dont les objets furent tirés au sort, à la fin de l'année 1873 ; elle fut gagnée par une dame de Lanoraie. Il fallait remplacer cet Enfant Jésus, alors la Soeur Elisabeth, supérieure de la Providence de Joliette, fut priée de préparer une autre crèche celle que l'on met encore sous les yeux des élèves, à la Noël de chaque année (1882). C'est cette vieille religieuse qui a fait et brodé elle-même la robe de l'Enfant Jésus, et préparé la jolie parure qu'on admire encore à cette crèche.

Je crois avoir fini de rappeler tout ce qui se rattache

à cette chapelle, mais avant de la quitter, je veux rapporter une anecdote que je tiens de l'un des deux acteurs en scène.

En 1874, Amédée Mondor, ou le grand Médée (il mesure 6 pieds et 4 pouces), prenait soin des lampes de la récréation et de l'étude au collège. On appelait l'élève chargé de ce soin "lampadaire". Pour ce faire, le lampadaire avait à son usage, un petit coin sale et noir, tout imprégné d'huile de charbon et répandant cette vilaine odeur, dans tous les pays d'alentour. En cette année-là, il était placé sous un repos d'escalier, précisément à l'endroit des armoires du réfectoire des élèves. Pas un endroit ne semblait plus sûr pour y mettre notre collation; ça fermait à clef et Médée passait pour un honnête garçon, faisait honneur à ses clefs et n'exigeait rien en retour de l'arôme *sui generis*, qui s'attachait à nos morceaux de pain beurré.

Cette charge avait bien ses ennuis, elle imposait de la besogne, mais par contre, il y avait de l'*argent à faire* sur les appointements, puis elle portait un privilège à nul autre pareil, parmi les écoliers : on procurait au titulaire deux clefs, avec pouvoir de s'en servir : l'une pour l'étude et l'autre pour ouvrir et fermer son cabanon.

Or un certain midi, Georges de Beaujeu, fils du seigneur de Beaujeu du Coteau-du-Lac, âgé de sept ans environ, montant l'escalier et obéissant à je ne sais quel diable qui le poussait, fait au grand Médée une malice et une espièglerie d'une nature que je ne veux pas expliquer. Celui-ci, comme une furie, sort de son antre ténébreux, gravit l'escalier à quatre marches l'enjambée — un jeu pour lui — et arrive à la chapelle où il trouve de

Beaujeu à faire dévotement son Chemin de croix et déjà rendu à la huitième station. Il s'était abattu à la plus proche de la porte d'entrée. Mondor, en voyant un procédé si ingénieux, dans un enfant, fut désarmé net et ne put s'empêcher d'en rire de bon coeur.

On raconte aussi qu'un élève tombé dans les pattes et sous la griffe du Frère Vadeboncoeur, pour délit de désertion, s'en est tiré à tout aussi bon marché, par le même procédé. C'est le temps de répéter l'exemple de la grammaire latine : *mirabile dictu et difficile creditu*.

Mais ce que je viens de rapporter est parfaitement authentique et mon " grand " ami me l'a raconté le jour même.

L'histoire de la chapelle du quatrième étage, occupé aujourd'hui par un dortoir, remonte à plus de trente-cinq ans. Mais il est difficile de grimper à cette chapelle, avant qu'on ait posé les fondations de la bâtisse elle-même qui doit la contenir. Pour arriver plus sûrement à notre but, commençons par la base, et notre ascension, suivant les progrès de la bâtisse, n'en deviendra que plus facile et plus sûre.

En 1875, il fallait agrandir le collège, la longue aile, qui fut longtemps le corps principal de l'édifice fut décidée.

Au retour du printemps, dès les beaux jours du mois d'avril, on jeta les premières assises des fondations, dans la tranchée ouverte par le P. J. Michaud lui-même, avec l'aide de quelques hommes et de quelques écoliers.

Le P. Michaud, architecte de renom, prit la haute main des travaux à exécuter; il savait aussi bien manier

la bêche, le pique, la pioche, la truelle, la scie et le rabot que la plume et le compas.

Le Père Beaudry venait précisément de partir pour l'Europe, avec son frère M. le Curé, aujourd'hui Mgr Beaudry, le R. P. Etienne Gonnet, visiteur de la communauté au Canada, arrivé à Joliette, pour la sortie des élèves en 1874, et le Frère J.-B. Manseau, c. s. v., procureur du noviciat, devenu le R. P. Manseau. Ainsi le P. Michaud qui " était craint une lieue à la ronde " de la gent écolière, dirigeait seul les travaux de construction.

Jamais on n'accusa ce dernier de nourrir dans son coeur, un faible pour les écoliers; par suite, il n'aimait que fort peu à être importuné par eux. Pour ma part, j'aurais préféré être son chien. — " Café aux longues oreilles " — que son voisin, en tant qu'écolier bien entendu, parce que, pour tout autre personnage, il savait emprunter un oeil bienveillant, un visage gracieux et des manières engageantes, enfin tout l'appareil d'un gentilhomme. Quand je parle d'emprunt, c'est toujours au même point de vue que je me place — vue d'écolier — parce que jamais il ne nous serait venu à la pensée que cet épanouissement si délicieux de figure, pût provenir de son propre fond.

Il n'aimait pas à nous voir trop près de son ouvrage — ce qui d'ordinaire était connu — mais parfois des écoliers trop naïfs, attirés par la curiosité, se plaçaient trop en position ou à sa portée. Alors, le Père servi à point, lançait, d'une main vigoureuse, une forte pelletée de terre dans le *post tergum* de ceux qui, sans y faire attention, lui tournaient le dos et lui nuisaient de quelque manière. Pour celui qui l'aurait con-

nu intimement, il aurait pu surprendre sur la figure du bon Père un rire qu'il essayait d'étouffer le mieux possible. Puis, en dehors des heures de travail, il surveillait encore les élèves et, s'il en voyait un malheureux appuyé sur le mur de fondation, il accourait du presbytère, comme un coup de vent, prenait cet élève par la main et le plantait en silence, au milieu de la cour ou bien le flanquait à genoux, sans aucune forme de procès. J'en sais quelque chose, car le 15 juin 1875—époque mémorable dans ma vie d'écolier, j'étais en Belles-Lettres — je fus mis en pénitence, pour avoir rôdé, d'une façon suspecte, un caillou à la main, autour des murs. Le même soir, pendant que je méditais dans le calme, au bout d'un banc, Arthur C. — il le connaissait celui-là—recevait une raclée de tapins, puis fut assis rudement à l'autre bout du banc où il grogna son silence le mieux qu'il put, tout le reste de la récréation. Je n'ai pas su quel crime avait commis C., mais à voir son châtiment, j'ai cru qu'il avait "plaidé non coupable", voilà pourquoi le P. Michaud fut si sévère.

Qu'on aille pas croire que j'aie gardé rancune au Père Michaud, non, mais tant que je fus écolier, je n'ai pas cessé de m'en défier.

Malgré toute l'activité qu'on mit aux travaux, il ne fut pas possible de finir la bâtisse pour la rentrée des classes qui, bien que remise au 15 septembre, ne vit pas la bâtisse assez terminée pour être habitée; ce ne fut que le 4 novembre 1875, qu'on put déménager et entrer dans l'aile nouvelle.

Rien n'était fini; la chapelle comme le reste, était à peine habitable; on y gelait debout.

Il est vrai qu'on ne payait pas cher dans le temps — vingt piastres par année — mais aussi on avait pour son argent; on ne connaissait aucune de ces douceurs goûtées par les élèves actuels. Pourtant on ne s'en portait pas plus mal pour cela, " au contraire " comme dirait le chroniqueur d'un journal.

Les murs n'avaient pas eu même la décence de se revêtir de la plus mince couche d'enduit et les châssis mal joints faisaient l'office de ventilateurs en opération continue. Puis le vent soufflait avec une violence qu'on ne soupçonnait même pas, dans l'ancien collège; la couverture en tôle galvanisée paraissait vouloir prendre des ailes, pour quitter le toit et s'envoler dans les airs, en faisant un vacarme d'enfer. Mais en jetant un coup d'oeil à l'intérieur de ces quatre murs glacés, je retrouve les mêmes autels, les mêmes bancs, le même Chemin de croix, les mêmes statues que dans la chapelle précédente, mais en plus une nudité à fendre l'âme.

Rien ne séparait la chapelle de la sacristie.

L'année précédente (1874) je crois que le Père Directeur avait remplacé le petit vestiaire de la sacristie par un autre plus joli de forme et plus grand. Qu'on l'examine, si l'on veut, dans la sacristie à gauche en entrant. Ce vestiaire fut donc dressé, au milieu du choeur, on y adossa l'autel auquel il servit de retable, après avoir été couvert d'une jolie tapisserie qui, cependant ne venait pas de la manufacture des Gobelins.

L'année fut longue, dans ce misérable sanctuaire, mais aux vacances suivantes, en 1876, ce n'était plus le même air, l'aile était terminée, la chapelle avait fait peau neuve et sa métamorphose tenait du prodige.

Il nous fallait cette différence, et cette préparation pour arriver à la chapelle actuelle, car de même que l'éclat éblouissant du soleil est précédé et préparé par la lumière de l'aurore, afin de ménager la faiblesse de notre vue, ainsi le Sacré Coeur, avant de nous faire admirer ce magnifique temple qui vient de s'épanouir au collège, voulut nous montrer cette chapelle de 1876, avec sa jolie parure, afin qu'elle fût comme un trait d'union entre nos plus modestes oratoires et sa chapelle de prédilection. Autrement nos yeux n'auraient pu, sans être frappés d'éblouissement, passer d'un spectacle à l'autre aussi différent que la nuit du jour.

A partir de 1876, la chapelle du collège allait servir à tous les offices religieux, car le nombre toujours croissant des élèves en était arrivé au point que le choeur de l'église paroissiale se refusait à les loger tous, de sorte qu'il fallût se retirer tout-à-fait, malgré la peine de la population de Joliette, habituée depuis longtemps à entendre du beau chant, à voir des cérémonies bien faites et des offices solennels.

Tous les offices, grand'messes et vêpres de chaque dimanche, allaient s'y célébrer, comme dans les églises paroissiales, et à cette fin, il était extrêmement désirable de rendre notre chapelle plus attrayante ; voilà encore une raison qui, parmi les autres, a déterminé nos directeurs à la si bien finir.

Cependant notre départ de l'église ne se fit pas tout d'un coup, et comme moyen terme, pendant une année encore, un certain nombre d'écoliers se rendit à l'église chaque dimanche, pour servir la messe ou pour aider au choeur de chant. Après cette époque de transition, ce

sont les religieux du noviciat qui continuèrent à servir l'autel.

Pendant la même année, la chapelle fut ouverte aux enfants des écoles des Frères qui venaient partager avec nous le privilège d'assister à la grand'messe au collège. Ces petits bons hommes qui nous coudoyaient à la chapelle étaient nommés par les élèves : " la gent trotte-menu. ".

Les cérémonies à la chapelle se sont toujours faites, avec autant de solennité qu'à l'église. De chaque côté de l'autel principal, s'étendaient des rangées de stalles occupées par quelques prêtres et une trentaine d'élèves en soutanes et en surplis que le collège mettait à leur disposition.

Promenons maintenant nos regards autour de cette chapelle ornée de sa nouvelle parure de 1876.

La sacristie reprit ses droits; elle fut séparée de la chapelle et occupa le bout de l'étage qui touchait, pour ainsi dire à l'église et qui se trouvait au niveau du clocher.

Le plafond de la chapelle fut fait en bois poli, les colonnes couvertes de lambris peints en blancs, les murs revêtus de tapisserie en papier, il est vrai, mais imitant parfaitement les scènes de la nature : le bas des tableaux imitait à merveille une boiserie en chêne, au deuxième plan, figuraient des paysages religieux et au troisième se déroulait le firmament avec son azur délicieux.

En arrière de l'autel s'étendait la ville de Jérusalem avec son calvaire et ses trois croix, ses palmiers, puis, à l'autre extrémité, on voyait Rome et ses principaux mo-

nument, et, pour animer le paysage, quelques religieux de Saint-François d'Assise.

Pouvait-on choisir un sujet plus approprié, pour orner les murs d'une chapelle? Jérusalem et Rome! n'est-ce pas le christianisme dans sa naissance et dans sa durée à travers le monde et les âges? et nous étions là, entre ces deux villes dont l'une fut témoin de la mort de notre Chef Jésus-Christ et l'autre le théâtre où saint Pierre établit le siège de l'Eglise dont il était le chef.

Sur le ciel bleu des tableaux des murs, brillaient les images du Chemin de la croix, avec leurs riches cadres dorés, qu'on venait de recevoir. Le mélange de ces jolies teintes produisait un très beau coup d'oeil.

A toutes ces améliorations, il faut ajouter des bancs neufs dont le prie-Dieu peint en noir et le siège en couleur crème, furent plus tard imités en frêne.

Ainsi ornée d'une si jolie toilette, notre chapelle contrastait heureusement avec son état primitif.

Le Père Beaudry était fier de sa chapelle; il avait raison; on ne pouvait faire mieux avec des ressources limitées. Pensez donc une chapelle de cent pieds par cinquante, haute de quinze à vingt pieds! Notre admiration allait sans cesse croissant, jamais satisfaite. Nous allions voir, examiner, admirer, apprendre, nous affiner le goût et il en fut ainsi pendant plusieurs mois. Et quand nos parents arrivaient: " Venez voir la chapelle " était notre premier bonjour quand déjà cette invitation n'était pas écrite.

Cette ornementation des murs conserva bien sa fraîcheur et son coloris jusqu'en 1882 où la chapelle du Sacré-Coeur ouvrit son enceinte aux écoliers.

On ne devait pas s'arrêter en aussi bonne voie, et l'année suivante, le Frère Onésime Poiriau c. s. v., (1836-1903) entreprit de ciseler, avec patience, un bel autel et un tabernacle très ingénieux et très élégant; cet autel fut installé dans la chapelle où il fit très bon effet ; c'était le point de mire et tous les regards se portaient de prime abord sur ce bloc doré si bien fouillé en tout sens, par un ciseau délicat, manié par des mains habiles.

Le Frère P. travaillait dans la boutique du Père Michaud (près de la maison bleue du docteur Boulet) car si le vieil architecte préparait ses plans dans sa chambre, il maniait le rabot et le tour à sa boutique bien gardée, comme sa chambre du reste par son fidèle Café. Ce tabernacle est rond et la porte d'entrée tourne autour des parois latérales.

J'ai pu voir plus tard, avec un grand bonheur, cet autel, ainsi que les bancs dont nous avons parlé, dans la chapelle du collège Saint-Joseph, à Berthier-en-haut.

Puisque le vent de la nouveauté soufflait d'un bord favorable, on fit aussi, en 1879, l'échange de l'ancien harmonium, contre un nouveau plus sonore et plus moëlleux selon l'expression du Frère Vadeboncoeur. On disait alors que cet instrument avait pour principal donateur M. F.-X. Geoffroy, curé de Sainte-Sophie.

Dans le même temps, M. Carey, peintre, venant aussi de Sainte-Sophie, vint placer, de chaque côté du maître-autel, deux de ses toiles représentant : l'une l'*Apparition du Sacré-Coeur* à la bienheureuse Marguerite-Marie et l'autre la très *Sainte-Vierge-Marie*.

Mais ce n'est pas encore tout, ou plutôt ce n'est rien encore, en comparaison d'un trésor dont la richesse et

la magnificence devaient soulever l'admiration des peuples, remuer et attirer les foules au sanctuaire de Joliette. Je veux parler de l'indulgence de la Portioncule ou du Saint Pardon qui fut accordée à notre chapelle par un Indult du Souverain-Pontife, en date du 12 novembre 1876. Je suis porté à croire que la chapelle du collège Joliette est un des premiers sanctuaires au Canada enrichis de ce privilège insigne et que c'est le premier sanctuaire privé qui ait joui de ces indulgences.

Dès la première année, à l'époque de l'Indulgence le 1er et le 2 d'août, il y eut à Joliette, affluence de pèlerins à la tête desquels marchait, en rangs serrés et nombreux tout un essaim de jeunes écoliers dont l'unique ambition se bornait à l'emporter, en nombre de visites, sur le reste de la foule.

Au moyen-âge, on vit les chevaliers, les soldats, voir même, des femmes et des enfants quitter leur patrie et courir à la défense du tombeau du Sauveur ou bien se mettre en marche pour visiter les sanctuaires célèbres du monde chrétien ; ainsi on vit à la Portioncule de Joliette, une foule pieuse qui grossit d'année en année, venant de toutes les paroisses d'alentour, pour puiser au trésor des indulgences plénières qui peuvent se gagner du premier août à vêpres jusqu'au soir du lendemain.

Cette époque du Grand Pardon devenait, en outre, l'objet de nos désirs d'écoliers ; c'était comme l'oasis dans le désert de la solitude des vacances, un aimable rendez-vous pour les élèves qui, tout en prenant leur part aux visites et aux indulgences, pouvaient se retrouver ensemble, après un mois d'éloignement et deviser à leur aise, sur les amusements et les projets de leurs vacances.

Mais, faute d'issue, la piété des fidèles subissait un échec, dans ses élans, car la foule des visiteurs qui descendaient, était souvent arrêtée par le flot contraire qui montait, puisqu'il n'y avait à cette chapelle qu'une porte de sortie.

Il n'en fut plus ainsi l'année suivante, car le Père Directeur, pour obvier à ces retards imprévus, fit ouvrir une autre porte, et le système des deux portes se mit à fonctionner, comme le plus harmonieux des mécanismes.

Je me rappelle aussi qu'au dessus du tabernacle du maître-autel, était suspendu un tableau représentant la *Vierge* de Murillo; il venait directement du salon du R. P. Lajoie, au presbytère, et il surmonta l'autel jusqu'en 1882.

Après l'avoir perdu de vue, je l'ai retrouvé, dans la chambre oratoire qui fut le berceau de la communauté. Y a-t-il quelque légende attachée à cette image ? A-t-elle autrefois appartenu au collège ou vient-elle de M. le Grand Vicaire ? Je n'en sais rien, mais je serais tenté de le croire, vu qu'on l'a rapportée au collège et qu'elle occupe à présent une place au milieu des reliques du passé.

L'exiguïté du chœur de l'église paroissiale et notre retraite au collège nous firent ce bien : mettre sous nos yeux les majestueux offices de la semaine sainte ; les Ténèbres avec leurs leçons et leurs lamentations, le lavement des pieds et le chant solennel de la Passion et des prophéties.

Le P. Beaudry chantait les paroles de Notre-Seigneur à la Passion et, au bréviaire, les leçons, etc., etc., étaient partagées entre les prêtres et les séminaristes ; on n'en a vu trembler de ces jeunes lévites qui sans oreille, comme

sans voix, prenaient place devant le lutrin, pour la première fois, sachant bien que leur chant passerait au crible de la critique, bien différents des autres qui comptant sur un bon organe, faisaient trembler livre et lutrin, par un accent sûr et formidable.

Qui nous rendra les harmonieux concerts que la semaine sainte réservait aux professeurs, dans l'antique "corridor des maîtres ?"

Qui nous répétera les si fameux fa-mi-re de la gamme des professeurs anglais et de quelques canadiens dont le timbre de voix les rangeait d'emblée parmi leurs confrères en cacaphonie ? Jamais musique ne charmerait tant nos oreilles que toutes ces horreurs au cas où l'on nous en donnerait une seconde édition.

L'office des Ténèbres qu'on inaugurait alors au collège, a je ne sais quoi de lugubre qui nous fait frissonner : le chandelier triangulaire avec ses cierges jaunes qu'on éteint les uns après les autres, puis la lumière du sommet que le servant va cacher derrière l'autel, l'obscurité complète qui règne partout et le bruit qui résonne sur les livres d'office ; tout cela porte l'empreinte de la tristesse et pousse l'esprit à s'occuper des graves enseignements de la mort.

A toutes les cérémonies où manoeuvrait tant de monde, il fallait un modérateur qu'on nommait au collège, "maître des cérémonies". Le Frère Vadeboncoeur fut ce maître dans toute l'acception du mot, puisque durant de longues années il mena le chœur, du bout de son petit doigt, comme par enchantement, sans négliger toutefois les brûlantes allocutions qui lui prêtaient secours. Après

lui, se sont succédé: MM. G. Bélanger, C. Dugas et P. Desmarais (1870-1882).

Les sacristains qui, sous la direction des Frères Parent, Vadeboncoeur et Maynard prirent soin de la chapelle sont: R. Prud'homme, O. Dufresne, F.-X. Paré, T. Plante, C. Dugas, M. Hamelin, F.-X. Parent, O. Joly, E. Lessard, E. Foucher, G. Gagnon et T. Dugas.

En évoquant le souvenir de nos fêtes, il m'est venu de douces réminiscences de nos retraites annuelles. Quelques jours après l'entrée de septembre 1872, s'ouvrit la retraite annuelle qui fût prêchée par M. le chanoine Fabre devenu plus tard Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Nommer ce prélat pour une retraite aux jeunes gens, c'est dire qu'elle fut dirigée par un prêtre très éclairé, dont le coeur s'était déjà révélé, dans tout l'éclat de sa bonté et de sa tendresse, par le soin qu'il prit des jeunes gens et surtout des étudiants de la ville de Montréal, comme de ceux de tous les collèges de la Province.

Après cette retraite, il y eut ordination dans la chapelle du collège, par Mgr A. Pinsonnault, évêque de Birta, vivant alors retiré à l'évêché de Montréal; (premier évêque de London (1856-1866) évêque de Birta jusqu'à sa mort, 1866-1883.)

MM. Ls Beausoleil, A. Baril et Ducharme reçurent le Diaconat et plusieurs autres lévites furent initiés à la première tonsure.

En 1873 le prédicateur de la retraite fut le R. P. Conilleau s. j., qui mourut subitement plus tard, après avoir donné une mission à Sainte-Victoire au diocèse des Trois-Rivières.

Sa dévotion à l'Hôte divin du tabernacle semblait

très vive; elle nous était rendue sensible par cet appel fréquemment répété: " Mes enfants, regardez le tabernacle. "

La retraite de 1874 fut présidée par le R. P. Bournigalle, o. m. i., orateur de la haute volée, qui a donné partout des missions retentissantes; les paroissiens de Joliette doivent se souvenir encore des éloquents sermons qu'il leur a prêchés sur l'ivrognerie et ses suites funestes. Les résultats en furent heureux; il prit de gros poissons, de vieux renards, fit mouvoir des anesthésiques de plusieurs années d'engourdissement.

M. Jos. Toupin, p. s. s., qui, en ce temps-là, demeurait chez son frère le curé de Saint-Joseph de la Rivière des Prairies, nous donna la retraite en 1875.

M. Toupin prêchait très bien, maniant la parole avec vivacité, beaucoup de nerf et une grande pureté de diction, mais ne pouvait supporter le moindre bruit, ni le plus léger mouvement dans son auditoire; ce qui mettait une entrave à ses succès.

Le R. P. Lecompte, o. m. i., vint faire la retraite en 1876; ses instructions bien nourries plaisaient beaucoup, mais sa voix étouffée et haletante, éclatant à chaque respiration, fatiguait beaucoup l'auditoire de sorte qu'à la fin des sermons, chacun aimait à respirer à son aise.

Son sermon sur la mort fut effrayant; les cheveux nous dressaient sur la tête, lorsque le prédicateur apostrophant un écolier qui venait de mourir et dont le corps reposait à l'heure même, dans une des salles de la maison de son père, il lui disait: " Arthur où es-tu ? "

Ce pauvre Arthur Coffin venait de succomber, après une très courte maladie et son corps reposait encore dans

la chapelle ardente de la maison paternelle. Son service fut chanté dans la chapelle du collège et le Père Beaudry fit son éloge. Bon enfant, espiègle, pétillant d'esprit, diseur de bons mots, aimant fort le jeu, toutes qualités bienséantes dans un écolier, mais fort embarrassantes pour les professeurs.

La retraite de 1877 fut prêchée par le R. P. Raynel, s. j., qui, tout en nous instruisant beaucoup, nous amusait un brin, avec ses " Saint Maqueue " et ses autres " magnères " de parler et la conformation de ses yeux très pointus.

Le R. P. Bernard, o. m. i., vint en 1878; il plut beaucoup aux élèves qui prisait infiniment sa belle élocution et sa verve toute française. Qui ne se rappelle encore ces bonnes histoires qu'il nous raconta dans la salle de récréation entre autres celle de son petit chien qui s'appelait quatre-vingt-dix en deux chiffres. Il me semble aussi voir le Père Directeur, les bras croisés sur sa poitrine, se rongant les lèvres et hâtant de ses désirs le moment fortuné où le rideau tombera sous le *nom* du héros de l'histoire.

En 1879, le R. P. Lecompte, o. m. i., revint, mais cette fois, avec un timbre de voix plus doux et des respirations moins bruyantes et moins pénibles.

Les années suivantes 1880 et 1881, ce furent encore les Pères Oblats qui nous donnèrent les exercices spirituels: le R. P. Brunet et le R. P. Lagier, parents tous deux de leurs homonymes Pères Oblats d'autrefois si remarquables par leur prédication et le lustre répandu par eux sur leur congrégation entière.

A part ces retraites auxquelles tout le monde prenait

part, il y avait autrefois des jours de récollection et de prières pour les élèves de Philosophie seulement; c'était à proprement parler des retraites de décision.

Elles duraient trois jours entiers, se terminaient par la communion générale et par un grand congé, tout comme celles du mois de septembre.

Ce privilège d'une retraite, dans le cours de l'année scolaire s'étendit bientôt jusqu'aux classes de Rhétorique et de Belles-Lettres.

La première fois qu'elles jouirent de cette faveur fut en 1875. La classe de Rhétorique fit d'abord sa retraite, puis celle de Belles-Lettres — notre cours — fut admise à la même faveur.

Aux maîtres des novices des Clercs de Saint-Viateur, paraissait revenir le privilège exclusif de prêcher les retraites de décision. Les RR. PP. Georges Paul et C. Ducharme très versés tous deux, dans la vie spirituelle et dans la direction des jeunes gens, étaient parfaitement doués pour cette mission délicate où il s'agit de montrer à un jeune homme la route qu'il doit suivre dans son passage à travers la vie.

Le R. P. Joly et le R. P. E. Foucher remplacent avantageusement, je n'en doute pas, les Pères Paul et Ducharme.

Le R. P. G. Paul longtemps maître des novices, avait un beau talent pour la prédication. D'une voix extrêmement harmonieuse et sympathique il savait rendre ses pensées claires et limpides, au moyen d'images et de comparaisons parfaitement choisies, il maniait la parole avec autant de talent et d'élégance que l'archet de son violon, ce qui n'est pas peu dire à ceux qui l'ont connu comme

musicien. Cependant sa déclamation semblait surchargée de gestes par trop saccadés et nerveux.

La nature ne lui avait pas prodigué la beauté physique, mais une laideur parfaite, agrémentée toutefois d'une douceur et d'une distinction achevée dans la physionomie générale.

Saint-Hyacinthe l'a vu naître et lui donna l'instruction.

Non seulement il fut grand violoniste, mais pianiste et organiste doublé d'un bon compositeur. Il y a, dans les recueils de musique de la communauté, bon nombre de cantiques, motets, etc., etc., signés par le P. Paul.

Il mourut le 2 octobre 1876, à l'âge de trente-et-un ans. Son frère, le Frère Ls-Camille Paul, c. s. v. (1834-1891), lui survécut longtemps, car il ne mourut qu'en 1891, à cinquante-six ans. Leur père venait directement de France. Le Frère Paul était l'un des plus anciens religieux, qui a travaillé au moins quarante ans à instruire les enfants; Dieu sait si ce bon Frère a ménagé sa santé; se dépenser pour les autres, crier à tue-tête, frapper à tour de bras sur les tables, en faire autant avec ses pieds sur le plancher, telle a été, avec l'enseignement, l'occupation de sa vie. Il avait la réputation d'être bon organiste et même facteur d'orgues; (l'orgue du noviciat des Clercs de Saint-Viateur a été refait et installé par lui-même), puis il passait pour excellent maître de français.

Mais je suis déjà loin de nos retraites; j'y reviens, j'y suis. Après les examens de la fin de l'année et avant les vacances, il y avait encore un jour réservé à la prière et au soin de nos âmes, quelques heures de retraite; elles

furent prêchées *ad turnum* par les RR. PP. Lajoie, Beaudry et Laporte.

Qu'on me permette à présent de parler de notre retraite de décision en Belles-Lettres, au mois d'avril 1875.

Elle nous fut prêchée par le Père Directeur intérimaire, le R. P. Ducharme, pendant l'absence du P. Beaudry en Europe.

Notre classe confinait à la chapelle sur laquelle s'ouvrait un grand châssis; nous avons déjà parlé de ces deux classes dans lesquelles le personnel de la cuisine et quelques étrangers, pouvaient assister aux offices.

Sur la fin d'une instruction, le prédicateur entre dans la chapelle, cependant qu'un des doyens de la classe F.-X. Paré appelé toujours le *vieux Paré*, prend un livre et adoucissant sa voix, nous donne aussi pieusement que possible — la circonstance l'exigeait — lecture de quelques bonnes pages d'entretiens spirituels.

Après une pause qui se prolongeait, au milieu d'un profond silence, un autre élève — François Lefebvre — de glisser une remarque qui ne fut prise au sérieux ni dans la classe, ni dans la chapelle (témoin le P. Ducharme) : " Allons l'ami Paré, dit Lefebvre, ajoute donc quelques mots de commentaire à la lecture que tu nous fais."

En général la retraite fut bien faite, disons aussi que le silence fut assez observé. Il devait y avoir grand congé et, entre nous, ce devait être un congé sucré passé à la cabane — au grand bois. — Tout semblait réglé; il n'y avait guère plus que le Père Directeur à consulter — question de détail — l'entrevue avec l'autorité eut lieu, il nous fut permis d'aller au bois, mais ici commence la difficulté. Devions-nous y aller pour dîner? C'est ce

que nous comprenions, mais la permission, paraît-il, n'accordait que juste une simple campagne au bois. Après le déjeuner, le travail, d'organisation commence : on marche, cherchant des voitures et des provisions, on fait mille tours, enfin on est arrimé et l'on part.

Le Père Directeur n'avait eu connaissance de rien et déjà toutes les voitures, moins une — étaient hors de toute atteinte. La dernière allait disparaître, avec quatre passagers : Frs Lefebvre, Elie Bellehumeur, Jos. Dalcourt et moi-même — lorsque le Père Directeur apparaît sous le portique, nous fait défense d'aller plus loin, nous ordonne de quitter notre voiture et ne fait grâce à Frs Lefebvre que pour aller avertir les autres et leur commander de revenir au plus vite.

La commission n'était pas très agréable à faire, mais le commissaire pouvait dorer la pilule au besoin, et la faire passer à merveille, selon qu'il l'entendait. C'est ce qui arriva ; tout ce jeune monde s'amusa très bien et ne revint au collège que pour souper, juste à temps, il faut l'avouer, pour recevoir une bonne punition, avant de descendre au réfectoire.

François avait oublié de faire sa commission. Quand on connaît le Roger-Bontemps qu'était Lefebvre au collège, on reste sceptique à cette affirmation !

L'année suivante, 1876, nous étions en Rhétorique, où nous avions pour professeurs les Frères Peemans et Marcoux. Il nous est encore arrivé une aventure qui faillit emporter notre congé de retraite et qui, je crois, a contribué à le faire disparaître. Plus tard il y eut des retraites, mais il n'y avait congé que pour les retraites de décision en Philosophie.

Nous commençons à prendre notre congé, lorsque tout à coup, le Père Beaudry arriva dans la classe, en marchant plus pesamment que d'ordinaire — ce qui ne nous disait rien qui vaille — puis avec un air sérieux et le long visage des jours solennels et tragiques, il nous met à l'ouvrage à l'instant. Quelqu'un avait médité, je n'ose pas dire calomnié, contre la classe et nous étions condamnés, sans être entendus.

On commence par se regarder — l'air bête — par se compter, se consulter, mesurer ses chances de succès ou de défaite, puis on décide d'envoyer, en députation notre professeur, le Frère Peemans, qui comme la colombe revint à l'arche, portant dans son bec une branche d'olivier, signe de paix et d'alliance, et notre congé nous fut remis.

Les paroles, les froissements et les mécontentements de cette première partie du jour, lui ont fait donner parmi nous le nom de " journée des Barricades. "

A la suite de notre retraite en Belles-Lettres (1875), un de nos confrères, — le conférencier lui-même — laissa nos rangs pour entrer au noviciat des Clercs de Saint-Viateur.

Avant de pousser plus loin l'inventaire de mes souvenirs, je crois devoir expliquer un point douteux de mes dernières correspondances. A une demande de renseignements faite dans un autre numéro de l'*Etoile du Nord* au sujet du tableau de la Sainte Vierge qui se trouve dans la chambre-oratoire, je reçois du R. P. Supérieur (P. Beaudry) lui-même l'explication suivante :

" L'origine de ce tableau remonte à 1853; les élèves

de ce temps avaient présenté au R. P. Lajoie, un tableau en tout semblable à celui qui nous occupe, mais qui, par malheur fut détruit en 1857, dans l'incendie qui réduisit en cendres la jolie chapelle d'alors. Quatre ans plus tard, en 1861, les élèves offrirent au R. P. Lajoie, la copie fidèle du premier sujet, laquelle se trouve maintenant dans la chambre témoin de la première retraite des religieux. ”.

Ce point réglé, continuons à causer de nos chapelles et de ce qui s'y rattache.

Avant de descendre de cette chapelle, il me semble à propos de parler des sermons du R. P. Laporte.

Réellement ce révérend Père nous a donné des séries entières d'instructions très intéressantes et infiniment pratiques, mais sur le nombre, il s'en trouve qui ont eu plus de retentissement. Ses sermons sur le scandale remuaient profondément les coeurs de tous les élèves, lorsque faisant une heureuse application de cette parole de Jacob recevant la robe ensanglantée de son fils Joseph : “ Une bête féroce a dévoré mon fils, ” il les mettait dans la bouche de Notre-Seigneur, de nos parents, de nos directeurs ; nous étions saisis d'épouvante. Les murs de cette chapelle doivent garder encore fidèlement les échos indignés, les plaintes terribles de ce Père contre le scandale et les scandaleux.

Le Père Laporte a prêché deux fois, de mon temps, dans des circonstances solennelles : aux Noces d'or de Pie IX (3 juin 1877), et à la première grand'messe de M. Laferrière qui, au lieu d'aller chanter la messe à Saint-Cuthbert, sa paroisse natale, voulut bien nous ré-

server les prémices de son ministère sacré (23 décembre 1877).

Au chapitre des Salles et Cours, il est question du jubilé d'or sacerdotal du Pape, en 1877.

Le prédicateur ému jusqu'aux larmes vérifia la justesse de la maxime d'Horace *Si vis me flere*, etc., etc.; son émotion passa dans l'auditoire qui pleura à son tour.

J'arrive enfin, après mille détours à la dernière partie — la chapelle du Sacré-Coeur — de ce trop long chapitre qui devait être bref, et dont on n'entrevoit pas encore le terme bien qu'il couvre déjà trente pages.

La chapelle du Sacré-Coeur fut commencé le 29 août 1881 et douze mois plus tard, le 10 septembre 1882, elle fut livrée au culte.

L'*Ordo* de 1899-1900, nous dit qu'en 1880, une pensée frappa l'esprit d'un des directeurs du collège : le P. C. Beaudry : le Sacré Coeur avait bâti une chapelle au couvent de Lévis pourquoi n'en ferait-il pas une seconde pour le collège Joliette ?

Cette chapelle du couvent de Saint-Joseph de Lévis avait charmé tous les prêtres et les nombreux élèves de Joliette, par son élégance, sa richesse et sa beauté.

Mais comment se fait-il qu'en 1880, Joliette eut tant de délégués à Lévis ?

C'est ce que nous allons dire; tout ceci va nous fournir l'occasion d'ajouter quelques pages à l'histoire de notre collège et de raconter la plus célèbre de nos promenades d'écoliers omise ailleurs.

Voici : Au printemps de 1880, le comité d'organisation de la fête nationale de Saint-Jean-Baptiste à Qué-

bec, adressa à toutes les maisons d'éducation une lettre exprimant le désir de voir figurer à la fête et dans les rangs de la procession, des élèves de chaque établissement de la Province.

Une démarche si insolite pour les collèges suscita de longs pourparlers; il y eut du pour et du contre relativement à ce projet patriotique et les journaux furent saisis de la question qui devint brûlante.

“ Un ami de la jeunesse ”, le premier, jeta une note discordante dans le concert et “ Un autre ami de la jeunesse ” (le Frère Peemans, c. s. v.) plaida la cause des élèves. Finalement il y eut participation des collèges aux fêtes de Québec, mais quelques jours auparavant dans la première semaine de juin, le Frère Peemans, pour finir la discussion, rima la complainte suivante que je reproduis, car elle eut son origine dans notre maison. Ce ne sera pas en vain que je l'aurai gardée trente-trois ans dans mes cartons !

UN AMI DE LA JEUNESSE

Qu'allait-il faire dans cette galère ?

Muse compatissante,
De ta voix carressante,
Adoucis le chagrin
De ce pauvre écrivain ;
Daigne prêter ta lyre,
Afin que je soupire,
Un chant plaintif et doux
Pour calmer son courroux.

Broder sans défiance
Une correspondance
Fut un acte fatal
D'où lui vient tout ce mal ;
Mais, malgré sa détresse,
" L'ami de la jeunesse "
Est un homme d'esprit,
Car lui-même le dit.

De sa lettre fameuse
Et de sa peur affreuse
Un perfide ennemi
Cruellement a ri.
L'opinion publique
Qui chérit le comique,
Comme un monstre sans coeur,
Applaudit au railleur.

Et malgré sa logique
De cette lutte épique,
Ce pauvre ami, dit-on,
Est revenu..... dindon.
Funeste conjoncture
Déplorable aventure,
Au début d'un combat
Ainsi tomber à plat !

Dans sa seconde attaque
Soufflant comme un cosaque,
Il se lance à l'assaut.....
Mais en revient penaud...
Ce revers est étrange !....
Raisonnant comme un ange
Il eût pu tenir mieux,
Etre moins bilieux.

Ah ! quand j'y pense encore,
Soit dit sans métaphore,
Il semblait, au départ
Brave comme Bayard :
L'éclair de ses prunelles,
En gerbes d'étincelles,
Se dardait flamboyant
Superbe, foudroyant !

Mais ce jet de mitraille
Ne fut qu'un feu de paille
Qui vivote un instant,
Puis s'affaisse mourant.
Et " l'autre " impitoyable
De mille traits l'accable
Ah ! c'est frapper trop fort
Un homme moitié mort !....

Qu'a-t-il prétendu faire
En lançant cette affaire ?
L'ami logicien
N'en sait peut-être rien,
Il perdra sa boussole
Si fort il se désole,
En voyant tant d'ingrats
Narguer son embarras.

Je veux bien que l'on crie
Qu'il a trop de génie,
Que sa bile en excès
Fit naître ce procès ;
Ou que son coeur trop tendre
Toujours prêt à se fendre,
Redoute sans motif
Un danger tout fictif ;

Ou qu'en cette rencontre
Pauvrement il démontre
En langage peu clair
Des arguments en l'air ;
Qu'on raille avec constance
Cette absurde ingérence
D'un parleur sans mandat
Dans ce point délicat ;

Mais blâmer sans scrupule,
Tourner en ridicule
Sa splendide raison
C'est une trahison.
Et traiter en îlote
Un si chaud patriote
C'est n'avoir pas au coeur
Un atôme d'honneur.

On a vu le " troisième "
Embrouillant le problème
Venir en goguenard
Le traiter de bavard ;
Ne pas craindre d'écrire,
Tout en pouffant de rire,
Qu'il n'est pas d'argument
Dans ce beau document.

D'autres viendront peut-être
Critiquer cette lettre
Mais ils mordront en vain
Dans cette oeuvre d'airain.
Oui, c'est bien vraiment elle
Qu'on peut nommer la BELLE
Qui s'exprime avec feu....
Mais qui prouve fort peu.

Et quand devantant l'âge
L'ami se montre sage
On trouverait petit
Son pétillant esprit....
Sous sa folle colère
Cause de sa misère,
Vraiment nous l'eussions cru
Tant il nous avait plu.

Mais gonflé d'amertume
Il a brisé sa plume ;
Par le malheur aigri
Il jette un dernier cri.
Notre littérature
Y perd, je vous l'assure,
Un penseur nébuleux,
Logicien brumeux,

Mais s'il cesse d'écrire
Il se promet de rire
Du désastreux échec
Des fêtes de Québec ;
Et si, pas un collègue
Ne figure au cortège,
Triomphant il dira :
C'est moi qui fis cela.

Retiré sous sa tente
Qu'à son aise il se vante
Du fictif résultat
De son apostolat,
Et qu'il se persuade
Que sa Jérémiade
Infusa ses terreurs
A tous nos directeurs.

On tremble quand on pense
A leur imprévoyance ;
Mais l'ami, par bonheur,
Secoua leur torpeur ;
Par lui les yeux s'ouvrirent
Et les âmes frémirent
A l'aspect d'un danger
Prêt à tout ravager.

Mais tous voudront-ils croire
A cette grande gloire ?...
Cela n'est pas certain.....
Le monde est si malin
S'étant trop fait connaître
Ce cher ami s'empêtre....
Il est las de parler
Qu'il se mette à chanter.

Qu'il entonne sans crainte
Cette douce complainte ;
Si quelqu'ennemi nouveau
Se faisait son bourreau,
Qu'il laisse la logique.....
Pour prendre la musique
.....
Espérons qu'il suivra
Ce petit AVIS-LA.....

On comprend aisément qu'avec la perspective d'un voyage à Québec, la fin de l'année scolaire n'arrivait pas au gré de nos désirs. Enfin la sortie eut lieu le 22 juin 1880, et, le lendemain matin, le contingent du collège — une centaine de voyageurs y compris les prêtres et les professeurs—quitta Joliette, en voitures, vers 7 heu-

res, pour la *Pompe*, en route pour Québec, qui célébrait avec un éclat inaccoutumé, notre fête nationale.

Comme nous sommes en voyage de plaisir, il semble que tout converge à donner des charmes à cette excursion : la température de juin est admirable, le soleil est au poste, radieux, la joie est empreinte sur toutes les figures et les coeurs en sont inondés.

Nous devions être à Québec vers les deux heures et à Saint-Joseph de Lévis à 2.30 heures le plus tard ; il n'y avait donc aucun besoin de charger nos sacoches — ceux qui en avaient — de vivres et de traîner des paniers. Nos directeurs s'étaient abouchés avec les Clercs de Saint-Viateur de Saint-Joseph et de part et d'autre, l'entente fut parfaite et les préparatifs complets. Donc nous n'avions avec nous :

Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau ;

pas une tranche de jambon ou de gâteau pour subsister jusqu'au terme de notre voyage ; d'ailleurs le besoin ne s'en faisait pas encore sentir. Mais le train qui devait nous attendre à 8 heures manqua à la consigne et force nous fut d'en attendre l'arrivée ; c'était alors le *Chemin de fer du Nord* ou le *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, devenu le *C. P. R.*

Vers midi, le train s'annonce par un cri strident et entre en gare à Lanoraie — à la *Pompe* selon le langage des anciens. — La nouvelle était bonne sans doute, mais combien eût été plus harmonieux à nos oreilles le son

des cymbales du réfectoire avec le traditionnel " Madame est servie. "

Ce contre-temps reculait notre départ de quatre heures au moins, notre arrivée à Québec d'autant et, par une conséquence malheureuse, renvoyait notre dîner-souper à une heure indéterminée.

Tous les wagons du train étaient ouverts aux quatre vents et à tous les inconvénients de la suie, de la fumée, du sable, etc., qu'un vent violent et docile nous soufflait aux yeux. Nous voilà installés la *falle* basse et l'estomac vide, mais ne parlons pas de ce détail insignifiant qui pourrait jeter de l'eau froide sur ce voyage de plaisir. On ne peut nier que ces trains d'excursion à wagons ouverts aient des charmes : la campagne nous enchante par ses beaux paysages et sur cette ligne, nous avons des échappées de vue admirables entre le grand fleuve et les Laurentides, mais aussi, ils ont de graves inconvénients : par exemple, le sable des terrasses nouvellement construites, nous enveloppait comme dans un nuage et cherchait surtout à se loger dans nos yeux qui, à la fin du jour, semblaient être de véritables sabliers brûlants et couleur de feu.

Vers 7.30 heures p. m., nous entrons en gare à Québec, sans avoir encore donné aucun acompte à nos estomacs ; mais comme tout s'enchaîne, les événements heureux comme les fâcheux, nous arrivons juste à temps au quai pour apprendre que le dernier bateau-traversier Québec-Saint-Joseph-de-Lévis, vient de partir pour ne revenir que le lendemain.

Nous allons donc au quai de la traverse de Notre-Dame de Lévis où les bateaux n'ont pas fini le service

du jour, mais en les prenant, nous aurons deux petits milles à parcourir à pied, pour atteindre à nos quartiers de logement. Mais, chut! n'en parlons pas, car c'est un voyage de plaisir. De plus le bateau-passeur pour Saint-Joseph part du quai près de la gare, mais celui de Notre-Dame est à l'autre extrémité : encore un petit mille, en attendant les deux autres, mais le détail est si minime et *parum pro nihilo reputatur*.

Enfin,—c'est là mon meilleur souvenir du moment— nous sommes au poste, installés, aux meilleures tables, dans le réfectoire des bonnes dames de Jésus-Marie au couvent, où nous trouvons aussi de très bons lits de camp pour y reposer nos membres las et rendus.

Le lendemain, dès l'aurore, nous sommes prêts à partir pour Québec. Tout annonce une très joyeuse fête, le grondement du canon et le chant de l'airain sacré soulèvent déjà notre enthousiasme, le jour est ensoleillé et le spectacle est ravissant.

Nous sommes à Québec à temps voulu, pour y prendre nos rangs dans la procession si remarquable, par toutes les scènes allégoriques qu'elle nous offre et à laquelle nous contribuons sérieusement par notre bataillon d'élèves costumés et par notre fanfare — le Frère Vadeboncoeur en tête et le Frère Tessier comme second — qui lançait à tous les échos sonores de Québec les plus joyeux sons de ses meilleurs morceaux.

Elle fut applaudie à plusieurs reprises et, en passant à l'hôtel Saint-Louis, le Frère directeur reçut un magnifique bouquet — un brevet de capacité et un prix de succès — qui de ses mains rejaillissait sur tous ses musiciens.

La grand'messe en plein air fut chantée par Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, sur un autel en-
guirlandé de fleurs et de drapeaux et élevé sur les Plai-
nes d'Abraham, et Mgr Racine, évêque de Sherbrooke
prêcha le sermon auquel il communiqua le feu sacré dont
il était lui-même embrasé.

Son texte fut celui-ci :

*Interroga patrem tuum et annuntiabit tibi ;
maiores, et dicent tibi. (Deut., xxxii, 7.).*

Le spectacle environnant méritait d'être immortalisé
par le pinceau d'un artiste ; il pouvait jeter l'enthousias-
me dans nos âmes religieuses et canadiennes ; l'autel
élevé sur une éminence dominait la scène entière ; de
toutes parts on l'apercevait, ainsi que le Pontife mon-
trant au peuple l'Agneau de Dieu et bénissant la foule,
puis cet autel émergeait d'une terre vénérable entre tou-
tes où s'est jouée la dernière scène des batailles qui ont
décidé du sort de la Nouvelle-France.

Après l'office, la procession se reforme et retourne à
Québec où elle se disperse en tous sens.

Pour nous, nous descendons à Saint-Joseph de Lévis.
Après le souper la fanfare de Joliette et le groupe des
excursionnistes se rendent dans les jardins du presby-
tère pour sérénader M. Edouard Fafard, curé de la pa-
roisse et lui présenter leurs meilleurs sentiments dans
une adresse délicate. M. le curé, vénérable prêtre doublé
d'un gentilhomme de la plus belle eau répondit d'une
façon très gracieuse et nous apprit qu'il retrouvait dans

la personne du R. P. Lajoie, notre supérieur autour duquel nous formions une couronne dans le moment, un ami d'enfance et un compagnon d'études au collège de Chambly. Nous avions aussi l'honneur de compter parmi nous M. P. Beaudry, en ce temps-là curé de Saint-Liguori et le frère du Père Directeur. A sa réponse déjà si aimable, M. le curé voulut nous ajouter un copieux réveillon merveilleusement servi et bravement goûté.

Je me rappelle que tout nous intéressait dans cette vieille paroisse qui a la gloire d'avoir donné naissance à Mgr I. Bourget, un de nos fondateurs : la vieille église, le cimetière, le site superbe du village, la vue du fleuve et de Québec et enfin la magnifique chapelle du couvent que le Sacré Coeur avait bâtie de ses propres dons.

M. le Curé en parlait en termes attendris et convaincus ; il en racontait le miraculeux succès ; c'est alors que le R. P. Beaudry apprit la recette qui lui permit d'ériger sa chapelle du Sacré-Coeur, avec les seules ressources que la charité mit entre ses mains. Le Sacré Coeur s'est bâti une chapelle au couvent de Lévis, Il est prié de s'en construire une seconde au collège Joliette ; le projet en est formé et notre Directeur se mit à l'oeuvre.

Le retour à Québec s'effectua sans aucune contrariété comme sans incidents remarquables, de sorte que tous, nous fûmes contents de cette excursion à bon marché.

Tel est ce voyage à Québec et à Lévis qui a fourni au P. Beaudry l'excellente idée de la chapelle du collège. Cette chapelle au collège s'imposait ; elle devenait une

nécessité matérielle, comme un besoin pour les coeurs vibrants de l'amour divin.

Depuis longtemps déjà cette dévotion germait dans les coeurs ; elle s'y était introduite peu à peu : chaque vendredi l'invocation au Sacré Coeur se chantait ; chaque année, son mois se célébrait ; la chapelle possédait sa statue, puis en 1875, Mgr Bourget avait ordonné de réciter chaque matin, après la messe, durant le mois de juin, la consécration de la bienheureuse Marguerite-Marie à ce Coeur adorable. Puis cette même année, le Père Directeur, dans un voyage à Paray-le-Monial — berceau de cette dévotion — était revenu avec l'intention bien arrêtée de nous le faire aimer davantage.

L'action de Notre-Seigneur se faisait donc sentir. Il attirait à lui : ce fut d'abord quelques élèves qui jurèrent de l'aimer de plus en plus, puis encore l'adoration perpétuelle en vertu de laquelle chaque élève passait une demi-heure en prière dans la chapelle aux jours de congé ; enfin l'Apostolat de la prière établi à une époque déjà lointaine, mais existant certainement, car, chaque matin, après le *Credo* de la prière en commun, l'invocation toujours répétée : " Coeur aimable, etc., etc. ", en faisait foi.

Il ne faut pas oublier, je ne dirai pas le *Petit Albert*, mais le petit livre de neuvaines du R. P. Laporte. Je cite ce fait à sa louange.

Pendant toute l'année, il faisait circuler un petit livre de neuvaines au Sacré Coeur qu'il passait aux élèves à tour de rôle. En récréation, le R. Père prenait à part un jeune élève, lui proposait de faire une neuvaine,

quand le livre lui en serait remis, puis la neuvaine écoulée, un autre la recommençait et ainsi de suite, sans interruption du commencement à la fin de l'année scolaire. Qui pourra dire l'heureuse impression laissée sur ces tendres coeurs par ces fréquents appels à Notre-Seigneur et le bien produit par cette chaîne glorieuse de trente à quarante neuvaines au Sacré Coeur faites par ces jeunes gens? Ainsi le bon Sauveur avait sans cesse l'oreille ouverte aux supplications incessantes de la jeunesse colégiale.

On voit par ce qui précède que les deux prêtres chargés d'éclairer et de diriger les consciences, à cette époque, nourrissaient eux-mêmes une tendre dévotion au Sacré Coeur; il y eut à ce sujet, unité d'action, impulsion bienfaisante de part et d'autre, de sorte que les semences jetées dans l'âme de leurs pénitents purent s'épanouir et fleurir à merveille.

Il y a bien des années déjà on m'a raconté un fait où le Père Laporte a joué un rôle qui peint notre homme sur le vif, non seulement dans ses années d'apostolat, au collège Joliette, mais aussi à l'Assomption où il fit ses études, et même dans sa vie d'écolier.

Il y a de cela soixante-et-un ans, un élève du collège de l'Assomption partait de cette maison, pour continuer ses études à Joliette. Avant son départ, il fut accosté par un de ses confrères, qui lui parla en ces termes : " Tu t'en vas au collège Joliette, sois toujours bon élève pour être la gloire de l'Assomption et l'honneur du collège où tu te rends pour finir tes études. " Ce bon conseil tombant dans un coeur bien préparé, produisit d'excellents fruits et jusqu'à présent du moins, cet élève qui

nous arrivait en 1852, avec les recommandations de son confrère, Eucher Laporte, a bien honoré l'Assomption et n'a pas déshonoré notre collègue; on sera de mon avis quand j'aurai fait connaître que cet élève n'était autre que le jeune Cyrille Beaudry, notre ancien supérieur.

Ce fait est certain; je le tiens de l'un des deux acteurs en scène.

La rencontre subséquente, au collège Joliette, de ces deux hommes qui s'étaient compris dès leurs années d'études, dont le coeur battait déjà à l'unisson et qu'animait un même zèle pour le salut des âmes, pour la communion fréquente et pour le culte de la sainte Eucharistie, est une des touches admirables et délicates de la divine Providence qui veille sur notre maison.

Ainsi, après le voyage de Lévis, la chapelle du Sacré-Coeur existait déjà en entier dans l'esprit du Père Beaudry — *Hoc erat in votis* — et le Frère Vadeboncoeur se mit à crayonner des plans de chapelles, d'autels, de retables, etc., etc., qui servirent sûrement dans les plans définitifs, après avoir été écourtés ou corrigés, mais ils venaient si drus que le Père Peemans ne put s'empêcher de dire, un jour : " Le Frère Vadeboncoeur mourra d'un plan rentré — c'est sûr ! "

Sans plus de délais, des billets d'affiliation spirituelle à la communauté furent émis et approuvés par NN. SS. les évêques, envoyés par mille et centaines de mille, dans toutes les directions; les sacs aux malles regorgèrent de rouleaux de billets: chacun en adressa à ses amis, à ses parents au Canada, aux Etats-Unis et jusqu'en Europe, et, aussitôt l'argent se mit à affluer au trésor de l'oeuvre.

Le premier jour, une humble servante connue de tous les écoliers — il faut ici mentionner son nom, c'est justice — Mlle Marguerite Saint-Georges, fit inscrire son nom pour la somme de cent dollars.

La pierre de construction fut aussi donnée par un généreux citoyen de Joliette — M. Charles Leprohon — héritier d'une partie de la seigneurie de Lavaltrie, et de la munificence de la famille de Lanaudière à laquelle il tenait par sa mère Mme Caroline Léodel, épouse de M. B.-H. Leprohon, médecin de Joliette.

N'est-il pas manifeste, en voyant s'épanouir de tels dévouements que le Sacré Coeur prenait l'entreprise, dans sa main puissante ?

Dès le printemps, de 1881, on commença par transporter des carrières de la rivière de l'Assomption, la magnifique pierre de rang dont se composent les murs, et, à la fin de l'automne, les ouvrages de maçonnerie atteignaient quinze pieds de hauteur. On entourait tout simplement, sans y toucher, le trait d'union en briques, mais en environnant cette bâtisse d'un mur de trois pieds d'épaisseur, on favorisait bien peu la lumière du soleil qui n'avait plus ses coudées franches, dans les appartements du premier étage de la maison destinée au pic du démolisseur. Le Sacré Coeur envoyait chaque jour de l'argent : je ne me rappelle pas avoir assisté à une messe de règle durant ma dernière année qui fut la première de la chapelle, sans avoir vu briller quelques lumières indices fidèles de l'argent reçu. Le Père Directeur avait décidé que pour chaque dollar reçu, brûlerait un cierge durant la messe de communauté. Ce bulletin de l'invasion pacifique des piastres se trouvait affiché au chœur

et chaque élève, dans une pieuse distraction, comptait soigneusement, le matin, le nombre de cierges qui lui disaient la quantité de dollars apportés la veille, par la malle royale.

Deux grandes séances contribuèrent aussi à grossir les recettes; la première eut lieu en février et l'autre en juin et les deux ensemble firent tomber, dans la caisse, la somme de \$550.00. (1882).

La bâtisse autour de laquelle on construisait fut démolie au printemps de 1882 et une passerelle mit les deux parties du collège en communication.

C'est en passant sur ces planches étroites qu'un professeur, M. Pierre Desmarais, perdant l'équilibre, culbuta lourdement au fond des tranchées. Il put se relever, sans ressentir tout son mal, mais le choc fut si violent qu'il produisit une fracture intérieure tellement grave qu'un peu plus tard, il dut abandonner sa classe, pour se condamner à une vie de repos qui aboutit à une mort prématurée, après avoir reçu la prêtrise le 28 février 1885.

Ce cher confrère et ami ne put dire la messe que trois fois. Mgr de Montréal le nomma chapelain à l'académie de Berthier, mais il ne put s'y rendre; il décéda au sein de sa famille à Joliette, le 13 décembre de la même année, ainsi qu'il l'avait lui-même prédit.

Cet accident qui me privait de l'un de mes meilleurs amis est le seul souvenir mêlé de tristesse qui se rattache à cette chapelle.

M. Desmarais était un enfant de Joliette, fils de M. Alexis Desmarais, et de dame Emélie Arbour; bon élève chez le Frère Guay, excellent écolier au collège, il fut

un professeur très distingué et fort aimé de ses classes. Je ne puis songer à ce confrère, sans que l'eau me vienne à la bouche, en pensant aux belles pommes fameuses que sa mère lui envoyait avec son linge, dans une taie d'oreiller, le samedi soir et que nous trouvions si fameuses. M. L.-A. Lavigne doit éprouver quelque chose comme moi, quand, en esprit, il m'accompagne dans une des chambrettes du petit dortoir.

Avant de clore ce chapitre, j'insère le bel article suivant trouvé naguère dans mes liasses et résumant à perfection l'oeuvre du Sacré-Coeur; il date de novembre 1882 :

LA CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR AU COLLÈGE JOLIETTE

La ville de Joliette, remarquable déjà par ses édifices religieux et civils, vient de s'enrichir encore d'un nouveau monument. Lorsque le voyageur se dirige vers cette jeune et florissante cité, son attention se fixe sur un point brillant qui tranche au loin sur l'azur du ciel. Il reconnaît bientôt dans cet objet, d'abord indécis et perdu dans l'espace, les formes artistiques d'une statue où se reflètent avec des chatoyements d'or les rayons du soleil.

C'est l'image du Sacré Coeur qui, entourée d'un nimbe éclatant, s'élève dans les airs à une hauteur de 110 pieds. Elle domine une chapelle dont la construction récente a été une oeuvre vraiment extraordinaire. Ceux qui ont vu s'élever graduellement les murs de ce temple se sont depuis longtemps extasiés devant le spectacle

dont ils ont été témoins, mais combien encore ignorent ces merveilles!... C'est donc afin de proclamer au loin la gloire du Sacré Coeur que ces quelques lignes sont publiées; c'est sous l'empire d'un sentiment d'admiration et de reconnaissance, et afin de faire savoir aux bienfaiteurs de l'oeuvre de quelle manière prodigieuse la toute-puissante bonté de Jésus a daigné multiplier l'obole qu'ils ont consacrée à l'édification de son sanctuaire.

Les directeurs du collège Joliette, se trouvant dans la nécessité d'effectuer d'importantes modifications à leur établissement, conçurent le dessein de remplacer l'ancienne chapelle par un sanctuaire plus digne du culte divin et consacré d'une manière spéciale au Sacré Coeur de Jésus. Mais leurs ressources étaient bien restreintes; ils se virent obligés, pour réaliser leur projet, de solliciter les aumônes des âmes charitables et ferventes. Au nom du divin Coeur, ils firent retentir dans tout le Canada et jusqu'aux Etats-Unis un pressant appel que NN. SS. les évêques de la province daignèrent revêtir de leur haute approbation. Le résultat fut merveilleux. Dès le premier jour une aumône de \$100. donnée par une humble servante, vint inaugurer le trésor de l'oeuvre naissante. Le Sacré Coeur bénit ce touchant exemple de foi: le denier de cette pieuse femme se multiplia au centuple, les dons affluèrent de toutes parts avec une abondance et une régularité qui ne se sont jamais démenties. Jésus protégeait visiblement l'oeuvre de zèle entreprise pour la gloire de son saint Nom. On commença sans hésiter les travaux de construction, et, dès l'automne de l'année 1881, les murs atteignirent la hauteur de 15 pieds. L'hiver fut consacré à l'extraction et à la

taille de la pierre, qu'un citoyen généreux de Joliette mettait gratuitement à la disposition de l'oeuvre. Pendant toute la durée de la saison rigoureuse, de continuelles offrandes vinrent grossir le trésor; et, dès les premiers jours du printemps, les travaux purent être repris et poussés avec la plus grande activité. Le nouveau sanctuaire se dressa bientôt, dans sa masse imposante, comme un monument de foi et comme une promesse de bénédiction; il a pu être livré au culte le 10 septembre 1882, c'est-à-dire une année à peine après l'émission des premiers billets d'affiliation.

En pénétrant dans ce beau temple, on est saisi d'une religieuse émotion à l'aspect de sa voûte élancée; on y reconnaît avec bonheur l'architecture préférée des âges de foi, ce style gothique si pieux et si élégant, qui symbolise d'une manière si parfaite les élans embrasés de la prière chrétienne. Sans doute il n'y a encore là qu'un squelette, une charpente en partie dénudée. L'ornementation intérieure n'est pas même ébauchée: les arceaux gothiques si sveltes attendent le pinceau du décorateur pour montrer à l'oeil charmé le fini et la délicatesse de leurs proportions; les colonnes sont privées d'entablements et de chapiteaux; la frise ne déroule pas encore ses guirlandes de feuilles dentelées; les hautes croisées demandent, pour produire tout leur effet, quelques-unes de ces belles verrières qui tamisent avec un éclat si doux les feux du jour, et, répandent ces teintes mystérieuses si propices aux pieuses aspirations de l'âme; la voûte enfin, dont on n'aperçoit encore que le dessin hardi, semble implorer une décoration en rapport avec la pureté et l'harmonieuse projection de ses ogives.

Mais le Sacré Coeur a commencé cette construction dont chaque pierre reedit bien haut sa gloire, il voudra et il saura la parfaire, nous en avons pour garant la parole divine communiquée à l'initiatrice de cette admirable dévotion : "*Je bénirai toutes leurs entreprises*", parole qui s'est jusqu'ici vérifiée à la lettre. Oui, comme par le passé le Sacré Coeur inspirera aux âmes dévouées, qui ignorent encore ces merveilles, la résolution de participer à une oeuvre qui lui est si manifestement agréable. Il recevra avec complaisance la plus minime offrande versée entre les mains des directeurs du collège Joliette; il rendra avec usure les sacrifices faits pour sa glorification et l'extension de son culte, car Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité.

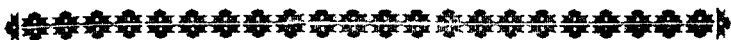
A cette promesse émanée de la bouche même du Sauveur, et qui suffit à elle seule pour déterminer les âmes dévouées et croyantes, vient s'ajouter encore l'approbation formelle de l'Eglise. En vertu d'un rescrit de N. S. P. le pape Grégoire XVI, daté du 10 juillet 1833, les donateurs sont spirituellement affiliés à l'Institut de Saint-Viateur et à l'archiconfrérie de la Doctrine chrétienne de Rome. Cette affiliation donne droit à de nombreux avantages. On n'en rappellera ici qu'un seul : il suffit de donner une *légère* aumône pour avoir part à toutes les bonnes oeuvres qui se font dans l'Institut, et entre autres à 96 messes dites chaque année et à perpétuité, à l'intention des Bienfaiteurs vivants et décédés. Enfin quelques lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que la chapelle du collège est enrichie de l'une des plus précieuses faveurs qui puissent sortir des trésors de l'Eglise : elle jouit, depuis l'année 1876, du pri-

vilège insigne de l'indulgence du *Saint-Pardon* ou de la *Portioncule*.

Tel est en peu de mots l'historique de cette oeuvre qu'il a plu au Sacré Coeur de bénir. Que les âmes pieuses, qui ont participé à l'oeuvre ou qui désirent y participer, s'unissent pour exalter les bienfaits de Jésus et lui adresser leurs actions de grâces !

Je termine ici le chapitre sixième — *Nos chapelles*— mais je désire insérer dans ces *Gerbes de Souvenirs* une notice biographique d'un autre de nos confrères que la mort vient de moissonner (1900).





CHAPITRE VII

M. JOS.-TANCREDE ARCHAMBAULT

Et suscitabo mihi sacerdotem fidelem

(I REG., II, 35).

L'ange de la mort, exécuteur fidèle des ordres du Très-Haut ne semble pas vouloir refermer ses ailes et remonter vers Dieu. Il plane en ce moment sur le clergé où il a fait de nombreuses victimes, depuis deux mois : prêtres rendus au terme de leur carrière, ayant déposé les armes du ministère ou prêtres à l'âge mûr, frappés dans tout l'épanouissement de leur activité, ou prêtres à peine entrés dans le sanctuaire et fourbissant leurs premières armes ; il les désigne en grand nombre et les frappe impitoyablement.

Tout dernièrement, c'était le tour de MM. Archambault, ancien curé de Saint-Félix, Sorin, Delavigne, Marre et Brasseur, prêtres de Saint-Sulpice, et cette semai-

ne, c'est M. J.-T. Archambault, ancien curé de Sainte-Monique qui est désigné et exécuté.

Sans avoir l'éloquence de son homonyme, ni de M. Sorin, ni la haute culture intellectuelle, ni le beau langage de M. Delavigne, ce modeste prêtre fut grand devant Dieu par sa charité pour les pauvres, pour ses confrères dans le sacerdoce et pour ses paroissiens, par sa piété et son zèle tout apostolique.

On a dit de M. Delavigne : " qu'une langue mourait avec lui " on peut aussi bien dire, mais dans un sens différent, qu'avec M. Archambault, " meurt une autre langue. "

L'Assomption le vit naître le 23 janvier 1840; il appartenait à cette famille Archambault si nombreuse et si célèbre par tous les hommes qu'elle a fournis à l'Eglise, le premier évêque de Joliette, pas moins de douze à quinze prêtres, et à l'Etat et par toutes les religieuses qu'elle a données aux communautés.

Encore jeune enfant, Tancrède fut amené à Rawdon où il apprit l'anglais qu'il sut toujours à l'égal du français. Mais des revers de fortune obligèrent cette famille à aller tenter fortune aux Etats-Unis. Cependant, dans cet exil une épreuve plus grande que toutes les autres, attendait notre futur prêtre: la mort impitoyable se présente, et, malgré les cris et les pleurs de ces enfants, elle moissonne à quelque temps d'intervalle le père et la mère de cette famille jeune et intéressante qui compte sept enfants dont l'aîné est un adolescent de quinze ans.

Malherbe avait bien raison de chanter :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Où vont aller ces petits? de qui vont-ils devenir la proie? qui leur donnera la pâture? ne souffriront-ils pas de la faim? C'est probable, humainement parlant, mais il n'en sera rien, Tancrède, le bon fils et le bon frère est là pour fournir à leurs besoins et pourvoir à leur éducation, avec l'aide de Dieu en travaillant ardemment comme tonnelier, dans la ville de Rochester, N. Y.

Il comprendra si bien les nobles fonctions de chef de famille qu'il les remplira jusqu'à la fin, et, lorsque le plus jeune de ces petits sera mis en sûreté, capable de subvenir à sa subsistance, il se rendra lui-même à la voix de Dieu qui l'appelle à Lui, depuis son enfance. Mais auparavant il lui faut lutter, la voix de la nature se fait entendre, il lui impose silence; des objections sérieuses se dressent devant lui: il a vingt-sept ans, ne connaît rien des sciences, sa mémoire est rouillée; n'importe tout cela, il se présente au collège Joliette en 1867 et prend place sur les bancs des classes, à côté de bambins de dix ans qui deviennent confrères, compagnons de ce grand écolier, cachant, sous un extérieur modeste et recueilli, un coeur noble, généreux et plein de courage. Ses confrères le comprennent si bien qu'ils lui expriment leur sympathie en l'appelant : " le Bonhomme " ou bien " le Père " nom qui a prévalu jusqu'à sa mort.

Il coudoyait des enfants, dans ses classes, mais il ne

leur ressemblait en rien ; et, à part sa gaieté, tout contrastait avec eux.

Sa figure belle, je pourrais dire, et sympathique, portait l'empreinte du calme et de la réflexion, son large front habitué aux graves soucis de la vie, commençait à se marquer de rides, ses manières et ses démarches étaient pesantes, ses mouvements brusques et lents, tout en paraissant vifs ; il a conservé ces derniers traits toute sa vie, ce qui faisait dire au regretté Mgr Fabre, son ami : “ Tenez regardez le Père qui court pour arriver trop tard ! ”

Il oubliait cette parole de La Fontaine dans la fable du *Lièvre et la Tortue* :

Rien ne sert de courir ; il faut partir à point.

Son caractère formé à la rude école de l'épreuve et du malheur, était fortement trempé et son coeur, façonné sur le divin modèle de la charité, lui assurait une supériorité morale sur ses jeunes amis et lui donnait un ascendant tel que, pendant longtemps, sous la charge de capitaine, ils l'ont honoré du commandement d'un bataillon de la Milice du Pape.

Il fut excellent élève jusqu'en 1872, après sa Rhétorique où on lui donna la soutane avec la charge de surveillant dans les salles de récréation, tout en lui laissant continuer sa philosophie.

Les élèves l'aimaient — ceci est admis — tant il était bon, mais en peu de temps, il devint nerveux, irritable et

les élèves, saisissant leur homme, mettaient souvent sa patience à l'épreuve, au point qu'un jour, il quitta l'étude en nous donnant congé.

Il fit la récréation deux ans, puis il enseigna la langue anglaise deux autres années après lesquelles il fut ordonné prêtre à Montréal le 22 décembre 1876 et nommé procureur au collège de Varennes. En 1880, on le trouve à Hinchinbrooke, où il remplace temporairement le curé M. Remi Prud'homme qui voyageait en Europe ; il finit par recueillir la succession qu'il avait en fidéi commis.

A force d'activité et de zèle il y bâtit un très joli presbytère—style américain. — Nommé curé de Saint-André d'Argenteuil en 1884, il desservit cette paroisse trois ans après lesquels il accepta Sainte-Monique qui devait être son dernier bénéfice sur cette terre, car au commencement de cette année (1900) un désastreux incendie réduisit en cendres son presbytère et ce qu'il possédait de plus précieux — surtout les crânes de son père et de sa mère qu'il avait, à grands frais, fait venir de Rochester.

Une ardeur dévorante pour le bien spirituel de sa paroisse et la répression des désordres lui avait fait oublier les règles de la prudence, et sa santé en fut gravement compromise. Il dut songer à sa retraite. Mais il laissa après lui, dans sa paroisse des oeuvres qui rediront partout son culte pour la maison de Dieu.

Son hospitalité est proverbiale ; ses rapports sociaux étaient extrêmement faciles, il attirait à lui et excellait dans l'art de se faire des amis. J'en appelle à tous ceux qui ont eu le bonheur de jouir de son amitié. Rien ne

peut dire le charme de sa société et son bonheur à voir ses amis autour de sa table. Il assaisonne tout le menu de bons mots originaux, de quiproquos charmants, d'expressions à lui seul et tout le monde se pâme de rire et se tient les côtes; il s'en aperçoit bien, et il ajoute aimablement: " Je suis heureux de donner tant de plaisir à mes amis, au moins je suis utile à quelque chose. "

Habitué dès sa jeunesse à se sacrifier et à se dévouer pour les autres, il fit des actes héroïques aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu, sans même les croire au-dessus des actions les plus simples et les plus communes. Un pauvre mendiant, aveugle, se réfugiait souvent chez lui; du presbytère, il rayonnait dans les environs, demandant son pain, le bon curé lui donnait, avant chaque repas, un bon verre de vin; puis, comme il était difficile à ce nécessiteux de faire laver son linge sale et déchiré, le Père Archambault s'en chargeait, et le soir, après sa journée, alors que tout le monde reposait dans le sommeil, il lavait le linge de son pauvre et le lendemain tout était net, sec et prêt à servir.

Sa dernière épreuve — l'incendie de son presbytère, le 7 février 1900, — fut trop forte: M. Archambault sentit ses forces l'abandonner, la peine lui ronger le coeur, il était terrassé. Il donna sa démission au mois de mars, pour aller chercher dans les voyages et les distractions une dernière chance au rétablissement de sa santé.

Il passa une semaine à Joliette, puis vint à l'Assomption où la mort l'attendait au passage; c'était le 22 mai 1900; il avait 60 ans. Il mourut donc dans cette même paroisse témoin de sa naissance et de son baptême.

Son service funèbre fut chanté à la cathédrale de Montréal le 26 mai, par Mgr Racicot assisté de MM. Sylvestre et Pinault, deux des confrères de classe du défunt.

C'en était fait de la carrière terrestre de ce bon prêtre. Encore un coeur qui vient de se fermer à la tendresse, un ami de moins pour nous récréer, un confrère qui ne sera plus à nos réunions du collège Joliette où il jetait un si grand charme — un véritable aimant qui attirait à lui tous les coeurs. — Jamais il n'était seul; un groupe d'amis l'entourait sans cesse; il en venait de tous les coins, attirés dans le cercle des amis par la bonhomie et la jovialité de celui qui en occupait le centre.

Il faisait partie d'une classe nombreuse dans laquelle on compte plusieurs prêtres et des laïques marquants, classe unie, s'il en fut jamais, et remarquable par son bon esprit; on la citait comme modèle. Ces élèves sont: MM. G. Bélanger, curé de Dannemora, N. Y., O. Dufault Sainte-Justine, O. Laferrière, Saint-Lin, P. Sylvestre, chanoine, Saint-Gabriel, R. Masse, c. s. v., décédé, T. Gervais, St-Félix de Valois, décédé, P. Corkery, chanoine Pakenham, Ont., L. Pinault, décédé, Hector Beaudoin, notaire, James Leprohon, James Ward et Joseph Robillard, médecins.

Je ferme ce court chapitre en regrettant de ne pas citer plus de faits concernant " le Père " mais il faut savoir se borner. On ne m'en voudra pas, si je rappelle quelques-unes de ses bonnes expressions qui sont utiles :

Car ils ôtent le noir penser,
Deuil et ennui font oublier.

Je répète ce qui en est écrit dans les *Noces de diamant*. " Egrenons ensemble, si vous l'agréez, une sorte de chapelet sur les grains duquel, au lieu d'*Ave*, nous placerons un des mots du bonhomme : " Chacun mon tour, j'aurai son tour " et comme " c'est fête aujourd'hui on va glisser les pavillons " (hisser). " On voit par tous les préparatifs de cette fête que le P. Léger n'est pas " un masquin " (mesquin). " Ce cher M. Derome il ne peut plus chanter, il a le pympan brisé (tympan). Parlant d'un écolier fin de classe : " il n'aurait pas dû commencer ses études, dit-il, il est trop *manus habens* (*minus habens*). " Pour moi, je prépare mes cérémonies, pour la messe basse, dans Globensky (Baldeschi) avec mon ami, Avila Lapalme, *mon aliter ego* (*alter ego*). ". En parlant du Frère Vadeboncoeur, il disait : " Ce cher Frère a fait sa remarque (marque) dans la communauté ". Racontant la mort du Père Léon Lévesque, ancien directeur et préfet des études à Joliette, chez les Pères Trappistes de Tracadie en Nouvelle-Ecosse : " il est mort, soupirait-il, en allant dire la messe chez les Trapines (Trappistines) ; homme d'une grande séance (science) qui n'aimait pas du tout les fieffrés (fieffés) paresseux et qui tançait de la bonne façon, les trois derniers des Eléments français, formant un triste truo (trio). " Comme il suivait les questions du jour, il disait dans le temps " La question des écoles du Manitoba vient d'entrer dans une nouvelle phrase (phase). Malgré mon veto (veto) mon frère est parti et a trouvé la mort dans la guerre de Succession (Sécession) entre le Nord et le Sud. Mais aujourd'hui il faut être diplomate (diplomate), car on nous espie toujours (épie) ". Il s'élevait

fortement en chaire “ contre les bons à rien et les bonnes à *riennes* ” ce qui ne l’empêchait pas d’aller conjurer (conjurér) les sauterelles au besoin. Un prédicateur avait dit : “ Quelquefois il est bon d’avoir une marmotte, comme qui dirait une occupation surérogatoire ” et le Père de répéter : “ On nous l’a bien dit : Chacun sa marmotte. ”.

Après ce chapitre de digression j’aborde les *Cloches* de Joliette.





CHAPITRE VIII

CLOCHES DE JOLIETTE

*Laudo Deum, populum voco, con-
grego clerum ;*

*Defunctos ploro, fugo fulmina, festa
decoro.*

Vous souvient-il, élèves du collège Joliette, d'avoir entendu les cloches de l'église paroissiale, non pas de la cour de récréation, ou de nos classes ou encore du dortoir, mais de l'autre côté de la rivière, à l'entrée de la ville sur les rochers des Dalles, ou sur le chemin de "Péningue" et si l'harmonie de l'airain sacré résonne encore à vos oreilles, comme un prolongement de ces concerts d'autrefois, dites-moi si vous avez goûté quelque chose de plus agréable et de plus charmant ?

L'oeuvre de M. Joliette se complétait : des moulins

avaient surgi comme sous la baguette d'une fée, un manoir superbe étalait sa richesse et sa beauté à l'ombre du seul géant de la forêt qui reste encore debout ; un marché public abritait toute une population de cultivateurs, avec leurs produits ; un temple venait de jaillir, pour ainsi parler, du flanc des carrières des rives de l'Assomption ; l'*Industrie* s'épanouissait à l'aise sous la vigoureuse activité de son fondateur.

Mais il manquait un complément au temple sacré ; il fallait une voix au clocher, mais une voix puissante pour se faire entendre jusqu'aux limites du village. Il fallait des cloches et ce fut la famille de Lanaudière — M. Gaspard, sa soeur, Mlle Almésime et leur tante, Mme Antoinette de Lanaudière épouse du docteur P.-C. Léodel — qui combla cette lacune, en donnant trois belles cloches coulées en Angleterre (1843) chez Mears & Stainbank et de la valeur de 1,200 dollars.

Ce fut le premier beau carillon de tous les pays d'alentour ; Sainte-Elisabeth et Berthier avaient leur droit d'ainesse, mais rien de comparable au jeu de cloches de Joliette ; c'est Saint-Ambroise qui mérita la seconde palme, mais Joliette servit longtemps de terme de comparaison.

Longtemps auparavant une cloche résonnait sur le grand moulin ; ce fut, paraît-il, la première voix de cloche entendue à l'*Industrie* ; elle couronna le clocher du moulin (incendié en 1863) et servit aux usages sacrés pendant les deux années (1841-1843) où il fut permis par Mgr Bourget au curé de Saint-Paul de biner et de dire la messe dans les mansardes de ce moulin.

Enfin en 1846, M. Joliette en fit don au collège qu'il venait de bâtir; nous y reviendrons.

Mais les belles cloches de Joliette avaient un défaut pour nous, et comme dit la chanson :

.....On les trouvait bavardes,
Avec leurs cent voix criardes.

mais c'était un défaut relatif, elles sonnaient trop près du collège.

A cinq heures, du matin, toute l'année, le père Isaac Lajeunesse sonnait l'*angelus* et, si un service devait se chanter, à l'*angelus* on ajoutait des glas, source de distractions très vives pour les élèves ensommeillés et dérangement notable dans l'enchaînement de leurs rêves dorés.

Durant les classes les bruits assourdissants des cloches décourageaient les professeurs et on comprend pourquoi un certain professeur d'anglais, M. Latcford, aux premiers sons des cloches, criait en mauvais français "*Deo gratias* jusqu'au clocher fini."

En parlant de glas funèbres, je me rappelle une anecdote: Un jour, un dimanche après-midi, à vêpres, alors que nous allions encore aux offices de la paroisse—il y a de cela bien longtemps—un curé de Joliette, s'apercevant de la négligence de ses paroissiens, au sujet de l'office de l'après-midi, s'avance à la balustrade et se répand en reproches, devant l'assistance; il parle de la froideur des paroissiens, et de leur peu de zèle à venir à vêpres; puis voulant faire savoir et comprendre à tous

leur négligence, il finit ses remarques par cette apostrophe inattendue à son bedeau: " bedeau, dit-il gravement, sonnez les glas de ces âmes froides et oublieuses, pendant que nous allons réciter pour elles le *De profundis*. " Un frisson d'épouvante électrisa l'assemblée, puis chacun des assistants après avoir répondu, en alternant au psaume sacré, courut porter au quatre coins de la ville, la triste nouvelle dont les cloches venaient d'être les premières messagères.

Ce procédé un peu étrange, mais sans doute inspiré de Dieu, à l'instant même, produisit de salutaires effets: les âmes se réchauffèrent et l'assistance à vêpres se fit plus nombreuse que jamais.

Outre ces cloches de l'église il s'en trouvait plusieurs autres de moindre volume et d'emploi différent.

Notons d'abord la cloche du collège; elle n'avait rien de bien remarquable, mais à force de l'entendre, on l'aurait distinguée entre mille et aucune méprise n'était possible. Elle annonçait le lever, l'*angelus*, le retour des élèves après les repas, la fin des classes, les campagnes générales, etc., etc. A l'aide d'un bon vieux religieux matineux autant par goût que par état, elle se plaisait à nous donner des venettes où à nous jouer des tours. Voulant être plus tôt débarrassé de son office, ou même ne " pensant à rien " bien que ne fumant pas, le bon gros Frère qui présidait au réveil le matin saisissait parfois la corde de la cloche à 4 heures et 20 minutes, au lieu de 5 heures et 20, et jetait l'alarme partout; puis s'apercevant tout à coup de sa méprise il continuait à sonner, tout en maugréant contre lui-même.

Chargé d'éveiller les surveillants des dortoirs, il marchait sur la pointe des pieds (il pesait au moins 250 livres), tout en donnant le branle à l'étage tout entier et remplissait son mandat d'une voix discrète en disant : *Benedicamus Domino*. Le Vendredi saint, c'était le *Christus factus est* et, le jour de Pâques, le *Surrexit Dominus vere. Alleluia ! Alleluia !*

La fin du sommeil et le lever des élèves s'annonçaient par les mêmes paroles succédant au son de la cloche et le Vendredi et le Samedi saint, la bruyante crécelle faisait l'office de la cloche en pèlerinage à Rome et comme le dit Boileau :

Viens, Giroton, seul ami qui me reste fidèle :

Prenons du saint jeudi la bruyante crécelle.

La crécelle est tirée.

Ils sortent à l'instant, et par d'heureux efforts

Du lugubre instrument font crier les ressorts.

Le règlement allouait trente minutes pour les repas des élèves et, pour les rappeler au collège, la cloche sonnait deux fois ou en d'autres termes, il y avait deux coups. Après vingt-cinq minutes, elle sonnait en branle et cinq minutes plus tard, tintait quarante coups.

Ceux qui ne fumaient pas, revenaient au collège aussitôt le dîner pris, mais pour les fumeurs — les tabagies n'avaient encore ni charte d'existence ni reconnaissance officielle — il fallait bien employer tout le temps et à chaque coup de cloche correspondait une bonne *touche*, mais, malgré tout, il fallait être dans la salle au dernier son, et, sous peine de punition, courir était défendu.

Aux beaux soirs d'été, le Père Directeur se promenait gravement, les bras croisés, devant le collège, pour assister aux courses et, par un signe de main, modérer les allures trop vives des coursiers.

Un soir, le Père Lévesque se promenait ainsi et un écolier dans sa précipitation, le frappe rudement à l'épaule et passe outre, sans faire excuse : " Excuse Joseph (Lévesque son cousin) et l'élève n'eut que le temps de lui répondre : " Pas de faute Monsieur. ".

Cette première cloche du collège, si connue de tous, n'est plus au poste depuis longtemps ; elle a été remplacée vers 1876, par une autre d'un plus fort calibre et d'une voix plus harmonieuse, et la cloche externe devint interne et installée dans le grand corridor du second étage où se trouve la chapelle actuelle, pour sonner tous les exercices, mais sa voix fêlée la rendit bientôt détestable à tout le monde ; on lui donna son congé définitif ; elle avait gagné ses épaulettes par un bon et loyal service, on la mit au musée.

Comme la cloche, le clocheton avait fini son temps et une meilleure logette fut donnée à la nouvelle cloche.

Le défunt clocher était assurément fort modeste ; il cadrait à merveille avec le voeu de pauvreté des religieux de Saint-Viateur. En vérité aucun effort d'architecture ne fut nécessaire pour le mettre au monde, car la structure en était fort simple et grossière, sans aucune prétention, même la plus infime, à l'élégance et à la beauté. Il datait, je crois, de 1863. Haut de six pieds environ, formé de quatre montants rouges liés ensemble par autant de barres transversales, il soutenait un abri surmonté

d'une croix. Le premier clocher était rouge, le second blanc.

Le rouge a son histoire et une anecdote assez plaisante que le Père Directeur nous racontait.

Un jour la directrice d'un couvent, qui, bien entendu n'avait jamais vu le collège Joliette ni entrevu la silhouette de son clocher, voulant doter sa maison d'un clocher neuf, crut bien faire en écrivant au Directeur, pour emprunter le plan de ce clocher. L'embarras ne fut pas mince au collège; il fallait répondre à la bonne soeur et ne pas compromettre la maison. Avec bien des ménagements, le Père Beaudry fut obligé de s'excuser et de lui dire poliment qu'on l'avait mal informée, qu'elle s'était trompée d'adresse et la renvoya à meilleure enseigne.

Dans la restauration du collège, (1888), la cloche fut placée sur la maison de briques, afin que sa voix fût mieux entendue de tout le monde.

La salle de récréation avait aussi sa cloche ou mieux sa clochette; celle-ci ne connaissait pas non plus le chômage et n'eût été son pèlerinage à Rome, avec ses soeurs aînées, sa voix nous eût cassé les oreilles tous les jours de l'année. Il en est des objets comme des individus; ceux-ci sont ou agréables, amusants, aimables et aimés ou, par contre, sont hargneux, durs, intraitables, d'un commerce difficile et personne ne les aime; il en était ainsi de cette cloche à laquelle le Père Peemans faisait dire :

De la règle je suis l'inflexible gardienne.

et dont la voix toujours rude et cassante ne résonnait que pour déplaire et contrecarrer les goûts de ses sujets. Sans cesse, elle réclamait le silence, annonçait la fin des récréations, le commencement des classes ou de l'étude, toutes choses peu goûtées des élèves. A sa voix tous les jeux cessent, les conversations joyeuses et pleines de sel prennent fin et les rangs se forment; chacun se plaçant côte-à-côte avec " son homme ", son compagnon d'aller et retour aux différentes évolutions de la communauté.

De fois à autre, il lui prenait fantaisie de se faire entendre au beau milieu de la récréation sans aucun motif avouable; c'était pure malice ou espièglerie de la part de quelques mauvais lutins, en quête d'aventure.

Elle sonnait aussi pour appeler les " bandistes " à la salle de musique, les académiciens au *Cercle littéraire* et plus tard, à partir du 21 décembre 1876, à l'Académie Saint-Etienne (du nom du R. P. Etienne Champagneur, c. s. v.), pour y savourer un essai littéraire, une pièce de poésie, un morceau d'éloquence où l'orateur faisait plus de ses pieds que de ses mains; ou encore pour avertir que le *Tartare* tenait ses assises près du *corridor des maîtres*. Comme tout le monde en voulait à cette pauvre clochette, elle dut être l'objet de bien des complots et des méchancetés de ces enfants de qui La Fontaine disait: " Cet âge est sans pitié ".

Il me souvient qu'un matin, le professeur au moment de battre l'airain de sa clef nommée passe-partout, remarque quelque chose d'anormal; il regarde de plus près et aperçoit la malheureuse cloche pendue la tête en bas; un malin l'avait remplie d'eau et dans la nuit, le pont de

glace s'était formé de bord en bord et d'un travers à l'autre. L'avanie n'était pas assez grande; il lui fallait encore devenir la risée de tous les témoins de cette triste aventure; tout de même la classe se fit comme d'habitude et à 10 heures, la débâcle était faite, la cloche s'était débarrassée de ses entraves, sans causer trop de dégâts.

Une autre fois, elle fut tout simplement supprimée et reléguée, je ne sais plus à quel endroit; on paraissait oublier l'adage :

Uno avulso, non deficit alter.

Elle fut retrouvée et remise sur son chevalet et réintégrée dans tous ses droits.

Pour répondre simplement au titre de ce chapitre, il faut mentionner encore la cloche de Bonsecours; son joli babil argentin n'arrivait à nos oreilles que le matin à 6.15 heures, lorsque, dans le calme solennel de l'étude, elle annonçait la messe du R. P. Michaud.

Celle du noviciat portait le charme particulier de la solitude. Sa voix nous surprenait durant nos jeux et de grand matin à 4.15 heures, avant celle de l'église; mais lorsqu'elle parlait à cette heure matinale, il nous était permis de nous renfrogner plus avant dans nos couvertures et de dormir encore une heure.

En 1875, une autre cloche fit son apparition à Joliette pour chanter la résurrection d'une demeure autrefois illustre, mais d'où la vie s'était éteinte depuis 1871, à la mort de Madame Charlotte de Lanaudière, veuve de l'hon. B. Joliette, et sa transformation subite de manoir

en couvent. Jamais endroit ne fut mieux choisi pour un couvent, que ce manoir, témoin de tant de sacrifices faits en vue de l'instruction des enfants de cette ville dont les châtelains sont les fondateurs. Et cette demeure si longtemps silencieuse — plus de vingt-cinq ans à partir de la mort de Mme Joliette — s'anima tout à coup, à l'arrivée d'un essaim joyeux de jeunes filles dont les jeux et les chants ne devaient plus cesser de faire le charme et la vie du château.

Deux soeurs de la Congrégation de Notre-Dame dont l'une se nommait Mère Sainte-Eulalie vinrent en été, faire les premiers préparatifs à l'ouverture des classes à l'automne; elles surveillaient les travaux et s'en allaient ensuite prendre le vivre et le couvert chez les soeurs de la Providence qui leur cédaient la direction de leur pensionnat.

Il y avait encore la cloche de la pompe à incendie qui fut bénite le 24 mai 1877, sur la place publique, en face de l'église. Après la bénédiction le R. P. Lajoie fit une paraphrase éloquente de ces paroles du psaume 126 : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

La ville possédait ainsi deux pompes : la *Joliette* et la *Victoria*.

Je n'ai pas encore fini; les anciens se rappellent parfaitement, j'en suis sûr, la clochette de l'encanteur sonnée par un drôle d'individu que les écoliers nommaient *Five cent* et qui, dans la ville répondait au nom de Shakespeare, et qu'à Sainte-Mélanie, sa paroisse natale, on nommait plus simplement : Arsène Généreux, employé

chez Mme Vve I. Melançon. Pour annoncer les encans, il procédait ainsi; il parcourait les rues de la ville, à n'importe quelle heure du jour. Tout en marchant, il agitait sa clochette pour capter l'attention, faisait une centaine de pas, puis s'arrêtait et criait à tue-tête, comme un perdu; " Il y aura un encan ce soir à 5 heures ". Il répétait ainsi son opération jusqu'à épuisement de la matière.

Jusqu'ici rien de bien remarquable, je l'admets, mais l'écolier sait tirer parti de tout et d'une chose insignifiante en elle-même, il fait jaillir un enseignement ou bien une bonne occasion de s'amuser.

A peine pouvait-on saisir dans le lointain, le premier son de la clochette ou de la voix, qu'un bon diable d'écolier placé par une bonne fortune près d'une fenêtre, dans une classe dominant la rue, comme le fut longtemps la classe de Philosophie, entr'ouvrait discrètement le châssis, comptant sur une distraction du professeur et sur la complicité jamais en défaut de ses confrères, afin de ne perdre aucun mot de l'annonce, ni aucune note de la clochette. Tout devait arriver, comme un réveil-matin qui tombe à l'heure voulue, au milieu d'une thèse de philosophie ou du grand silence de l'étude. Tout à coup la clochette tinte près de nous; la classe est avertie et préparée, comme on vient de le dire, la fenêtre comme mue par un ressort secret, est ouverte, et, au milieu d'un silence de mort, prélude d'un grand éclat, Shakespeare, de sa méchante voix fausse, lance sa fusée préparée d'avance et chargée des mêmes paroles. Alors tout le monde de rire aux éclats, à l'exception des professeurs qui, j'imagine aujourd'hui, n'auraient pu complètement étouf

fer un sourire, si la mise en scène leur fût apparue. Ostensiblement du moins, les Pères Laporte et Archambault n'en paraissaient que peu friands, le premier en classe et le second à la surveillance de l'étude.

Pour suivre ce conseil de Boileau dans son art poétique :

Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet,

je veux clore ce chapitre par un mot des clochettes de l'autel. Chaque élève servait la messe à tour de rôle, suivant l'ordre des classes; on devait s'y attendre et par suite s'y préparer. Malgré cela, il se trouvait toujours des ignorants ne sachant, ni bien servir, ni bien répondre. Ces derniers se tiraient mieux d'affaire et le Père Directeur les congédiait aussitôt, en leur donnant leur feuille de route, mais les autres, étalaient publiquement leur gaucherie, ou montraient leur *séance* (science) comme disait un ancien surveillant d'étude. C'est ici que la clochette entre en scène. Les servants étaient bien avertis par le Frère Vadeboncoeur, de sonner au *sanctus* et à l'élévation, mais une fois partis, quand s'arrêter? Le plus sûr était de donner un coup de clochette à chaque génuflexion, afin de n'en pas manquer; et souvent, il en arrivait ainsi. Malgré le moment solennel et la majesté du lieu saint, il fallait encore se dérider un tantinet.

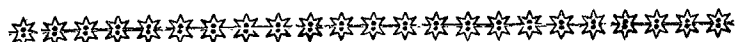
Assez de bavardage sur les cloches. J'ai dit qu'elles sont bavardes, mais je m'aperçois, trop tard peut-être, pour mes lecteurs, qu'elles gardent silence, et, qu'au contraire, c'est moi qui bavarde à leur sujet.

Encore un mot, mais un mot sérieux : Après cinquante-quatre ans, il y eut à Joliette, le 3 juin 1897, une nouvelle bénédiction de deux cloches par Sa Grandeur Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield. Cette fois ce fut l'hon. juge G. Baby et son épouse qui donnèrent la grosse cloche de 1,900 livres. A la vérité, la famille de Lanaudière ne voulait pas laisser à d'autres le soin de fournir des cloches à l'église de Joliette; tout le monde sait bien que l'hon. Juge était petit-fils d'une demoiselle de Lanaudière, comme on le verra dans le chapitre suivant.

La deuxième cloche ne subit que la refonte, et c'est M. l'abbé P. Beaudry, curé de Joliette, qui s'est chargé du prix de cette opération.

Le prochain chapitre entrera dans le domaine de l'histoire, et traitera une question très intéressante pour Joliette et pour les élèves qui ont passé par son collège.





CHAPITRE IX

FAMILLE DE LANAUDIÈRE

Nos bras sont à l'Angleterre, mais
nos coeurs sont toujours à la France.

*(Paroles de Mlle Marguerite de
Lanaudière, à M. de Bellevèze,
commandant de la Capricieuse
en 1855).*

Avant d'entreprendre cette étude, je cite deux autres
lettres du R. P. Beaudry, au sujet de ces *Gerbes* dont il
reconnait la raison d'être.

24 février 1901.

“ Bien cher curé,

“ Je vous ai lu avec plaisir ; j'avais presque désespéré
de voir sur l'*Etoile du Nord*, *Gerbes de Souvenirs*. J'ai

été agréablement surpris de trouver un de vos articles que j'ai lu et que je garde précieusement. Continuez vos articles agrémentés de la note joyeuse. Vous faites plaisir à plusieurs. Merci! ”.

3 mai 1901.

“ Bien cher confrère,

“ Si vous avez du temps, continuez à le consacrer à vos *Gerbes de Souvenirs*. Elles sont belles ces gerbes ! Elles réjouissent ceux qui les lisent, elles embaument ceux qui s'en approchent; elles ont même la vertu de conserver dans un même sentiment d'union tous les élèves du collège Joliette. Je les aime passionnément. Vous avez mille souvenirs qu'il fera bon de confier à l'*Etoile du Nord*. Fouillez même dans l'ancien temps, vous y trouverez bien quelque chose d'intéressant. On aime à vous lire; c'est naturel. ”

Inutile de dire que je ne me fais pas illusion sur mon travail; d'un autre côté, j'ai le témoignage favorable du R. P. Beaudry qui est de tout premier ordre et celui des autorités actuelles du Séminaire.

PRÉCIS HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE
DE LANAUDIÈRE

En mentionnant la famille seigneuriale de l'Industrie pour le don de trois cloches à l'église paroissiale en 1843, il m'est venu à la pensée de faire un travail sur cette illustre famille dont le nom est si intimement lié à la fondation et à la prospérité de Joliette. On peut dire même que c'est la famille de Lanaudière qui a fondé Joliette, puisque c'est grâce à l'alliance de M. Joliette avec une demoiselle de Lanaudière qu'il explora un jour la seigneurie qu'elle lui avait apportée en dot. Cette famille seigneuriale a mis sa fortune entre les mains du fondateur de notre ville et par son travail, son énergie, on peut dire son génie, celui-ci donna une ville toute bâtie et bien organisée au Canada, son pays.

En quelques pages, nous allons étudier ensemble la lignée de cette famille, dire les principaux faits de son histoire, et en suivre toutes les ramifications et, pour mieux en saisir l'ensemble, nous allons en faire une sorte de tableau et présenter la lignée suivant la méthode de l'abbé C. Tanguay dans son *Dictionnaire généalogique*. Ce m'est un bonheur de pouvoir présenter aujourd'hui aux lecteurs de l'*Etoile du Nord*, de Joliette, le tableau le plus complet qu'on ait fait sur la famille de Lanaudière. On comprend que tout le mérite ne peut pas m'en revenir, du reste, je ne le réclame pas. J'avais bien pour me guider, l'ouvrage de M. l'abbé F. Daniel, p. s. s. : *Nos Gloires nationa-*

les, mais il est loin d'être complet et pour arriver à grouper une famille, force nous est de les étudier toutes. Le *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay, m'a servi quelque peu, ainsi que l'*Histoire de Sainte-Anne de la Pérade*. Les *Mémoires de M. de Gaspé*, la *Vie de l'hon. B. Joliette*, par M. l'abbé Bonin et *Joliette Illustré*, m'ont été très utiles, mais avec tout cela mon travail eût encore été incomplet. Alors je me suis adressé à M. Ch. de Lanaudière, avocat, le seul héritier de ce grand nom; il a consulté l'hon. juge Baby, cousin issu de germains de son père — une autorité en cette matière — puis à l'aide de ces notes très précieuses et très exactes, et de nos registres paroissiaux, j'ai pu, avec tous ces matériaux épars, compléter la lignée de cette famille, parfaire ce travail que j'offre volontiers à la famille de Lanaudière dans toutes ses ramifications, à la ville de Joliette et à mon collège.

Pour offrir une preuve de ce que j'avance, je cite le résumé d'une lettre de M. Charles de Lanaudière, en date du 1er mars 1901.

“ Je vous retourne le travail que vous avez eu l'obligeance de m'adresser et que nous avons lu ensemble, le juge Baby et moi. Tous deux nous sommes d'avis que votre travail est fort bien fait. Il vous a fallu faire d'énormes recherches pour en arriver au résultat que vous avez obtenu, car ce n'est pas chose facile que de faire une généalogie historique et votre succès dans les circonstances est complet. Le juge Baby me charge de vous dire qu'il s'est permis de faire quelques petits changements à certains endroits et nous espérons que vous

voudrez bien publier ce travail tel qu'il est maintenant, attendu qu'il est en tout conforme aux documents que nous possédons. Avec mes meilleures amitiés. ”.

N. B. — *Pour ne pas surcharger cet arbre généalogique, je me permettrai d'omettre les titres de monsieur, madame et mademoiselle avant les noms propres.*

I. — Jean Tarieu Taillant de Lanaudière et Jeanne Samalins demeuraient en France à Notre-Dame de Mirande, diocèse d'Auch, en Gascogne, aujourd'hui département du Gers. (Mirande est un bourg de Gascogne, situé sur la Baise, entre Auch et Tarbes, à quatre lieues de la première ville et à six lieues de la seconde.)

Cette famille qui se rattache à l'ancienne noblesse, reçut encore un lustre nouveau par les heureux faits d'armes de ses membres au Canada. Ses armes sont : d'azur, à deux fasces ondées d'argent, avec merlettes voguant de sable, posées une et deux, le tout surmonté d'une couronne de marquis.

Le chef de cette famille vint au Canada en 1665, comme officier dans le régiment de Carignan.

Ce régiment venait d'arriver de Hongrie; il fut levé par le prince de Carignan et commandé, en l'absence de ce prince par M. de Sallières qui l'amena au Canada. Voilà pourquoi il fut nommé: régiment de Carignan-Sallières. Auparavant il avait été sous les ordres du grand Turenne. Quatre cents soldats et plusieurs officiers de ce régiment s'établirent dans le Canada et sont les souches d'une multitude de bonnes familles qui existent encore.

La famille de Lanaudière est de ce nombre.

Pour les attacher davantage au pays, on les faisait marier avec des filles jeunes et honnêtes et pourvues d'excellents certificats; je parle surtout des soldats. La vénérable mère Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, amena de ces jeunes filles de France, à chacun de ses voyages et les gardait au couvent pour les surveiller ; c'est ce qui explique que, dans un recensement, en 1667 il est dit : " Il y a quatre filles à marier au couvent de la Congrégation ". Dans les contrats qui se passent souvent à cette communauté, on dit que la " future demeure chez la Soeur Bourgeois. ".

Le premier chef de cette famille au Canada fut :

II. — Thomas-François-Xavier, (fils de Jean I). Né en France en 1644, il se maria à Ville-Marie le 16 octobre 1672 à Marguerite Denis de la Ronde après avoir obtenu la seigneurie de Sainte-Anne de la Pérade. Il est connu dans l'histoire sous le nom de sa seigneurie; on ne l'appelle plus que : " M. de la Pérade. " En récompense des services rendus en France et au Canada, il fut nommé par Frontenac, gouverneur de Ville-Marie, en place de M. Perrot en 1674.

C'est ce premier seigneur de Sainte-Anne qui, en 1672, construisit la partie est du manoir lequel, après avoir plusieurs fois changé de propriétaire et subi d'importantes améliorations sous trois MM. de Lanaudière, est devenu la propriété de l'échevin Roy, après avoir été le célèbre Tourouvre de l'hon. H. Mercier. Ce seigneur

mourut en 1695. Son épouse lui a survécu de plusieurs années ; elle mourut le 3 février 1722 ; elle était soeur de Mme de Ramsay, femme du gouverneur de Ville-Marie, et du R. P. Joseph Denis de la Ronde, supérieur des Récollets, lequel fut chargé de porter en France le coeur du comte de Frontenac. Nous ne leur connaissons que deux enfants : Louise-Rose, née en 1675, ursuline de Québec en 1689, sous le nom de mère Sainte-Catherine et décédée en 1748, après 59 ans de religion, laissant à tous l'exemple de ses vertus. Elle fut miraculeusement guérie d'une rupture à un bras par le Frère Didace, récollet. Son frère est :

III. — Pierre-Thomas Tarieu de Lanaudière (fils de Thomas-F.-X. II) sieur de la Pérade, né à Québec le 12 novembre 1677 et marié en 1706, à Marie-Madeleine Jarret de Verchères, née le 3 mars 1678, que ses censitaires nommaient " Mlle Madelon " et que l'histoire a surnommée *l'Héroïne de Verchères* à laquelle on vient d'élever un monument magnifique (1913). A quatorze ans, elle repoussa un corps d'Iroquois nombreux qui venaient attaquer le fort de Verchères. Un peu plus tard, en 1722, elle arracha son mari des mains de deux Abénaquis et elle-même ne dut son salut qu'à son fils Charles, qu'elle nomme Tarieu et qui, comme un lion, lutta courageusement pour délivrer sa mère.

Les sauvages nommaient M. de la Pérade Tagarienguen, comme le dit l'héroïne de Verchères, dans son rapport au ministre.

M. de Lanaudière se fit accorder en 1700, un fief en arrière de celui de sa mère. Il agrandit ce domaine en

1735 et continua à le faire défricher et fructifier. Il mourut à Sainte-Anne le 25 janvier 1737; son épouse le rejoignit dans le tombeau le 7 août 1747. Il avait bâti plusieurs moulins et mis tout en oeuvre pour faire honneur à sa seigneurie.

M. de la Pérade et son épouse, la très célèbre "*Madelon*" eurent plusieurs enfants parmi lesquels deux garçons et plusieurs filles. L'aîné fut Ch.-F.-X. le plus célèbre de tous et dont il sera parlé plus bas. Le cadet Jean-Baptiste, qui fut aussi chevalier est né en 1720. Il fut l'un des héros de la Monongahéla en 1755, où il trouva la mort sur le champ de bataille. Il mourut célibataire, quoi qu'en dise le *Dictionnaire* de Mgr Tanguay. L'une des filles M.-Anne se maria trois fois: 1o en 1728 à Richard Testu de la Richarderie; 2o en 1743 à Coulon de Villiers; 3o en 1752 à Frs Gaultier de la Véranderie, mais ne laissa pas d'enfants.

IV. — CH.-F.-X. TARIEU DE LANAUDIÈRE (fils de Pierre-Thomas III). Il naquit à Sainte-Anne de la Pérade le 4 novembre 1710, portait, à cause de cela, le nom de Charles et fut un des plus intrépides défenseurs de la patrie. Enseigne de 1727 à 1741, lieutenant en 1742, il devint aide major à Québec en 1743.

Il se maria deux fois : 1o le 7 février 1743, à Geneviève de Boishébert, dont il n'eut qu'un fils: l'honorable Charles dont nous parlerons tout à l'heure et 2o, le 12 janvier 1764, à Marie-Catherine de Longueuil, fille du deuxième baron de Longueuil et de Charlotte-Catherine le Goës de Grey, et de laquelle il éleva huit enfants, dont il sera question plus tard.

Le gouverneur avait-il une question épineuse à régler, une mission délicate à remplir, vite il nommait M. de Lanaudière qui réussissait partout, tant il était bien vu et respecté de tout le monde. En récompense, il fut nommé capitaine d'infanterie, en 1749, et, en 1750, on lui concéda la seigneurie de Maskinongé, pour satisfaire à son désir de contribuer à l'agrandissement de la colonie. Il se signala à Oswégo, et à Carillon où sa valeur lui valut la croix de Saint-Louis en 1759; il devint chevalier de cet ordre si illustre et sa croix qui a son histoire, appartient à l'honorable juge Baby qui me l'a montrée.

L'Ordre de Saint-Louis, est un ordre militaire établi par Louis XIV en 1693 et destiné à payer avec de l'honneur les services militaires, sans distinction de naissance, mais à condition d'être catholique. La valeur et les services rendus dans les armées étaient les seuls titres pour y être admis. La croix que les chevaliers recevaient était d'or, cantonnée de fleur de lis d'or, chargée d'un côté de l'image de saint Louis et de l'autre d'une épée flamboyante dont la pointe est passée dans une couronne de lauriers avec ces mots : *Praemium virtutis bellicae*, récompense du mérite acquis à la guerre. Les chevaliers portaient leur croix sur l'estomac avec un petit ruban couleur de feu.

M. de Lanaudière passa en France avec son fils Charles en 1760 et en revint en 1763, après le traité de Paris; sa femme venait de mourir. C'est alors qu'il se maria une seconde fois; ses huit derniers enfants sont : Marie-Anne, M.-Catherine, Marie-Louise, Chs-Gaspard, F.-X.-Roch, Antoine-Ovide, Agathe et Marguerite.

A Québec sa demeure était bâtie à l'endroit du palais épiscopal ; il avait aussi la seigneurie de Saint-Valier où se trouvait son manoir de campagne. Il devint conseiller législatif et mourut en 1776.

V. — L'hon. Ch. Tarieu de Lanaudière, (fils de Ch. F.-X. IV), né en 1743, fils unique du Chevalier et de Geneviève de Boishébert se maria le 10 avril 1769 à Elisabeth (Babeth) de Lacorne, fille du chevalier de Saint-Luc, vécut plusieurs années en Angleterre et fut l'ami de Georges III et des princes de la Cour de France. Il fut officier dans le régiment de la Sarre et, à 16 ans, fut blessé à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759. Plus tard, il fut aide de camp du gouverneur général Carleton, et conseiller législatif. Deux fois défenseur de la patrie en 1759 et en 1775, il mourut à Québec le 5 octobre 1811, étant maître des Eaux et Forêts.

Sa femme mourut le 31 mars 1817. Il ne laissa qu'une fille, Elisabeth, née en 1777, laquelle ne se maria point. Ainsi cette branche est éteinte. L'hon. Ch. de Lanaudière possédait une voix superbe.

Reprenons maintenant chacun des membres de la famille de Lanaudière et Lemoyne de Longueuil que nous avons nommés.

Ils sont huit que nous allons repasser par ordre de naissance.

Marie-Anne de Lanaudière née à Québec le 3 avril 1765. Femme de beaucoup d'esprit, de jugement, d'instruction et d'énergie. A 21 ans, elle épousa à Québec, le 26 février 1786, l'hon. François Baby de Ranville qui, à

cause de sa bravoure et de ses services sur les champs de bataille, surtout en 1775, devint adjudant général des milices du Bas-Canada; il fut aussi membre des conseils exécutif et législatif de la Province. En 1773, on l'envoya en Angleterre y plaider la cause de la religion dont l'existence périlait dans ce pays par défaut de recrutement du clergé. Il fut à la fois d'une modestie très grande, d'une charité exemplaire et d'une foi très vive. Il mourut à Québec, à 87 ans, le 6 octobre 1820. Sa femme lui survécut longtemps et ne mourut que le 27 janvier 1844. De ce mariage naquirent douze enfants dont le plus jeune Joseph, notaire, lieutenant-colonel de milice et marié à Caroline Guy, fut le père de l'hon. juge Louis-François-Georges Baby, né à Montréal, le 26 août 1832, décédé le 13 mai 1906. La devise de la famille Baby est : *Dire vrai, faire bien.*

Le premier Baby venu au Canada est Jacques Baby de Ranville; il épousa Jeanne Dandonneau du Sablé de l'Ile-Dupas. Le plus jeune enfant de ces époux fut Raymond, marié à Thérèse Dupré-Saint-Georges. Ils eurent quatre garçons dont deux seulement — Jacques et François — laissèrent des héritiers et sont les chefs des familles Baby du Haut et du Bas-Canada.

Jacques se maria au Détroit en 1760 à Suzanne de la Croix-Rhéaume, son fils Jacques Dupéron, épousa Eliza Abbott. La fille de ce dernier Eliza Baby se maria à l'hon. Ch. Casgrain, père des abbés Raymond et René Casgrain, deux de nos meilleures plumes.

François Baby, fils de Raymond est né en 1733 et mourut en 1820 comme on l'a dit plus haut: c'est le mari de M.-Anne de Lanaudière.

Marie-Catherine de Lanaudière, née à Québec le 17 février 1767 fut aussi très spirituelle et d'un jugement très sain et, comme ses soeurs, très bien douée des faveurs de la nature; elle eut la gloire d'être la mère de Philippe de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, et des *Mémoires*, lequel est né à Québec le 30 octobre 1786, dans la maison de sa grand'mère, la veuve du chevalier de Lanaudière.

Elle s'était mariée le 27 janvier 1786 à Pierre-Ignace Aubert de Gaspé; elle mourut à Québec le 13 avril 1742 et fut inhumée à Saint-Jean-Port-Joli, dans la seigneurie de la famille. L'auteur des *Anciens Canadiens* est le père de Mme G. de Beaujeu du Coteau-du-Lac et de l'abbé Thomas de Gaspé, tous deux décédés.

Marie-Louise de Lanaudière née à Québec le 3 mars 1768, ne s'est jamais mariée; elle décéda à Québec le 7 avril 1742; son corps repose dans la chapelle de Sainte-Anne de la basilique.

V. — L'hon. Charles-Gaspard Tardieu de Lanaudière (fils de Ch.-F.-X. IV) — Il portait le nom de Gaspard — naquit à Québec, le 9 septembre 1769, se maria en octobre 1792, à Lavaltrie, à Suzanne-Antoinette Margane de Lavaltrie, née à Lavaltrie le 4 janvier 1772, fille unique de Pierre-Paul Margane de Lavaltrie, chevalier de Saint-Louis et d'Angélique de Chapt de Lacorne. C'était l'aîné des garçons de cette famille et le seul du nom de Lanaudière qui ait laissé des enfants; on a dit que la famille de son frère s'est éteinte.

Il fut appelé à la Chambre d'assemblée par deux comtés, en 1797 par le comté de Warwick (Berthier),

et en 1805 par le comté de Leinster (l'Assomption). Lord Dorchester le nomma lieutenant des Royaumes-Canadiens. Grand, bien fait, d'une physionomie agréable, il était d'une force extraordinaire qu'il tenait de son père, " l'homme le plus fort " qu'ait vu M. de Salaberry, (*Mémoires de M. de Gaspé*, page 474) ; ce qui lui permit, au dire de M. de Gaspé, de sonner la messe au Cap-Santé avec une cloche qu'on destinait au clocher de l'église paroissiale et qu'il agita dans ses mains. Aussi brave que fort, il fit preuve d'un courage chevaleresque dans une assemblée à l'Assomption. En se mariant à Mlle de Lavaltrie, fille unique, il hérita de la seigneurie de sa femme ; voilà pourquoi la seigneurie de Lavaltrie tomba dans les mains de la famille de Lanaudière.

Il n'eut que trois enfants : Pierre-Paul, M.-Charlotte et M.-Antoinette.

Il mourut le 9 juin 1812 et fut inhumé dans l'église de Lavaltrie. Il chantait aussi très bien. Le manoir de Lavaltrie existait encore il y a vingt-cinq ans. C'était une vaste construction, à deux étages pleins, en pierre solide avec larges cheminées, à chaque extrémité. Situé sur le bord du fleuve dans lequel il mirait sa façade, il se trouvait voisin de l'ancienne église paroissiale, à gauche, en allant au fleuve.

VI. — Pierre-Paul Tarieu de Lanaudière (fils de Ch.-Gasp. V) l'ainé des trois enfants nommés plus haut, naquit au manoir de Lavaltrie, le 30 juin 1794, et fut appelé des mêmes noms que son grand-père Margane.

En 1815, il prit pour épouse Véronique Gordon de laquelle il eut trois enfants : deux filles : Angélique et

Almésine et un fils : Ch.-Barthélemy-Gaspard. Tous les trois sont venus à l'Industrie avec leur oncle et leur tuteur M. Joliette et y sont décédés.

Angélique née à Lavaltrie en 1817, devint Mme Voyer et plus tard Mme Chaput.

Almésime née à Lavaltrie en 1819 est décédée, fille, à Joliette à 19 ans.

VII. — Ch.-Barthélemy-Gaspard Tarieu de Lanaudière (fils de Pierre-Paul VI) naquit au manoir de Lavaltrie le 16 novembre 1821. Il fit ses études au collège de Nicolet et chez les PP. Jésuites à Georgetown près de Washington, et se maria à Kamouraska, le 21 avril 1846, à Julie-Arthémise Taché, fille du seigneur Pascal Taché.

M. Léandre Brassard, curé de Saint-Paul ne fut pas étranger à ce mariage. Le jeune Gaspard, au sortir du collège étudia le droit et vint s'établir à l'Industrie chez son tuteur ; il n'avait que 11 ans lorsqu'il perdit son père décédé le 1er mai 1832 et inhumé dans l'église de Lavaltrie. Il consacra sa fortune à l'oeuvre patriotique et religieuse de M. Joliette. M. Gaspard fut un modèle de politesse et de bon ton, un fervent chrétien et un citoyen vertueux. Par ses manières si douces, sa figure si digne et si calme, il gagna l'estime et le respect de tous les habitants. Comme ses ancêtres, il chantait à ravir, surtout le *Memorare*, le *Regina Coeli*, l'*Alma Redemptoris Mater*, le grand *Magnificat* de je ne sais qui et qu'on appelait au collège : " le *Magnificat* de M. de Lanaudière " et aussi une foule de cantiques qu'il savait rendre avec tant d'âme et de coeur.

Un ancien élève de Joliette, M. Ernest Gagnon, de

Québec, écrivait de M. de Lanaudière: " J'ai gardé un souvenir attendri, de ce bon, sympathique et excellent chrétien qui nous édifiait par sa voix au timbre plein, mais souple, sonore, mais moelleux, chaud de la chaleur de l'âme. ".

Mme de Lanaudière fut digne d'être sa compagne ; elle fut une femme remarquablement pieuse.

Il donna une des cloches du fameux carillon — la plus pesante et par suite la plus coûteuse.—Il fut le premier maire de Joliette lorsque le village de l'Industrie devint ville en 1864, jusqu'en 1872 ; puis une seconde fois de 1874 jusqu'à sa mort en 1875.

Ils eurent plusieurs enfants, mais trois seulement leur survivent : Marie, Alice et Charles.

M. de Lanaudière mourut le 25 juillet 1875, à l'âge comparativement jeune de 54 ans et son épouse le 22 janvier 1888.

Marie-Antonine née à Joliette le 11 décembre 1855, se maria à Arthur McConville, avocat et plus tard député au parlement fédéral, né le 20 décembre 1849, de très douce mémoire. Il mourut en 1882. Après la mort de son mari et de son enfant, Mme McConville renonça au monde et entra au Monastère du Précieux-Sang, à Saint-Hyacinthe ; elle, porte le nom de soeur Marie de la Croix. Aujourd'hui, elle est maîtresse des novices au monastère du Précieux-Sang à Nicolet.

Marie des Anges-Alice naquit à Joliette le 3 octobre 1860 et épousa Norman Rientord Neilson de Neilsonville, Québec, petit-fils de l'honorable John Neilson l'ami et le défenseur des Canadiens-français.

VIII. — Marie-Joseph-Gaspard-Charles Tardieu Tailant de Lanaudière (fils de Gaspard. VII) né à Joliette le 10 septembre 1862, fit ses études classiques au collège Joliette et étudia le droit. Il est le seul représentant de cette famille portant le nom de Lanaudière. (Il se trouve au 7ème degré du premier de sa famille qui fit souche au Canada.)

La famille seigneuriale de Lavaltrie est toujours représentée en France par Jean Gougeon de Grondel qui demeure à Nantes et est marié à une demoiselle de Kersabiec, petite-fille du Comte Saveuse de Beaujeu.

Je reviens aux deux soeurs de Pierre-Paul de Lanaudière: Mme Joliette et Mme Léodel.

Pour M. Pierre-Paul, nous venons de suivre sa lignée jusque dans ses derniers retranchements.

Marie-Charlotte — Mme B. Joliette naquit au manoir de Lavaltrie, le 31 août 1795, et se maria à Lavaltrie le 27 septembre 1813 à l'hon. Barthélemy Joliette dont tout le monde connaît la vie et les oeuvres si bien dites par M. l'abbé Joseph Bonin. Il mourut en 1850, le 21 juin, Mme Joliette vécut jusqu'en 1871, le 28 janvier.

Leur unique enfant: Charles Joliette, né en 1814, doué des plus belles qualités et plein d'espérances, mourut au mois de juillet 1820.

Marie-Antoinette — Mme C.-P. Léodel — vit aussi le jour au manoir de Lavaltrie le 6 juin 1805, fut mariée au docteur Pierre-Charles Léodel en 1821 et mourut le 15 août 1879. Ils n'eurent que deux enfants; la fille seule: Caroline, survécut; née le 1er janvier 1824, elle épousa en 1840, Bernard-Henri Leprohon, médecin, et mourut

le 5 août 1893. Une très nombreuse famille se groupa autour de ces deux époux : 8 garçons et 5 filles : Charles, décédé, Georges, Gaspard, Alfred, Eméri, James, Joliette et Martial sont les noms des garçons. Les filles furent nommées Marie, Charlotte, Elmina, Caroline et Verchères. (Ces deux dernières décédées.).

C'est cette dame Antoinette de Lanaudière qui donna une cloche en 1843.

Après avoir suivi toute la famille de l'hon. Gaspard de Lanaudière (V), reprenons la suite de ses frères et soeurs.

V. — François-Xavier-Roch Tardieu de Lanaudière (fils de Ch.-F.-X. IV) avocat, né à Québec, le 19 avril 1771, mourut célibataire le 5 février 1813, député adjudant-général de la milice, à Québec où il fut inhumé.

V. — Antoine-Ovide de Lanaudière (fils de Ch.-F.-X. IV) naquit aussi lui à Québec le 12 juillet 1772 et épousa le 18 décembre 1807 Joséphine d'Estimeauville. Il mourut sans postérité, au manoir de Saint-Valier, le 16 décembre 1828.

Agathe de Lanaudière née à Québec le 15 mai 1774 et décédée le. . . . Dans sa famille on l'appelait " Charlotte Corday " à cause de sa bravoure et de ses goûts chevaleresques.

Marguerite de Lanaudière née à Québec le 16 septembre 1775, la plus jeune de cette famille de plusieurs enfants; femme d'infiniment d'esprit, d'un grand sens, très satirique et d'une volonté à toute épreuve. Mgr Plessis

avait ces demoiselles de Lanaudière en très haute estime. Très bien vue dans la haute société de Québec, elle reçut toujours la visite des personnages les plus célèbres, entre autres les gouverneurs du Canada.

Le capitaine de la *Capricieuse*, M. de Bellevèze lui fit une visite en arrivant à Québec, en 1855. C'est en cette occasion qu'elle lui dit : " Nos bras sont à l'Angleterre, mais nos coeurs sont toujours à la France. "

Elle mourut à Québec le 17 novembre 1856 à 82 ans, des suites d'une fracture à la jambe. La plus jeune de cette famille, elle disparut la dernière.

Le *Journal* de Montréal nous a déjà apporté sur cette illustre famille, une assez longue étude qui malheureusement, sur la fin, s'écarte un peu du sentier de l'exactitude généalogique.

Nous croyons avoir évité cette erreur dans le présent tableau. En terminant, nous offrons nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont aidé à préparer cette étude.





CHAPITRE X

L'HONORABLE BARTHELEMY JOLIETTE,

Fondateur de l'Industrie (Joliette).

(1789—1850)

Par son noble courage,
Il a fondé, fait croître et fleurir ce village.
(M. N. BARBETTE, ptre.)

M. Joliette, par ordre chronologique et dans l'enchaînement de l'histoire, se place aussitôt après la famille de Lanaudière.

Dans la livraison des *Mélanges religieux* du mois d'octobre 1901, les éditeurs, MM. Cadieux et Derome, libraires de Montréal, ont présenté la photographie de l'hon. B. Joliette, laquelle devra s'ajouter à leur splendide galerie de portraits de nos hommes célèbres au double point de vue de la religion et de la patrie.

Cette figure imposante est chère à tous ceux qui l'ont connue, aux citoyens de Joliette et aux élèves qui ont passé par le collège qu'il a fondé et dans lequel ils se sont familiarisés avec les portraits en peinture de M. Joliette et de son épouse, Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière. Ces deux peintures qui, jusqu'à la mort de Mme Joliette, ornaient les murs du salon du manoir, furent apportés au collège où elles occupent une place d'honneur, parmi les collections de l'entrée principale.

La figure de notre héros est pour plusieurs peu connue ou complètement ignorée et cependant, elle mérite de sortir de l'obscurité et d'apparaître au grand jour de la renommée.

Il est utile et nécessaire pour le bien public de reproduire de fois à autre, les traits de ces figures intéressantes et historiques, afin que leur souvenir vive à jamais dans la postérité. Mais il est également nécessaire, si non plus, de multiplier les études sur ces grands hommes, pour que leur caractère, émergeant de l'oubli, puisse encore jouer un rôle dans la société, servir de modèle à la jeunesse et lui apprendre la valeur et la bravoure de nos ancêtres.

Le village de l'Industrie devenu Joliette en 1864, attire aujourd'hui plus que jamais l'attention publique; tous les regards se portent de ce côté-là; on parle de Joliette, des travaux de son fondateur, des édifices épanouis sous son souffle bienfaisant, de la famille de Lanaudière du grand malheur qui vient de frapper la population Joliettaïne par le renversement du clocher de l'église (1901), il est donc opportun de montrer au peuple, en même temps que la photographie du grand citoyen, sa

vie, ses oeuvres et les exemples d'honneur et de vertus qu'il a laissés comme un héritage impérissable aux enfants de sa grande famille.

Il y a des hommes qu'on hésite à présenter à l'imitation de leurs semblables; malgré de grandes qualités, leur réputation n'est pas intacte, leur caractère prête à la critique sous plusieurs rapports; célèbres sous certains aspects, ils sont répréhensibles sous d'autres; mais il n'en est pas ainsi de M. Joliette; il fut un grand chrétiens, en même temps qu'un parfait citoyen et il est également cher à la religion et à la patrie qu'il servit aussi fidèlement l'une que l'autre. Cette figure m'apparaît donc dans le tableau de notre histoire, comme une des plus belles, des plus brillantes et des plus aimables.

Ce n'est pas le patriote étroit qui mesquine avec la religion; ce n'est pas non plus le chrétien qui se meut avec peine, dans le cercle restreint de ses idées à lui, non, c'est un personnage plus grand, plus noble, plus éclairé qui comprend sa religion et le service de sa patrie.

A la religion, la première place dans son coeur, à la patrie la seconde, mais toutes deux s'y rencontrent à l'aise, ayant chacune sa place respective. On l'a bien dit :

Son nom est immortel, son mérite et sa gloire
Inscrits en lettres d'or, brilleront dans l'histoire.

(M. l'abbé Norbert Barrette, protégé de M. Joliette, fit une élogie sur la tombe de son protecteur, laquelle fut publiée dans la *Biographie* de M. Joliette et dont nous empruntons quelques vers.)

Fonder une ville bien organisée — entreprise noble et quelquefois hasardée, en ce sens que ce but dépasse ordinairement les limites de la volonté d'un seul — bâtir une église, un collège, un presbytère, des moulins, des ponts, un chemin de fer, un marché, deux superbes manoirs dont l'un devint la proie des flammes et l'autre, après avoir été la résidence du seigneur, se transforma en couvent des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame; voilà bien ce qu'a fait notre héros sans compter le défrichement des terres de sa seigneurie qu'il poursuivit sans cesse avec son activité dévorante.

Nous avons raison de dire que ce fut un grand chrétien, un patriote éclairé et illustre qui alluma à Joliette deux ardents foyers où la religion s'alimente et se soutient, et où se renouvelle sans cesse la vie patriotique.

Depuis plus de trente-cinq ans déjà, un élève de Joliette, M. Joseph Bonin, ancien curé de Saint-Charles de Montréal, demeurant à présent à Berthier, épris d'un si beau sujet, voulut éterniser la mémoire de M. Joliette dans une biographie dédiée à Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, l'ami intime et le confident du fondateur de l'Industrie.

Nous allons escompter largement ce précieux petit volume écrit dans un style charmant, pour jalonner notre étude et l'appuyer au besoin.

Né à Saint-Thomas de Montmagny le 9 septembre 1789, fils d'Antoine Joliette, notaire, et de Catherine Faribault, le jeune Barthélemy appartient à cette famille qui devint célèbre dans tout le Canada et dont la souche première se trouve séparée de lui par une chaîne de six générations.

Son père s'établit d'abord à Berthier-en-haut où un de ses oncles était curé, M. Basile Papin qui desservit Berthier de 1767 à 1784. C'est là qu'il épousa en 1785 une demoiselle Faribault alliée à ceux de l'Assomption. Après quatre ans de ménage, le notaire Joliette mourut à Montmagny et sa veuve revint à Berthier, puis se fixa définitivement à l'Assomption auprès de l'hon. J.-E. Faribault, tuteur des enfants. De longue main, notre jeune orphelin se prépara, d'abord à l'école du village et ensuite en l'étude de son oncle, M. Faribault, à exercer la profession de son père. A vingt-et-un ans, le 3 octobre 1810, il fut admis à l'exercice de sa profession qu'il pratiqua longtemps à l'Assomption où son bureau devint le rendez-vous de tous ceux que des affaires épineuses embarrassaient et qu'il sut toujours attirer à lui, par ses manières douces, calmes et frappées au coin de la plus scrupuleuse honnêteté.

Mais il fut appelé à servir plus efficacement son pays sous les armes et il fit les campagnes de 1812 et 1813, avec le titre de major.

Entre temps, un autre champ de bataille s'ouvrait ; une autre conquête l'attendait au manoir de Lavaltrie, dans la personne d'une jeune fille, belle et noble de dix-huit ans, fille de l'hon. Gaspard Tarieu de Lanaudière et de Suzanne-Antoinette Margane de Lavaltrie, arrière-petite-fille de l'héroïne de Verchères, et héritière d'une brillante fortune en même temps que d'un grand nom. Le mariage du jeune notaire et de Mlle de Lanaudière fut célébré à l'église paroissiale de Lavaltrie, le 27 septembre 1813. Dès le lendemain et pour voyage de noce, notre militaire entre dans sa seconde campagne

qui prit fin à la bataille et à la victoire de Châteauguay.

En 1814, un héritier vint prendre place au foyer et ajouter au bonheur des deux époux, mais cet enfant qu'on avait appelé Charles, comme ses ancêtres, espoir de sa famille, ne fit que sourire à la vie, pour disparaître à l'âge de six ans, causant par son départ pour le ciel, cette peine cuisante que fait la mort d'un fils unique. Et ce deuil se prolongea toujours et ce vide ne fut jamais comblé. Cependant cet ange qu'était devenu leur Charles bien-aimé, ne cessait de planer dans cette demeure à jamais déserte d'enfants, autour de sa mère pour lui parler et lui raconter son bonheur.

Mais après avoir servi son roi sur les champs de bataille, M. Joliette fut appelé par les électeurs du comté de Leinster (l'Assomption), à le servir au parlement, en 1820. Après deux parlements, ne voulant plus briguer les suffrages de ses commettants, il abandonna son siège à la chambre.

Cependant, dans les hautes sphères, on pouvait difficilement se passer de son expérience et de ses lumières, et, le 10 février 1838, il fut nommé membre du Conseil spécial qui précéda l'Union et dura un peu plus de deux ans. Enfin il fut appelé à siéger au Conseil législatif le 9 juin 1841, poste qu'il n'abandonna qu'à sa mort.

M. Georges Baby, dans un discours prononcé peu de temps après la mort du grand citoyen, disait de sa carrière parlementaire : " M. Joliette se fit estimer par son jugement profond et ses principes invariables. Il n'était pas doué d'une brillante éloquence, mais il savait par sa prudence et sa sagesse produire l'effet qu'il désirait. "

Nous touchons au moment le plus intéressant pour Joliette. Notre notaire nourrit d'autres aspirations, il veut se sacrifier lui-même, sa santé et ses biens, pour étendre le domaine de la patrie. Il a probablement, dans un rêve de jeunesse, entrevu la rivière de l'Assomption, serpentant à travers les domaines de son épouse, des moulins, des ponts, des terrains défrichés, des maisons élevées, et une ville bâtie, avec son église, ses maisons d'éducation. Eh bien ! ce rêve si beau, il voulut lui donner des suites, le transformer en réalité.

C'était en 1823, remontant la rivière, à travers les épaisses forêts, jusqu'à l'endroit où Joliette fleurit ; il y fit abattre des arbres, bâtir un moulin, après avoir jeté sur la rivière une digue puissante et forte dont parlait M. Barrette lorsqu'il disait :

Ah ! quand je reverrai la rapide rivière,
Qu'une digue retient dans son lit prisonnière,
Quand j'entendrai rouler ces machines bruyantes,
Et tourner sourdement tant de meules ronflantes.

Dans l'espace de quelques années et par ses soins, l'Industrie fut dotée de trois moulins, s'enrichit d'un beau manoir de 100 pieds sur 40, qui encore aujourd'hui attire les regards des étrangers et qui avait un pendant en tout semblable à lui-même, dans le manoir de M. C.-P. Léodel, construits tous deux en 1830. Ce qui faisait dire au poète reconnaissant (M. Barrette) :

Ah quand je reverrai ce palais magnifique,
Où le grand homme assis au foyer domestique.

Mais notre fondateur, par un coup d'oeil juste et un jugement qui le distingue entre tous, veut faire marcher de pair les intérêts de la religion et ceux de la patrie et en 1841, il demande à Mgr Bourget la permission de bâtir une église; en attendant, il sollicite la faveur d'avoir la messe au moulin qui s'élevait à droite du manoir seigneurial. Monseigneur le lui permet de bon coeur et, en signant sa lettre, le 8 décembre, Sa Grandeur disait : " J'espère que la Vierge Sainte bénira ce village et qu'elle en fera un village de saints. "

M. Joliette prépare donc ses matériaux et, dès le mois de juin 1842, Mgr l'évêque de Montréal va bénir la première pierre de l'édifice qui fut terminé en 1843. Avec ses 110 pieds de long, 32 de haut, et 50 pieds de large, et une sacristie de 42 pieds sur 30 à deux étages, cette église passait pour élégante et confortable. Au bout de douze mois seulement, ce temple était prêt et fini, garni de vases sacrés et d'ornements de toutes sortes. Mgr l'évêque de Montréal, par un décret canonique en date du 23 décembre 1843, reconnut l'existence de l'Industrie et la mit sous le vocable de saint Charles Borromée, patron de Mme Joliette.

Déjà le clocher résonnait d'un beau carillon de trois cloches données par la famille de Lanaudière au prix de \$1,071. Une si grande générosité et un si beau zèle pour la religion ne pouvaient rester dans l'ombre. Rome l'apprit et le Pape fit écrire à M. Joliette par le cardinal Franzoni, préfet de la Propagande, la lettre suivante en date du 25 juillet 1844 :

“ Très illustre monsieur,

C'est avec la plus grande satisfaction que la Sacrée Congrégation de la Propagande a appris que, parmi les sacrifices que fait votre Seigneurie, pour le soutien de la religion, sacrifices que vous continuez encore avec la même ardeur, vous avez bâti à grand frais une magnifique église, pour y célébrer dignement le culte divin et procurer le salut des âmes. Quoique nous sachions bien, qu'en tout cela, vous avez recherché non les louanges des hommes, mais la plus grande gloire de Dieu et que votre zèle bien connu n'a pas besoin d'être excité, cependant, nous ne pouvons nous empêcher, au nom de la Sacrée Congrégation, de louer dans le Seigneur, votre amour ardent et votre piété, de vous témoigner notre affectueuse estime et de vous exhorter en même temps, à continuer de protéger et soutenir de toutes vos forces, la sainte religion catholique. A cela, nous ajoutons un petit cadeau en argent, savoir : une médaille de l'oeuvre précieuse de la propagation de la Foi, que vous recevrez volontiers comme gage de notre attachement et de notre considération. Nous prions Dieu qu'il conserve longtemps votre Seigneurie et la préserve de tout danger.

De votre Seigneurie

Le très affectionné,

J.-TH. FRANZONI,

Rome, 25 juillet 1844.

Préfet."

Cette lettre si précieuse se conserve au musée du collège Joliette.

Mais le plan de M. Joliette n'est pas tout exécuté; la religion a son sanctuaire, mais la science n'a pas encore le sien. Il fait bâtir un collège en pierre, de 80 pieds sur 40 à deux étages et il demanda à Monseigneur de Montréal d'en confier la direction à une communauté religieuse.

Ce qui fit dire à M. Barrette :

Et quand je reverrai ce collège orgueilleux
De porter à jamais un nom si glorieux.

La bénédiction en fut faite en 1846 par Mgr Prince, évêque de Martyropolis, coadjuteur de Montréal, qui dit en finissant son discours : " En quittant ce collège, j'emporte dans mon cœur la douce pensée qu'il ne cessera de prospérer et qu'il deviendra plus tard une des plus florissantes maisons de cette province. "

Si M. Joliette revenait dans sa ville, il verrait que les paroles de Mgr Prince se sont réalisées de point en point.

Mais l'Industrie se trouvait encore isolée et M. Joliette voulut la mettre en communication avec le fleuve dont elle est distante de quatre lieues et il bâtit pour cela son chemin de fer en 1848, pour la construction duquel, il dépensa plus de \$55,000.00 et qui fut, malgré sa lenteur proverbiale, la clef du succès de Joliette.

Ce fut le deuxième réseau de chemin de fer dans la province; le chemin de Laprairie à Saint-Jean, l'avait précédé de quelques années.

Qui n'admirerait la générosité de M. Joliette, son désintéressement, son amour de la religion, de l'Eglise et de l'éducation, et toutes ses oeuvres: le collège et l'église et leurs terrains avaient coûté plus de 28,000 dollars desquels il faut retrancher seulement la somme de \$733.00 fournis par les paroissiens.

On dit que M. L.-A. Derome fit don d'une grande partie du terrain où s'élève aujourd'hui Joliette au fondateur, pour lui aider dans son entreprise.

Après tout cela, M. Joliette veut lui-même tenir les comptes de la fabrique jusqu'en 1849; puis, quand tout l'établissement religieux fut terminé et débarrassé de dettes, il en fait don pur et simple à la religion et à l'éducation, par l'entremise de son premier pasteur. Ce fut le 3 février 1850, quelques mois avant sa mort, qu'il offrit ce don à Mgr Bourget, après l'avoir fait ratifier par la famille de Lanaudière.

Mgr l'évêque de Montréal, à cette scène grandiose d'un seigneur qui offre à Dieu un temple magnifique, bâti de ses deniers, et à la patrie, un collège pour la formation de la jeunesse, laissa parler son coeur et dit :

“ Quoique ce don soit gratuit et sans aucun espoir de redevance, cependant l'église fera chanter, chaque année, une messe le jour de la Saint-Charles pour Mme Joliette, et le collège une autre, le jour de la Saint-Barthélemy, pour le généreux donateur ” et il termina par cette apostrophe :

“ Monsieur le seigneur, Mme la seigneuresse: La bouche ne doit s'ouvrir, dans l'église que pour louer Dieu, mais la reconnaissance est un devoir de la religion; je

puis donc m'en acquitter dans le lieu saint et l'offrir à Dieu comme un hommage qui Lui appartient et dont Il est jaloux. ”.

M. Joliette ne devait plus rester longtemps sur la terre et il semble qu'il ait voulu se faire précéder là-haut de cet acte héroïque de charité et de religion. En effet, il dut le retrouver inscrit en lettres d'or, dans le livre de sa vie, au tribunal du souverain Juge.

Mais avant de laisser disparaître ce bienfaiteur, examinons un peu cette couronne de vertus qui brille sur son front; elle n'est pas sans parfum pour ceux qui s'en approcheront, afin d'étudier cette vie si pleine de bonnes oeuvres.

Que dire de sa charité pour Dieu et ses frères, de son amour de l'Eglise? toute sa vie fut employée à promouvoir les intérêts de l'un et de l'autre. Ce sont les deux pivots autour desquels se meut son existence entière; ce que nous venons d'en dire suffit à rendre cette vérité dans tout son éclat et à établir qu'il aima Dieu comme son créateur, l'Eglise comme sa mère et le prochain comme lui-même.

Sur sa couche de souffrances, on l'entendait s'écrier: “ Laissez-moi maintenant travailler pour Dieu seul. Oh! qu'elle est belle la religion! qu'elle est douce à l'âme cette religion d'amour! ” Et c'est consolé par les sacrements de l'Eglise qu'il s'endort dans le baiser du Seigneur le 21 juin 1850, à l'âge de 62 ans.

Quelque temps avant sa mort, il envoie son cocher monté sur le riche équipage du château, chez le plus humble prêtre des environs, le bon et vénérable M. J.-R.

Paré, curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan, pour le prier de venir au manoir seigneurial, pour y recevoir ses derniers aveux. Mais M. Paré ne veut pas monter dans un si beau carrosse; il fait atteler son cheval à sa petite charrette et il va recevoir les dernières confidences de M. Joliette et le fortifier pour son voyage de l'éternité.

Personne ne lui tendait la main sans recevoir l'aumône, et le manoir fut toujours l'endroit chéri des pauvres. Selon cette parole de la Sainte Ecriture, M. Joliette "comprenait la misère de l'indigent et les besoins du pauvre"; il les a secourus, aussi le Seigneur a dû le délivrer au jour du jugement.

Une fois, raconte sa biographie, Mme Joliette donna aux pauvres, dans une seule journée, quatorze minots de blé. Craignant les reproches de son époux, elle veut le prévenir en sa faveur; aussitôt celui-ci la félicita en lui disant: "Fais à l'avenir selon ton coeur généreux, tout ceci t'appartient", en lui désignant du geste le manoir et les environs.

Ami de la justice et de la paix, par suite ennemi né des querelles, des injustices et des procès, son bureau fut sans cesse comme une cour d'audience, non seulement lorsqu'il pratiquait sa profession, dans sa jeunesse, mais encore lorsqu'il en eut abandonné la pratique. Là se déroulaient les affaires les plus embrouillées; là les conseils les plus délicats étaient distribués à demande; là les jugements les plus sages se rendaient, M. Joliette entendait tout, jugeait et mettait les parties d'accord, et quand on voulait connaître la note de son tarif, il disait, seulement: "Mes amis, ce n'est rien, soyez toujours unis; je serai assez récompensé, si j'apprends que vous vivez

en paix et que vous êtes toujours de bons citoyens et de bons chrétiens. ”.

“ Heureux du seul plaisir de semer les bienfaits ”!!

Ces scènes nous transportent au temps où le bon saint Louis de France, sans huissiers ni gardes, entendait et jugeait les différends de ses sujets sous le chêne de Vincennes.

Son amour du travail nous est aussi d'un précieux exemple. Sans cesse en activité depuis les premières années de son enfance, à l'école du village de l'Assomption jusqu'à la fin de sa vie, où malade, il se fait encore porter sur le théâtre de ses travaux, afin d'encourager une dernière fois, par sa présence, ceux qu'il avait toujours accompagnés et même devancés à l'ouvrage. Et sur son lit de mort, faisant allusion à cet emploi consciencieux de tout son temps, il disait : “ J'ai assez travaillé pour la terre, laissez-moi travailler pour le ciel ”.

Et cette maladie qui l'emporte au tombeau et cette cécité qui l'affligea si profondément ne lui sont-elles pas causées par un travail continuel et excessif ?

Sa douceur et sa patience furent remarquables. Dans le panégyrique de M. Joliette prononcé quelques jours après sa mort, M. Georges Baby, alors élève du collège Joliette nous en laisse ces quelques traits : “ M. Joliette était d'un abord facile et possédait quelque chose d'entraînant. Il avait un tempérament doux et sensible. Toute personne, après l'avoir vu, était frappé de son caractère affable, de ses manières aisées, franches et honnêtes. Tous trouvaient en lui un coeur ouvert à tous les chagrins et à toutes les infortunes. ”.

D'ailleurs un homme qui commande toute sa vie à

une armée d'ouvriers et qui ne cesse d'en être aimé et respecté, doit assaisonner tous ses ordres d'une grande douceur, savoir dorer toutes ses pilules pour leur ôter toute amertume; pour cela il doit être absolument maître de lui-même; tel fut M. Joliette.

Sa résignation et sa soumission dans les épreuves ne brillent pas avec un moindre éclat: Le bon Dieu lui donna un fils adoré et le lui ravit à l'âge de six ans. Il répond comme Job: " Que le saint nom de Dieu soit béni!" un incendie consume son manoir tout neuf, un autre jour il perd vingt mille billots et à ces dures épreuves, il ne prononce qu'une parole: " C'est Dieu qui l'a voulu."

Ce qui fait encore notre admiration et ce qu'on aime à entendre de sa bouche, c'est sa manière de voir et de juger les mauvaises lectures; ce qu'il en dit fait frissonner. De son temps les mauvais livres semblaient être la plaie corrosive de la classe instruite; bien peu n'en subissaient pas la maligne influence; voilà pourquoi son témoignage acquiert tant de valeur à nos yeux—il se trouvait avec M. Ch. Panneton, son agent, à qui il avait donné en mariage sa fille adoptive, et avec son neveu, M. Gaspard de Lanaudière. " Oui, dit-il, ce n'est que trop vrai, l'immoralité de la société a sa source malheureuse dans la lecture des mauvais livres. Rien n'est plus funeste pour les jeunes âmes. Une fois dans ma vie, et c'est trop, j'eus le déplorable malheur de promener mes regards curieux sur une de ces productions séductrices du jeune âge. Cet écrit me faussa les idées, et il me fallut toute l'autorité des sages et paternels avis d'un inappréciable ami, tout l'ascendant de l'éducation religieuse de ma première jeunesse

se, pour ramener mon esprit au droit sentier de la vérité. Mes amis, ajouta-t-il, gardez-vous, comme du plus subtil poison, de la lecture des écrivains impies et immoraux. ”.

A sa mort, on pleura sur ce citoyen vertueux, mais nul ne le fit avec plus de regrets, que son protégé, M. N. Barrette, prêtre, dans une élogie, que nous exploitons largement :

Pleurez, riches, pleurez sur cet homme estimable,
Le meilleur citoyen, l'ami le plus aimable,
Vengeur de l'opprimé, défenseur de la paix,
Digne ami du savoir, protecteur de l'étude,
Comprenant tout l'état dans sa sollicitude,
Pleurez surtout, pleurez O fils de l'indigence,
Le vieillard en lambeaux a vu mourir son frère,
La veuve, son époux, et l'orphelin, son père,
L'infirme, le soutien de ses pas incertains,
Le malheureux, l'ami qui lui tendait les mains.

Voici le portrait physique de M. Joliette tel que son biographe l'a tracé d'après les contemporains :

“ M. Joliette, était de taille moyenne, “ presque petite ”, ajoute M. Baby, mais d'une charpente fortement bombée, tête élevée et majestueuse ; c'était un bel homme dans toute l'acception du mot. Il avait l'allure assez dégagée et sa toilette toujours propre et soignée, ne dénotait pourtant chez lui aucune affectation ni vanité. Des traits réguliers, mais très accusés, des yeux bruns et pleins de feu révélaient son énergie, son courage et la perspicacité de son esprit. Sa chevelure était abondan-

te et d'un noir d'ébène " se relevant sur le front en fort toupet ", dit encore M. Baby ; son teint brun clair disparaissait légèrement sous les couleurs plus vives du tempérament bilieux-sanguin. Sur son large front rayonnait l'intelligence, tandis que la douceur et la bonté se lisaient sur les contours de sa bouche souriante. En un mot, sur cette figure douce, calme, sereine, ouverte, expressive et pleine de noblesse se reflétaient comme dans un miroir fidèle, la beauté de son âme, la générosité de son cœur, l'élévation de ses sentiments et la grandeur de son génie ".

Monseigneur l'évêque de Montréal qui tant de fois était venu à l'Industrie, visiter son ami, vint encore lui rendre les derniers devoirs. Sa Grandeur fit l'éloge de l'illustre défunt et, prenant les paroles de saint Ambroise dans l'oraison funèbre de Théodose, il dit, d'après M. S.-O. Perrault, prêtre, témoin auriculaire : " J'ai aimé ce héros miséricordieux et clément et c'est pourquoi je le pleure du fond de mes entrailles. J'ai aimé cet ami ; mes prières et mes larmes ne cesseront point d'être offertes au ciel, pour qu'il soit introduit dans la véritable terre des vivants ".

Toute la paroisse, le clergé et le peuple s'associèrent aux regrets du vénérable évêque, et la mémoire de M. Joliette vit encore dans tous les esprits.

Voici l'acte de sa sépulture tel qu'il se trouve dans les registres de l'église de Joliette :

" Ce 25 juin 1850, nous Ignace Bourget, évêque de Montréal, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de l'honorable Barthélemy Joliette, membre du

Conseil législatif de cette province et seigneur de Lavaltrie, décédé le 21 du courant; à l'âge de 62 ans. Présents: Ch.-P. Léodel, Ecr., Gaspard de Lanaudière, Ecr., Ant. Voyer, Messieurs Gagnon, curé de Berthier; H. Marcotte, curé de Lavaltrie; T.-L. Brassard, curé de Saint-Paul; Ant. Thibaudier, c. s. v., Cyprien Lebel, curé de Saint-Thomas; Ig. Guyon, curé de Sainte-Elisabeth; M. Limoges, curé de Sorel; A. Lemay, curé de Sainte-Victoire; C. Champoux, curé de Sainte-Anne des Plaines; M. Jos. Balthazar, curé de Lanoraie; J.-O. Giroux, ptre, N. Barrette et A. Dupuis, prêtres de l'Assomption, et A. Manseau, vicaire général, curé.

† IG., évêque de Montréal."

Cette mort eut aussi un douloureux écho dans le pays; ce fut un deuil national et les journaux du temps sont remplis d'éloges à l'adresse du vertueux défunt.

M. Baby avait parfaitement raison de prononcer, à la distribution des prix de l'année 1850, ces belles paroles dont l'application à M. Joliette était frappante: "Le pays perd en lui un de ses plus beaux ornements; la religion, un de ses membres les plus utiles; l'éducation, un de ses bienfaiteurs les plus constants; l'industrie, le commerce et les arts, un protecteur infatigable; mais surtout le pauvre, l'infirme, la veuve, l'orphelin ont vu disparaître leur support et leur consolateur".

Cependant, malgré de généreux élans et de constants efforts, M. Joliette n'a pas encore de monument public et cette parole d'un poète citée dans sa biographie est restée jusqu'à présent sans écho. (1901):

Pour honorer un nom si cher à la patrie,
Qu'on répète souvent par toute l'Industrie,
Il faut un monument où l'on fasse exposer
Les travaux que cet homme a voulu s'imposer
Qu'on y grave ces mots : Par son noble courage
Il a fondé, fait croître et fleurir ce village.

Espérons que bientôt ces désirs se réaliseront et qu'un monument de bronze et de pierre fera revivre M. Joliette au milieu des siens.

Une année plus tard, le 30 septembre 1902, le voeu de M. Barrette et celui des élèves de Joliette se réalisait. (M. Louis Bélair fut un des promoteurs du projet de ce monument.). Voici comment Wilfrid Ferland, élève de Philosophie, dans un discours de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin 1879, s'exprime au nom de ses condisciples. " Joliette verra-t-elle jamais la statue de son illustre fondateur dominer une de ses places publiques? Sur son piédestal de bronze ou de marbre, ce grand citoyen pourra-t-il voir un jour la ville qu'il aimait, s'agiter sous l'impulsion du commerce? pourra-t-il applaudir à ses progrès rapides dans la voie de l'industrie? Qu'il soit permis aux élèves du collège qu'il a fondé d'en formuler ici le voeu et les enfants de cette localité s'écrieront en voyant la noble image du grand patriote: " Voilà notre père, le bienfaiteur de notre ville natale, le valeureux pionnier canadien, l'illustre Barthélemy Joliette ! "

Le monument s'élève au centre du parc Renaud (M. Adolphe Renaud était maire de Joliette au moment de l'érection du monument Joliette), tout près du manoir seigneurial.

La messe solennelle fut chantée à l'église paroissiale par le R. P. C. Beaudry, c. s. v., et l'hon. juge Baby, président du comité, offrit le monument à la garde du maire de la ville de Joliette. Son discours très élaboré fut prononcé avec une chaleur et une émotion communicatives. Grand canadien, ami de l'éducation, bienfaiteur de l'humanité, homme de caractère, soutien de la religion, bras droit de son évêque dans Joliette, fondateur de ville, tel fut, au dire de M. Baby qui le connut bien, l'hon. B. Joliette.

Mme Joliette survécut longtemps à son mari; elle ne décéda que le 28 janvier 1871, à 75 ans.

M. Edouard-Charles Fabre, chanoine de la cathédrale de Montréal, fut délégué par son évêque, pour présider aux funérailles de la noble épouse de M. Joliette.

Il appartenait vraiment à l'Eglise de Montréal de bénir les tombeaux de ces deux bienfaiteurs de la religion. M. Fabre érigea à Mme Joliette et à son époux, un splendide monument dans l'acte de sépulture qui suit :

“ Ce 30 janvier 1871, par nous, prêtre soussigné, chanoine de la cathédrale de Montréal, a été déposé, dans le charnier, après un service solennel, pour être transporté au printemps, dans un tombeau placé dans la cave de l'église de cette paroisse, le corps de Dame Charlotte Tarieu-Taillant de Lanaudière, co-seigneuresse de Lavaltrie, épouse de feu l'honorable Barthélemy Joliette et sa généreuse coopératrice dans la fondation de la ville de Joliette, ainsi que de l'église, du collège, du couvent et du noviciat des Clercs de Saint-Viateur, en la dite ville de Joliette, décédée avant-hier, âgée de 75 ans et cinq mois.

E.-C. FABRE, ptre, chan.

Terminons cette étude par un trait qu'on nous a souvent raconté et qui nous fera voir que Mme Joliette fut la digne épouse du fondateur de l'Industrie.

Un jour, elle reçut une magnifique étoffe de soie des fabriques de Lyon, du R. P. Querbes, fondateur de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, en reconnaissance des services rendus à sa communauté naissante. Mme Joliette accepte ce don avec joie, mais ne veut pas s'en confectionner une robe, à elle-même, selon la teneur du don ; elle en fit confectionner une chape blanche qu'elle envoie gracieusement à l'église de sa paroisse.

Voilà la carrière de ceux qui ont été les fondateurs de Joliette, ville à jamais fière de ses origines, car la gloire et l'honneur des parents sont le plus bel héritage de leurs enfants !





CHAPITRE XI

APOTRES

*Mittit aquam in pelvim ;
Mandatum novum do vobis.*

(JOAN., XIII, 5 et 34.)

Dans le cours de la semaine sainte, au moment où je repassais, dans ma mémoire, ces beaux offices de notre beau temps d'écolier, le hasard jeta dans mes mains un petit papier de deux pouces carrés, écrit des deux côtés et contenant une double liste de noms, déjà vieille de trente à trente-deux ans. Tout de même, il est assez curieux qu'une feuille si légère, ait échappé au naufrage où ont sombré tant d'autres feuilles plus considérables que je regrette encore. Cette parole du poète est donc bien vrai :

Habent sua fata libelli.

Les documents ont leur fortune bonne ou mauvaise; ils surnagent ou péricassent. Mais, puisque cette feuille existe encore, elle mérite considération et, en sa faveur, je vais ouvrir un petit chapitre qui part de loin, puisqu'il remonte aux apôtres.

Il y a toujours eu des apôtres au collège; le bien et la vertu ont compté les leurs, au moyen desquels le règne de Dieu s'étendait dans les coeurs; le démon eut peut-être les siens, en très petit nombre cependant, fidèles à la consigne.

Mais les apôtres de la dernière cène, à qui on donne un commandement nouveau, avant de leur laver les pieds n'ont paru à Joliette qu'en 1877.

Le Père Directeur voulut étaler à nos regards, le tableau complet de toutes les cérémonies de la grande semaine, à part la préparation de l'eau baptismale. De la sorte, nous vîmes plusieurs cérémonies nouvelles: les ténèbres, le chant de la Passion, le *mandatum* ou le lavement des pieds des apôtres. A tous ces offices solennels célébrés avec diacre et sous-diacre, servaient les mêmes écoliers nommés, le dimanche des Rameaux, pour toute la semaine, y compris la grande fête de Pâques, couronnement mérité d'une semaine bien remplie.

Puisqu'il y avait la cérémonie appelée *Mandatum* à cause de l'antienne qui commence par ces mots, il fallait des apôtres ou treize écoliers, — nombre prescrit par le *Cérémonial des Evêques* — costumés au complet et préparés d'avance à cette glorieuse fonction.

Adossés à la balustrade de la chapelle, ils sont là, les treize, attendant le moment solennel. La cérémonie se passe à 2 heures, le Jeudi saint, puis le Père Directeur

appelle tous les apôtres à sa chambre, pour leur distribuer des présents, au lieu des monnaies qu'il est d'usage de donner aux pauvres, lorsqu'il servent à cette fonction. La boîte aux trésors apportés de Rome et de France en 1875, par le R. P. Beaudry, s'ouvrait alors et chaque apôtre s'en retournait comblé de présents. Voici mes deux listes : celle de 1879 et celle de 1880.

La première comprend les noms suivants : Emile Foucher, Rhétorique, Provincial à Outremont ; Joseph Deschênes, Philosophie, décédé à la cure de Sainte-Marie Salomé ; Tancrede Dugas, c. s. v., Rhétorique, vicaire à Outremont ; Athanase Desrochers, Belles-Lettres, curé de Webster, Mass. ; Alphonse Dugas, Belles-Lettres, curé de Mascouche ; Prosper Granger, Eléments français, cultivateur à Saint-Jacques-de-l'Achigan ; Olivier Cornellier, o. m. i., Versification, procureur des Missions, Edmonton ; Léon Perrault, c. s. v., Syntaxe ; Amédée Beaudry, Versification, décédé ; Arthur Lesieur, Eléments latins, curé à Sainte-Geneviève de Batiscan ; Joseph Beaudoin, Rhétorique, décédé à la cure de Lanoraie ; Elie Laferrière, Belles-Lettres, médecin à Sorel ; Joseph Mercure, Rhétorique, agent d'assurance à Montréal. Chaque classe fournissait sa quotepart, mais la palme en est à la Rhétorique ou à la grand'classe qui a ses sujets dans toutes les professions.

L'année suivante, 1880, les treize élus furent : Liguori Laporte, Versification, curé d'Ormstown ; Louis Vignault, Rhétorique, curé retiré ; Elie Laferrière, médecin ; Alcibiade Durand, Philosophie, prêtre, missionnaire à Vancouver ; Léon Perreault, c. s. v. ; Alcide Archambault, Eléments latins, pharmacien décédé ; Joseph Cé-

cyre, Eléments latins, prêtre, Chateauguay, décédé ; Joseph Beaudoin, prêtre, décédé ; Olivier Cornellier, o. m. i., ; Arthur Lavoie, Versification, cultivateur à Sainte-Mélanie, ; Emile Foucher, c. s. v. ; Edmond Guibeau, Versification, s. j., collègue Sainte-Marie, Montréal ; et Amédée Beaudry, décédé. Pour la plupart, ces jeunes gens sont devenus, par vocation, de véritables apôtres pour prêcher et annoncer la " Bonne nouvelle ". Ces listes me sont restées entre les mains, parce qu'à cette époque, j'étais " maître de cérémonies " au collège Joliette.

En 1875, à son retour d'Europe, le P. Beaudry apporta quelques bouteilles de l'eau précieuse et miraculeuse de la grotte de Notre-Dame de Lourdes qu'il donnait avec parcimonie, goutte à goutte pour ainsi dire à ceux qui demandaient leur guérison.

Or, un Samedi saint, après la messe, le Père Directeur m'envoie dans sa chambre, en son alcôve, précisément à l'endroit où un de ses écrivains E. L. avait, dans une malencontreuse distraction, oublié son chapeau, y chercher une bouteille d'eau bénite, pour la vider et la remplir de l'eau nouvelle. Je descends et, dans un moment malheureux, je saisis une bouteille d'eau de Lourdes et la vide pour la remplir à nouveau, mais d'une eau moins rare, sinon moins précieuse.

Jugez de la peine du P. Beaudry en arrivant à sa chambre et en voyant une erreur si fatale.

Quant à moi, j'avais si bien tourné cette bétise que l'habitude d'en commettre paraît évidente !

Il était alors d'usage au collège de vider tous les bé-

nitiers et même de les enlever à partir du Jeudi saint au samedi après l'office. En entrant à la chapelle ou au réfectoire, rien de plus pressé que de mettre la main au bénitier avant de faire le signe de la croix. Nous avions sous les yeux une preuve de la force de l'habitude. Vraiment c'était plaisir de prendre nos places d'avance au réfectoire et de regarder manoeuvrer les arrivants. Un grand nombre, par manière d'acquit, passait la main sur le cadre de la porte à la place où d'ordinaire pendait le bénitier, et, sans rien prendre, faisait le signe de la croix; mais ceux qui tenaient à toucher à l'eau bénite, n'atteignant rien, regardaient en faisant un beau casse-cou et s'en allaient à leurs sièges se mettre du côté des rieurs, qui s'en donnaient à coeur joie à ce spectacle pourtant si anodin. Le P. Beaudry lui-même tombait dans le panneau. Le Jeudi saint, au congé de l'après-midi, nous allions visiter les reposoirs de l'église paroissiale d'abord, du noviciat et de la chapelle de Bonsecours.

A l'une de ces chapelles, nous étions certains de rencontrer notre vieil ami M. Trumble qui passait sa journée entière devant le Très Saint-Sacrement.

Et ainsi la fête de Pâques nous trouvait pleins de joie, prêts à faire la plus fervente communion de l'année et dispos à jouir du beau congé du lendemain.

Une année, ce fut à Georges Bélanger et à Pierre Sylvestre de faire cérémoniaire et thuriféraire et à Benjamin Desroches et à moi-même de servir acolytes durant la Semaine sainte. Le R. Père Lajoie officiait le Jeudi saint; nous n'étions pas précisément bien fami-

liers avec lui; cependant le Frère Bernard, sacristain, nous envoya, mon ami Desroches et moi, ôter quelque chose de sur l'autel, avant le signal du dépouillement donné par le célébrant; la réprimande fut prompte à venir : " Etes-vous prêtres, bande d'innocents, laissez-ça là ". " Ni un, ni deux ", comme à Saint-Cuthbert, nous étions à la crédence, les mains vides.

En coulant de ma plume ce mot " congé de Pâques " m'invite à consacrer quelques pages à un chapitre sur les Congés.





CHAPITRE XII

CONGES

Laissez régner les jeux, les ris et les plaisirs,
Où règne la jeunesse.

(Nouveau Choix de vers.)

En traitant ce sujet, je ne flatte pas l'espoir de dire des choses neuves ni originales; il y a encore aujourd'hui des congés et probablement aux mêmes époques et aux mêmes fêtes qu'autrefois. Néanmoins je ne saurais omettre un sujet si important; d'ailleurs mes lecteurs, trop bienveillants peut-être, sont enclins à l'indulgence envers moi ; j'aime beaucoup mon collègue et les souvenirs qui s'y rattachent — *laudator temporis acti* — à cause de cette mentalité, on me pardonnera beaucoup comme fit le Sauveur à Madeleine : *Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum* (LUC, VII, 47.)

Commençons par planter des jalons et tirer des lignes, d'autant plus aisément qu'ils ne nous gêneront guère et que, d'un moment à l'autre, nous finirons bien par enjamber par-dessus, comme nous sommes coutumier du fait. Néanmoins divisons, si vous le voulez, ce chapitre, en quatre parties : *grands congés* avec vigile, *grands congés* d'un jour seulement, *deux tiers de congé* et *demi-congé*, *congés en dehors*, de *travail* et *heures de congé*.

1o GRANDS CONGÉS COMPLETS, avec vigile, comme aux grandes fêtes de l'Eglise. Commençons par celui du premier de l'an. Il va sans dire que les vacances des fêtes sont une institution tout à fait fin de siècle et ne sont venues dans le monde des collèges qu'après la mort de Mgr Fabre (1896). Voici comment s'écoulait ce grand congé : la veille, à trois heures, la cloche annonçait la fin de la classe et l'aurore du congé. Tout d'abord avait lieu la présentation de nos souhaits au Père Directeur qui, en retour, comme un bon père de famille, nous bénissait avec effusion.

Après le déjeuner, chacun se souhaite la bonne année, par une chaude poignée de main ; on se partage du sucre du pays, des bonbons, on se donne des présents, des images. Alors le règlement se repose ; les allées et venues sont franches et les appartements ouverts. Et la foule impétueuse, libre d'entraves, envahit toutes les avenues ; on se met à genoux devant les prêtres pour être bénis ; on présente ses hommages aux professeurs qui nous distribuent des étrennes. Les écoliers sont partout ; le Frère Vadeboncoeur reçoit ses musiciens et ses ban-

distes et leur offre des images, avec l'expression de ses meilleurs souhaits formulés pour la plupart, au moyen d'une allégorie, d'une parabole ou d'un rêve d'or. Après la messe solennelle, je vois les Joliettains qui défilent au presbytère, puis viennent au collège faire leurs civilités au Père Directeur.

La règle restait en désuétude toute l'avant-midi et jusqu'à une heure. Durant ce temps, les élèves de la ville fêtaient chez leurs parents, car ce jour est essentiellement le jour de la famille, de l'intimité où se resserrent les liens de l'amitié et de la parenté à la maison paternelle, lieu par excellence de la réunion de tous les enfants sous les yeux du père de famille.

Le Père Peemans, dans la *Voix de l'Ecolier*, nous parle ainsi des privilèges du jour de l'an : " La discipline si inexorable dans les temps ordinaires semble se départir pour quelques heures, de son austère sévérité ; les chaînes imaginaires que les écoliers se plaisent à trouver si lourdes, leur semblent devenir tout-à-coup légères et presque supportables. La liberté d'aller et de venir qui, dans leur idée, représente le *Nec plus ultra* du bonheur, leur est libéralement concédée. Aussi quelle animation, quelle activité partout !

Mais hélas ! en ce monde le plaisir est toujours plus éphémère que la peine. A 1 heure p. m., la cloche jette au loin les éclats de sa voix impérieuse ; le règlement reprend aussitôt son empire despotique et convoque les élèves à leur poste habituel. Les jeux reprennent sur toute la ligne, les fronts rayonnent, mille cris éclatent, une joie universelle succède à la tristesse d'un moment."

Il est vrai que la pensée de nos parents nous obsède, mais l'idée que le congé du lendemain va nous apporter leur visite nous console. Pour ceux à qui ce plaisir sera refusé la perspective est sombre, triste, malgré les inventions de nos maîtres pour les égayer.

Sur le soir, il y avait sérénade à la fanfare; le violon, l'antique violon avec ses anciens airs et ses rigodons, venait nous aider à sautiller à qui mieux mieux.

Donc à l'aube du congé, les uns après les autres, quittent la salle, appelés en 1877 du moins, par notre premier concierge, — le bon Frère Romuald Michaud, c. s. v., à qui une douce familiarité donnait le surnom de " Papa Michaud " tout comme au monastère des Oiseaux à Paris, on nommait la supérieure " Maman Sophie " — et s'en vont en ville, à la maison de pension ou au parloir passer le grand congé. A midi la vaste salle est vide; par-ci par-là quelques groupes, les résignés qui ne doivent pas recevoir leurs parents et les découragés de n'avoir point encore été désignés. Parmi ceux-là, figurent les écoliers de langue anglaise pour qui le jour de l'an est le *Merry Christmas* du 25 décembre. Quand le bon frère portier entrait dans la salle, avec un peu l'apparence de la tour de Pise, tous les regards convergeaient vers lui; chacun voulait être l'élu, l'appelé, mais cette fois, ce n'était que Voltaire Lamarche (Walter) qu'on requérait avec son cousin germain le gros Philippe. Comme concierge notre frère ouvrait la porte, répondait aux visiteurs, allait quérir les élèves, outre cela, il était facteur des postes et montait des chapelets.

Mais de même que " Paris ne s'est pas bâti dans un

jour " dicton cher à maître Jérôme Olivier, ainsi l'apprentissage de Papa Michaud fut long et pénible! Il voulut vendre ses premiers chapelets, mais nenni! les donner, pas davantage; le temps lui vint en aide; il se perfectionna et, à la fin, il finit par trouver un débouché à ses produits sur lesquels on pouvait décentement dire son chapelet.

Aussi il faut dire, à sa décharge, que son bureau n'était qu'une chambre sombre, avec lumière de seconde main, si je puis ainsi dire, et après tout, que bien faire sans lumière ?

Le second congé avec vigile arrivait à la fête de saint Cyrille de Jérusalem, patron de celui qui pendant trente six ans fut directeur du collège. La veille, il venait à la salle où un élève lui disait les souhaits de ses confrères. Une année, en 1878, Télesphore Plante avait préparé une jolie manifestation pour la veille, à la lecture du Martyrologe faite par M. G. Bélanger, prêtre. A peine avait-il annoncé la fête de saint Cyrille que tout le monde se mit à battre des mains, au risque de donner du mal aux nerveux du temps qui n'étant pas dans le secret, jouaient du ressort sur leurs chaises. Parmi ces derniers, je vois encore M. Joseph Lévesque. Souvent une séance organisée pour la circonstance avait lieu le soir de la fête.

Le 17 mai, la fête de saint Pascal, patron du R. P. Lajoie, supérieur provincial et curé, nous favorisait encore d'un bon grand congé commençant aussi la veille.

Du mois de mai, en suivant les dates des grands congés, j'arrive à celui de la Saint-Viateur, le 21 octobre.

Le Père Supérieur pour recevoir nos hommages, au nom de sa communauté, se rendait au noviciat. A notre arrivée, il apparaissait sur la galerie de la façade, près de la statue de Saint Joseph, autour de laquelle nous formions une couronne, et l'adresse lui était présentée. Ce congé du 21 octobre était ou bien magnifique ou bien un triste congé, comme à présent, je suppose, selon les caprices de la température.

Dans ces congés, s'il faisait beau, l'animation battait son plein, dans l'avant-midi; la pelote, la *foot-ball*, les marbres, les jeux de cartes aux bonbons, aux châtaignes et aux noix fleurissaient; dans la relevée c'était les campagnes lointaines, etc., dont on a déjà parlé.

20 GRANDS CONGÉS D'UN JOUR seulement. Repassons encore le cercle de l'année, afin de les mentionner tous. Le premier par ordre de date se donnait à la fin de l'examen d'hiver, examen qui se faisait à l'étude ou en classe et qui durait quinze jours; on méritait bien ce " reposez-vous ".

Puis celui du mois de mai, en l'honneur de tous les saints patrons de nos maîtres et de nos classes. Je ne crois pas me tromper en disant que ce congé fut institué le 1er mai 1874. On n'en parlait pas encore le 1er mai 1873, jour de la consécration de Mgr E.-C. Fabre, puisque ce matin-là, une grève fut sur le point d'éclater. Il nous semblait impossible d'aller nous échinier sur nos livres, tandis qu'à Montréal, il se passait de si grandes et de si belles choses. Mgr Fabre était connu de la classe écolière; la dernière retraite annuelle était son oeuvre.

A 8 heures, il fallut donc monter en classe, mais vers 8.30 heures, je ne sais pas en vertu de quelle influence, on vint nous crier : “ grand congé ” ! Apprendre qu’un congé est donné, quand on s’y attend, c’est une nouvelle magnifique, mais recevoir un congé, quand on n’y songe plus, quand toutes les chances en sont épuisées, quand on est rendu en classe, c’est la source d’une joie délirante, d’une explosion de bonheur à n’en rien savoir sans l’avoir vue ! Mgr Fabre nous valait cette première fête; elle ne fut pas la dernière.

Jusqu’en 1874, les fêtes particulières de nos maîtres traînaient avec elles quelques heures de récréation, ainsi que les patrons des classes; on s’amusait un brin durant les heures des classes, à la sourdine, presque en silence, pour ne pas distraire les classes voisines.

Ceux dont les professeurs étaient prêtres, prenaient congé ouvertement en classe.

Mais toutes ces récréations en fraude de la loi, ont ensemble été mises au creuset, sont entrées en fusion et il en est sorti le fameux congé des maîtres du 1er mai, comme des énormes blocs de marbre, passés à la machine, il en sortait de magnifiques statues, au dire de Remi Prud’homme qui avait vu ces merveilles aux Etats-Unis, et à qui Auguste Marion disait : “ T’as vu ça, toi, Prud’homme, t’es *ben laureau* ! comme s’il avait dit : “ T’es *ben vlimeux* ” !.

J’ai souvenance qu’une fois on voulait fêter en classe le R. P. Laporte et, comme dans toute fête bien organisée, il devait y avoir adresse, compliments, avec pré-

sensation de cadeaux, le tout en rapport au goût du héros du jour. L'adresse était sérieusement cachée dans la tête d'un élève et une douzaine de belles " pommes fameuses " s'étalait timidement dans le fond du pupitre de notre professeur. Au début de la classe, notre chargé d'affaires s'avance et commence par ces mots classiques : " En ce jour de fête ". A ces premiers mots répondit un sévère " va-t-en à ta place innocent "; étudiez vos leçons. ". Tout ceci voulait dire en termes hiéroglyphiques : " je comprends, je suis heureux, j'accepte vos vœux ". Au premier abord, notre partie semblait menacée d'insuccès, mais n'était pas perdue. Sans doute le *coup d'adresse* était manqué, mais il nous restait une corde et une corde sensible; elle sommeillait au fond du pupitre, n'attendant qu'un signal pour vibrer; mais il fallait agir de ruse et provoquer l'ouverture du pupitre. Ce fut l'affaire d'un moment; alors le succès dépassa nos prévisions; il fut complet. Et celui que l'appât des flatteries et des compliments n'avait pu séduire se trouve sans force et sans énergie, comme la défunte Eve, en face d'une douzaine de " fameuses " qui lui souriaient. A son tour la figure du professeur se transforme, s'épanouit et ses lèvres ne purent laisser échapper que ces paroles significatives : " bande d'innocents " ! Le vent changeait, la partie était à nous. Il avait voulu nous faire gagner ce petit congé. C'est alors, je crois, qu'il nous fit cette comparaison, s'appliquant à lui-même : " Plus l'écorce de la noix est dure et rugueuse, plus l'amende en est douce et fameuse; il en est ainsi parfois des hommes qui ne sont pas toujours ce qu'ils paraissent et sont souvent ce qu'ils n'ont par l'air d'être. ".

Le congé qui suivait le jour de retraite de la fin de l'année et dans lequel se faisait la lecture des notes, terminait la liste des congés de l'année scolaire. Mais j'ai commencé l'année au premier janvier; il me reste donc encore quatre mois, à partir de l'ouverture des classes.

Donc le lendemain de l'entrée, c'était congé, mais d'un nouveau genre: on examine les élèves, on les classe, on leur vend des livres, au magasin noir qui fut plus tard la loge du concierge.

A cette époque lointaine — quarante ans — il y avait des juifs parmi les écoliers, des juifs comme à la rue Craig d'aujourd'hui; leur industrie consistait à assiéger les nouveaux, pour leur vendre de vieux livres et des cahiers de l'année précédente, hors d'usage pour eux et achetés au rabais. A trois heures, la cloche sonne et commande aux élèves de se rendre en classe, pour y prendre les leçons du lendemain, premier jour de travail. A quatre heures, la classe se termine et le congé se prolonge jusqu'au coucher.

La retraite ne se fait pas longtemps attendre après l'entrée; elle nous apporte elle aussi un congé où l'on fera les pèlerinages annuels à Notre-Dame de Bonsecours et à Saint-Joseph.

A cette époque nous avions le congé de Noël ou plutôt de la Saint-Etienne, patron du R. P. Etienne Champagneur, fondateur de l'obédience du Canada, très longtemps maître des novices et supérieur provincial. Ce Père quitta le Canada pour la France avec le Frère Aug. Martel, le 28 septembre 1874.; il mourut à Rodez, son pays natal le 18 janvier 1882. Toute la communauté

lui fit cortège à son départ, jusqu'à la gare du chemin de fer.

Outre ces congés auxquels prenait part toute la gent écolière, il y avait congé le 17 mars, pour les écoliers de langue anglaise; on leur servait un petit dîner très soigné auquel assistaient les professeurs d'anglais et le père Trumble.

Ajoutons le congé des finissants, après la retraite de décision et le congé des bandistes et pianistes à la fête de sainte Cécile le 22 novembre. Le matin, à la messe, le beau cantique " Gardiens des célestes portiques ", " faisait florès " et le soir réunissait tous les musiciens à la salle de musique où l'on banquetait royalement.

Le 25 du même mois, sainte Catherine donnait son congé de fête à ses philosophes qui lui chantaient à merveille le cantique emprunté à Cécile sa compagne du ciel, mais travesti en ces termes pour la finale : " Catherine est dans les cieux ". Ce qui me tient le plus à l'esprit de ce congé de la patronne des philosophes, c'est le souvenir de la belle fête à la tire, passée en tradition chez le peuple canadien comme chez les philosophes de nos collègues.

30 LES DEUX-TIERS de congé et les DEMI-CONGÉS. — Je suis sûr qu'on ne connaît plus la première de ces deux fractions pour les congés. Voici : le règlement primitif de la maison comportait qu'à partir de Pâques jusqu'à la Saint-Viateur, le 21 octobre, il devait y avoir un grand congé le jeudi ou deux petits les mardis et jeudis et, depuis la Saint-Viateur à Pâques, un seul con-

gé, le jeudi, à 10 heures, après la classe jusqu'au soir, moins une demi-heure de chant ou de calcul — on a eu les deux; c'est ce que j'appelle : deux tiers de congé.

Dans ce temps prohibé quant aux grands congés, le Père Directeur était libre d'accorder ou de refuser deux demi-congés; cette prérogative le servait ou pour récompenser ou pour punir. Quand tout allait sur des roulettes, que le chant à l'église était bien nourri et soutenu par les élèves, alors c'était congé mardi; mais quand on agaçait le Père Archambault, au point de nous attirer des menaces par un bon "chacun mon tour, j'aurai son tour" ou quand le R. Père Lajoie se plaignait des chantes, ç'en était fait de la belle moitié du mardi; elle tombait dans le saloir.

Ce que l'on appelle le "congé des excellents" n'existait pas à mes premières années du collège; le nom était inconnu, mais la chose était familière; il peut se faire même qu'aujourd'hui, soit dit sans malice, ou connaisse plus le nom que la chose elle-même! Ce congé fut établi, ainsi que le système des points et des croix, pour la conduite, au mois de février 1875, sur le même principe qu'à présent, à savoir : les cartes, le tableau d'honneur, le congé de chaque mois et les prix de la fin de l'année. A ma connaissance, le privilège "d'aller aux sucres" fut accordé, pour la première fois, aux excellents du mois d'avril de la même année (1875). La caravane se dirigea vers le "grand bois" à la cabane d'un M. Ducharme. En nommant le tableau d'honneur, je me rappelle qu'il y eut un autre tableau d'honneur au parloir du collège, dont la fin tragique eut du retentis-

sement dans le temps jadis ; les anciens se le rappellent, mais

Infandum regina jubes renovare dolorem !

Une circonstance particulière ajouta du relief et de l'importance aux excellents dont les noms furent lancés pour la première fois aux quatre coins du monde ; voici en quelle occasion. En 1876, le collège acquit une presse, non pas à grand tirage, mais une presse à bras, primitive et très pauvre. M. Napoléon Manseau, ancien élève du collège, fut chargé de l'imprimerie, aidé de cinq ou six écoliers tournés en typographes d'occasion. A peine l'imprimerie installée, le Père Directeur lui confia la liste des excellents du mois d'avril 1876. Qu'on me permette de la citer en entier. Pour peu qu'une liste de noms soit ancienne, elle intéresse par cela même. Elle parut dans les plis gracieux du premier numéro du premier journal publié au collège : la *Voix de l'Ecolier*, qui n'a publié que deux numéros avec la devise qui parut sur l'autre : " La charité fait le chrétien ; l'étude fait l'avenir. "

Je reviens à ma liste ; j'ajouterai autant que possible, l'état subséquent de chacun de ces excellents : Désiré Desrosiers de Sainte-Elisabeth, médecin ; Albert Beaupré, médecin, Malone, N. Y. ; Joseph Parent, notaire, Saint-Jérôme ; F.-X. Parent, c.s.v., décédé à Saint-Timothée ; Adolphe et Victor Lemay, Montréal ; Camille Hogue, président de la société Saint-Jean-Baptiste, New York ; Narcisse Bourgeois, décédé à Saint-Ambroise en 1878 ; Firmin Dugas, prêtre, décédé au Saint-Esprit en

1883,; Joseph Soumis, ancien curé, Joliette, Ch. Beaudoin, Sifroid Dandurand, décédé, Thomas Collins prêtre (le petit père Collins), Wheeling, E.-U., Edgar Dufresne, Ch. Gratton, avocat, Montréal; Elie Bellehumeur, médecin, aux E.-U.; Amédée Mondor, E.-U.; Georges Maxwell, maire de Saint-Damien; A. O'Keefe, prêtre, Waurégan, E.-U.; Elie Laferrière, médecin, Sorel; Joseph Landry, curé de Rawdon; T. Larkin, Pierre Chartrand, médecin, Montréal, décédé; Azarie Archambault, John Carson, prêtre, décédé au N.-B.; F.-X. Lavallée, prêtre, décédé à Cohoes, N. Y.; Ls Lévesque, prêtre, curé à Newburyport, E.-U.; Pierre Desmarais, prêtre, décédé à Joliette; Samuel Champagne, Joseph Lessard, Henri de Grandpré, médecin, Valleyfield; Arsène Lavallée, avocat, maire de Montréal; Olympe Joly, c. s. v.,; Mathieu Cavanagh (le père Abraham du R. P. Laporte); François Arbour, décédé; René Daigle, avocat, décédé; Alcibiade Durand, prêtre missionnaire; Médéric Nadeau, décédé; Walter Lamarche, avocat, Boston; Napoléon Delorme, médecin, Montréal; Philippe Bousquet, journaliste, Sherbrooke; Alexandre Daigle, notaire; W. Devoy, Philippe Lamarche, prêtre curé, Toronto; Oscar Corbin, Georges Gagnon, prêtre, décédé, Joseph Mercure, Alfred Laurendeau, médecin, Saint-Didace, décédé; Alfred Manseau, prêtre, Nicolet; Joseph Lapalme, Auguste Furlong (Gust), Médéric Hamelin, c. s. v.; A.-C. Dugas, prêtre, curé de Saint-Clet; Benjamin Desroches, o. m. i., décédé; Napoléon Préville, prêtre curé de Saint-Jean-Chrysostome; Télesphore Plante, prêtre, E.-U.,; N. Lévesque, Eugène Lessard, prêtre, curé de Manville, E.-U.; Adolphe Renaud,

avocat, Joliette; Arthur Morin, prêtre, curé de la Rivière des Prairies; Alphonse Dugas, prêtre, curé de Mascouche; Amédée Beaudry, décédé et Pierre Prud'homme, Ottawa; en tout soixante et quatre noms d'écoliers dont quinze (1913) sont au nombre des morts ; le pourcentage vaut la peine d'en parler.

40 HEURES DE CONGÉ. — Aux quatre grandes fêtes de l'année: Pâques, la Pentecôte, la Toussaint et Noël, c'était congé d'étude de cinq heures à six.

De notre temps, l'étude après souper, les jours de congé était inconnue; de la récréation où se faisait la prière, on montait directement au dortoir.

50 CONGÉS EN DEHORS. — Parmi les congés, brillaient entre tous, ces jours d'amusements passés en dehors, en pique-niques aux *sucreries*, à la pointe aux Pins, à Lanoraie où nous transportaient les fameux chars de Joliette, à Saint-Thomas pour la consécration de l'église et la bénédiction des cloches en 1873; à Berthier pour les Noces d'Or de Messire F. Gagnon en 1867; à Montréal et à Beloeil en 1874 pour la classe de Philosophie seulement, sous la direction et aux frais et dépens du R. P. Michaud, quitte aux élèves excursionnistes, à l'indemniser plus tard de ses déboursés.

Et comme la mort marquait une victime et la prenait chaque année parmi les écoliers, les confrères de classe du défunt allaient lui rendre les derniers devoirs, dans la paroisse où l'on célébrait les funérailles. Cette sortie assombrie, dès le matin, par les graves pensées de la

mort, prenait une teinte plus claire et plus gaie dans la relevée et au trajet du retour.

J'ai parlé longuement, dans un autre chapitre, de notre excursion à Québec, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste en 1880, et des congés destinés aux travaux de la cour de récréation.

Je ne saurais clore ce chapitre sans dire un mot du plus rare des congés, puisqu'il n'arrivait qu'une ou deux fois par année, c'était le " congé de dortoir ". Les autres nous venaient par l'entremise de l'autorité, mais la garde et la propriété de celui-ci nous revenaient de droit ; et le plaisir d'obtenir un congé nous faisait désirer d'en donner à notre tour. Une bonne vieille femme, nommée dame Victoire Beaudoin, veuve et mère de deux écoliers : Onésime et Louis Pagé, femme très spirituelle, satirique et mordante au possible, fine et délicate observatrice des hommes et des choses, sachant d'un mot typique, caractériser les faits ou les défauts qu'elle remarquait, faisait partie du personnel de service au collège. Elle demeura de longues années au collège, chargée, seule, de faire les lits, balayer, laver les bols dans tous les dortoirs. Assurément cette vie était obscure et monotone : mêmes emplois, mêmes appartements et même responsabilité. Et l'écolier qui est, quoi qu'on en dise, généreux et bon enfant, remarquait ce dévouement caché et sentait le besoin de donner à la mère Pagé, car c'était son nom, un relâche à ce travail continu. Donc au jour de l'an et une autre fois dans l'année, le premier surveillant des dortoirs demandait à tous les élèves de faire leurs lits, de renouveler l'eau des bols ; en un clin d'oeil

cent soixante lits étaient faits, comme par enchantement. C'était, pas n'est besoin de le dire, un ménage de jeunes gens différent fort peu de ce qu'on appelle ménage de vieux garçons; les couvertures portaient des rides, les oreillers des empreintes de têtes et le matelas rappelait le macadam. Néanmoins quand la mère entra, elle ne pouvait réprimer sa joie; elle avait congé.

Pour Mlle Marguerite par exemple, pas de chômage; le congé des écoliers doublait son ouvrage en aiguissant les appétits, mais c'était un bon plaisir pour les pensionnaires de la voir apporter les plats sur les tables, avec un air digne et triomphant et nous servir avec une tendresse de mère.

Nos congés avaient donc un fâcheux contre coup au département de la cuisine; nos courses de l'après-midi donnaient du tinton aux servantes de tables. On avait beau dire à Mlle Marguerite qu'on ne mangeait pas "gros", elle savait bien nous prouver le contraire par un raisonnement inattaquable et une logique serrée. MM O. Laferrière et F. Laforest en racontent quelque chose:

De tout ce qui vient d'être dit sur les congés, il ressort que je les ai toujours aimés et que je les prise encore aujourd'hui.

A présent l'*Ordo* de chaque année règle les congés avec une précision mathématique, mais de notre temps, on avait souvent une petite chance et les philosophes ou "les grands" servaient d'intermédiaires entre l'autorité et le menu frétin. J'ai mis au chapitre de *Salles et Cours* de récréation les marques au moyen desquelles les congés nous apparaissaient. De fois à autre, l'orienta-

tion était perdue, la faculté en déroute ! Un jour, du temps du P. Lévesque, directeur, quatre ou cinq écoliers se rendent chez lui, pour demander congé ; mais la délégation parlementait dans l'antichambre ; c'est à qui n'entrerait pas le premier, ne porterait pas l'antienne. Sur les entrefaites, le père Brousseau entrait lui-même avec son voyage de bois sur le dos, et chargé d'aucune autre mission que de pourvoir de combustible. “ Qu'y a-t-il donc à la porte lui demanda le Directeur ? ” “ Ce sont les élèves, répond le bon vieux qui veulent avoir congé ”. “ Eh bien ! dites leur qu'ils le prennent ” et le père Brouss. annonce cette bonne nouvelle à ces jeunes amis qui ne cessent de le remercier et d'exalter son nom qui vole de bouche en bouche.

Sat est datum vacationibus !

Je prends congé des congés, tout en prenant congé de mes lecteurs ; car l'année scolaire se termine et la maison va devenir déserte. Pourtant je ne leur dis pas adieu, mais au revoir au mois de septembre où je causerai du Vingt-cinquième Cours.





CHAPITRE XIII

VINGT-CINQUIEME COURS

(1870—1878)

Omnes autem vos fratres estis.

(MATTH., 23-8.)

“Pour vous, vous êtes tous frères.”

Une grande feuille de 24 sur 18 pouces, imprimée à Montréal, chez John Lovell, en 1876 et déposée, avec beaucoup d'autres documents dans mes tiroirs, vient de me tomber sous la main. Et les premiers mots que mon oeil y rencontre, sont ces paroles latines tirés de l'évangile selon saint Mathieu, lesquelles expriment parfaitement la nature des liens qui enlacent tous les élèves d'une même classe.

Je viens donc de trouver le plan très élaboré, écrit

en latin, d'un projet de réunion des élèves de notre cours au collège, pour l'an 1886. La date de ce document me surprend et m'effraie, pour ainsi dire, je l'avoue : mais des souvenirs d'environ trente-sept ans, je ne croyais plus en avoir, tant ceux qui me restent sont jeunes et frais dans ma mémoire ; puis un âge si respectable suppose un homme qui passe fleur depuis longtemps. Et moi qui me flatte d'être jeune, avoir des réminiscences si lointaines, c'est bien là être frappé à l'endroit sensible ! Malgré tout, ma peine est adoucie en songeant à tous mes confrères de classe, qui, eux aussi, subissent " des ans l'irréparable outrage ". Si l'adage qui dit : " qu'une épreuve partagée est à moitié endurée ", est vrai, je trouve dans ce travail même que j'entreprends un baume au mal qui me ronge. Ce projet de réunion naquit le jour de Notre-Dame, le 25 mars 1876, dans une de ces causeries amicales qui parfois tournent subitement au sérieux dans nos groupes de collégiens.

Nous étions en Rhétorique sous la surveillance du Frère Jules Peemans, c. s. v., de très heureuse mémoire.

L'idée lui parut magnifique ; aussitôt il rédige un programme, lui donne la forme irréprochable qu'il a, et le traduit dans un latin très pur, harmonieux et très expressif ; on y reconnaît la touche délicate de nos professeurs, élèves d'Université, l'un de Laval et l'autre de Louvain en Belgique.

(Imaginez si je fus surpris, il y a trois à quatre ans, de recevoir de la main de M. F.-X. Pelland, curé de Saint Etienne de Beauharnois, l'original même, la minute authentique de ce précieux document écrit *à la ronde* par le R. P. Peemans.)

Le R. P. Beaudry fut nommé président d'honneur de notre convention fixée au mardi de la première semaine d'octobre 1886, et les Frères Jos. Séguin, Télesphore Marcoux et Jules Peemans, c. s. v., en furent membres honoraires; Martin Kehoe, Maxime Olivier, Sylvestre Sylvestre et Samuel Kelly, par élection en deviennent président, secrétaire et trésorier.

Le tableau se divise en dispositions générales et particulières; treize articles forment les premières et un article unique en réunit les dernières.

Au fur et à mesure que se présenteront les élèves, je citerai la partie du texte qui les concerne. Six vers latins, fort bien coulés, dans lesquels on chante la douceur et le bonheur de ces réunions de frères et d'amis, terminent l'intéressant ouvrage.

Je les cite, ne fût-ce que pour exciter la muse des rhétoriciens :

*Quam dulcis fratrum conventus cordibus aequis !
Discipulis quam est jucundum constringere corda !
Collegae subeunt cuncti una tegmina cara.
Exultant et laetantur quia mente refigunt,
Omnes eventus actos aetate juventae,
Sunt condiscipulis dulcissima gaudia coetus.*

Préparez-vous, amis lecteurs, vous allez passer en revue les élèves du 25e cours. Les voici qui pointent, qui paraissent, qui se montrent, qui paraden, qui se distinguent, qui remportent des victoires au collège; bientôt ils quittent l'*Alma Mater* et vont prendre place à côté de leurs devanciers, mais ils ont un drapeau dont ils sont

fiers et sous lequel ils ont combattu : *Saint-Joseph portant l'Enfant-Jésus dans ses bras*. Cette bannière se trouve à l'étude du collège.

“ A tout seigneur tout honneur ”, mettons en première ligne, l'article XI de notre *Conventus* où il est question de notre patron qui devra être placé dans la salle du banquet à la réunion. *Honorifice collocetur, in coenaculo, pictura Sanctum Joseph effingens, Patronum scholae hujus Rhetoricae specialem*.

Avec l'année 1870, notre cours s'ouvre régulièrement par les Eléments français.

Voici les élèves par ordre d'ancienneté :

1o Antonio Beaudoin, notaire, notre doyen, entré au collège en 1865, fils de feu Gaspard Beaudoin, notaire de Joliette. Musicien distingué; nous quitta en 1873-74, pour aller faire sa Méthode et sa Versification au collège Bourget à Rigaud où son frère Hector enseignait la musique. Il nous revint en Belles-Lettres pour nous désertir encore et cette fois jusqu'à la fin de ses études qu'il termina à Bourbonnais, aux Illinois, où il fut professeur de musique trois ans. Il étudia la loi et se fixa à Joliette pour ne plus s'en éloigner. Le Père Archambault le nommait “ Ontario ”.

2o Elie Bellehumeur, fils d'un sellier qui demeurait rue Saint-Paul, près de M. de Lanaudière, fut fidèle à ses confrères jusqu'au bout. En terminant son cours, il prit la soutane et la porta plusieurs années, puis étudia la médecine et la musique et par là devint médecin et musicien, art et profession qu'il pratique aux E.-U.

En voici un qui ne pourra pas remplir ses fonctions dans une prochaine réunion : servir sous-diacre et déclamer son meilleur sermon : *Elias Bellehumeur suam sacram orationem optimam eloquetur*.

Le Frère Vadeboncoeur l'amenait chanter à des messes à l'église sur semaine.

30 Edouard Auger né à la Rivière-du-Loup, n'a pas poursuivi ses études à Joliette au-delà de ses Eléments latins. Il est dentiste à Woonsocket, E.-U.

40 Arsène Aubin, de Sainte-Elisabeth, frère de Louis ("La Louise") décédé en 1875, entra au collège en 1872. Sorti en 1878, il étudia le notariat à Berthier où il est encore. Aubin n'est pas grand, mais il est parvenu ; tour-à-tour greffier de la Cour, secrétaire du Conseil, président de la Congrégation des hommes et le confident respecté de ses concitoyens, on dit même qu'il est riche. En prévision de ses vertus civiques, il est chargé de les faire connaître : *Arsenius Aubin sermonem de muneribus civis catholici in mundo peraget*. Il pourrait très bien le faire !

50 Joseph Caisse, le Benjamin de la classe, né au grand Saint-Paul, neveu et cousin de plusieurs prêtres des familles Caisse et Laporte. Il vint au collège en 1871, après avoir fréquenté l'académie des Clercs de Saint-Viateur, à la Pointe-aux-Trembles où son oncle M. Médard Caisse était curé. D'abord étudiant la loi, il fut en même temps professeur à Saint-Liguori ; enfin il se fit huissier, avec résidence à Montréal. A lui incombait de

nous parler de nos confrères défunts : *Joseph Caisse laudationem efficiet mortuorum condiscipulorum*. Il vient de mourir le 4 avril dernier à 53 ans.

6o Victor Desaulniers fit son entrée en 1870, fils du notaire Desaulniers, ancien maître de poste de Joliette. Il avait deux frères MM. Hormisdas décédé, et Georges. Il sortit après sa Versification et se fixa dans sa paroisse natale. Je crois qu'il demeure à Montréal.

7o Joseph Dalcourt arriva en 1871, né à Sainte-Elisabeth, neveu de M. Ls. Beausoleil, prêtre, qui mourut en 1876, après avoir été professeur de Rhétorique au collège et vicaire à Saint-Eustache, chez M. Ls-Ig. Guyon son ancien curé. A cause de son oncle il reçut le nom de "son neveu". Doué d'un riche caractère, ardent à l'étude, ayant en partage un très bon talent, Joseph se préparait au sacerdoce, lorsqu'il fut arrêté dans ses classes, par une maladie fatale dont il sentait les premières atteintes. Après une année de Philosophie, il alla se fortifier à la maison paternelle. Il put revenir, mais pour quelques semaines seulement, et de nouveau il suspendit ses études, et à regret, il s'en retourna dans sa famille. C'en était fait de lui; il dut renoncer à la vie et par là à toutes ses espérances de jeune homme, et au sacerdoce qu'il avait entrevu dans un doux rêve d'enfance. Il mourut de phtisie, au printemps de 1882, au moment où deux de ses confrères recevaient la prêtrise. (MM. Anthime Boucher et Charles Dugas). A son retour au collège, il me fit part de ses projets d'avenir et à une visite que je reçus à Saint-Jean-de-Matha, il me raconta avec larmes les

épreuves de la maladie qui le minait et l'empêchait de suivre sa vocation. Il devait servir diacre à la messe de la réunion (le célébrant la chantera donc sans l'aide de diacre et sous-diacre), et flageller les absents de la convention : *Joseph Dalcourt acutam orationem contra absentes fulminabit*, on ne peut mieux dire !

80 Wilfrid Désy, entré en 1871, est né à l'Ile-Dupas où sa famille compte parmi les plus notables. Il sortit en 1879, un an après ses confrères auxquels il faussait un jour compagnie pour passer une année dans sa famille. Il se fit notaire, devint gérant de la banque d'Hochelaga à Sorel où il exerça sa profession.

Connaissant son bon coeur, son naturel doux et paisible, il fut chargé de remercier nos professeurs : *Wilfridus Désy paucis verbis professoribus scholae reddet gratias*.

La Providence par l'entremise d'A. Aubin, notaire, le ramena chez son père où il expira le 2 mars 1904, après une courte maladie. Il venait de l'Ile-aux-Castors autrefois de Berthier et maintenant de l'Ile-Dupas. Comme il était très blond, le Père Laporte le nommait : *Soie blanche*.

90 Firmin Dugas naquit à Saint-Liguori en 1855, fils de Firmin Dugas, longtemps député au gouvernement de Québec et d'Ottawa pour le comté de Montcalm. Par sa mère il était neveu de M. Pominville mort à la cure de Saint-Remi. Autant son oncle chantait bien, autant Firmin chantait faux. Comme son confrère Dé-

sy, il termina une année après nous ; prit la soutane, fut professeur au collège de Varennes et devint prêtre le 23 décembre 1882. Il fut vicaire au Saint-Esprit où il mourut le 11 juin 1883, d'une maladie de coeur qu'il ressentait depuis de longues années. Son corps repose dans l'église de sa paroisse natale. Qui ne se rappelle qu'il portait un anneau d'or à l'un de ses longs doigts, en souvenir de sa défunte mère ? Et aussi sa réponse au Père Laporte qui lui demandait : " Que veut dire cette expression ? " Le royaume de France, en vertu de la loi salique, ne passe pas d'épée en quenouille ".

100 Charles Dugas né comme son homonyme à Saint-Liguori en 1858, entra au collège et y demeura sans interruption jusqu'à la fin. Il fut professeur à Joliette de 1878 à 1882 et ordonné prêtre à Montréal le 16 avril 1882 avec son confrère Anthime Boucher. Vicaire à Sainte-Elisabeth sept ans, à Berthier deux ans, curé de Sainte-Barbe quatre ans, et de Saint-Clet depuis 1895. Son rôle était de chanter la messe à la réunion et de faire aussi un discours : *Missam pro Sociis offerendam Carolus Dugas, subministrantibus Jos. Dalcourt diacono et Elia Bellehumeur subdiacono, quam plurimo splendore celebrabit.* Je cite le reste de la phrase : *Utinam hic conventus, in fortunatâ illâ die ante aras sacras congregatus, futuri illius et aeterni in coelesti patria habendi conventûs imaginem fidelem perhibeat!* Si le style est élevé, les idées ne le lui cèdent en rien !

Je vais donc être seul pour chanter la messe, à notre prochaine réunion, car Dalcourt est mort et Bellehumeur est médecin.

110 Stanislas Gareau, enfant de Joliette, où son père demeurerait, place du marché, entra au collège en 1869. Son père, brave homme, serviteur modèle, demeura longtemps au noviciat. Après une année de Philosophie, Gareau étudia la médecine qu'il pratiquait dans l'ouest des E.-U., à Lac Linden. Ayant été joyeux écolier, il devait nous dire quelque chose de cet état qui hélas! dure trop peu. *Stanislas Gareau commentarium leget de vita studentis.*

Le cher *Tanis*, comme on l'appelait, avait un nez, plutôt long que court; lui qui aimait tant à badiner et avec esprit, ne m'en voudra pas si je livre ce secret de Polichinelle. On raconte qu'à Saint-Hyacinthe, dans le temps jadis, un élève avait osé dire que le vieux M. Desnoyers avait un grand nez. Insulté, ce monsieur s'en va chez le directeur se plaindre et exiger réparation. Le coupable l'aborde et ne sait plus comment dire pour réparer sa faute — car le *corpus delicti* est encore là—. Enfin il se risque: " J'ai dit, monsieur, que vous aviez un grand nez, je vous en demande pardon, car vous n'en avez pas du tout. " M. l'abbé H. Martel vient de m'apprendre que Gareau est mort à Montréal en 1912, en se rendant à Sainte-Anne-de-Beaupré.

120 Henri Flamand demeurerait à Joliette sur la rue Saint-Charles Borromée, dans le voisinage de la rue de l'Etang. Un de ses frères Napoléon, plus jeune, venait aussi au collège. Henri sortit après sa première année de Philosophie et entra dans le journalisme pour lequel il avait des aptitudes sérieuses. Déjà, au collège, il signa plusieurs beaux articles dans les pages de la *Voix*

de l'Ecolier. Réservé comme dessert, dans le banquet de notre réunion, il fut choisi pour le discours d'adieu : *Henricus Flamand orationem pronuntiabit discessûs*; il aurait pu le faire et très bien !

130 Georges Lafortune de la rue Manseau à Joliette ne fit que deux années de collège après lesquelles il suivit sa famille aux Etats-Unis.

140 Louis-O. Lavallée, né à Sainte-Elisabeth, vint à Joliette avec Arsène Aubin en 1872, en Eléments latins, ayant tous deux, fait leurs classes françaises à l'école justement renommée de M. J.-Bte Bonin. Lavallée eut des succès dans ses classes, travaillait consciencieusement avec beaucoup d'ordre et de précision. Il nous quitta après sa Rhétorique et étudia la médecine qu'il pratiqua d'abord à Wauregan, Conn., puis à Saint-Antoine du Richelieu où sa clientèle fut très enviable, mais le surmenage professionnel l'abattit; un ramollissement de cerveau se déclara et obligea sa femme à le placer dans une maison de santé. Je le vis en 1890; sa mémoire était intacte, mais son imagination en délire gambadait avec une désinvolture pitoyable. Il décéda à la Longue-Pointe en 1891. Le discours de circonstance lui était échû : *Ludovicus Lavallée orationem pro circumstantia pronuntiabit.*

150. Jean-Louis Monne venait de Saint-Liguori ; il passa sa jeunesse autour des autels, servant la messe la semaine et les dimanches. M. Barrette, son curé, et les parents du jeune homme se figuraient voir en lui un fu-

tur prêtre. En 1870, il entra au collège. Pendant longtemps il fut officier de la Milice du Pape et, comme tel, portait, sur les basques de son costume, une médaille d'argent. C'était toujours le futur prêtre jusqu'en Belles-Lettres, alors il se tourna d'un autre côté. D'ailleurs sa santé ne lui permit pas de continuer son cours. Un jour il s'en alla rejoindre ses frères aux Etats-Unis, et là, dans un petit commerce qui ne lui laissait que la vie, il s'éteignit insensiblement. Sa mort arriva, vers l'an 1892.

160. Rodrigue Panneton, né à Joliette, fils de M. C. Panneton, agent de la seigneurie de M. Joliette. Il commença son cours en 1870, et sortit en 1873. Pendant quelques années, il fut commis, puis se fit religieux dans la société des Clercs de Saint-Viateur. Bon élève, il avait été; excellent religieux il fut toujours. D'une santé fragile et presque défaillante, il travailla néanmoins jusqu'à sa mort. Longtemps, il fut directeur de l'académie de Lanoraie où sa douceur, ses belles manières, fruit d'une éducation domestique irréprochable, lui valurent l'estime générale de la paroisse, comme il avait celle de toute sa communauté. Il mourut le 19 mars 1899 à 43 ans.

170. Adelphe Panneton, frère du précédent et le plus jeune d'une famille de sept enfants: MM. Charles, célèbre pianiste, Georges qui fut zouave du Pape, Alphonse, Rodrigue et Adelphe et deux filles mortes assez jeunes. Il fit ses Belles-Lettres avec nous, puis s'en alla étudier l'art de la pharmacie. Après un séjour prolongé

à Montréal, il se rendit aux Etats-Unis pour revenir au Canada. Il fait son chemin timidement et sans bruit.

180. Samuel Kelly (Sam) né à Joliette dans le rang de "Cinq Grelots". Son père fut un des plus puissants faiseurs de chantiers des environs de Joliette; il se nommait Frank Kelly décédé à Rawdon, à 86 ans en 1903. Samuel entra au collège en 1870 et en sortit à la fin de 1877, pour étudier la médecine. Il pratiqua sa profession à Joliette, à Saint-Ambroise et finalement se fixa à Woonsocket. Il parlait le français plus facilement et plus correctement que l'anglais, sa langue maternelle. A lui incom bait la tâche de déclamer à notre réunion, une de ses pièces éclore au souffle des Muses: *Samuel Kelly, thesauri custos, carmen declamabit tempori idoneum*. Il mourut en 1909.

190. Pour clore le cercle de nos confrères en Eléments latins, j'arrive à notre doyen, le bon vieux F.-X. Paré. Plus âgé que nous de plusieurs années, il méritait bien son surnom de "vieux Paré". Dès l'année 1866, on le voit sur les bancs du collège avec d'autres confrères. Pour nous attendre, sans doute, il retourne dans sa famille, pour revenir plus tard, prendre place dans nos rangs et se faire notre Mentor. Mais au printemps de 1875, il laisse sa classe et ses fonctions de sacristain pour s'enrôler dans la milice des Clercs de Saint-Viateur où il demeura plusieurs années, jusqu'à ce que la nostalgie le fit retourner à son village natal, pour s'y livrer au commerce et s'y marier. Son étoile, bonne ou mauvaise vient de le conduire aux Etats-Unis.

200, 210. Wilfrid Mercier et Romuald Delfausse, après leur Syntaxe française, continuèrent leur cours commercial, mais plus tard, regrettant sans doute leur cours classique, ils revinrent en 1877 et, vu leurs aptitudes et leurs talents, purent enjamber par-dessus une ou deux classes régulières et finir en peu d'années leur cours complet. Tous les deux sont aujourd'hui dans le monde du barreau et Wilfrid Mercier est juge de la Cour supérieure à Beauharnois.

En 1873, après nos Eléments latins, trois agréables recrues irlandaises viennent grossir nos rangs : Martin Kehoe, Thomas Atfield et Bernard Corly.

220. Martin Kehoe, né à Marquette (Mich.), fut élève de S. G. Mgr Ignace Mrak, évêque de Marquette qui, après lui avoir fait la classe une année, l'envoya à Joliette. Kehoe resta à ce poste jusqu'après sa Rhétorique en 1875, alors il s'en alla faire sa philosophie et sa théologie à Rome au collège de la Propagande. Six années d'études sérieuses lui valurent les titres de docteur en philosophie, en théologie et en droit canon. Il revint à Marquette en 1882; il fut curé d'Ishpeming (Mich.) en même temps que membre du bureau diocésain des examinateurs du clergé. La *Voix de l'Ecolier* renferme nombre de lettres de ce confrère, durant son séjour à Rome. Il était notre président et dans notre réunion, devait souhaiter la bienvenue à ses confrères : *Martinus Kehoe praeses orationem pronuntiabit gratulationis*. Il mourut en 1908.

230. Thomas Atfield venait de la même ville, en-

voyé par le même évêque dont il fut aussi l'élève. Il ne resta à Joliette qu'une année et termina ses études aux Etats-Unis. Aujourd'hui il est curé à Hancock (Mich.). Il fait aussi partie du tribunal diocésain où se plaident les causes de mariage.

24o. Bernard Corly ne fit que sa Méthode et Versification avec nous. Il devint prêtre aussi lui, et, aux dernières nouvelles, il demeurait à Henry (Ill.). Ne sachant pas un mot de français, il eut, plusieurs fois, maille à partir avec notre professeur M. F.-X. Boisseau et ses réparties sont restées célèbres..

L'année scolaire 1874-1875, ajoute à notre liste deux nouveaux confrères: Maxime Olivier et François Le-fevre.

L'hon. juge Olivier venait d'être nommé à Joliette, en remplacement de l'hon. juge Thomas Loranger; il y amena sa famille.

25o. Maxime Olivier eut à peine le temps de finir son cours; il mourut au mois de septembre 1878 à l'âge de vingt ans.

"Vous vous rappelez sa douceur, ses talents et la beauté de son caractère" disait de lui après sa mort un de ses amis intimes. "Il nous arrivait, il y a quatre ans, plein de la vigueur de la jeunesse, l'âme animée de nobles sentiments, doué d'un coeur toujours prompt à le faire sourire à vos joies ou mêler ses pleurs à vos pleurs". Dès l'automne de 1877, il fut retenu dans sa famille par la maladie, et par suite, obligé de se démettre

de la charge de président de l'académie Saint-Etienne. Au moment de sa mort, il demeurait sur la rue Saint-Charles-Borromée entre les résidences de M. Ch. Panne-ton et de M. Desrochers, avocat. Il est aussi sur notre conventus comme vice-président et son lot consistait à nous raconter les principaux événements écoulés de 1878 à 1886 : *Maximus Olivier subpraeses, summam eventus ab exitu e gymnasio peractos enuntiabit*. Hélas ! il ne put voir que les deux premières années ! Un jour il racontait le plaisir goûté dans la lecture d'un livre : " J'ai bien ri, disait-il, car papa m'avait marqué d'un *ici l'on rit*, tous les endroits déridants. "

260. François Lefebvre, originaire de Sorel. Son père était fondeur ; par sa mère, il était allié aux familles lévitiqnes, on peut dire, des Lévesque de Sainte-Elisabeth ; MM. Narcisse, Joseph et Louis Lévesque, prêtres, étaient ses oncles. Malheureusement il ne resta que deux ans à Joliette. Vrai comique partout, organisateur émérite de jeux (voir chap. II de ces *Gerbes*) d'excursions de contrebande (voir chap. VI) Roger-Bontemps toujours et en tout lieu, avide de nouveauté et de liberté. Il voulut obtenir pour les Rhétoriciens et les Philosophes le port de la soutane avec le privilège des chambres privées, bien entendu, comme on venait de l'accorder, au collège de Montréal. Un jour, il voulut cajoler le P. Ducharme pour en obtenir un privilège ; la partie lui paraissait belle, l'atout semblait lui promettre une victoire, lorsque tout à coup le P. Ducharme lui dit en l'assommant : " Tenez, Lefebvre, vous me pesez sur le dos, comme quatre pieds de terre " ! Il ne manquait ni

de talents, ni d'esprit, ni d'expédients pour sortir d'une impasse, ayant comme le Renard de La Fontaine " cent ruses au sac " sachant s'insinuer partout, se glisser dans les manches des domestiques. Assez souvent, il sortait de la classe et nous revenait avec une tarte que Mlle Marguerite lui avait donnée ou qu'il lui avait escamotée — ce qui paraît plus sûr —. C'est bien lui qui organisa le beau *Deo gratias* au dortoir, à l'occasion de la "souris-chaude" du Père Archambault, et le concert du dortoir de la sacristie, au moyen des tuyaux de l'ancien orgue. Nous reviendrons peut-être un jour ou l'autre sur ces intéressants sujets. Après son cours, il étudia le droit, puis pratiqua sa profession à Rimouski, pour revenir habiter sa ville de Sorel où il est en société avec l'avocat Ethier.

Pour appuyer davantage ce que je viens de dire, je cite l'article du programme qui le concerne; le P. Peemans en lui confiant le soin de raconter l'incident le plus comique de l'année 1875-76, connaissait son homme. *Franciscus Lefebvre factum lepidissimum narrabit in anno scholari 1875-76 effectum.*

L'automne de 1875 nous amène deux autres élèves: Camille Hogue et Sylvestre Sylvestre.

270. Camille Hogue venait de Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du collège des Jésuites; il tint bon à Joliette et fut l'un des rares finissants à figurer sur le théâtre le 25 juin 1878. Après son cours, Camille commença par étudier la loi chez M. le notaire Magnan, puis il prit la soutane qu'il garda longtemps. Après plusieurs années d'essai, à attendre en vain la vocation ecclésiasti-

que, il se décide à rentrer dans le monde. La fortune le favorise; il est à présent à New York, un gros bonnet, faisant merveille dans les finances et placé par ses compatriotes à la présidence de la société Saint-Jean-Baptiste. Ses goûts et ses aptitudes paraissaient le porter vers le sacerdoce, dès ses plus tendres années, voilà pourquoi il est dit dans notre *conventus* : *Statutum est sacram missam, eadem die et hora a C. Hogue celebrandam esse, ut animae horum condiscipulorum in pace requiescant!* Une autre charge lui était dévolue, celle de faire le compte-rendu de notre fête et de le communiquer aux journaux : *Camillus Hogue "diurnis commentariis" omnia in festo habita perscribet.*

280. Sylvestre Sylvestre naquit à l'Ile-aux-Castors, faisant autrefois partie de Berthier, fils de l'hon. Louis Sylvestre, conseiller législatif. En 1875, il nous vint du collège de l'Assomption avec son frère Louis qui débütait dans ses études. Un troisième frère Victor (le Mousse) se joignit plus tard à eux. Sylvestre fut président de l'académie Saint-Etienne en 1877. Il étudia le droit à Québec où il demeure encore. Depuis plusieurs années, il fut employé au ministère de l'agriculture puis à celui des *Travaux publics* où il est le chef de ce *cabinet*. C'était notre poète et une de nos voix les plus sympathiques, voilà pourquoi notre professeur lui donne pour tâche de nous chanter une pièce de sa composition : *Praeterea inauditum canticum modulabitur.* J'aime à lire une de ses poésies intitulée : *Le Vieux Moulin* ; elle commence par ces mots :

Bravant les coups du temps, une muraille grise
Solitaire survit, tout près de l'onde assise ;
A ses pieds la vague mugit.
Déjà bien des hivers ont couronné sa tête
De neige et de frimas ; bien souvent la tempête
A battu son flanc décrépît, etc., etc.

(Au chapitre des *Campagnes*, j'en cite encore quelques vers.)

290. En Philosophie, Anthime Boucher après deux ans de repos, se joint à notre cours. La maladie le força d'interrompre ses études, car il nous devançait de deux ans. Entré au collège en 1870, en Eléments latins, il venait lui aussi, de la grande et belle paroisse de Sainte-Elisabeth, vrai grenier d'abondance d'élèves. Au nombre des huit finissants de 1878 — M. Olivier, S. Sylvestre, E. Bellehumeur, C. Hogue, A. Aubin, A. Boucher, J. Caisse et C. Dugas — ce fut lui qui prononça le discours d'adieu le 25 juin 1878, quelques jours après la grande réunion des anciens élèves. Entouré de quatre confrères seulement — E. Bellehumeur, C. Hogue, C. Dugas et A. Aubin, il débuta par ces paroles que j'emprunte à la *Voix de l'Ecolier* : " Tel est le partage de la vie, que l'homme, dans l'extrême rapidité de ses jours, ne peut qu'un instant s'arrêter à ses souvenirs, pour donner au passé ses regrets, au présent ses affections, à l'avenir ses espérances.... Nous comprenons aujourd'hui, continuait-il, le prix de ces heures joyeuses où nos cœurs s'unissaient dans l'harmonie d'une douce fraternité, de ces années brillant à l'aurore de notre vie de

toute la splendeur de l'innocence, nous comprenons les félicités pures et les joies sans mélange de ce temps fortuné et c'est pour ce motif qu'il nous est si douloureux de quitter cette maison ”.

Ah ! chers amis confrères, si déjà nous comprenions à cette époque, le prix du bonheur de notre enfance, que serait-ce maintenant que plus d'un tiers de siècle est venu se reposer sur nos têtes et dans nos coeurs et ajouter sa redoutable expérience à la candeur naïve de notre adolescence ? Que de choses intéressantes et instructives nous pourrions raconter ! mais ce serait trop long et je reviens à notre ami Boucher. Il embrassa la carrière ecclésiastique, devint prêtre le 16 avril 1882 et ne cessa durant de longues années de se livrer à l'enseignement des jeunes gens. Il est maintenant curé de Saint-Stanislas de Kostka, au diocèse de Valleyfield.

Notre dernière retraite de décision eut lieu le 13 mars 1878 et nous fut prêchée par le R. P. C. Ducharme qui excellait dans ces exercices. En recevant en héritage du R. P. G. Paul, le soin des novices, il recueillit en même temps son expérience et son habileté pour diriger les jeunes gens dans la voie de leur vocation.

J'ai dit “ notre dernière retraite ” pour mentionner que trois fois déjà notre vocation avait été sérieusement étudiée. Nous avons été les premiers à faire quatre retraites de décision ; avant notre cours, les élèves de Belles-Lettres ne jouissaient d'aucun privilège à ce sujet.

Sur ces vingt-neuf élèves, onze ne pourraient plus répondre au classique *adsum*, à l'appel de leurs noms ; ils sont entrés dans le repos éternel : R. Panneton, Ls La-

vallée, J.-Ls Monne, Jos. Dalcourt, F. Dugas, M. Olivier, Wilfrid Désy, Samuel Kelly, Martin Kehoe, Joseph Caisse et Stanislas Gareau. Parmi nos professeurs, plusieurs aussi, ont disparu de la scène de ce monde, comme on le dira plus loin.

Mais plus il y a de vides au milieu des vivants, plus on doit serrer nos rangs et repartir les uns sur les autres l'affection qui nous liait à nos chers défunts. Que sans cesse un fort courant de sympathie circule parmi nous et qu'un puissant lien d'amitié tendre nous unisse ensemble malgré la séparation et l'éloignement de notre berceau commun! Que toujours notre souvenir se ravive aux sources de la tradition et de l'histoire de notre *Alma Mater*. Secouons cette sorte d'indifférence qui nous enveloppe et entrons résolument dans une ligue dont la fin sera de nous rapprocher par l'échange de lettres, de souhaits, de photographies, de visites et de tout ce qui nous intéresse mutuellement.

Pour ma part je commence et j'inaugure ce mouvement pieux et désirable par ce chapitre treizième de mes *Gerbés* destiné uniquement au vingt-cinquième cours. Et pour servir davantage la cause que je plaide, je vais rappeler certains mots et faits d'une façon succincte, avec l'espoir d'être compris par mes confrères : *Napoléon premier dans l'île Sainte-Hélène*, *Notre-Dame des Neiges*, *la Saskatchewan*, *la Petite Louise*, *la Sainte-Famille* *Soie blanche*, *Sophie*, *sa Jupe*, *la Vieille*, *le Veuf*, *Notre promenade au Sucre* en 1875, *la Journée des Barricades*, après notre retraite en Rhétorique, *les Moutons du R. P. Beaudry* gravés en lettres de feu sur les murs de la classe, *notre Promenade à Saint-Ambroise* en 1878, à la

mort de notre ami Narcisse Bourgeois, la *Grand'Figure* du R. P. Laporte, le *Livre drôle* du R. P. Peemans, la *Manufacture de pierre bleue* de l'américain Schneider, l'*Aventure* de quelques-uns d'entre nous en 1876, dans un voyage au *Grand Bois*, pour y chercher des arbres, sous la direction du Frère Guay, etc., etc.

Durant ces huit années de notre cours, nos professeurs de classe furent les suivants :

En 1870-71, M. Jos. Gareau et le Frère Cyrille Fournier, c. s. v. Ce dernier professeur quitta le collège Joliette en 1872 pour ouvrir une maison à Ogdensburg, N. Y., à la demande expresse de Mgr Wadhams qui eut son directeur d'école en grande estime. Il fut ordonné prêtre quelques mois après. Plus tard, il se rend aux Illinois, où il devint curé de Bourbonnais et provincial de sa communauté. Il mourut en 1909. Ce fut un maître redoutable et respecté, mais " craint une lieue à la ronde "; son *Jacquot*, un beau long martinet dissimulé d'ordinaire dans une des manches de sa soutane, ne le quittait jamais.

M. Gareau devint plus tard clerc de Saint-Viateur, puis retourna dans le monde.

En 1871-1872, M. Maxime Beausoleil devenu une des sommités médicales de Montréal et le même Frère Fournier pour la partie anglaise.

En 1872-73, MM. Alphonse Panneton, fils de M. Ch. Panneton de Joliette et John Hart pour l'anglais. Notre professeur d'Eléments latins, M. Panneton, fut gravement malade dans ses dernières vacances d'écolier et, dans la première quinzaine de septembre, il fut remplacé

par le père Tancrède Archambault qui nous qualifiait de *têtes légèrtes* et de *manus (minus) habens* faisant par là une large brèche à notre réputation d'élèves sérieux. M. Panneton vient de mourir; il aura son chapitre à lui seul.

En 1873-74, MM. F.-X. Boisseau et le même professeur d'anglais que l'année précédente, M. Boisseau protégé de M. J.-O. Chicoine, curé de Saint-Thomas est à présent notaire à Saint-Hyacinthe.

Avec 1874, nous commençons nos Belles-Lettres sous la direction de MM. Régis Bonin et Georges Bélanger; ce dernier pour les langues anglaise et grecque.

En 1875-76, en Rhétorique, nos deux professeurs sont nouveaux et étrangers à notre collège; ce sont les Frères Jules Peemans et Téléphore Marcoux, le premier élève de l'Université de Louvain en Belgique et le second de l'Université Laval à Québec. Et pour les mathématiques, le Frère Joseph Séguin, clerc de Saint-Viateur, comme les deux autres.

En première année de Philosophie: les Pères Eucher Laporte et Joseph Michaud, le Frère Jos. Séguin et M. Hildedge Dupuis, jusque-là vicaire de Sainte-Elisabeth (pour quelques mois seulement).

Enfin pour finir en 1877-78 le P. Laporte et le Frère Séguin. Ce fut la dernière année d'enseignement du P. Laporte en Philosophie. Trouvant sans doute son oeuvre de l'année assez parfaite et craignant, à bon droit, de ne pouvoir plus former d'élèves aussi illustres que nous l'étions, il préféra quitter l'enseignement et suivant de beaux exemples, il brise ses palettes et son pinceau, pour se reposer sur ses lauriers.

Déjà, dans ces temps reculés, Mgr l'évêque de Montréal, s'intéressant activement à l'oeuvre de l'instruction dans nos collèges, délégua un de ses chanoines, M. Lamarche, pour visiter les classes, interroger les élèves et donner des conseils aux maîtres et aux écoliers et faire un rapport complet de cet examen à son évêque. M. Lamarche vint deux fois, à ma connaissance en 1878 et en 1879.

La mort s'est aussi glissée parmi nos professeurs et en a fait six victimes : nos deux maîtres de Rhétorique le Frère Marcoux et le Père Peemans, Le premier mourut en 1880 et le second en France au collège des Ternes (Cantal) le 4 octobre 1900, à l'âge de 58 ans.

Le Père Michaud mourut à 81 ans, le 13 décembre 1902 ; le P. Laporte, à 81 ans, le 20 février 1907 ; M. Hildedge Dupuis, le 20 juillet 1907, à 69 ans ; M. Alphonse Panneton, le 2 février 1913 à 59 ans.

Le P. Peemans est très connu des élèves de Joliette dont un grand nombre fut ses élèves dans les onze années qu'il occupa la chaire de Rhétorique, de 1875 à 1886. La *Voix de l'Ecolier* (1876-1879) est son oeuvre, rédigée sous sa direction, de la première page à la dernière.

Nos deux professeurs de Rhétorique avaient pour eux le prestige d'une carrière déjà bien remplie et l'âge mûr qui donne du poids et de l'autorité. Dès les premières semaines ce fut une guerre à mort dans les plaines de la langue latine et de la langue française, contre les lieux communs, fautes de langage, mots impropres, tournures vicieuses et les "affreux barbarismes" du Frère Marcoux. Chacune de nos compositions était corrigée avec un soin

inconnu jusque-là, puis refaite à neuf une ou deux fois, avec ordre pour nous de tenir compte de toutes les remarques et les additions du professeur. Au bas de chaque devoir prenait place une critique impitoyable, basée sur les besoins de chacun et sur une connaissance approfondie du style dans tous les genres. Qu'on en juge par les remarques suivantes que je sais par coeur. On peut facilement supposer qu'il voulait infuser de l'animation et de la vie dans les productions littéraires de ses élèves. " Mais il faut y mettre de l'animation et de la chaleur; vous dites les choses avec une froideur de glace. Mettez-vous à la place de vos lecteurs et voyez l'effet que produiraient vos paroles de glace et vos froids arguments. Un mathématicien démontrant une équation ne parlerait pas avec un flegme plus stoïque que vous ". Passer de la glace à la température de l'eau bouillante pour le style exigeait des efforts et laissait une échelle de gradation de cent degrés, qui sûrement ne pouvait être franchie d'un seul bond. Petit à petit la réforme s'opéra et nos professeurs savaient le constater et offrir des encouragements et des récompenses.

Le P. Peemans excellait dans la calligraphie et les dessins à la plume; il utilisa ce talent à nous préparer des prix, pour les concours d'histoire ou de style. Je conserve précieusement une belle carte enluminée décrochée par mon titre de quatrième en histoire. Le Frère Marcoux, notre professeur de latin, était prompt, vif, j'allais ajouter " et lâche ", mais non, son coeur était bon et ne pouvait supporter un assaut où l'élève savait manier les armes de la soumission et du repentir; il retraitait et pardonnait tout à fait. Son collègue, au con-

traire, était calme, pondéré et parfaitement maître de lui-même. Une parole adroitement lancée devenait un trait pénétrant qui vite atteignait le coeur. Un jour un élève se permet une facétie qui provoque le rire des confrères “ ne riez pas, je vous prie, dit le professeur, ce n'est rien, ce n'est qu'une sottise de M. N.”.

Ce bon et dévoué professeur eut toujours dans son coeur, même par-delà l'Océan, une retraite où s'épanouissait à l'aise l'amour de ses élèves et de notre collègue. Dans une de ses lettres, en 1892, il me disait : “J'espère que tout va bien dans cette maison (le collège) à laquelle tous deux nous restons attachés par le souvenir. Il n'y a plus guère que vous, mon cher curé, qui soyez en correspondance avec moi. Les absents sont vite oubliés; il en va ainsi sur la terre. Quoique je sois dans un milieu tout différent, (à Paris) je pense encore bien souvent au Canada, et aux bons élèves que j'y avais ”.

En 1894 il écrivait : “ En vertu de la loi de l'association des idées, je ne puis errer par la pensée dans la Nouvelle-France sans rencontrer, au milieu d'une foule de souvenirs épars, l'image sympathique de mes amis de Joliette. Je suis content de mes élèves ici (Rodez); ils ont aussi bon caractère que ceux de Joliette, puisqu'ils ne manquent pas une occasion de me témoigner qu'ils m'aiment bien, en dépit de tous mes défauts ”. “ Habitant la grande capitale de la France, où j'ai un plaisir infini à promener mes pas errants, quand je suis libre, je reporte toujours mes pensées vers les régions d'outre-mer où j'ai coulé des jours heureux et rencontré de grands coeurs ”.

Pendant que son coeur parlait ainsi, les nôtres vi-

braient à l'unisson du sien, et en 1897, lors des Noces d'or, un comité fut chargé de demander au R. P. Lajoie, d'amener le P. Peemans aux fêtes du collège, mais il ne vint pas. Son absence fut regrettée et un long télégramme lui fut envoyé par ses élèves présents à cette fête. Et à l'occasion de sa prêtrise en 1882, il reçut de ses anciens élèves, un bel ornement en drap d'or et un précieux calice qui se trouvent encore dans la sacristie du collège.

Je ne terminerai pas cette liste de nos professeurs sans dire un mot spécial du R. P. Jos. Michaud que le bon Dieu appelait à la récompense le 13 décembre 1902, à plus de 80 ans d'âge et 55 ans de vie religieuse.

Le P. Michaud ne nous fit la classe que deux ou trois semaines dans lesquelles il commençait déjà à nous parler de l'azote, à nous laisser "entrevoir le cabinet de physique" et à nous faire quelques expériences en chimie. Le *Semaine religieuse* de Montréal en deux occasions, fit l'éloge bien mérité de ce bon et vertueux prêtre qui fut la joie et la gloire de sa communauté. Le 20 décembre, quelques jours après sa mort, M. le chanoine Archambeault, devenu Mgr Archambeault, disait de lui: "Humble, aimant à se dérober et à se cacher, toujours à la peine et au travail obscur, le R. P. Michaud a passé dans le monde en faisant peu de bruit, mais beaucoup de bien. Il est mort comme il a vécu, dans la retraite, le silence, l'oubli d'un grand nombre. Ses oeuvres cependant resteront; elles seront son plus bel éloge aux yeux de l'histoire et son nom vivra, vénéré et béni dans les communautés religieuses et dans les paroisses qui ont si largement bénéficié de son talent, de sa longue expérience, de son admirable zèle pour élever à Dieu des temples dignes de son infinie Majesté".

A l'occasion des Noces d'or de religion du R. P. Michaud, le 1er août 1899, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, lui envoya un beau calice en son nom et au nom de NN. SS. Bourget et Fabre. On rappela, à cette occasion, que le révérend Père avait donné les plans ou dirigé les travaux de plus de cent églises et de trois cents édifices religieux.

Tous les jours, il se rendait à la cathédrale, à pied, sans jamais prendre le tramway. " On sentait, disait encore la *Semaine religieuse*, " que ce vieillard était ennemi juré des ménagements et des délicatesses, mais aussi qu'il jouissait d'une vigueur peu commune. "

Que de fois, en revenant de Montréal par le bateau jusqu'à Lanoraie, il se rendait à Joliette sur ses jambes d'acier et parcourait ainsi les quatre lieues de chemin qui séparent ces deux endroits.

Son biographe continue en ces termes l'éloge du R. P. Michaud : " Le P. Michaud était astronome, physicien géologue, architecte, numismate et collectionneur.... mais par-dessus tout il fut un religieux de grande vertu".

Dans mes plus lointains souvenirs je trouve le fait suivant au crédit du P. Michaud.

Un dimanche après-midi, dans un jour de grande sécheresse, il se trouvait à Saint-Liguori. Tout à coup le feu se déclare dans une bâtisse du village, et menace de tout détruire. Vite on court chercher le P. Michaud qui, disent les témoins, commanda au terrible élément de cesser son oeuvre de destruction, et fut obéi.

Voilà ce qui concerne nos maîtres de classe.

Il peut se faire que j'ouvre un chapitre spécial au R. P. Eucher Laporte; il en mérite un et un bon.

Nos maîtres de salle furent MM. Arthur Derome, Hormisdas Desaulniers, Tancrede Archambault, Fidèle Mondor, le R. P. C. Ducharme, MM. Olivier Laferrière, Joseph Lévesque, Joseph Desrosiers, Camille Lafortune et Pierre Sylvestre. Cinq sur dix sont disparus pour toujours: MM. Desaulniers, Lafortune, Lévesque, Archambault, et le R. P. Ducharme.

MM. Lévesque et Lafortune, ordonnés prêtres le même jour, à Montréal, le 21 décembre 1878 sont décédés, le premier, curé de Sainte-Sophie, le 2 mars 1894, et le second, à Lancaster, N. H., à 32 ans, en 1885. M. Desaulniers mourut notaire à Joliette et le P. Archambault partit en 1900, comme on peut le voir en sa biographie dans ces *Gerbes*.

Deux directeurs seulement: les RR. PP. Léon Lévesque et C. Beaudry ont tenu le gouvernail de l'autorité pendant notre cours, le premier de 1870 à 1871 et le second les sept années suivantes. Egalement charpentés et pleins de vigueur, l'un est tombé sous les coups de la mort en 1885, alors qu'il allait exercer un acte de son ministère, pendant qu'il était religieux Trappiste à Tracadie, N.-E., tandis que l'autre résiste à tous les assauts du temps (1902). Je crois même que le fameux destructeur, si souvent terrassé par notre bien-aimé directeur, a quitté la lutte et n'exerce plus aucun empire sur lui. Il lui a fallu succomber comme les autres au mois de mai 1904.

La procure fut occupée de 1870 à 1872, par le R. P. Louis-Georges Langlais qui vient de mourir à Sainte-Marie des Illinois (1902); de 1872 à 1876, par le R. P. Beaudry et de 1876 à 1878 à la fin de notre cours, par le R. P. J.-Bte Manseau.

Les Frères Vadeboncoeur, Paul et Maynard, c. s. v., nous donnaient des leçons de musique vocale et de plainchant à tous et de musique instrumentale à quelques uns.

Notre supérieur fut toujours le R. P. Lajoie, chargé comme par surcroît, de la cure de Joliette, et aidé, la plupart du temps, par les RR. PP. Jacques (1811-1888) et Langlais. Le Frère C. Bernard, c. s. c., comme sacristain et le père Isaac Lajeunesse, comme bedeau, complétaient le personnel de la cure.

Je pourrais même ajouter, sans sortir notablement du cadre clérical, le nom de Mlle Arméline Beaupré, la sage et fidèle ménagère du presbytère.

Et ce projet de *Conventum* qui m'a poussé à écrire ce chapitre, projet si beau et si bien élaboré s'en est allé en fumée, ne fut qu'un " feu de paille qui vivote un instant, puis s'affaisse mourant ", comme disait le P. Peemans. En effet, que sont devenus ces beaux rêves, cette réunion qui, à travers le prisme de nos jeunes illusions, devait être si belle et si tendre, ce rendez-vous qui nous paraissait si lointain ? — dix ans. Et dire que plus de trente-cinq ans ont coulé depuis cette rédaction de programme qui nous a tenus en haleine plusieurs jours durant !

Pourquoi cette négligence apparente ? Notre coeur s'est-il refroidi au contact de la vie du monde ? Il est grand temps de se ressaisir et l'année 1914 serait favorable à cette réparation tardive mais désirable et notre *Alma Mater* serait si heureuse et si fière de nous voir et de nous recevoir comme ses enfants. Je lance l'idée et j'avoue même que la pensée qui m'a dominé, en traçant ces lignes, a été de raviver dans nos coeurs, l'amour de notre *Alma Mater* et de ranimer nos sentiments d'amitié mutuelle.

Cette assemblage de tant de noms alignés les uns sur les autres, mis en ces quelques pages, comme dans un tableau, sera, je l'espère, l'emblème de l'union des coeurs et des volontés, l'assurance d'une prochaine réunion où nous serons tous ensemble, comme autrefois, les hôtes de notre collègue changé, agrandi, embelli et métamorphosé.

En écrivant ce chapitre consacré à l'amitié et à la piété filiale, la fable des deux Pigeons de La Fontaine me vint souvent à la mémoire :

Ne pleurez point ;
(dit l'un des deux pigeons)

Je reviendrai dans peu conter de point en point ;
Mes aventures à mon frère ;
Je le désennuierai. Quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi. Mon voyage dépeint,
Vous sera d'un plaisir extrême.
Je dirai : J'étais là ; telle chose m'advint ;
Vous y croirez être vous-même
A ces mots, en pleurant, ils se dirent adieu.

Comme eux, nous disions, nous reviendrons dans peu, dans dix ans en 1886, raconter ce que nous aurons vu. En effet que de choses nous aurions à nous dire, dans une prochaine réunion, que de souvenirs agréables, que de jours heureux, que de joies, que de bienfaits reçus, que de prospérités, que de familles nombreuses, mais aussi sans doute, comme à l'imprudent pigeon, la pluie, la tempête, le vautour, les las trompeurs, la fronde du méchant, etc., etc., nous auront peut-être rendus

Trainant l'aile et tirant le pied,
Demi-morts et demi-boiteux.

Cependant comme le malheureux

Droit au logis s'en retourna,
allons à notre collège pour cette réunion et de nous
comme des deux Pigeons on dira :

Voilà nos gens rejoints et je laisse à juger
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

Voilà ce que j'appelais la revue du *Vingt-cinquième Cours*. Ce tableau peut bien n'être pas complet, mais j'ai fait pour le mieux à l'aide de ma mémoire. Que ceux qui pourront faire plus se mettent à l'oeuvre et j'applaudirai le premier à cet appoint nouveau apporté à cette étude sur notre classe.

En attendant, amusons-nous un brin.





CHAPITRE XIV

POUR S'AMUSER

Fuyez, sombres chagrins, accablante tristesse,
Noirs soucis, importuns soupirs.

(Nouveau choix de Vers.)

Il y a longtemps que je discours sur les uns les autres, décochant partout des traits jamais mortels, mais toujours au contraire, trempés dans l'huile et le miel pour qu'ils apportent la guérison là où ils pourraient ouvrir une plaie légère et m'épargnant peut-être trop, au gré de quelques-uns; je vais raconter une petite aventure qui prouvera que le R. P. Lajoie savait, au besoin, faire sentir son autorité. J'en ferai une petite scène dont les acteurs au nombre de cinq, sont: le R. P. Lajoie, MM. Jos. Lévesque et Camille Lafortune, ordonnés prêtres à Noël 1878, le Frère R. Coutu, c. s. v., et A.-C. Dugas, l'auteur de ces *Gerbes*.

La scène se passe à la fin d'avril 1879.

Le R. P. Lajoie et M. Lévesque.

Le R. P. Lajoie (avec un grand calme). — Cher M. Lévesque, vous êtes prêtre maintenant, déjà vous avez fait du ministère, confessé, chanté la messe, baptisé, voire même fait les offices de la semaine sainte à Saint-Liguori, il faut à présent songer à la prédication et je vous invite dès ce soir, à faire l'ouverture du mois de Marie, à l'église paroissiale. Acceptez-vous, oui ou non?

M. LÉVESQUE. — Il m'en coûte de vous refuser et pourtant, je ne puis facilement accepter. Quelque chose me gêne; j'ai des raisons, etc., etc.

— Quelles sont-elles ?

— Vous connaissez le collège: mes confrères prêtres, mes compagnons de professorat et surtout mon *alter ego*, M. C. Lafortune, qui ne cherche que l'occasion de prendre sa revanche pour les mille et une petites malices que je lui fais tous les jours. Si encore personne du collège ne venait m'entendre, j'accepterais avec plaisir votre gracieuse invitation.

— Ah! qu'à cela ne tienne! acceptez et je me charge de faire disparaître l'empêchement.

— Alors j'accepte.

Huit jours durant, M. Lévesque travaille sans relâche: Il fait sa classe (les Eléments latins) et vite le nez dans ses livres, fouille la bibliothèque, écrit son instruction dans laquelle entre toute l'onction qui convient

à sa piété et à la mère du ciel ; puis se bouchant les oreilles bien juste, il se met à apprendre par coeur son premier sermon, à le réciter à haute voix (nous l'entendions) à mesurer ses gestes et ses inflexions pour être plus naturel et remuer l'âme de son auditoire.

A mesure qu'il approche du 30 avril, il redouble d'activité : il mange à la hâte, abrège son sommeil, écourte ses récréations ; remue-ménage intrigant fort ses amis qui finissent bien par tout apprendre, et se promettent d'assister au sermon d'ouverture.

Nous sommes au soir du dernier jour d'avril, la veille du mois des fleurs, après le souper.

(Les trois autres acteurs entrent en scène).

M. LAFORTUNE, (à ses deux confrères). — Venez-vous entendre M. Lévesque ce soir ? Après le tinton, durant le chapelet, à l'église, nous partirons et postés dans la galerie, là-haut derrière l'autel, dans le banc des Soeurs, nous pourrions entendre à l'aise notre confrère et voir comment il pourra se tirer d'affaire.

— Accepté, firent les deux autres ensemble.

Au moment convenu, à l'heure intéressante, tous les trois se dirigent gravement vers la sacristie d'où l'on montait à la tribune.

Précisément aussi, à ce moment-là, le P. Lajoie se promène à pas lents, mesurés et dignes et égrène son chapelet à côté de l'église.

Pour nous, sa présence à cette heure et à cet endroit

ne présente rien d'anormal, paraît tout à fait fortuite et nous inquiète peu.

— Où allez-vous de ce pas ?

— Nous allons à l'église.

— Pourquoi faire ?

— Assister à l'exercice du mois de Marie.

— Tenez, tenez ! allez-vous-en tout de suite au collège, vous y aurez le mois de Marie et vous n'avez aucune affaire à l'église ce soir.

“ Ni un, ni deux, tiens “ ben ”, comme disait le bon M. A. Brien, ancien curé de Saint-Cuthbert, notre biscuit était fait et bien sec ; tout de même il fallut le manger, en maugréant peut-être un peu ; notre curiosité était si peu satisfaite !

(Le P. Lajoie et M. Lévesque après la cérémonie).

— Eh bien ! comment vous en êtes-vous tiré ?

— Assez bien ! Et sont-ils venus ?

— Pas jusqu'à l'église, fut la seule réponse du P. Lajoie. Et M. Lévesque comprit le dénouement du deuxième acte.

Tout triomphant il s'en vint au collège, se promettant bien de s'amuser le lendemain, au grand congé des maîtres.

M. LEVESQUE (à ses trois confrères). — Avez-vous vu le P. Lajoie hier soir ?

— Nous le voyons tous les jours.

— Lui avez-vous parlé? Vous a-t-il parlé? Pourquoi l'avez-vous rencontré? et mille questions du même genre dont les embarrassantes réponses comblaient notre confrère de joie; sa figure débordait de contentement et d'ironie; il avait là, il faut l'avouer, un bon fouet pour se défendre de toutes les malices que nous lui faisions et surtout pour la fameuse planchette clouée à la porte de sa chambre, pour expliquer ses absences par trop nombreuses et dont voici un échantillon :

En classe : rarement.

A sa chambre : jamais.

Absent : toujours !

Je crois bien que M. Lévesque avait son plan tiré: il aurait sans doute fait comme M. le chanoine Plamondon dans une circonstance analogue, à la cathédrale de Montréal. N'ayant pas l'habitude du sermon et voyant des curieux venus exprès pour l'entendre, il dit tout bonnement :

Il n'y aura pas de sermon aujourd'hui.

Je reprends à nouveau le chapitre quatorzième des *Gerbes de Souvenirs*, intitulé *Pour s'amuser*, resté inachevé, il y a juste une année.

Les anciens élèves de Joliette poussent la bienveillance et l'amabilité jusqu'à prendre de l'intérêt dans ces souvenirs et me prier, et en grand nombre, de continuer

mon travail. (Un des principaux citoyens de Joliette me disait l'autre jour dans les chars : " Si vous voulez publier votre ouvrage, je vous donnerai mon chèque pour cinquante dollars. "). Je me suis laissé dire aussi que les jeunes eux-mêmes, pourtant si accoutumés à la lecture des lettres et à la belle littérature, ne dédaignent pas de me suivre à travers ce qu'après Gresset, je pourrais appeler *graves riens* et *mystiques vétilles*, mais qui, cependant prennent une voix harmonieuse et agréable à nos coeurs d'écolier. Je dois cette double bienveillance non pas certes à mon style, mais à l'amour que tous, anciens et nouveaux, nourrissent au fond de leur coeur pour l'*Alma Mater*.

Mais continuons ce chapitre et revenons sur un fait comique raconté succinctement par le P. Beaudry en 1897.

Les Quarante-Heures de Joliette furent fixées dès l'origine, en 1858, par Mgr Bourget, à la fête patronale de la paroisse, c'est-à-dire, à la Saint-Charles qui tombe dans l'octave de la Toussaint. Chaque année ces solennités attiraient au presbytère de Joliette un nombreux clergé fidèle à l'invitation du pasteur chéri entre tous, le R. P. Lajoie. Le collège fournissait aussi sa quote-part à ces solennités : le chant, les servants, l'assistance et même les membres de l'adoration nocturne. Dix à douze écoliers choisis parmi les plus sages et les plus pieux, vrais hommes de confiance (l'avenir dira ce qu'il fallait en penser) formaient ce bataillon d'élite et veillaient en deux bandes de cinq ou six à la fois.

Et comme l'homme ne vit pas seulement de prières

et d'adoration, le R. P. Lajoie faisait préparer par son vigilant sacristain, le Frère Bernard, un bon panier pour sustenter les adorateurs, au milieu de la nuit.

Une année, en 1874, je crois, nos écoliers choisis pour les Quarante-Heures sont au poste assigné; la moitié prie devant l'autel, tandis que les autres attendent à la sacristie que l'horloge ait sonné l'heure du réveillon, en attendant celle de l'adoration.

A l'heure précise, le panier est apporté, on l'ouvre, on étale son contenu sur les bancs; les bouteilles de bière sont debout à côté des gâteaux et des *beignes*; rien ne manque, si on tient compte de cette remarque d'un bon vieux religieux du collège, le Frère Guay: " On a été bien reçu, il y avait des beignes ". M. L. Lévesque, en sa qualité de panetier et de grand échançon de service, sans doute parceque son frère Alfred était l'homme de confiance du presbytère, après en avoir conféré avec ses compagnons, s'occupait à réunir tout son monde, pour ensemble jouer un bon tour à l'autre moitié de la bande, en faisant main basse sur tout le comestible. Il sort un instant et aperçoit, dans l'ombre de la nuit, quelqu'un dont le pas ne ressemblait guère à celui d'un écolier se rendant à table; il n'avait pas l'air bien pressé quoique sûrement il parût être de la compagnie. Le grand échançon lui rappelle néanmoins que la table est mise et le presse par ces paroles suggestives: " Viens t'en vite, on va avoir du plaisir; on est décidé de manger tout le panier et de ne rien laisser aux autres ". Sans pourtant doubler le pas, la recrue nouvelle paraît se rendre à l'invitation et arrive à point. Notre panetier s'était trompé d'adresse et celui qu'il venait d'inviter avec tant d'ins-

tance n'était autre que le R. P. Lajoie, à qui jusque-là, le protocole à l'usage des écoliers, ne permettait pas de parler avec un tel accent familial de camaraderie.

Pour tout *bon jour* ou s'il vaut mieux, pour toute *bonne nuit*, le vieux curé, grave et sévère comme toujours laisse tomber, comme un coup de foudre dont le choc électrique cloua sur place tous les acteurs en scène, ces trois paroles : " Bande de salauds ! " Une machine infernale cachée dans les trésors du panier et faisant explosion n'eût pas causé plus de surprise et ouvert de plus sanglantes blessures. A cette apostrophe directe, l'estomac des convives fut rassasié, leur bouche refusa ses services et ceux qui s'en promettaient tant, perdent leurs forces au commencement de l'attaque en face de l'ennemi. Ainsi prit fin cette nuit dont la première heure apparaissait si belle et si réconfortante !

Mais avec elle ne s'éteignit pas la bonne humeur des autres adorateurs, et surtout celle des écoliers que La Fontaine appelle " l'âge sans pitié " et qui, malgré le secret conventionnel, connurent, dès le lendemain, tous les détails de cette plaisante comédie.

Encore une ou deux histoires pour s'amuser et je finis.

Dans le temps du bonhomme *Jadis*, certains écoliers faisaient fonctions d'*écrivains*, dans un bureau bien connu du collège. En l'absence du maître de céans, l'un des jeunes, aujourd'hui curé aux Etats-Unis, " quelque diable aussi le poussant " comme dit La Fontaine, but du vin de messe juste l'épaisseur de sa langue. " Il n'y a pas grand mal à cela, pensait-il en lui-même, on ne s'en aper-

cevra pas et " une fois n'est pas coutume " et, ce disant, il but à la santé de ses co-scribes présents. Après le coup fait, le calme et l'ordre se rétablissent et aucune trace de l'iniquité consommée ne pouvait trahir le coupable. Mais dans sa précipitation à remettre la cruche en place, notre écolier oublia son chapeau sur le pied du lit de l'alcôve enfoncée. Longtemps après l'arrivée du maître, mon écrivain de chercher son chapeau devenu introuvable, il le demande à ses compagnons, regarde partout, mais sans succès et finit par se persuader qu'il est victime innocente d'un mauvais tour; en définitive il le croit perdu, et il part nu-tête, en jurant bien de se venger. Mais le chapeau n'était pas perdu, il n'était qu'égaré et, au moment de se mettre au lit, le propriétaire de la chambre trouve le fameux chapeau reposant mollement sur le duvet du lit, tout près de la cruche de vin. Je laisse à deviner la figure de carême de notre scribe prié d'aller réclamer son chapeau trouvé

Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée.

Il n'y a pas à se méprendre sur l'endroit du larcin, car il n'y avait que cette alcôve dans tout l'ancien collège, et c'était la chambre à coucher du R. P. Beaudry.

Quelques années auparavant, alors qu'un dortoir fut organisé, pour la première fois, dans le troisième étage de la sacristie, pour y loger une vingtaine d'élèves, une curieuse mystification eut lieu. C'est un médecin des Illinois (T. Morel) qui me la raconte dans une lettre.

Je prends sa plume: " Un soir d'hiver deux des élè-

ves faisant partie du contingent privilégié de la sacristie (le R. P. Beaudry parle ainsi de ce dortoir : “ Que d’histoires à propos du dortoir de la sacristie ! que d’agréables veillées ! que d’entretiens intimes autour du bon poêle, en compagnie du bon M. Arthur Tremblay ! ”), s’étaient absentés pour répondre à une invitation d’amis de la ville. Vers dix heures les deux déserteurs revenaient au logis, lorsque longeant le mur de l’église, ils aperçoivent, sortant de la sacristie un homme tenant un fanal allumé et un autre marchant à sa suite et portant avec soin un paquet dont la nature était difficile à deviner. (rien qu’avec les yeux, je suppose A.-C. D.). Pensant avoir affaire à quelqu’un de la ville qui requerrait les soins d’un prêtre pour un malade, nos deux copains, se croyant découverts, prennent le meilleur parti possible, en la circonstance. Ils se rangent respectueusement de chaque côté du trottoir, se mettent respectueusement à genoux dans la neige pour laisser passer le prêtre et son assistant. A leur grand étonnement les deux personnages, cause de leur effroi, au lieu de prendre le chemin de la ville, tournèrent du côté de la cour et disparurent en arrière du presbytère. Un élève avait été malade et avait demandé à un confrère de l’accompagner avec une lanterne, comme on le faisait en bonne camaraderie.” Je laisse aux lecteurs le soin de compléter ce récit et de savourer le comique des deux situations.

Je finis ce chapitre amusant et ce volume par un emprunt de l’*Etudiant* de M. Baillairgé intitulé : la *Cuvette malencontreuse* :

“ Lundi, 13 septembre 1886, M. O. Houle, professeur au collège Joliette, étant sorti pour se rendre à l’église,

par une porte moins fréquentée, reçut sur la tête (il portait un feutre assez fraîchement acheté et auquel il tenait beaucoup) partie d'une cuve d'eau trois fois sale. Des laveuses étrangères aux habitudes policées de la maison, avaient jugé à propos de faire passer par la fenêtre, ce joli produit de leurs travaux. Cette eau qui tombait du quatrième, et dont la densité était très considérable, avait une vitesse de douze lieues et trois quarts à l'heure. Jugez du dégât possible. Notre ami sut conserver son sang-froid, se contentant de cette seule remarque : "Encore un peu et je m'en allais à la dérive." Les laveuses ont reçu leur pardon. La cuvette sera mise au cabinet de physique. "

FIN DU TOME PREMIER



TABLES DES MATIERES

	PAGES
DÉDICACE. — T. R. P. P. Lajoie.....	5
PROLOGUE. — Plusieurs lettres. — M. de Gaspé. — <i>Utile dulci</i> .	9

CHAPITRE I

CAMPAGNES. — Privées, ordinaires, extraordinaires, générales.	
— Le R. P. Laporte. — Chemin de fer de M. Joliette. —	
La Savanne. — La Pompe. — Manoirs. — Bonsecours. —	
Saint-Joseph. — La Sorbonne. — Le Vieux Moulin. — Le	
trou de féc. — Les Dalles. — La grosse roche. — Saint-	
Paul. — Saint-Thomas. — Collation. — M. J.-O. Leblanc.—	
Retraite des vicaires en 1878. — Le bazar de la Providence.	
— Mme Scallon. — Les reposoirs. — La Pointe-aux-Pins.—	
Pique-niques. — Lanoraie.....	15

CHAPITRE II

SALLES ET COURS DE RÉCRÉATION. — Nos quatre salles. — Quel-	
ques lettres. — <i>Ordo</i> . — "L'aile de M. Langlais". — Abreu-	
voir. — Aqueduc. — Le docteur Purgon.—Maîtres de salle.	
—Amusements. — Le Frère Martel. — Pitié mon Dieu.—	
Le père Trumble. — Le Frère Guay. — Cordonniers contre	
écoliers. — Canne du Père Archambault. — Félix Pou-	
tré. — Vengeance! — Le cochon de M. Langlais. — Can-	
tate à M. Joliette. — Noces d'or de Mgr Bourget. — Noces	
d'argent du R. P. Lajoie, nocés d'or du collège, de Pie IX,	
nocés d'argent du R. P. Beaudry. — Prêtrise du R. P. Man-	
seau. — Mgr Smeulders. — Visiteurs illustres. — Mardi-	
gras. — Barbe et cheveux. — Tonsures.—Indices de congé.	
—Milice. — Poivre rouge. — Peupliers et ormes. — Cours	
et transformations. — Cyrille Beaudry et l'esprit de la	
règle. — Jardin de M. le Grand Vicaire. — Allées et par-	
terre. — Etang. — Noyades. — Les <i>draveurs</i> et le R. P. La-	
porte. — Aventures et lettre. — Invocation à saint Joseph.	
—Couronnement. — Lexique. — Canon.	51

CHAPITRE III

- LE COLLÈGE JOLIETTE. — Origines, travail et économie de M. Joliette.—Joliette. — Bourget.—Champagneur.—Manseau.—de Lanaudière. — Bénédiction.—Prophétie de Mgr Prince. 133

CHAPITRE IV

- PROGRÈS ET SUCCÈS. — Paroles du R. P. Beaudry, de Mgr Archambeault. — Bilan. — Lettre autographe de Pie X. — Programme d'études. — Epreuves et contrariétés. — Le petit collège. — Prospectus de 1846..... 141

CHAPITRE V

- NOS DIRECTEURS. — Resther. — Thibaudier. — Lahaie.—Champagneur. — Jacques. — Lajoie. — Rivet. — Beaudry. — Lévesque. — Ducharme, Roberge et Morin..... 155

CHAPITRE VI

- NOS CHAPELLES. — Sept chapelles. — Feu de 1857. — Le R. P. Langlais. — Jérôme et Marguerite. — Le Frère Bernard.—Chauffage. — Le Frère Vadeboncoeur. — Confession et communion. — Chantres et musiciens. — L'abbé Huot. — Chant et cantiques.—Milice du Pape. — Servants de messe. —Congrégations. — Voyages à Montréal. — Lampadaires. —Le R. P. Michaud. — Chapelle de 1876. — Portioncule. — Semaine sainte au collège. — Retraites annuelles. — Le R. P. Paul. — Le Frère Paul. — Chapelle du Sacré-Coeur. — Voyage à Québec. — Complainte du R. P. Peemans. — Saint-Joseph de Lévis. — M. Fafard. — Cyrille Beaudry et Eucher Laporte. — "Le petit Albert". — Pierre Desmarais. 169

CHAPITRE VII

- M. J.-T. ARCHAMBAULT. — Ses confrères. — Ses expressions. 249

CHAPITRE VIII

CLOCHES DE JOLIETTE. — Don de la famille de Lanaudière. — Cloche du collège, de Bonsecours, du noviciat, des pompes. — Clochettes. — Shakespeare. — Mgr de Valleyfield. — Mgr Beaudry	258

CHAPITRE IX

FAMILLE DE LANAUDIÈRE. — Deux lettres du R. P. Beaudry. — Ch. de Lanaudière. — Abbés Casgrain. — Juge Baby.—M. Gaspard de Lanaudière.....	273

CHAPITRE X

L'HON. B. JOLIETTE. — Son portrait et celui de Mme Joliette.— Trois moulins. — Lettre du préfet de la Propagande. — Eglise. — Collège. — Manoir. — Chemin de fer. — Don à Mgr Bourget. — M. Paré, de Saint-Jacques. — Monument. — Mme Joliette. — Leur mort.....	291

CHAPITRE XI

APÔTRES. — <i>Mandatum</i> . — Deux listes. — Eau de Lourdes. — Semaine sainte. — Servants.....	313

CHAPITRE XII

CONGÉS. — Grands congés. — Deux-tiers de congé. — Demi- congés. — Congés en dehors. — Heures de congé. — Congé des maîtres.— Mgr Fabre. — Congé des excellents. — Vve Pagé. — Le père Brousseau.....	319

CHAPITRE XIII

VINGT-CINQUIÈME COURS. — Beau projet de réunion. — Vingt- neuf noms. — Peemans, Marcoux, Séguin, Laporte et Michaud	337

CHAPITRE XIV

POUR S'AMUSER. — Cinq anecdotes.....	369